TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11763 — MERCREDI 24 NOVEMBRE 1982

Les « séquelles » de la guerre d'Algérie

M. Mauroy engage la responsabilité du gouvernement

LIRE PAGE 9 L'ARTICLE D'ALAIN ROLLAT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 86 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le dialogue Est-Ouest après la mort de Brejnev

Prudences et espoirs

Les deux discours que MM. Andropov et Reagan ont prononcés presque en même temps, lundi 22 novembre, ne *pouvaient mieux tomber pour* marquer le lever de rideau du nouveau dialogue que la disparition de Leonid Brejnev va permettre entre les Deux Superpuissances. Un dialogue encore feutré et très indirect, puisque chacun se comporte officiellement comme si rien n'avait changé : le président américain ignore totalement le changement d'équipe qui vient d'intervenir à Moscou, M. Andropov ne nomme même pas la puissance « impérialiste » dont il dénonce — sans excès d'ailleurs — les entreprises.

Le plus frappant est surtout la limitation que les inerties politiques et sociales imposent, dans chacune des grandes capitales, aux intentions des leaders. M. Reagan s'adresse tout autant au Pentagone, qui attendait sa nouvelle fusée MX, qu'à son opinion, dont il dit comprendre les craintes devant les perspectives d'une guerre nucléaire. De la même manière, M. Andropov s'emploie à rassurer à la fois ses militaires — qu'il est « obligatoire » de doter de « tout le nécessaire » — et ses consommateurs, à qui sont promises de nouvelles réformes. A force de vouloir satisfaire tout le monde à la fois, on peut se demander si les bonnes intentions ne risquent pas, une fois de plus, de rester lettre morte.

On notera toutefois des « signaux » plus engageants. Sans doute, du côté américain, la décision annoncée par M. Reagan de construire le nouveau missile intercontinental MX apparaît-elle comme un bien désagréable « cadeau de mariage » à son nouveau partenaire. Mais ce programme, déjà largement discuté aux États-Unis depuis au moins cinq ans, n'est pas une nouveauté, et l'on peut faire valoir que, après tout, le président le limite « pour le moment » à cent engins, soit la moitié de ce que prévoyait son prédécesseur.

En outre, M. Reagan a des accents nouveaux pour saluer « l'attitude sérieuse » des Soviétiques aux négociations de Genève et accompagne sa décision sur les MX de nouvelles offres concernant les « mesures de confiance » de nature à réduire les risques de guerre nucléaire. S'il est douteux que le Kremlin accepte l'échange de renseignements stratégiques à grande échelle que Washington, fidèle à une ancienne position, lui réclame, il se pourrait que M. Andropov soit plus réceptif à la proposition de modernisation du « télétype rouge » et de notification des essais de missiles : après tout, les états-majors des deux camps doivent faire face au même problème des « engins non identifiés » apparaissant sur leurs écrans.

Du côté soviétique, M. Andropov prévient qu'il ne fera pas de concession unilatérale ou « préalable » à la reprise du dialogue, mais son ton est nettement moins virulent, à l'adresse de Washington, que celui du dernier discours de Leonid Brejnev, le 27 octobre. Son silence sur l'Afghanistan et sur le problème des euromissiles américains en Europe n'autorise aucune conclusion optimiste à ce stade, mais il peut traduire une volonté de tenir ces dossiers en réserve pour un nouvel examen.

On relève aussi l'insistance avec laquelle le nouveau secrétaire général assure que la course aux armements n'est pas une « option » de l'U.R.S.S., que Moscou n'a jamais vu dans la force militaire « une solution à tout ». Sans doute Brejnev n'a-t-il jamais dit le contraire, mais, après un règne marqué par un renforcement sans précédent sur ce terrain, de telles protestations n'étaient peut-être pas inutiles ni fortuites.

● M. Andropov : l'avenir de la détente dépend de Washington
● M. Reagan : des négociations « sérieuses » sont possibles

MM. Andropov et Reagan ont traité des relations Est-Ouest le lundi 22 novembre.

M. Andropov, qui parlait devant le comité central du parti communiste soviétique, s'est exprimé en termes très généraux : l'avenir appartient à la détente, a-t-il dit en substance, mais la balle est dans le camp des Américains en ce qui concerne le désarmement, et l'U.R.S.S. ne fera pas de concession préalables à la reprise du dialogue.

Un peu plus tard dans la journée, M. Reagan a pris la parole à Washington pour annoncer une décision dont la préparation aura pris plusieurs années : l'installation de cent fusées intercontinentales MX. Celles-ci, a dit le chef de la Maison Blanche, seront installées dans le Wyoming, selon la technique dite du « groupement serré ». Ces fusées, a ajouté M. Reagan, sont destinées à parer à la vulnérabilité des missiles intercontinentaux actuels. La décision a été accueillie avec beaucoup de réticence par le Congrès. M. Reagan, qui a dénoncé les efforts d'armement de l'U.R.S.S., a également proposé à M. Andropov un accord sur de nouvelles mesures de confiance et a affirmé que, tout en n'étant pas acceptables, les propositions soviétiques de limitation des armements sont « sérieuses ».

A Moscou, où s'est ouvert, ce mardi, une session du Soviet suprême, M. Andropov a été élu membre du présidium. Il reste maintenant au présidium à désigner son président, qui fait fonction de chef de l'État. L'entrée de M. Andropov au présidium ne signifie pas forcément qu'il en sera président, comme l'était Leonid Brejnev depuis 1975. Lundi, enfin, le comité central avait procédé à un modeste remaniement du bureau politique, officialisant le départ de M. Kirilenko et élisant comme membre à part entière M. Aliev, premier secrétaire d'Azerbaïdjan et ancien haut responsable du K.G.B. Un nouveau secrétaire du comité central avait aussi été désigné, M. Ryjkov, vice-président du Gosplan.

De notre envoyé spécial

Moscou. — Rassurer : tel paraît avoir été le principal objectif de M. Andropov lors de sa première *prestation véritable en tant que* secrétaire général du parti communiste soviétique. Dans son discours au plénum du comité central le lundi 22 novembre, il a tenu des propos rassurants pour les Soviétiques moyens, dont le bien-être est le premier souci, pour les militaires, qui ne manqueront de rien, pour les fonctionnaires du parti, qui ne sont menacés d'aucune réforme brutale ; pour les pays socialistes frères, dont les « intérêts légitimes » seront respectés, pour les Occidentaux, auxquels il a promis la poursuite de la détente. En politique étrangère, le ton est est à la fois ferme et conciliant. M. Andropov reprend à son compte le *« programme de paix »* des vingt-quatrième, vingt-cinquième et vingt-sixième congrès du P.C. soviétique. Il se refuse à croire que le monde est entré dans une nouvelle période de guerre froide, mais estime au contraire que les difficultés actuelles pourront être surmontées : *« Les années 70 qui se sont écoulées sous le signe de la détente n'ont pas été, comme le prétendent aujourd'hui certaines personnalités impérialistes, un épisode fortuit dans la dure histoire de l'humanité »*, a déclaré le secrétaire général. *« Non, la politique de détente n'est pas une étape terminée, l'avenir lui appartient. »*

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

La conférence du GATT

Les Dix resserrent les rangs face aux États-Unis

Deux jours avant la session ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), qui débute mercredi 24 novembre, les Dix ont resserré les rangs : leur conseil des ministres a constaté, le 22 novembre, que certains passages du projet de déclaration finale préparé à Genève *« ne reflétaient pas de manière satisfaisante la position et les intérêts de la Communauté »*.

Les Dix ont invité la Commission européenne à poursuivre les négociations genevoises, en s'en tenant aux directives qu'ils ont approuvées le 29 octobre. Celles-ci, très proches — souvent au mot près — des thèses françaises, ne concordent en revanche d'aucune manière avec ce que souhaitent les États-Unis et d'autres pays du GATT, tels l'Australie ou le Canada.

Les Dix sont apparemment soucieux de faire effort pour maintenir la cohésion communautaire : il est d'ores et déjà acquis qu'ils se réuniron à Genève au niveau ministériel jeudi 25 novembre si nécessaire, d'autres réunions à ce même niveau pourront être convoquées d'ici la fin de la session prévue pour vendredi 26 ou samedi 27 novembre.

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). — Deux types d'événements (sans évoquer ici les tensions avec les pays en voie de développement, P.V.D.) peuvent survenir à Genève : un affrontement entre la C.E.E. et les Etats-Unis, la division des pays de la Communauté. Après la réunion ministérielle des Dix, le second risque semble, au moins provisoirement, écarté. Une fois de plus dans cette affaire, M. Jobert, le ministre français du commerce extérieur, a marqué un point et un malentendu entre la France et la Commission, qui, au GATT, est le porte-parole des Dix, a été dissipé. En tout état de cause, les dangers de dérapage dans le sens des thèses américaines, qui étaient redoutés par Paris, ont été éliminés, aussi longtemps en tout cas que la Communauté et ceux qui parlent en son nom s'en tiendront à la position qui vient d'être confirmée.

Pourquoi y a-t-il eu alerte ? Le 29 octobre, les Dix, au préalable quelque peu secoués par M. Jobert, approuvaient une position commune, claire et musclée. On y soulignait que, à l'origine des difficultés que connaît le commerce international, il y avait non pas tellement le regain d'un certain protectionnisme, mais la crise économique elle-même. Invitant les autres *« parties contractantes »* au GATT, au premier rang desquelles se situent les Etats-Unis, à ne pas confondre la cause et l'effet, la Communauté faisait valoir qu'il fallait lutter d'abord contre la crise économique.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 42.)

La visite de M. Mitterrand en Égypte

M. Mitterrand entamera, mercredi 24 novembre, une visite officielle de trois jours en Égypte à l'invitation du président Hosni Moubarak. Le chef de l'État se rendra ensuite à New-Delhi, où il sera l'hôte de Mme Indira Gandhi du 27 au 30 novembre.

A la veille de son départ pour Le Caire, M. Mitterrand s'est prononcé, dans une interview que publient ce mardi les quotidiens *Al Ahram* et *Al Akhbar*, pour *« le droit des Palestiniens à avoir un État, à condition que l'O.L.P. admette le principe d'une reconnaissance d'Israël »*.

Évoquant par ailleurs les différents plans de règlement pour le Proche-Orient, le chef de l'État français a estimé que le projet franco-égyptien ne devait pas être considéré comme *« concurrent »* du plan Reagan ou du plan adopté par le sommet arabe de Fès. Dans ce contexte, M. Mitterrand a affirmé qu'il fallait donner sa chance à l'initiative Reagan. Quant au projet de Fès, *« il constitue une bonne base pour commencer les négociations, bien que nous n'approuvions pas tous les points qu'il comporte »*, a-t-il précisé.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* à l'occasion de la visite de M. Mitterrand, M. Moubarak affirme notamment qu' *« Israël pourra difficilement échapper au processus de paix qui sera engagé »*.

« Israël pourra difficilement échapper au processus de paix qui sera engagé »
nous déclare le président Moubarak

De notre envoyé spécial

Le Caire. — *Strict costume bleu, détendu, recourant souvent à un trait d'humour dans la plus pure tradition égyptienne, le président Hosni Moubarak nous a reçu à Héliopolis, près du Caire, au palais Ourouba, villa cossue meublée en style Louis XVI. Il rappelle qu'il est allé à plusieurs reprises en France et qu'il était normal que le président Mitterrand — qui, il est vrai, s'est rendu sept fois en Égypte dans le passé en diverses circonstances — fasse maintenant une visite officielle en Égypte et en profite pour consacrer sa dernière journée au haut barrage d'Assouan et aux temples de Louksor et de Karnak.* « Les relations entre nos deux pays, *dit-il*, sont excellentes dans tous les domaines, politiques, industriel, agricole, militaire, etc. »

— De quoi allez-vous parler ?

— Tout d'abord des relations bilatérales qui sont sans doute parmi les plus fortes que nous ayons en Europe. Puis nous ferons un tour d'horizon international. Bien sûr nous parlerons plus particulièrement de la situation au Proche-Orient, de la guerre du Golfe et du monde arabe.

— L'Égypte souscrit-elle au plan arabe adopté au sommet de Fès auquel elle ne participait pas ?

— J'avais dit que ce plan est excellent mais que le problème consiste à le réaliser. Qui va le faire appliquer ? La différence avec le plan Reagan c'est que celui-ci comporte des points négatifs. Il faut que nous adoptions les premiers et que nous mettions les seconds sur la table de négociation parce qu'il y a derrière ce plan une puissance qui est susceptible de le faire appliquer. »

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Disparus

Pendant des années et des années vous êtes respecté, tout-puissant, admirable. Quittez la scène — pour une raison ou pour une autre — et, aussitôt, vos remplaçants débinent votre action, ricanent de vos fautes, montent en épingle vos erreurs, dévoilent vos tares.

Les disparus du pouvoir rendent pourtant à leurs successeurs un immense service : l'état de l' « héritage » permet d'excuser, par avance, les erreurs ou les horreurs futures.

Le changement, c'est toujours pareil.

BRUNO FRAPPAT.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Un dossier sur le Théâtre de Nanterre avec la nouvelle direction de Patrice Chéreau et Catherine Tasca

D'ALGER A MATIGNON

Les Mémoires d'Edgar Faure

par JACQUES FAUVET

Edgar, pour toute une génération, c'est Edgar Faure. Il n'y en a pas d'autre. Tout au long de ses *Mémoires*, il est ainsi (pré)nommé par ses adversaires comme par ses amis. Et quand on est radical, un ami est toujours un rival, sinon un adversaire. Même Mendès...

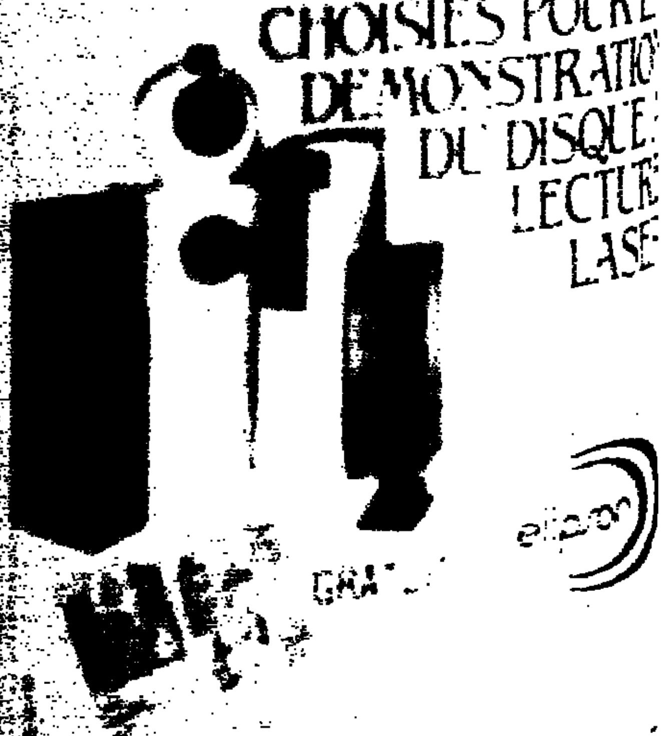
Cette éblouissante carrière sous deux Républiques était-elle inscrite dans l'horoscope d'Edgar. Certes, dès sa jeunesse il est « premier partout » et, s'il n'est que second à la conférence du stage, c'est qu'il est provincial, et de toute façon il y voit « un signe fantastique de la faveur du destin ». Son intelligence frappe ses pairs comme ses professeurs ; plus tard, elle sera qualifiée de « diabolique ».

Edgar n'a pas vingt ans et il choisit le barreau, bien qu'il soit déjà lié avec Pierre Mendès France, qui, lui, s'engage hardiment dans la voie politique. Edgar a d'ailleurs fait un bref aller et retour à l'Action française.

Dès dix-sept ans, il a défini son « identité politique qu'il a conservée *et consolidée depuis lors : une politi*que économique de raison, une politique culturelle de passion, une politique internationale d'ouverture ».

Mais aurait-il eu l'occasion de les appliquer sans la défaite et l'Occupation ? Rien n'est moins sûr.

(Lire la suite page 11.)



Le Monde

idées

Parler français

De plus en plus de Français — et de francophones — ont pris conscience des menaces qui pèsent sur leur langue. Pour Stelio Farandjis, sa défense n'a de sens que si elle s'inscrit dans ce que Jack London appelle la polyphonie des cultures du monde. A propos d'un congrès des alliances françaises d'Europe du Nord qui vient de se tenir à Amsterdam, Roger Cans met en lumière les efforts de cette organisation bientôt centenaire pour relancer et coordonner son action. Quant à Gabriel Matzneff, dont l'écriture déliée rend à chaque phrase hommage à cette langue française qu'il célèbre pour ses vertus purificatrices, il nous dit pourquoi il met fin à sa chronique hebdomadaire dans la page « Idées » du *Monde*, tout en continuant, bien sûr, à collaborer tant à cette page qu'à d'autres rubriques de notre journal.

Alliances françaises et relance culturelle

par ROGER CANS

L'ALLIANCE française des Pays-Bas, aujourd'hui presque centenaire, a pris une initiative hardie : réunir, pour la première fois, les délégués généraux et présidents de comités de sept pays d'Europe du Nord (Belgique, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Suède) pour dresser un bilan de la situation du français dans la région, passer en revue l'action des Alliances nationales et s'efforcer de mettre sur pied une stratégie de relance. Récemment réunis au musée Van Gogh d'Amsterdam, les « militants de la culture française » — dont plusieurs représentants de pays « observateurs » (Espagne, Portugal, Suisse, etc.) — ont échangé leurs expériences et, pour la première fois, communiqué « horizontalement » sans passer par Paris.

On peut s'étonner que les Alliances françaises qui, dans chaque pays, sont censées faire la même chose — diffuser la langue et la culture françaises, — s'ignorent autant entre elles. A l'exception de quelques délégués généraux et professeurs détachés par Paris, qui « tournent » dans les Alliances locales, les membres des comités agissent chacun dans leur sphère, plus occupés de réunir des personnalités francophiles autour d'une tasse de thé (en Angleterre) ou d'un plateau de fromages (ailleurs) que de se communiquer leurs méthodes pédagogiques.

C'est que les Alliances françaises, constituées localement en associations privées à but non lucratif, détiennent une autonomie totale. Si tel comité préfère les soirées culturelles avec conférencier, projection de films ou spectacles de mime, c'est son affaire. Si tel autre veut organiser des cours de langue ou, au contraire, se contenter de réunions gastronomiques, il en a la possibilité. Si une Alliance veut faire tout cela en même temps, libre à elle. Tout ce que l'Alliance de Paris peut faire, c'est proposer des conférenciers ou des artistes en tournée — à la charge du comité national d'accueil, pour l'essentiel.

Les Alliances nord-européennes, à cet égard, sont très différentes les unes des autres. En Suède, elles ne font pas d'enseignement, car le système d'éducation populaire, subventionné par l'Etat et les municipalités, attire à lui tous les candidats à la culture française. En Grande-Bretagne, l'Alliance s'efforce d'occuper un créneau intermédiaire entre les cours d'université populaire à 4 francs l'heure et les cours privés « haut de gamme » à plus de 200 francs la séance. En Irlande où, selon le délégué général, *« le terrain est éminemment favorable »* (70 % des élèves étudient le français à l'école), les « alliances enseignantes » connaissent une belle affluence. Les élèves ont le choix entre neuf niveaux de cours. Les professeurs français s'arrachent les postes disponibles.

« Bénévolat » révolu

Au Danemark, le français n'est plus enseigné au lycée que comme troisième langue, à égalité avec le russe (*« en perdition »*) ; *« c'est David contre Goliath »*, constate le délégué général — Goliath étant bien sûr l'anglais. Quant à l'enseignement du français au titre de la formation permanente, la concurrence est très rude car, au Danemark, toute association assurant un enseignement à un minimum de douze élèves, peut percevoir des subsides (3/8e de l'Etat, 3/8e de la commune et 2/8e payables par l'élève) et utiliser les locaux scolaires publics. Les cours de l'Alliance française, de la sorte, apparaissent deux fois plus cher que les cours d'éducation populaire, même s'ils offrent plus (cours personnalisés, effectifs moindres, dominante culturelle, etc.).

Aux Pays-Bas, enfin, où le français a été sauvé dans l'enseignement secondaire à la suite d'une intense campagne de signatures, l'Alliance française tient bon, malgré les menaces qui pèsent sur l'avenir. Dans les lycées, le français est en passe de perdre son *« honorable seconde place »* (après l'anglais) pour la troisième (après l'allemand). Avec six mille élèves et cinq mille membres, l'Alliance française des Pays-Bas reste, cependant, un bastion solide en Europe du Nord grâce, notamment, au dévouement de ses bénévoles et à la profondeur du sentiment francophile.

Cependant, pour le secrétaire général de l'Alliance française, M. Philippe Greffet, le dévouement ne suffit plus. Même si *« la mystique Alliance »* permet à certains volontaires de se surpasser localement, *« le temps des dames aux chapeaux verts est révolu »*. M. Greffet ne veut plus voir ces Alliances « résiduelles » que l'on rencontre encore en Europe et aux Etats-Unis, *« où le comité compte trente-deux membres, parce que son local compte trente-deux chaises »*. Réactiver, revitaliser, dynamiser, tous les moyens sont bons pour la relance. A commencer par les cours de langues. *« Une Alliance ne peut avoir de recettes que si elle a des élèves*, explique le secrétaire général à ses troupes. *Les cotisations des membres ne suffisent pas. Le bénévolat, c'est révolu. Si vous voulez un délégué payé par la France, il faut organiser des cours, et pas forcément de langue. »*

Le message a été reçu. *« Il faut à tout prix sortir de la tendance club »*, a dit le délégué général du Danemark. *« Nous devons être des battants »*, a conclu une responsable d'un comité néerlandais. Tous ont promis de prendre modèle sur les Alliances les plus entreprenantes, comme celle d'Amérique latine ou d'Extrême-Orient. Dans un an, à Copenhague, les Alliances européennes, du Nord comme du Sud, seront conviées à rendre compte de leur action, juste avant la célébration du centenaire de l'Alliance française de Paris, en octobre prochain.

L'union dans l'adversité

DANS de nombreuses villes du monde, la culture française est défendue et illustrée par des organismes sinon concurrents du moins parallèles. Sans parler des universités ou des instituts privés, les établissements de l'Alliance française se trouvent parfois en rivalité avec un institut ou un centre culturel français dépendant directement du ministère des relations extérieures. Dilemme pour Paris : faut-il avantager les uns au détriment des autres, les obliger à coopérer ou laisser se développer une saine — ou malsaine — émulation ?

« C'est du cas par cas », dit-on au ministère. De fait, sur le terrain, les situations sont « évolutives ». Si, à Amsterdam, la cohabitation est parfaite entre l'Alliance et la Maison Descartes — l'Institut français des Pays-Bas, — tel n'est pas le cas à Mexico où l'Institut français apparaît comme *« une septième Alliance »* dispensant les mêmes cours de langue. D'où le projet du ministère de décharger l'Institut de cette fonction, au grand scandale de ses personnels (*le Monde* du 7 mai).

En Islande, la symbiose est totale. L'Alliance française a pratiquement pris le relais des lycées, qui n'offrent plus d'enseignement du français. A l'université, le lecteur est en même temps directeur pédagogique de l'Alliance, dont les professeurs enseignent également à l'université. Le fait que la présidente de la République islandaise est elle-même ancien professeur de français et protectrice de l'Alliance française n'y est sans doute pas étranger.

Pour le secrétaire général de l'Alliance française, M. Greffet, *« quand un institut a sa vocation propre, il faut l'encourager »*. Malheureusement, *« avec la crise, les instituts n'ont plus d'argent »*, souligne le conseiller culturel français à La Haye, M. Riottot. Ainsi est-on contraint de procéder à des regroupements. Le Centre culturel français de Rotterdam et l'Alliance de Gouda ont pratiquement fusionné. A Utrecht, l'Institut français — filiale de la Maison Descartes — a été confié à l'Alliance, qui a réussi depuis à décupler le nombre d'élèves inscrits. En Ecosse, l'Institut de Glasgow a été repris *in extremis* par l'Alliance. L'Institut de Tokyo attend également son sauvetage, etc.

« On nous demande de reprendre une trentaine d'instituts », affirme M. Greffet, qui ne manifeste guère d'enthousiasme pour certaines reprises *« difficiles »*, c'est-à-dire coûteuses. *« Ce qu'il faut, même pour un institut ou un centre culturel, c'est être appelé par le pays »*, constate M. Riottot. Les établissements de l'Alliance française ne raisonnent pas autrement, avec cette différence que, pour elles, l'appel est intérieur, sous la pression de la francophilie ambiante ou à l'initiative d'un amoureux de la France entreprenant.

R. C.

La dernière chronique

par GABRIEL MATZNEFF

CE mois de novembre 1982 marque la fin de la publication de mes chroniques hebdomadaires au *Monde*. Cette chronique-ci sera la dernière. C'est en septembre 1977, il y a donc cinq ans et deux mois, que, *le Monde* créant la page « Idées », Jacques Fauvet m'avait demandé d'y écrire chaque semaine une chronique. C'était, pour le directeur du *Monde*, une manière de prouver que notre journal, célèbre pour son sérieux, mérite aussi de l'être pour son goût de l'humour et du paradoxe : inviter à s'exprimer dans une page intitulée « Idées » un écrivain qui a toujours manifesté son indifférence aux idéologies, cela ne manquait pas de sel. De sel attique, bien entendu.

C'est précisément dans une de mes chroniques, *Chère Priscille*, parue le 28 juin 1980, que j'affirmais : *« Ce qui compte, chez un écrivain, c'est moins son opinion sur l'amour, sur Dieu, sur la jeunesse, sur la mort, sur les femmes, sur la vie, que la façon dont il l'exprime. Un écrivain, c'est une écriture. Nos idées appartiennent à tout le monde, c'est-à-dire à n'importe qui. Notre musique, elle, est notre lot singulier, notre chambre royale. »*

Si Jacques Fauvet, André Laurens et André Fontaine ont accueilli mes intempestives caracoles avec sympathie et bienveillance, c'est parce qu'ils étaient sensibles à cet amour de la langue française qui nous est commun et qui leur paraissait plus important que mes défauts, mes péchés et tout ce qu'il peut y avoir en moi d'insupportable. Au dix-septième siècle, Bouhours écrivait dans ses *Entretiens d'Ariste et Eugène* que *« la langue française est comme ces belles rivières qui enrichissent tous les lieux où elles passent »*. Cette image est superbe ; elle est aussi d'une justesse émouvante. L'amour de la langue française a sur nous, et si corrompue que puisse être notre nature, des effets purificateurs. L'amour et la beauté sont les deux noms humains de Dieu. Ecrire en français est une manière, humble mais sûre, d'honorer l'un et l'autre de ces deux visages ineffables. La langue française est une eau lustrale.

Saint Irénée de Lyon observe que l'Esprit Saint est *semper juvenescens, c'est-à-dire* toujours printanier, et se renouvelant sans cesse. *Le Monde*, qui est un des lieux où en France souffle l'Esprit, doit s'attacher à suivre cet exemple *régénérateur*. Il n'y a rien de pire pour un journal que les habitudes confortables. Si fantasque et contradictoire qu'il soit, l'univers d'un écrivain est nécessairement limité : ce sont toujours les mêmes thèmes, les mêmes passions, les mêmes idées fixes. En se perpétuant indéfiniment, ma chronique perdrait ses vertus provocatrices, et seuls subsisteraient ses défauts. C'est pourquoi nous avons, André Laurens, André Fontaine et moi-même, décidé de mettre fin à cette chronique hebdomadaire de la page « Idées », ce qui ne signifie d'aucune façon la fin de l'amitié qui me lie au *Monde*. Demeurer un collaborateur, même occasionnel, du *Monde* sera toujours pour moi un honneur et, ce qui est plus amusant encore que l'honneur, un plaisir.

Francophonie ou polyphonie ?

par STELIO FARANDJIS (*)

POLYPHONIE : toutes les recherches nous conduisent à cerner comme période d'affleurement du terme dans la langue française les années 1869-1875, en linguistique et en musique. Le 2 août 1982, M. Jack Lang, ministre de la culture, affirmait : *« Et rien ne nous détournera de cette simple conviction : pas de création sans liberté ni sans la polyphonie des cultures du monde. »*

La francophonie au sens le plus large possible dont nous souhaitons l'organisation ne pourra être que « polyphonique ». Une *francopolyphonie* peut représenter une communauté internationale et transnationale essentielle dans la construction d'un nouvel ordre culturel mondial. Cette communauté encore potentielle où la langue française est utilisée exclusivement ou partiellement concurremment à d'autres peut être l'illustration par excellence de la solidarité entre peuples et cultures. Echanges, osmoses, enrichissements réciproques, peuvent faire de cette communauté une illustration vivante de la dialectique entre l'unité et la différence, un creuset où pourrait se forger l'humanisme des différences.

La francophonie est le terme utilisé pour désigner soit l'aire territoriale à l'intérieur de laquelle la langue française est parlée, soit la *communauté d'idées et de sentiments* engendrés par l'usage commun du français. L'idée d'une « communauté francophone » a été lancée vers 1965-1966 par les présidents Habib Bourguiba, de Tunisie, et Léopold Senghor, du Sénégal. Malgré les réticences ou les critiques de pays comme l'Algérie, l'idée a trouvé une large audience.

La « franco-polyphonie », c'est ce que concevait dès *1953* le Père Joseph Boly, universitaire de Louvain, dans son anthologie dont le titre est tout un programme : *la Voix au cœur multiple* ; en janvier 1967, le président Diori Hamani du Niger s'entretenait de la francophonie avec le général de Gaulle, qui avait créé l'année précédente le Haut Comité de la langue française et qui allait apporter en juillet 1967 un soutien retentissant à la *« communauté française du Canada »*, lors de ses allocutions prononcées au Québec. L'affirmation québécoise est l'un des grands événements qui allaient donner à la francophonie une double connotation : la résistance à la marée anglo-saxonne et la lutte d'une manière plus générale et plus positive pour l'affirmation des identités culturelles contre la colonisation culturelle.

Le songe présidentiel

La libre adoption par les pays issus de la décolonisation du français comme langue de culture, langue de travail, ou langue officielle, parallèlement à l'affirmation de la langue arabe et des langues africaines, allait, toujours dans ces mêmes années 1960, préciser le contenu nouveau de la francophonie. Il n'est pas question de renier les langues africaines, qui expriment les immensités abyssales de la négritude. *« La France*, me disait un responsable algérien, *c'est vous, c'est moi : c'est la culture française. »* Renversons la proposition pour être complets : la négritude, l'arabisme, c'est aussi vous, Français de l'Hexagone. Ces valeurs font battre, maintenant, les livres que vous lisez, la langue que vous parlez. Léopold Senghor avait dit, en 1969, à Kinshasa : *« La francophonie n'est ni une soumission à un quelconque impérialisme français ni une arme de guerre contre les autres mondes culturels. »*

Depuis la décolonisation, la notion de francophonie chemine pour désigner une communauté linguistique, culturelle, spirituelle, chevauchant des appartenances nationales différentes ou coexistant avec d'autres identités linguistiques et culturelles, comme c'est le cas en Afrique noire et dans le monde arabe. A partir d'occasions multiples (du Québec à Madagascar, en passant par Haïti et le Vietnam, la Wallonie ou l'Algérie) de coexistence dynamique se dégage ainsi peu à peu la conscience d'une communauté qui refuse pour elle-même et pour le monde l'uniformisation linguistique et culturelle, et qui, à travers à la fois le dialogue des cultures et la charnière commune de l'humanisme français, recherche un idéal supérieur et unificateur.

Il serait heureux de réserver l'appellation de francophonie à la coopération multilatérale qui s'exerce dans le cadre d'organisations francophones transnationales ou internationales réunissant des individus, collectivités ou États du Nord et du Sud, et de ne pas la réduire à un phénomène purement linguistique, puisqu'elle tend (ou devrait tendre) à être une communauté de civilisation. La double vocation est alors évidente et rejoint les options chères à François Mitterrand : l'interculture et le codéveloppement. *« Il y a dans le songe présidentiel la même image de construction à la fois idéale et concrète, unique et pluraliste, que dans sa vision politique »*, dit Catherine Clément, et François Mitterrand de préciser : *« Nous avons une vue plus universaliste de la culture, et nous prenons donc tout en compte : et dans ce tout, il y a différentes expressions réelles qui sont internes à la France en tant qu'entité politique : les langues minoritaires, les langages, les traditions, les formes d'art. Nous les intégrons : pourquoi les repousser ? Indiscutablement, ce que la culture bretonne a fait d'un Breton, ce que la culture languedocienne a fait d'un habitant de ce pays formé à cette langue, sont des enrichissements plutôt que des soustractions à la culture française. »*

L'Afrique et le monde arabe

Ainsi peuvent se concilier les deux grandes exigences de notre monde, celui de l'identité spécifique et celui de l'unité, de l'universel. Un humanisme supérieur, c'est un humanisme multidimensionnel, un humanisme pluriel, mais le droit à la différence (le devoir de la différence) ne passe pas par l'effacement de soi-même. Je ne me reconnaîtrais pas dans une francophonie où la présence de la France se ferait discrète et honteuse.

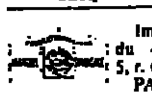
Concevons donc la francophonie comme une communauté polymorphe privilégiée, rassemblant des peuples, des langues, des cultures différentes, chevauchant l'arabophonie, le monde arabe et sa culture ancienne et vivante, abritant les langues africaines vernaculaires, les différents créoles, s'emboîtant dans l'anglophonie au Canada ou en Louisiane et dans les cultures extrême-orientales au Vietnam ; point de jonction, la langue française vit des destins variés s'enrichissant de particularismes locaux ou véhiculant des cultures différentes.

Si nous voulons plaider pour une franco-polyphonie, c'est pour retrouver, au-delà d'un éclectisme nécessaire, cet humanisme intégral, multidimensionnel dont nous avons tous impérieusement besoin. *« L'homme ne remplit qu'à moitié sa destinée »*, disait Condorcet, et il lui souhaitait d'*« acquérir tout son développement naturel »*. C'est dans cet esprit que s'est exprimé Abdelmajid Meziane, ministre algérien de la culture, à la première conférence internationale pour l'identité culturelle à Paris en 1981 : ... *« L'idée d'échange, évidemment, il faudrait qu'elle soit précédée par un grand préalable. Ce préalable est d'ordre mental : il n'est pas seulement intellectuel. Là, je me réfère à une citation d'un grand philosophe arabe, Ibn Arabi, et qui a justement le prestige de l'universalité, parce qu'il est né dans le Maghreb, c'est-à-dire dans l'Occident musulman, en Espagne plus exactement ; et il est mort au Machrek, donc en Orient ; c'est un homme qui est à la fois de l'Orient et de l'Occident. Il appartient à l'islam. Il appartient aussi, sous certains aspects, au christianisme. Il appartient à toutes les civilisations. Alors là c'est une forme d'universalité.*

« Chacun voudrait s'accaparer l'universalité à travers sa propre culture et ses propres schèmes. Ce que nous demandons, dans l'universalité, c'est avant tout l'attention aux autres cultures, le respect des autres cultures. Alors le mot d'Ibn Arabi que je vais citer, parce que j'hésiterais moi à choisir entre Ibn Arabi et un rationalisme arabo-grec qui est aussi méditerranéen, qui est aussi occidental, j'hésiterais, mais quand même je choisirais cette cime de la spiritualité universelle qui est représentée par Ibn Arabi. Il disait, et c'est sur cela que je vais terminer : « La religion, ma seule religion,
» c'est l'amour. Mon cœur est ouvert
» aussi bien à l'idole de l'animiste
» qu'au temple du chrétien, qu'au
» rouleau de la Torah, qu'aux pages
» du Coran. »

(*) Secrétaire général du Haut Comité de la langue française.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

هكذا من الأصل

La dernière chronique

ou polyphonie ?

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE DES ÉTATS-UNIS

M. Reagan a annoncé l'installation de cent missiles MX dans le Wyoming

De notre correspondant

Washington. — M. Ronald Reagan a parfaitement illustré sa politique à l'égard de l'U.R.S.S., lundi 22 novembre, en annonçant à quelques heures d'intervalle deux mesures opposées : le mode de déploiement du missile MX et de nouvelles propositions pour réduire les risques d'une guerre nucléaire. Réarmer les Etats-Unis et tendre une main à l'U.R.S.S. Etant entendu, a-t-il dit, que, *« si nous ne démontrons pas notre volonté de reconstruire notre force et de rétablir l'équilibre militaire, les Soviétiques, qui sont loin devant nous, ne seront guère incités à négocier la réduction des armements »*.

Il ne s'agit pas d'un geste spécial envers M. Andropov. Les deux annonces présidentielles étaient prévues plusieurs semaines avant la mort de Brejnev. On n'y trouve d'ailleurs aucune allusion à la succession intervenue au Kremlin. M. Reagan devait notifier au Congrès, avant le 1er décembre, son choix pour le MX, et il voulait marquer , par de nouvelles propositions, le premier anniversaire de son discours de novembre 1981 sur le désarmement. Combiner les deux choses lui permettait de répondre à la fois aux « colombes » et aux « faucons », aux pacifistes inquiets et aux conservateurs déçus.

Pour déployer le missile MX, qui sera opérationnel en 1986, le président a finalement choisi le système *dense pack* (groupement serré). L'idée est d'installer cent de ces fusées dans des silos solidement blindés et très rapprochés les uns des autres. Ils n'occuperaient au total que 72 kilomètres carrés, près de la base aérienne de Warren, dans le sud-est du Wyoming.

C'est l'entassement des MX qui assurerait leur sécurité. Pour les détruire, expliquent les experts, il faudrait de nombreuses fusées ennemies. Or ces fusées se gêneraient entre elles, et même se détruiraient, à cause des radiations et des débris provoqués par la première explosion : ques ? Et la recherche de réponses adéquates n'accentuera-t-elle pas la course aux armements ?

A ces objectifs techniques s'ajoutent des considérations financières. Le MX coûtera au bas mot 35 milliards de dollars, en comptant les systèmes de défense et les « faux silos » pour tromper l'ennemi. Or le déficit du budget américain vient d'être estimé à 200 milliards pour 1984. En l'état actuel du débat, la Chambre des représentants (à forte majorité démocrate) risque fort de rejeter le système. Comment réagirait M. Reagan ? La Maison Blanche laisse entendre, sous forme de menace, que les négociations de Genève sur la réduction des armements stratégiques pourraient alors être compromises.

On rapportait, lundi, un propos du président : *« Si je n'obtiens pas cette chose, nous ferions mieux alors de rapatrier notre délégation. »* Il s'agira, en tout cas, d'une des batailles législatives les plus difficiles de son mandat. Un premier vote indicatif pourrait intervenir le 30 novembre à une commission de la Chambre.

Une lettre de M. Andropov

M. Reagan a baptisé le MX *Peacekeeper* (gardien de la paix). *« Nous concevrons ce système de telle manière,* a-t-il dit, *que d'autres silos pourraient être ajoutés ultérieurement si les Soviétiques n'acceptent pas des réductions des armements stratégiques ou s'ils persistent à développer des armes plus puissantes et plus mortelles. Nous préférerions qu'ils démontent de SS-18 plutôt que de devoir creuser d'autres trous. »*

Son discours télévisé, accompagné de nombreux graphiques, a été une démonstration assez saisissante des progrès militaires réalisés par l'U.R.S.S. depuis une dizaine d'années. *« Je crois que la dissuasion et*

c'est *« l'effet fratricide »*. Avec ce dispositif, quinze MX au maximum pourraient être mis hors d'usage, estiment ces experts ; il en resterait donc quatre-vingt-cinq, équipés chacun de dix têtes nucléaires, pour lancer contre l'U.R.S.S. des représailles d'une terrible précision. De quoi décourager toute attaque surprise. Actuellement, selon le Pentagone, les Soviétiques pourraient détruire tous les missiles terrestres américains, dans un « premier tir », en n'utilisant q'un quart de leurs propres fusées.

M. Reagan a vanté les mérites de ce système, en le comparant à celui que voulait adopter son prédécesseur. Le projet — grandiose — de M. Carter était de fabriquer deux cents MX et de les déplacer en permanence entre quatre mille six cents abris, dans les déserts de l'Utah et du Nevada. C'est leur mobilité qui les aurait rendus invulnérables. Mais cela nécessitait, entre autres, la construction de milliers de kilomètres de routes spéciales.

Le *« groupement serré »*, a expliqué M. Reagan, permet de réduire de moitié le nombre des MX. Ce système ne coûterait que 26,4 milliards de dollars, soit deux fois moins que l'autre. On économisera de l'essence et l'environnement sera infiniment moins endommagé. Il est vrai que l'annonce présidentielle n'a pas provoqué dans le Wyoming la même levée de boucliers que jadis dans l'Utah et le Nevada. Même le gouverneur démocrate de cet Etat a donné son accord, soulignant que le MX rapporterait quelque six mille emplois.

Le Congrès réticent

Pourtant *« l'effet fratricide »* est loin de faire l'unanimité au Congrès. Beaucoup d'élus trouvent cela trop beau pour être vrai. Comment exclure une riposte efficace des Soviéti- *la réduction des armements sont les chemins parallèles de la paix,* expliquait M. Reagan, *mais les données de la dissuasion ont changé. »* Et de montrer des courbes rouges (soviétiques) ascendantes, des courbes bleues (américaines) descendantes ou plafonnantes, pour les crédits militaires, pour les installations de fusées, pour les têtes nucléaires.

« Regardez de nouveau les lignes bleues, disait M. Reagan. *En 1962, quand John Kennedy était président, la défense occupait 46 % du budget fédéral. Ces dernières années, elle occupe un quart seulement, alors que les programmes sociaux ont presque doublé... Aujourd'hui, dans pratiquement chaque domaine militaire, l'U.R.S.S. a un net avantage... Si mes propositions sont votées, il nous faudra cinq ans pour la rejoindre. »*

Le président américain a envoyé une lettre à M. Andropov pour lui faire part de nouvelles propositions. Propositions à moitié nouvelles, à vrai dire, puisque la plupart avaient été déjà faites par lui publiquement à Berlin-Ouest, en juin dernier. Destinées à *« mieux comprendre les capacités et les intentions »* de l'adversaire, elles prévoient une notification préalable des essais de missiles terrestres et des exercices militaires, un échange d'informations sur les forces nucléaires respectives et une amélioration — non précisée — du fameux « téléphone rouge ».

Ce discours télévisé contenait tout de même un petit geste en direction du Kremlin. Selon M. Reagan, les Soviétiques ne refusent plus de discuter les propositions américaines de réduction des armements. *« Cette fois leur position est sérieuse,* a-t-il dit. *Et même s'ils ne rejoignent pas nos objectifs de réductions profondes, nous allons sans aucun doute dans la bonne direction. »* Mais c'est parce que les Etats-Unis se sont eux-mêmes montrés « sérieux » à propos de leurs programmes stratégiques...

ROBERT SOLÉ.

Le nouvel engin : une précision de 150 mètres

Le nouveau missile intercontinental américain — baptisé jusqu'à présent MX pour « missile expérimental » — est une fusée à quatre étages, fabriquée par quatre firmes américaines, dont Martin Marietta et Boeing, d'une longueur de 21,6 mètres, d'un diamètre de 2,36 mètres, d'un poids au départ de près de 90 tonnes et d'une capacité d'emport (charge utile) de 3,5 tonnes, contre moins de 1,2 tonne pour le missile existant Minuteman 3. Il emportera dix charges nucléaires d'une puissance équivalente à 300 ou 500 kilotonnes d'explosif classique. Sa précision, après une course de 13 000 kilomètres, sera de l'ordre de 150 mètres, contre 220 mètres pour le Minuteman 3. Il utilisera la technique du lancement à froid, permettant la mise à feu des moteurs du premier étage après éjection de l'engin hors de son silo.

Le système du « groupement serré » prévoit l'installation des missiles dans des silos espacés de 550 à 600 mètres, disposés en un triangle orienté vers le nord (direction probable de l'attaque) afin de rendre encore plus difficile l'explosion simultanée des charges attaquantes. En outre, chaque silo serait renforcé de manière à résister à des pressions d'environ 5 000 « psi » (livres par pouce carré), contre 2 500 psi pour les silos actuels des Minuteman.

Certains experts ont critiqué le principe du *« groupement serré »* en faisant valoir que les Soviétiques pourraient en venir à bout par une « attaque de blocage » (pindown attack) consistant à faire exploser au-dessus de l'atmosphère une série de très grosses charges (5 à 10 mégatonnes) toutes les minutes pendant une période allant de quinze minutes à une heure : l'impulsion électromagnétique ainsi produite brouillerait les communications et les systèmes électroniques des MX, qui ne pourraient pas décoller. Une autre riposte est l'envoi d'ogives attaquantes qui se fichent dans le sol avant d'exploser, avec un léger retard.

Pour toutes ces raisons, des responsables du Pentagone songent à compléter le dispositif par un réseau d'engins anti-missiles de type Spartan, capables de détruire les ogives attaquantes hors de l'atmosphère. Un tel système qui irait à l'encontre du traité interdisant les anti-missiles signé par MM. Nixon et Brejnev en 1972, n'est pas envisagé pour le moment, mais M. Reagan a confirmé que la recherche se poursuivrait sur la technologie de ces armements.

MALGRÉ LES CRITIQUES DE LA MAISON BLANCHE

Les évêques américains ont réitéré leur condamnation de la stratégie nucléaire de Washington

De notre correspondant

Washington. — L'épiscopat catholique des Etats-Unis a pratiquement adopté le projet de *« Lettre pastorale sur la guerre et la paix »*, établi par six de ses membres (*le Monde* du 29 octobre). Un texte définitif sera voté en mai prochain. Il ne différera guère de cette ébauche — la deuxième — qui vient d'être amèrement critiquée par l'administration Reagan.

Réunie à Washington du 15 au 18 novembre, l'assemblée plénière a consacré la plus grande partie de ses travaux à la discussion du document. Selon un vote indicatif, cent quatre-vingt-quinze évêques *« l'approuvent fondamentalement »*, soixante et onze ont *« des réserves importantes »* et douze s'y opposent.

Au-delà de quelques évidences (risque d'un conflit atomique, caractère immoral de celui-ci et nécessité de réduire les arsenaux des deux camps), le document catholique s'oppose sur plusieurs points à la stratégie du gouvernement américain. Pour les évêques en effet :

● *« Il est moralement injustifiable »* de répondre par des moyens nucléaires à une attaque classique (alors que les alliés occidentaux s'en réservent le droit) ;

● On ne doit en aucun cas lancer une attaque atomique contre des zones habitées par des civils, même pour répondre à une initiative similaire de l'ennemi ;

● Certaines armes sont à bannir, parce que susceptibles de provoquer une attaque. Le seul exemple cité est le missile mobile *MX* dont les Etats-Unis envisagent de se doter ;

● Les deux grandes puissances doivent arrêter immédiatement l'essai, la production et le déploiement de nouveaux systèmes stratégiques. (Ce « gel » est refusé par l'administration Reagan en raison de la supériorité présumée des Soviétiques).

● La dissuasion nucléaire n'est acceptable que si elle s'accompagne de négociations pour réduire les arsenaux de chacun des deux camps.

Réunis pour discuter de leur texte, les évêques ont dû tenir compte de celui qui a été adressé à chacun d'eux sous enveloppe de la Maison Blanche. C'était une longue lettre de M. William Clark, conseiller pour les affaires de sécurité. Pourquoi M. Clark ? Sans doute parce qu'il est catholique, comme d'ailleurs le secrétaire à la marine, M. John Lehman, auteur d'une autre critique du projet de lettre pastorale.

Selon M. Clark, le document épiscopal pèche au moins sur trois points, d'une part, il ignore que le gouvernement américain est guidé , lui aussi, par *« des considérations morales »*. D'autre part, il ne fait pas état des diverses propositions récentes de Washington pour arrêter la course aux armements. Enfin, il passe complètement sous silence l'Union soviétique qui s'arme à outrance depuis des années. En somme, ce texte *« interprète fondamentalement mal les politiques de l'administration »*.

Le président de la conférence épiscopale, Mgr Roach, a remercié M. Clark pour *« le sérieux de sa contribution »*. Il a souligné qu'on réfléchirait encore, mais a clairement laissé entendre que le texte ne subirait plus de retouches importantes. — R. S.

● *M. Paul Schluter, premier ministre du Danemark,* venant de Londres était attendu ce mardi 23 novembre à Paris pour des entretiens avec MM. Mitterrand, Mauroy et Cheysson. Au pouvoir depuis septembre dernier, M. Schluter prépare par des visites dans les capitales de la Communauté le Conseil européen qu'il présidera les 3 et 4 décembre à Copenhague.

● *M. Gérard Gaussen* est nommé représentant permanent de la France auprès de la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, par décret paru dimanche 21 novembre au *Journal officiel.* Il remplace M. Gabriel Lisette. M. Gaussen était jusqu'au printemps dernier ambassadeur à Stockholm.

M. Mitterrand chargerait M. Edgar Faure de prendre contact avec les nouveaux dirigeants soviétiques

M. Mitterrand demanderait à M. Edgar Faure d'aller à Moscou prendre contact avec les nouvelles autorités soviétiques, apprend-t-on de bonne source diplomatique. Selon une autre source, il se confirme que M. Edgar Faure doit aller à Moscou prochainement, mais que la date de son voyage n'est pas fixée. Elle ne pourra d'ailleurs l'être qu'après l'installation du nouvel appareil gouvernemental soviétique.

L'ancien président du Conseil, qui parle le russe, fait de nombreux voyages à l'étranger à titre privé, officieux ou officiel, et entretient des rapports cordiaux avec de nombreux dirigeants. Il doit rentrer du Caire, mercredi 24 novembre, et partir le lendemain pour le Maroc. En octobre 1963, le général de Gaulle, président de la République, envoya M. Edgar Faure à Pékin pour connaître dans quelles conditions la France pourrait établir des relations diplomatiques avec la Chine populaire. La mission de M. Edgar Faure aboutit, en janvier 1964, à l'échange d'ambassadeurs entre Paris et Pékin.

Les relations entre Paris et Moscou ne seront pas *« normales »* tant que l'armée soviétique sera en Afghanistan, a dit, à plusieurs reprises, M. Cheysson, ministre des relations extérieures. De fait, M. Mitterrand a suspendu la pratique des sommets franco-soviétiques *« périodiques »*, instaurée par G. Pompidou et M. Giscard d'Estaing. Il serait cependant logique que la France, qui entretient avec l'U.R.S.S. des échanges économiques importants (gazoduc), tente de profiter du changement d'équipe au Kremlin pour améliorer les relations entre les deux pays.

M. Mitterrand a, d'autre part, envoyé au président des États-Unis un message personnel portant sur les relations entre les deux pays, après les incidents qui ont marqué la levée de l'embargo américain sur les fournitures du gazoduc euro sibérien (*le Monde* du 19 novembre). Selon l'A.F.P., la Maison Blanche le jugerait *« conciliant »*.

Le président de la République, apprend-t-on à Paris de bonne source, n'indiquerait pas de changement dans la politique française. Il rappellerait l'amitié franco-américaine et soulignerait que la France est une alliée des États-Unis d'autant meilleure qu'elle a une politique solide et indépendante. Il se déclare satisfait de la levée de l'embargo et ajoute que la France entend garder la maîtrise de ses relations économiques. Il se réjouit aussi de recontrer prochainement le secrétaire d'État M. Shultz qui viendra en Europe début décembre pour la session du conseil de l'OTAN à Bruxelles. — M. D.

La campagne européenne de M. Mondale

M. Mondale, l'ancien vice-président de M. Carter, sera-t-il candidat à l'investiture démocrate, puis à la Maison Blanche, en 1984 ? De passage à Paris avant un séjour à Rome, M. Walter Mondale, qui était, après M. Haig il y a quelques semaines, l'hôte de l'Executive Club, se refuse à faire cette annonce « ici et maintenant », mais tout son comportement va dans ce sens. Sur tous les problèmes de l'heure, il s'efforce de se situer à mi-chemin de M. Reagan — dont il critique vivement la politique économique et le « manque de sensibilité » sur les questions de la guerre nucléaire — et de son principal rival démocrate, M. Ted Kennedy. Et s'il préfère ne pas s'appesantir sur les mérites ou les insuffisances du président battu en 1980, il se présente en homme d'Etat responsable, bien au fait des principaux dossiers.

Face à M. Andropov, en qui il voit un adversaire *« plus résolu, plus efficace et plus subtil »*, il préconise une politique de *« gestes »*, un *« signal »* par lequel les Etats-Unis manifesteront leur intention de *« bouger »*, sans renoncer pour autant à demander *« la libération des dissidents soviétiques Orlov et Chtcharanski »*. Mais les Etats-Unis ne doivent pas apparaître en position de faiblesse : il faut même s'attendre, avec la nouvelle direction soviétique, à une nouvelle et forte augmentation des dépenses militaires, ce qui exigera un effort américain correspondant.

Que penser dans ces conditions de la campagne pour le « gel » des armements nucléaires, si active actuellement aux Etats-Unis, et particulièrement dans les milieux démocrates ? M. Mondale estime que le souci des pacifistes américains est « légitime ». Mais, à la différence des « unilatéralistes », il est pour un gel négocié qui n'irait pas à l'encontre de la décision de l'OTAN sur l'implantation des missiles américains en Europe — une décision prise alors qu'il était aux affaires.

Pour cette même raison il soutient l'« option zéro » avancée en cette matière par M. Reagan. De même, s'il n'approuve pas la doctrine de « non premier emploi » de l'arme nucléaire préconisée par M. McNamara, il se prononce pour le recours le plus tardif possible à cette arme, comme d'ailleurs les principaux responsables actuels du Pentagone.

Autant de positions « équilibrées », non démagogiques, mais peut-être pour cette raison même un peu trop nuancées pour emporter les convictions des partisans du changement le jour où les Américains auront à choisir. Il est vrai que tout dépendra alors des résultats que feront alors apparaître quatre ans de « reaganomie ». — M.T.

● *L'U.R.S.S. est prête à envisager une réduction de 25 % de son arsenal stratégique* si les États-Unis ratifient le traité SALT 2 conclu en 1979 , a déclaré à *Newsweek* M. Kornienko, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Le traité prévoyait une réduction de 10 % de l'arsenal soviétique, mais l'U.R.S.S. est prête à aller au-delà.

EUROPE

Les changements dans les organes dirigeants en U.R.S.S.

Le remaniement de la direction est resté limité

Moscou. — M. Iouri Andropov a été élu à l'unanimité, mardi 23 novembre, membre du présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique. Il est possible que ce soit le premier pas vers sa désignation comme président de cette instance, c'est-à-dire comme chef de l'État. L'élection pourrait n'avoir lieu qu'à la fin de la session du Soviet suprême.

Sans doute les arguments en faveur d'une concentration des pouvoirs sont-ils nombreux. Elle évite les problèmes protocolaires lors des voyages à l'étranger ou des visites de chefs d'État à Moscou ; elle permet au secrétaire général de contrôler directement la diplomatie et l'on a vu dès les obsèques de Brejnev que M. Andropov avait décidé de prendre en main la politique étrangère. Cette concentration est la règle dans les pays frères — sauf en Hongrie, — qui ont imité l'U.R.S.S. après 1977. Il leur serait difficile de revenir en arrière si les fonctions de chef du parti et de l'État étaient de nouveau séparées à Moscou.

Il n'en reste pas moins que l'élection de M. Andropov comme chef de l'État consacrerait la défaite de M. Tchernienko, qui peut aspirer au moins à ce « lot de consolation ». Elle sonnerait le glas de la direction collective que le même M. Tchernienko, privé de la succession de M. Brejnev, avait appelée de ses vœux en proposant la candidature de l'ancien président du K.G.B. au secrétariat général.

M. Andropov s'est en tout cas montré d'une remarquable prudence dans le remaniement des instances dirigeantes du parti, à l'occasion du plénum du comité central qui s'est tenu lundi pendant un peu plus de quatre heures.

On ne s'attendait généralement pas à des bouleversements, mais on pensait que le nouveau secrétaire général tiendrait à s'entourer d'une équipe correspondant à sa réputation d'efficacité. A-t-il souhaité insister sur la continuité pour ne pas brusquer les fonctionnaires locaux du parti, très nombreux au comité central ? Ou n'a-t-il pas été en mesure d'imposer ses vues à la vieille garde brejnevienne ? Toujours est-il que le remaniement est remis à plus tard.

De notre envoyé spécial

Au bureau politique, la seule nouveauté est la promotion de M. Aleiev et le départ de M. Kirilenko. Les deux étaient attendus. Depuis longtemps M. Aleiev, premier secrétaire du parti en Azerbaïdjan, qui avait été élu membre suppléant en mars 1976, était cité parmi les personnalités d'avenir. Anciens chef du K.G.B. local, il passe pour avoir bien réussi dans sa République, et c'est à Bakou que Leonid Brejnev devait faire son dernier voyage en province. M. Andropov, qui a pu apprécier le travail de M. Aleiev, alors que lui-même dirigeait l'ensemble du K.G.B., a certainement voulu montrer que la lutte contre la corruption était aussi un impératif pour la direction suprême.

Le dernier membre de la direction en 1964

Le cas de M. Kirilenko était réglé depuis le début du mois d'octobre. Celui qui avait été le numéro 2 du parti n'était déjà plus dans la tribune officielle lors de l'anniversaire de la révolution ; son portrait avait été décroché et il n'avait pas assisté au plénum extraordinaire du 12 novembre qui devait élire M. Andropov secrétaire général. Aux obsèques de Brejnev, il avait été empêché de rendre le dernier hommage à son compagnon de route en même temps que les membres du bureau politique.

Cependant — et c'est peut-être déjà la marque d'un nouveau style — le limogeage se fait dans les formes. Selon la formule consacrée, M. Kirilenko a été libéré de ses fonctions de membre du B.P. et de secrétaire du C.C., « *pour raisons de santé, à sa demande personnelle* ». Mais M. Andropov a tenu à ajouter un compliment : « *Le camarade Kirilenko a travaillé de longues années dans les organes locaux du parti et au comité central. Nous estimons à sa juste valeur ses mérites devant le parti et le pays.* »

D'autre part, un nouveau secrétaire du comité central a été nommé. Il s'agit de M. Nicolas Ryjkov, premier vice-président du Gosplan, chargé de l'industrie de l'armement. Au secrétariat, il continuera vraisemblablement à suivre ce secteur qui était sans titulaire depuis que M. Oustinov est devenu ministre de la défense en 1976, mais qui prend d'autant plus d'importance que les difficultés économiques générales pèsent aussi sur les commandes militaires.

Le bureau politique compte donc maintenant douze membres et sept suppléants. (M. n'est pas cité parmi les personnes ayant assisté au plénum, mais il n'a pas été officiellement démis de ses fonctions.) Aucun d'eux n'était membre à part entière du bureau politique formé en octobre 1964 au lendemain de l'arrivée au pouvoir de Brejnev. Le dernier était justement M. Kirilenko.

Il est encore difficile de discerner le partage des tâches au sein du secrétariat. M. Andropov conservera sans doute la haute main sur l'idéologie, qu'il avait déjà héritée de Souslov après le plénum de mai. S'il ne devient pas président du présidium du soviet suprême, M. Tchernienko continuera à s'occuper des cadres, domaine qu'il avait peu à peu soustrait à l'autorité de M. Kirilenko, aussi longtemps du moins que tiendra le compromis passé avec M. Andropov. Les attributions économiques de M. Kirilenko seront exercées par M. Dolguikh, qui s'occupait déjà de l'industrie, mais qui aura moins d'autorité puisqu'il n'est que membre suppléant du bureau politique. MM. Gorbatchev (agriculture), Ponomarev (relations avec les partis frères des pays capitalistes), Kapitonov (cadres), Roussakov (pays socialistes) et Zimianine (idéologie) devraient garder leurs attributions.

D. V.

M. Andropov : l'avenir de la détente dépend de Washington

(Suite de la première page.)

Certes, l'« *idéal du socialisme est un monde sans armes* », mais, en attendant qu'il puisse être atteint, la capacité de défense de l'U.R.S.S. sera « *maintenue au niveau nécessaire* ». « *Que personne n'attende de nous un désarmement unilatéral ; nous ne sommes pas des naïfs* », a averti M. Andropov. D'ailleurs « *nous n'exigeons pas un désarmement unilatéral de l'Occident* », a-t-il poursuivi, ce qui n'est pas très encourageant pour les mouvements pacifistes européens qui ont fait de ce thème leur cheval de bataille.

M. Andropov s'est prononcé pour des pourparlers avec les Etats-Unis sur la limitation des armements, mais, faisant une allusion transparente aux négociations de Genève, il veut que de telles négociations ne servent pas qu'à « *enregistrer les divergences* ». De même ne faut-il pas compter sur l'U.R.S.S. pour qu'elle fasse le premier pas ou qu'elle accepte des « *concessions préalables* » à la reprise du dialogue. Elle ne s'estime pas responsable de la tension actuelle, dont M. Andropov a rejeté la faute sur les Américains, sans toutefois les nommer.

Le chef du P.C. soviétique a rappelé la proposition de l'U.R.S.S. sur un « gel » des armements stratégiques des deux grandes puissances, sans dire un seul mot des euromissiles.

Les relations avec la Chine

Vis-à-vis des pays socialistes, il a plaidé pour une amélioration des relations : « *La bonne volonté, le respect des intérêts légitimes mutuels, le souci commun de l'intérêt du socialisme et de la paix, doivent dicter les décisions justes là où, pour des raisons variées, il n'y a pas encore la confiance et la compréhension indispensables.* » Cette bonne volonté s'applique aussi à la Chine, « *notre grande voisine* ». Dans ses discours de Tachkent et de Bakou, dont on dit qu'ils ont été largement inspirés par M. Andropov, Leonid Brejnev avait déjà mis l'accent sur la confiance, la nécessité de surmonter « *l'inertie des préjugés* ».

« *Nous portons une grande attention à tout écho positif venant de la partie chinoise* », a conclu le nouveau secrétaire général.

Dans le domaine intérieur, M. Andropov s'est aussi situé dans la continuité. Le diagnostic porté sur l'économie soviétique est le même que celui répété maintes fois par Brejnev, et les remèdes ne varient guère.

Trois objectifs principaux sont fixés :

— Accroître l'efficacité de l'économie à un moment où les ressources humaines et matérielles, notamment énergétiques, se font rares ;

— Améliorer la condition des travailleurs en donnant la priorité au secteur « B » des biens de consommation par rapport à l'industrie lourde ;

— Développer le complexe agro-industriel pour assurer l'approvisionnement de toute la population.

M. Andropov a reconnu que les objectifs du onzième plan quinquennal (1981-1985) n'avaient pas été réalisés au cours des deux premières années, et qu'ils avaient été révisés en baisse pour l'année prochaine. La productivité n'augmente pas assez vite, le fossé se creuse entre les industries extractives et transformatrices, le gaspillage se poursuit dans les transports, la sidérurgie, la construction...

M. Andropov n'annonce pas de grandes réformes. Il prodigue quelques conseils précis, bien qu'il reconnaisse modestement n'avoir pas de recette toute prête... Mais on ne saurait faire avancer les choses uniquement par des slogans. La politique est juste, mais l'application est lente ; on a assez parlé, il est temps de passer aux actes, dit-il en substance.

Faire des expériences limitées

Quelques axes sont tracés :

— Accélérer le perfectionnement de la gestion et de la planification ;

— Créer les « *conditions économiques d'organisation* » pour encourager la qualité du travail et l'esprit d'initiative, en clair utiliser les stimulants matériels et idéologiques ;

— Développer l'autonomie des entreprises. « *Il est grand temps de s'atteler à la solution pratique de ce problème* », a dit M. Andropov, qui veut cependant avancer avec « circonspection ». Il convient de faire des expériences limitées, de tenir compte des réalisations des pays frères et « *du souci des intérêts du peuple tout entier* », ce qui réintroduit en fait le danger de la centralisation ;

— Le Gosplan doit modifier son système de normes pour stimuler l'innovation et l'application du progrès scientifico-technique de l'économie, et non les décourager ;

— Il doit cesser de s'occuper des biens de consommation courants, qui doivent être régis au niveau local ;

— Le programme alimentaire doit être mis en œuvre sans atermoiements, bien qu'il débute dans un « *climat difficile* ». Sans donner de chiffres, M. Andropov a annoncé que la récolte de céréales serait « *sensiblement accrue* » cette année par rapport à l'année dernière. En 1981 elle n'a été que de 149 millions de tonnes, selon des estimations occidentales, contre 230 millions prévus par le Plan ;

— Le critère d'appréciation du travail doit être la satisfaction des besoins de la société, et non la simple réalisation des normes du plan.

Rien de bouleversant donc, mais des indications partielles qui pourraient déboucher un jour sur des transformations profondes si par exemple l'autonomie des entreprises, déjà contenue dans la réforme de 1965, était enfin prise au sérieux. Conscient plus qu'aucun dirigeant soviétique sans doute des nécessités des réformes et des pesanteurs de la société soviétique, grâce à ses années passées à examiner les rapports du K.G.B., M. Andropov semble vouloir avancer prudemment et éviter les promesses qu'il n'aurait ni la volonté ni le pouvoir de tenir.

DANIEL VERNET.

AU BUREAU POLITIQUE

M. Aleiev : l'« Incorruptible » d'Azerbaïdjan

Grand mince, le front dégarni sous des cheveux noirs ondulés, Gueidar Aleievitch Aleiev donne une impression de jeunesse et de décontraction. Bon vivant, comme ses compatriotes d'Azerbaïdjan, il est à l'aise avec les visiteurs étrangers avec lesquels il ne refuse pas les conversations à bâtons rompus.

Il a été pourtant, pendant deux ans, le « premier flic » de sa République, après avoir fait toute sa carrière dans les organes de sécurité. Il a le grade de général-major.

Né le 10 mai 1923, M. Aleiev a fait des études d'histoire à l'université d'Azerbaïdjan, alors qu'il travaillait déjà depuis l'âge de dix-huit ans dans le N.K.V.D. (prédécesseur du K.G.B.) de la République autonome de Nakhitchevan, qui fait partie de l'Azerbaïdjan. Agent de base, il va gravir toute la hiérarchie pour se retrouver, en 1965, vice-président du K.G.B. auprès du conseil des ministres de Bakou, puis, en 1967, président.

Ses qualités sont remarquées par Brejnev, qui cherche un « incorruptible » pour mettre de l'ordre dans une région et un parti où la concussion est une seconde nature. En juillet 1969, il est élu premier secrétaire du parti communiste d'Azerbaïdjan, membre du parti depuis 1945, il est élu au Comité central au vingt quatrième congrès en 1971 et, en 1976, il entre au bureau politique comme suppléant.

Depuis son arrivée au pouvoir à Bakou, la lutte contre le népotisme et les pots de vin se poursuit sans merci car « la situation n'est pas encore idéale ». *M. Aleiev vient d'ailleurs d'interdire aux dirigeants du parti et de l'Etat d'acheter des maisons de campagne et des voitures individuelles, car on ne sait jamais très bien d'où vient l'argent. De même veut-il empêcher que les « fils à papa » fassent automatiquement la même carrière que leurs parents. »*

Son action n'a pas mis totalement fin aux manifestations de la « morale antisocialiste » *ni aux règlements de comptes mais elle a aussi réussi à tenir en main une République peuplée de 6,7 millions de musulmans, dont beaucoup sont des chiites, aux confins de l'U.R.S.S. et de l'Iran.*

D.V.

M. Ryjkov : un technicien au secrétariat

M. Nicolas Ivanovitch Ryjkov accède au secrétariat du comité central sans jamais avoir occupé un poste dans le parti. Né en 1929, il fait toute sa carrière dans une usine de machines-outils de l'Oural (Ouramach), où il entre en 1951 comme ouvrier. Chef d'atelier, technicien, il devient directeur adjoint, puis ingénieur principal après avoir terminé l'Institut polytechnique de l'Oural. Pendant un an, il est directeur de l'usine avant de prendre la tête en 1971 d'une unité de production plus vaste liée cependant à Ouramach.

En 1965, il est appelé à Moscou où il est nommé vice-ministre de l'industrie, de la construction métallurgique et des transports. En février 1979, il devient premier vice-président du Gosplan, où il est chargé, croit-on savoir, de l'industrie de l'armement.

Membre du parti communiste soviétique depuis 1956, il n'a été élu membre du Comité central qu'au vingt-sixième congrès en 1981.

M. KIRILENKO

M. Pavlovitch André Kirilenko, fils d'un artisan, est né en 1906, dans la région de Voroneje. Il fut d'abord, de 1925 à 1929, ajusteur et électricien dans diverses entreprises de sa région natale. En 1930, il entra à l'Institut d'aviation de Novotcherkassk. Après avoir exercé quelque temps la profession d'ingénieur, il fit, à partir de 1938, carrière dans l'appareil du parti, notemment en Ukraine. C'est ainsi qu'il fut, entre 1947 et 1962, premier secrétaire des régions de Nikolaev, Dnapropriétrovsk et Sverdlovsk.

Elu au comité central en 1956, il fut en même temps nommé membre du bureau du parti pour la République de Russie, lequel venait d'être créé. En juin 1957, lors de l'élimination du groupe anti-parti, il fut élu membre suppléant du bureau politique, alors appelé présidium. Il subit toutefois une sorte de disgrâce en octobre 1961 : à ce moment, il cessa d'appartenir à la direction suprême. Mais, six mois plus tard, il fit sa rentrée avec, cette fois, le titre de membre titulaire du présidium et premier vice-président du bureau pour la République russe. Quand ce bureau fut supprimé en avril 1966, M. Kirilenko devint membre du secrétariat du comité central. Jusqu'à une date récente il avait compétence générale au sein du bureau politique et du secrétariat et passait pour le premier adjoint de Brejnev.

BIBLIOGRAPHIE

« Pavlik » Thorez, un bon petit diable

« Les mass media français ont récemment parlé d'abondance du camp de pionniers soviétiques Artek, suite à la parution du livre de Paul Thorez, *les Enfants modèles*. Le bureau soviétique d'information déclare que cet ouvrage, qui présente les loisirs des enfants soviétiques sous un jour déformé, n'a rien de commun avec la réalité et tend à susciter chez les Français un sentiment d'animosité à l'égard de l'Union soviétique. »

(Communiqué du bureau soviétique d'information.)

Cette réaction officielle n'est pas banale, qui salue avec un certain éclat la publication d'un livre dans une toute jeune maison d'édition. Le nom de Thorez n'est évidemment pas étranger à l'importance de la mauvaise humeur des Soviétiques. Mais si ce Paul-là n'avait pas été Thorez, il n'y serait jamais allé, à l'Artek. Et il n'aurait jamais, non plus, connu l'avenir radieux réalisé, ni passé ses vacances dans un des sites les plus beaux du monde, au sud de la Crimée, près de Yalta, dans ce camp modèle pour enfants modèles, accolé au pittoresque village de Gourzouf, où les effigies de Lénine peintes sur les murs des maisons ont le faciès asiate (même si les Tatars *ont été déportés de là depuis* longtemps !).

C'est pourtant un bien joli livre — affectueux, ironique, attendri, nostalgique, — que nous offre Pavlik, bon élève volontiers taquin, komsomol d'honneur, « *petit-fils du peuple* » comme l'ont surnommé ses copains de lycée. Un bon petit diable, qui vient passer régulièrement ses vacances, avec ses frères, au paradis soviétique, tout comme Paul de Fleurville, le gentil cousin Paul des *Petites Filles modèles*, allait au château. « *C'est vrai, je suis né Rostopchine* », dit volontiers Paul Thorez, né en 1940 à Moscou, parfaitement bilingue, élevé comme un petit seigneur du siècle passé avec voitures et domesticité, attaché à sa terre natale, et qui a gardé pour le peuple russe une profonde affection qu'on ressent à toutes les pages du livre.

Mais il est conscient de son haut lignage, ce fils d'un secrétaire général de parti communiste adoubé par Staline, « *celui de France que nous aimons le plus* », comme on disait alors. Il a un pedigree, cet aristocrate qu'Elsa Triolet traitait, avec ses frères, de « grands ducs », et qui donnait du baisemain aux épouses de dirigeants du parti. D'ailleurs, aujourd'hui encore, il se sent légitimiste et nous dit, drôlement, sa répulsion « *instinctive* » quand paraît à la télévision Georges Marchais : « *Je suis le duc de Chatellerault et lui, c'est Louis-Philippe.* »

Il n'y a pas, à proprement parler, de révélation dans ces *Enfants modèles* : pas plus d'ailleurs que le désir de « *susciter chez les Français un sentiment d'animosité* ». Le petit Thorez a vraiment été heureux à l'Artek, cette colonie de vacances réservée à la fine fleur de la bonne graine du communisme, aux « otlitchniki » (les bons élèves, les parfaits) ; il a gardé l'enthousiasme du gamin qui découvrait le Disneyland où il allait résider, et la nostalgie du temps où il se sentait au coude-à-coude avec les gentils pionniers, « du bon côté », tout plein d'enthousiasme révolutionnaire.

Il nous décrit, de l'intérieur, l'Artek — où il a résidé quatre étés entre 1950 et 1955, — cette « *république des foulards rouges* » dont on ne nous montre, d'odinaire, que des images édifiantes. Il a cru que la *paradis, c'était cela : le réveil au son* du clairon, la gymnastique, le salut au drapeau, le serment de fidélité au parti, le fonctionnement « démocratique » de soviets miniatures (avec des élections à main levée), les copains programmés comme lui pour célébrer la fraternité et la perfection du système, les litanies en vers de mirliton qui tiennent lieu de cantiques

Il ne se pose pas de questions puisque tous baignent dans les mêmes certitudes (« *tous athées, tous communistes* ») ; lui qui a l'habitude du secret et qui n'a pas le droit, à Paris, d'amener chez lui des camarades de classe, il ne s'étonne pas trop d'être seulement un prénom à l'Artek (« *un fils d'un ami de l'U.R.S.S.* », dit-on pour le présenter aux autres enfants) ; il célèbre comme les autres la mémoire du « léniniste d'honneur » Pavel Morozov, héros des pionniers, ce jeune mouchard qui, à l'époque de la collectivisation, avait dénoncé et livré au peloton d'exécution son père. Parfois seulement, il s'insurge devant le rituel du blâme, quand le « coupable » (il a fait pipi sur la maison de Pouchkine !) doit faire son autocritique devant l'ensemble des pionniers ; mais il trouve normal de rencontrer la Fourtseva qui lui dit en le recevant : « *Et maman ? Ça va ?* », ou bien d'entendre conseiller à sa jeune femme enceinte à la veille de 1968 : « *Mangez du caviar, c'est bon pour le bébé !...* »

Longtemps, il a cru qu'il vivait le sort commun de tous les citoyens soviétiques, jusqu'à ce les écailles lui soient tombées, comme il dit, et qu'il constate qu'il a été aveugle, aveuglé. Et là, le livre de Paul Thorez dépasse la comtesse de Ségur, car il nous montre bien comment cette colonie de vacances idéale, archétype du soviétisme, n'est que le premier stade de l'infantilisation de tout un peuple, une société maintenue délibérément dans l'enfance et la dépendance, où les Artek s'emboîtent, jusqu'à la retraite, comme des matriochkas, les poupées russes. Récompenses, punitions ; tableau d'honneur ou de déshonneur ; bons de vacances dans les maisons de repos et droit d'entrer dans les magasins spéciaux ; bons de séjour pour les enfants à l'Artek. C'est la vie...

Les deux T (Togliatti et Thorez) meurent par hasard juste au moment ou Khrouchtchev disparaît de la vie publique. Le fils de Maurice mettra longtemps à comprendre qu'il ne connaît de l'U.R.S.S. que ce qu'on lui a montré. Un autre archipel, l'archipel des privilégiés... Le pionnier *(« toujours prêt ! », « vciegda gatoff ! »)* a mûri. Il nous donne aujourd'hui un joli livre sur les vacances adolescentes. Mais les maîtres de l'Artek ne lui pardonneront pas d'avoir levé un secret : parce que, selon la formule de Claude Roy, ils savent qu'il sait qu'ils savent... Et cela, c'est intolérable : cela donne « *une légère nausée* ».

NICOLE ZAND.

★ *Les enfants modèles*, de Paul Thorez. Editions Lieu commun, 200 pages, 62 F.

EUROPE

Pologne

APRÈS LA LIBÉRATION DE M. WALESA

Quatre pièces maîtresses sur l'échiquier politique

De notre correspondant

Varsovie. – L'après-Solidarité commence à s'esquisser. L'image est encore floue, mais on y distingue bien quatre principaux acteurs politiques qui, tous, savent que la partie n'est pas jouée, qu'elle demeure rude et que sa conclusion est aussi lointaine qu'incertaine.

Autant dire qu'il n'y a pas de retour à l'orthodoxie qui veut que le parti soit l'unique protagoniste du champ politique et que soit respectée la fiction de l'adhésion populaire au régime. Il n'y a donc pas de « normalisation », mais une dynamique forte dans laquelle chacun en est à l'heure du premier bilan.

Le pouvoir d'abord. L'instauration de l'état de guerre lui a permis, en rendant crédible la menace de guerre tout court, de briser Solidarité. Réduit à la clandestinité, mis hors la loi au bout de dix mois et privé de l'espoir qu'il pourrait amener les autorités à négocier, le syndicat n'est plus qu'une avant-garde qui se cherche. L'Église, elle, ne voulant pas être liée à un mouvement incontrôlable et qui n'est plus – malheur aux vaincus – l'expression de la nation entière, s'en est démarquée.

Ces deux points acquis, le général Jaruzelski peut se permettre les gestes indispensables à l'amélioration de sa position internationale. M. Walesa est libre. L'état de guerre devrait être levé le 13 décembre, et les camps d'internement se videraient peu après. Cela ne changera rien au fait qu'on a stoppé par la force une évolution démocratique voulue par tout le pays ; que les quelque trois mille prisonniers politiques resteront détenus ; que leur liste s'allongera et que la dictature demeurera. La réalité ne changera pas, mais ce qui sera présenté par la force des choses comme une « libéralisation » amènera les pays occidentaux à assouplir leur position. Les négociations sur le rééchelonnement de la dette en seront d'autant plus facilitées que les créanciers de la Pologne n'ont jamais souhaité de prendre le risque de la déclarer en faillite. Petit à petit, de nouvelles possibilités de crédits s'ouvriront aussi.

Le mur de défiance

Voilà pour l'actif, mais le passif reste lourd. Déjà formidablement ébranlé par les seize mois de Solidarité, le parti a aujourd'hui si peu d'existence dans les usines qu'il n'y a jusqu'à maintenant qu'environ treize cents entreprises sur quarante mille où se soient trouvés les quinze candidats nécessaires à la création des nouveaux syndicats. A eux seuls, ces chiffres suffisent à rendre compte aussi bien de la paralysie de la base ouvrière du POUP que du formidable mur de défiance, pour ne pas dire de haine, auquel se heurte le pouvoir. Il n'est pas nécessaire d'être aimé pour gouverner ; il est en revanche indispensable que le parti existe pour que le système se remette en place, et il est à peu près impossible, de remettre le pays sur pied par la seule répression.

Pour l'immense tâche de reconstruction à laquelle est confrontée la Pologne, il faut un minimum d'adhésion populaire, qui n'existe pas. Il faut une cohésion dans l'appareil dirigeant. Cette cohésion, le succès aidant, est plus forte qu'hier, mais elle reste précaire tant sont grands le malaise du parti et la rivalité entre son propre appareil et celui qui a été mis en place à la faveur de l'état de guerre. Il faut enfin, non pas un ballon d'oxygène, mais des crédits massifs. L'Occident ne peut, financièrement, les ouvrir aussi aisément que dans les années 70. En tout état de cause, il ne s'y résoudrait que s'il y avait une relance réelle de la détente.

Faute d'une terreur de grande ampleur qui aurait provoqué une rupture profonde entre l'ensemble du camp socialiste et les pays occidentaux, la normalisation n'est qu'un moment de stabilisation. Les perspectives économiques n'autorisent pas l'espoir de pouvoir acheter, par l'amélioration des conditions de vie, la pacification des esprits que l'état de guerre n'a pas imposée. La libération de M. Walesa, et demain celle des internés, hypothèque l'avenir politique. La page est très loin d'être tournée, car si Solidarité est défait, il faut encore au pouvoir transformer en victoire la défaite du syndicat.

La stratégie de l'Église

Second acteur, l'Église. Elle n'agit plus de concert avec un syndicat qui n'existe plus, mais n'est pas pour autant devenue l'allié dont le pouvoir a besoin. Soucieuse de la survie de la nation et de la sienne propre, elle joue la carte de cette stabilisation que Mgr Glemp appelait, le 7 novembre à Lublin, la *« stratégie de la paix, de l'amour et de la vérité »*. Elle aide en cela les autorités mais ne s'est engagée dans cette voie qu'une fois ouvertes les perspectives de la levée de l'état de guerre et du voyage du pape. Elle obtient ainsi une nouvelle reconnaissance de son poids temporel – obstacle sur lequel le régime bute depuis son avènement. Comme après 1956 et à l'époque de M. Gierek, elle entrave le pouvoir en lui prêtant la main. Son appui ne vaut en effet qu'autant que les autorités la payent de retour par une « auto-limitation » de la répression. Le rôle stabilisateur auquel l'Église est revenue ne relève pas plus aujourd'hui qu'auparavant de l'alliance du sabre et du goupillon. L'Église ne défend pas un régime qui n'est pas le sien, mais s'impose à lui en lui arrachant ainsi la possibilité de faire entendre sa voix.

La *« stratégie de l'amour et de la paix »* a un contenu concret : prêcher inlassablement les concessions et le compromis politiques. Celle de la *« vérité »* consiste à se réserver un droit de critique dont, au demeurant, l'épiscopat doit user pleinement, sous peine de perdre de son autorité dans la population. Dans la période actuelle, ce droit de critique signifie déclarer, comme le faisait le primat dans cette même homélie du 7 novembre : *« Un peuple humilié a le droit à la protestation, a le droit de réclamer ses droits et d'être lui-même* (...) » Ou bien encore : *« Je ne nie pas le droit des groupes à leur propre estimation de la situation et à leurs propres actions. »* Il y a trente-sept ans que l'Église millénaire de Pologne avance ses pions et elle continue de le faire.

M. Walesa maintenant, troisième acteur. Sa libération était l'un des éléments du marchandage Eglise-Etat, mais il est maintenant à peu près sûr qu'il n'y avait eu accord ni sur une date précise ni encore moins sur une place à laquelle l'épiscopat et les autorités se seraient conjointement efforcés de le cantonner. M. Walesa, qui estimait nécessaire – à la veille de l'échec prévisible de la grève du 10 novembre – de sortir de son silence, a bel et bien écrit seul au général Jaruzelski. Il ne s'attendait pas pour autant à être libéré trois jours plus tard ; il espérait seulement rappeler de cette manière que le compromis que la clandestinité n'avait pu arracher, il continuait, lui, à le demander en affirmant solennellement sa disponibilité à une négociation. L'échec total de la grève, la volonté du pouvoir de lever l'état de guerre et la tentative aussi de faire peser sur lui un soupçon l'ont rendu à la liberté plus tôt que prévu.

Le « chef de l'opposition »

Tout dès lors le menaçait. Trop tiède, il décevait. Trop dur, il risquait, sinon de retourner en prison, du moins d'apparaître comme le dernier combattant de la bataille perdue par la clandestinité. Or il s'est présenté en homme inébranlablement fidèle à ses idées, mais demandant en même temps le dialogue. Il a ainsi exprimé la Pologne et s'est imposé en un discours comme le chef de l'opposition, lui que le pouvoir ne pourrait que difficilement renvoyer devant un tribunal. Maintenant bien en place, M. Walesa peut soit attendre son heure en parlant juste assez pour ne pas se faire oublier, soit tout aussi bien renverser le jeu en fondant aux chantiers Lénine un syndicat qui, même dans le cadre de la nouvelle loi, serait avant tout le sien.

Un moment de flottement passé, il n'y a pas de doute que l'ensemble des militants de l'ex-Solidarité suivraient. La renaissance d'un mouvement syndical ne serait alors plus le succès auquel le pouvoir aspire sans y croire, mais le fruit d'une décision collective et solidaire, qui ferait de la nouvelle organisation (dont la première revendication serait le pluralisme syndical) une bombe à retardement.

M. Walesa s'est visiblement laissé les deux options ouvertes. On attend tellement de lui (beaucoup plus même qu'il ne peut donner), son parcours a été jusqu'à maintenant si exempt de faute qu'il est à lui seul l'une des quatre pièces maîtresses de l'échiquier politique.

La quatrième, le mouvement clandestin, si affaibli qu'il soit, n'en compte pas moins. Son échec du 10 novembre a été cuisant. Il est dans une impasse politique. Ses dirigeants ont perdu de leur crédit, et leur légitimité est sujette à caution maintenant que M. Walesa est libre. Il n'est pas impossible même que plusieurs de ses membres et de ses têtes de file décident prochainement de se livrer d'eux-mêmes aux autorités à condition que l'impunité leur soit, comme le demande l'Eglise, garantie. Tous ces faits, que les milieux officiels énumèrent avec une compréhensible satisfaction, sont vrais, mais cette avant-garde n'en est pas pour autant morte.

Malgré ses revers, elle est organisée dans les entreprises où elle fait circuler l'information, elle recueille des cotisations qui financent la presse clandestine, assure une aide financière aux familles des licenciés et des emprisonnés et organise des cours de formation non seulement syndicale, mais aussi politique désormais. La tourmente passée, non sans dégâts supplémentaires évidemment, il restera une, ou plus probablement, plusieurs organisations structurées par l'expérience et dont les militants seront avant tout des ouvriers.

Quelle que soit l'attitude qu'adoptera M. Walesa, ou qu'on lui laissera adopter, le mouvement clandestin sera demain pour lui un point d'appui – tout comme la pression populaire constitue l'assise de l'Eglise.

Une partie d'échecs s'engage maintenant, beaucoup plus lente, serrée et ingrate que l'épopée lyrique commencée en août 1980 et qui vient de s'achever. Le pouvoir a de solides atouts pour la gagner, mais le fait est qu'elle commence seulement.

BERNARD GUETTA.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte s./saisie imm. au Pal. de Just. Paris JEUDI 2 DECEMBRE 1982, à 14 h.

UN LOGEMENT

compr. 2 P. pr. r.-de-ch. à PARIS 18e

9, RUE DES TENNIS

M. à P. 25.000 F. S'adr. Me BETHOUT, LEOPOLD-COUTURIER, av. ass, 14, rue. d'Anjou, Paris 8e. 265-92-75. Ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lx pr vis.

EUROPE

Allemagne fédérale

AU CAS OU AUCUNE MAJORITÉ NE SE DÉGAGERAIT AUX ÉLECTIONS DU 6 MARS

M. Franz Josef Strauss n'exclut pas le recours à une « grande coalition » avec le S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — Avant même que la voie légale ait été ouverte aux élections qui devraient avoir lieu le 6 mars, les hommes politiques discutent des lendemains électoraux. C'est ainsi que M. Franz Josef Strauss fait couler beaucoup d'encre pour avoir déclaré qu'il préférerait encore une « grande coalition » C.D.U.-S.P.D. à *une formule* associant les Verts aux sociaux-démpocrates. Grande coalition qui supposerait que ni la C.D.U. ni le S.P.D. n'obtiennent la majorité absolue, et que le F.D.P., n'ayant pu franchir la barre des 5 %, ne soit plus représenté au Bundestag, tandis que les écologistes y feraient leur entrée.

Pour le candidat social-démocrate à la chancellerie, M. Hans-Jochen Vogel, spéculer sur de telles perspectives ne peut que profiter aux Verts. En revanche, le chef de file du S.P.D. envisage de sang-froid une solution où son parti, par dévouement national, soutiendrait à l'occasion un gouvernement minoritaire C.D.U.-C.S.U. C'est dans cet esprit que le S.P.D. de Hesse a rejeté l'offre du candidat démocrate-chrétien au poste de ministre-président du Land, le maire de Francfort, M. Walter Wallamann. Ce dernier, quoique ne siégeant pas lui-même à la Diète, proposait une grande coalition au S.P.D. pour éviter le chaos d'une alliance entre les sociaux-démocrates et les Verts. Ce que la *Franklfurter Allgemeine Zeistung* appelle « *l'aventure permanente* ». Le journal de Francfort consacre un long éditorial à expliquer qu'il n'y a rien de bon à attendre des Verts, à Wiesbaden pas plus qu'ailleurs, et que, dans ces conditions, la solution réside en de nouvelles élections en Hesse, après une période transitoire, nécessaire pour faire adopter le budget pour 1983 — avec, s'il le faut, les voix de la C.D.U.

Une perte sèche

Toutes ces projections sous-entendent la disparition du F.D.P. comme parti politique sur le plan fédéral. Déjà quatre parlementaires du groupe libéral au Bundestag ont démissionné du parti, trois autres ont fait savoir qu'ils ne se représenteraient pas. A *Brême* et à *Hambourg* en particulier, les effectifs de la « base » sont décimés. On n'entend pas dire que cette défection soit compensée par des adhésions nouvelles de militants rassurés par le « virage à droite » du F.D.P.

C'est donc très probablement une perte sèche qu'enregistrent les libéraux. Ils n'en continuent pas moins à se réunir et à discuter. Ils viennent de tenir des assises à Deidesheim, en Rhénanie-Palatinat, à Kiel, et à Kiedrich, en Hesse, où la débâcle du 26 septembre a conduit à un remaniement du comité directeur local. C'est un jeune représentant de l'aile droite, M. Wolfgang Gerhardt, qui l'a emporté par 209 bulletins contre 58. A Kiel, en revanche, la fédération du Schleswig-Holstein s'est prononcée *pour une coalition avec* le S.P.D., ce qui est conforme à sa tradition.

A Hambourg, la gauche du parti, démoralisée par la défection de Mme Elga Shuschardt, qui a démissionné du parti mais qui entend conserver son mandat au Bundestag en l'exerçant dans le sens des engagements de 1980, n'attend plus que le coup de grâce. Selon les derniers sondages, le F.D.P., qui avait recueilli 4,9 % des suffrages au scrutin de juin dernier, n'en aurait plus que 2,3 %. La C.D.U. arriverait en tête avec 43,6 % des voix, serrée de près par le S.P.D. avec 42,7 %. La G.A.L. (Grün-Alternative Liste) améliorerait son score de juin en remportant 10,5 % des suffrages.

Les « associations libérales » qui se créent un peu partout en marge du F.D.P. officiel songeraient à se transformer en parti de plein droit. Mais ce projet rencontre des résistances. N'étant que « la minorité d'une minorité », on ne voit pas commment ce nouveau venu pourrait émerger des limbes électorales. Il y a cependant une telle animosité entre les dissidents du F.D.P. et ceux qui restent fidèles à Genscher que la question du « réalisme » de la fondation d'un nouveau parti peut fort bien passer au second plan, le désir de se démarquer étant plus fort que tout règlement mathématique.

Le F.D.P. se trouve ainsi pris en tenaille entre les inimitiés insondables qu'il suscite dans son propre sein, et l'antipathie forcené que lui voue la C.S.U. de M. Franz Josef Strauss, qui rêve d'une scène politique d'où il serait balayé.

ALAIN CLÉMENT.

APRÈS SA VISITE A ANKARA

M. Genscher plaidera au Bundestag en faveur du déblocage de l'aide économique à la Turquie

De notre correspondant

Ankara. — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a fait, le samedi 20 novembre, une courte visite à Ankara. M. Genscher était le premier homme d'Etat européen à se rendre en Turquie depuis le référendum du 7 novembre, par lequel la nouvelle Constitution a été adoptée et le général Evren élu président de la République. Il a eu des conversations avec son homologue, M. Turkmen, avec le général Evren et le premier ministre, M. Ulusu.

M. Genscher voulait s'informer auprès des dirigeants d'Ankara avant de soumettre son « *rapport sur les récents développements positifs vers la démocratie en Turquie* » au Bundestag. Le Parlement ouest-allemand avait décidé, en juin, de suspendre la livraison d'une aide économique de l'ordre de 400 millions de deutschemarks à Ankara dans le cadre de l'O.C.D.E., en vue d'obtenir une assurance plus solide quant à la normalisation et au meilleur respect des droits de l'hommme en Turquie. L'octroi de quelque 130 millions de deutschemarks sous forme d'assistance militaire n'avait, en revanche, pas souffert d'un tel « blocage ».

M. Kohl — moins critique vis-à-vis du régime militaire d'Ankara que son prédécesseur, M. Schmidt — est tombé d'accord avec le président Reagan, lors de son récent voyage à Washington, sur la « *nécessité de soutenir les efforts de la Turquie en vue de retourner à la démocratie* ». Le chef de la diplomatie allemande a déclaré qu'il s'efforcerait surtout d'obtenir du Bundestag le déblocage de l'aide économique.

Il a également promis de multiplier ses démarches auprès de ses collègues de l'Europe des Dix en vue de « *faire accélérer, à la lumière des résultats du référendum et de la nouvelle Constitution adoptée par le peuple turc* », la normalisation des relations turco-européennes — dont l'objectif final serait l'adhésion de la Turquie au Marché commun — et, surtout, de faciliter la mise à exécution du quatrième protocole financier C.E.E.-Turquie, en vertu duquel Ankara devait recevoir des crédits de l'ordre de 600 millions d'unités de compte échelonnés sur les cinq ans à venir. Ce protocole, bloqué depuis un an, était, lui aussi, subordonné au retour de la Turquie à la démocratie. A cet égard, M. Genscher a tenu à souligner que, en janvier prochain, ce sera son tour d'assumer la présidence du conseil ministériel des Dix.

Les contreparties

Le gouvernement ouest-allemand attend de cette attitude des contreparties. Certes, M. Genscher n'a pas manqué de rassurer les dirigeants d'Ankara, inquiets sur le sort des travailleurs turcs en R.F.A. (1,6 million). Affirmant qu'aucun Turc ne sera « *en aucune manière forcé à quitter l'Allemagne fédérale* », il n'en a pas moins indiqué que Bonn souhaitait négocier le retour de quelque cent mille ouvriers turcs travaillant dans son pays, moyennant diverses primes de départ. La réussite d'une telle concertation avec le gouvernement d'Ankara favoriserait sans doute la coalition de Bonn à la veille des élections de mars.

M. Genscher aurait également insisté sur l'impossibilité d'assurer la libre circulation en Europe des travailleurs turcs à partir de 1986, vu le taux de chômage record dans des pays européens, et cela contrairement à ce qui a été prévu dans l'article 36 du « protocole additionnel » signé entre la Turquie et la C.E.E. en novembre 1970.

ARTUN UNSAL.

Albanie

SECRÉTAIRE DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.

M. Ramiz Alia a été élu chef de l'État

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'Assemblée nationale populaire albanaise a élu, lundi 22 novembre, M. Ramiz Alia au poste de chef de l'État en remplacement de M. Haxhi Lleshi, qui a « *pris sa retraite* ». M. Lleshi, ancien général de l'armée albanaise, âgé de plus de soixante-dix ans (sa date de naissance exacte est inconnue), était président du présidium de l'Assemblée populaire, titre exact du chef d'État albanais depuis 1953.

M. Ramiz Alia, né en 1925 à Shkoder, en Albanie du Nord, passe pour un des plus proches conseillers de M. Enver Hodja, premier secrétaire du P.C. albanais. Il est considéré comme l'idéologue en chef du parti. Membre de la résistance albanaise, M. Alia avait terminé la seconde guerre mondiale avec le rang de lieutenant-colonel. Après avoir été chef de la Jeunesse communiste albanaise, de 1949 à 1955, il avait été nommé ministre de l'éducation.

En 1958, il avait été chargé de la direction du service de propagande du comité central du P.C., auquel il appartenait depuis 1954. En 1961, M. Ramiz Alia fut nommé membre du bureau politique du parti.

Son élection risque de se traduire par une nouvelle tension entre l'Albanie et la Yougoslavie, car M. Alia est originaire d'une famille de réfugiés du Kosovo, province autonome de la Yougoslavie habitée par 1,8 million d'Albanais. Les récentes attaques de M. Enver Hodja contre la Yougoslavie, qu'il a accusée d'opprimer la minorité albanaise du Kosovo, avaient déjà laissé prévoir un durcissement du ton entre les deux pays voisins.

L'Assemblée populaire nationale, qui était réunie en séance inaugurale après les élections du 14 novembre dernier, a, d'autre part, confirmé dans ses fonctions M. Adil Carcani, nommé premier ministre en janvier 1982 à la suite de la mort de Mehmet Sheru. Celui-ci, selon la version officielle, se serait suicidé le 18 décembre dernier après avoir occupé pendant vingt-huit ans le poste de chef du gouvernement. Mehmet Sheru a été accusé, il y a deux semaines, par M. Enver Hodja d'avoir été à la fois « *un agent soviétique, américain et yougoslave* » et d'avoir choisi un « *suicide humiliant* » parce que sa situation personnelle était sans issue.

M. Carcani, âgé de soixante ans, est originaire, comme M. Ramiz Alia, de Shkoder, et passe pour un expert économique. Il devait présenter ce mardi la composition de son nouveau gouvernement. Les observateurs, à Vienne, n'excluent pas le remplacement de M. Kadri Hazbiu, ministre de la défense et beau-frère de M. Shehu, seul « *survivant politique* » du clan de l'ancien numéro deux albanais.

Avec M. Haxhi Lleshi, ses trois adjoints, MM. Shefqet Peci, Spiro Koleka et Myslim Pezza, ont été également remplacés. Leurs successeurs sont Mme Rita Marko, chef des syndicats albanais, M. Xhaver Spahiu, jusqu'à présent vice-premier ministre, et Mme Émine Guri, une inconnue pour les « albanologues » occidentaux. — (*Intérim.*)

Grande-Bretagne

Le gouvernement réagit avec modération à la reprise par la France des livraisons d'Exocet à l'Argentine

Londres (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les parlementaires britanniques ont continué de protester, le lundi 22 novembre, contre la reprise des livraisons par la France de missiles Exocet à l'Argentine. La décision française avait soulevé une véritable tempête aux Communes pendant le week-end. Un député conservateur, Sir Bernard Braine, l'avait qualifiée de « *trahison honteuse d'un allié jusqu'ici fidèle* », et M. Walter Johnson, député travailliste, avait appelé au boycottage des produits français : « *Ignorez leurs fromages. Bannissez le beaujolais. Laissez pourrir leurs pommes Golden sur les rayons !* ».

Un autre député conservateur, M. Teddy Taylor, est revenu à la charge lundi en demandant au gouvernement de donner ordre à la marine britannique d'intercepter le navire argentin qui transporte cinq Super-Étendard équipés de missiles Exocet et de le forcer à faire demi-tour.

Le gouvernement, pour sa part, ne s'est pas départi de la modération avec laquelle il avait accueilli la décision française, qu'il se borne à « regretter ». Le ministre de la défense, M. John Nott, écartant la suggestion de M. Taylor, a refusé de se joindre aux condamnations des députés et a même remercié la France pour son soutien à la position britannique pendant la guerre des Malouines.

Quelque peu embarrassé, M. Nott a, d'autre part, expliqué que la Grande-Bretagne vendrait comme prévu à la R.F.A. des turbines à gaz Rolls-Royce destinées à équiper quatre frégates commandées par l'Argentine à la République fédérale en 1978. « *Il serait bien entendu contraire à notre politique de fournir du matériel de ce genre directement à l'Argentine,* a notamment déclaré le ministre. *Toutefois, ces moteurs font partie d'un contrat de longue durée avec un allié de l'OTAN qui est aussi notre principal partenaire commercial.* »

PROCHE-ORIENT

La guerre du Golfe

DEUX BATIMENTS IRANIENS ONT ÉTÉ GRAVEMENT ENDOMMAGÉS AU SUD DE L'ILE DE KHARG

Revenant sur une déclaration antérieure (*le Monde* du 23 novembre), le groupe d'assurances Lloyds a indiqué, lundi à Londres, que deux navires iraniens avaient été gravement endommagés au cours du week-end à la suite d'une attaque de l'aviation irakienne dans la région nord du Golfe.

La Lloyds de Londres affirme, cependant, que les deux bâtiments iraniens, le pétrolier *Shirvan* et le navire-hôtel *Raffaelo* ont été endommagés alors qu'ils se trouvaient dans le port de Busher, à 64 kilomètres au sud de l'île de Kharg. Selon un porte-parole de la Lloyds, le *Shirvan*, de 41.439 tonnes, serait en feu.

Bagdad a réaffirmé, lundi, sa détermination d'attaquer des objectifs économiques iraniens, ainsi que les pétroliers étrangers qui viennent s'approvisionner au terminal de l'île de Kharg. L'organe du parti Baas affirme, à ce propos, que « *les compagnies pétrolières qui prennent le risque d'envoyer leurs navires sont seules responsables des conséquences des attaques irakiennes* ». — (*Reuter, U.P.I., A.F.P.*).

ENTRETIEN TRIPARTITE : CHADLI-FAHD-ARAFAT A ALGER

Le président algérien Chadli Bendjedid, le roi Fahd d'Arabie Saoudite et M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, se sont rencontrés lundi 22 novembre à Alger. Rien n'a filtré officiellement sur la teneur de cet entretien.

Selon les observateurs, les trois responsables ont certainement procédé à une analyse de la situation au Proche-Orient à la suite des récents événements au Liban et examiné les premiers résultats de la mission du « comité des sept », mise sur pied au sommet Arabe de Fès (Maroc) pour expliquer aux pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies le « nouveau plan de paix arabe ».

Selon le journal saoudien *Al Nadoua*, le souverain wahabite mettra à profit son séjour à Alger pour « *préparer une rencontre au sommet entre le roi Hassan II du Maroc et le chef de l'Etat algérien en vue de la signature d'un accord pour la normalisation des relations entre les deux pays* ». *Al Nadoua* affirme à ce propos que « *les dirigeants marocains et algériens sont soucieux d'assurer le succès d'une médiation du roi Fahd pour mettre un terme au conflit du Sahara occidental* ». — (*A.F.P.-Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● REDDITION DE PLUSIEURS CHEFS DE LA GUERILLA. — *Une centaine de guérilleros se* sont rendus et une centaine d'autres ont annoncé qu'ils acceptaient l'amnistie accordée par le gouvernement colombien, a-t-on appris à Bogota, le lundi 22 novembre. Ricardo Talero Cruz, architecte, qui a été pendant quatorze ans chef de l'Armée nationale de libération procastriste (E.L.N.), s'est rendu. Et Jaime Bateman, leader du Mouvement du 19 avril, a promis de le faire cette semaine avec une centaine de compagnons. On attend également la reddition de Jacobo Arenas, chef des forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes). *Le gouvernement a adopté lundi* des mesures permettant aux guérilleros une « réintégration juridique » et annoncé une aide économique aux régions dévastées par la violence. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● *Le GOUVERNEUR DE L'IL*LINOIS EST DÉCLARÉ ÉLU VINGT JOURS APRÈS LE SCRUTIN. — M. James Thompson, gouverneur républicain sortant de l'Illinois, a été officiellement proclamé réélu lundi 22 novembre après un minitieux décompte des voix qu'il avait obtenues lors des élections du 2 novembre. M. Thompson, a annoncé la commission électorale de l'Illinois, n'a devancé son adversaire démocrate, M. Adlai Stevenson, fils de l'ancien candidat à la Maison Blanche, que de 5 074 voix, soit 0,14 % des suffrages exprimés. — (*A.F.P.*)

● DIVORCE DU SÉNATEUR KENNEDY.— Le sénateur du Massachusetts et son épouse Joan, qui ne vivaient plus ensemble depuis des années, ont entamé une procédure de divorce, a annoncé lundi 22 novembre à Boston, un porte-parole de M. Kennedy. — (*Reuter.*)

El Salvador

● L'OFFENSIVE de l'armée salvadorienne déclenchée le 10 novembre, et dans laquelle elle avait engagé quelque sept mille hommes, a pris fin dimanche 21 novembre sans résultats probants. Le front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) n'aurait enregistré que des pertes minimes. Le ministre de la défense, le général Garcia, a admis que des forces n'allaient pas tenter de déloger les guérilleros des localités qu'ils occupent dans le nord du pays. La guérilla poursuit, d'autre part, sa campagne de sabotage contre les services des transports, des télécommunications et de l'électricité, tout en continuant ses embuscades contre les patrouilles militaires. — (*A.F.P.*)

Inde

● LE PARTI DU CONGRÈS-I, du premier ministre, Mme Gandhi, a remporté les élections qui ont eu lieu dans l'assemblée de l'Etat du Nagaland, dans le nord-est du pays, contrôlée jusqu'alors par une formation locale, a-t-il été annoncé officiellement, mercredi 17 novembre. — (*A.F.P.*).

République d'Irlande

● ERRATA. — Parmi les nombreuses erreurs typographiques dont a été victime le reportage de notre envoyé spécial en République d'Irlande sur la campagne pour les élections du 24 novembre (*le Monde* du 23 novembre, page 3), les plus importantes doivent être rectifiées de la façon suivante.

Ce scrutin est le troisième du genre en dix-huit *mois*, et non en dix-huit *ans* comme il a été imprimé par erreur (début du troisième paragraphe). Il était, en outre, jusqu'à l'offensive de M. Haughey, « *davantage placé sous le signe de la crise économique que sous celui de la question de l'Ulster* ». Quant à la personnalité que le premier ministre sortant a accusée d'être « *le candidat des Anglais* », il s'agissait de M. Garret *FitzGerald*, leader de l'opposition.

Dans le cinquième paragraphe, une autre coquille a déformé le nom du secrétaire général du Fianna Fail, parti du premier ministre sortant. Il s'agit en réalité de M. Wall. En outre, dans les déclarations de M. Flor O'Mahonny, candidat travailliste et porte-parole du Labour, il fallait lire : « *Quiconque essaie de suggérer une socialisation même très timide est encore trop souvent ressenti* (et non : reconnu) *comme une sorte de diable* » (septième paragraphe).

Dans le deuxième alinéa suivant l'intertitre, une ligne sautée a fait disparaître l'origine du tract auquel il était fait référence. Il s'agissait du Fine Gael de M. FitzGerald. Le dernier paragraphe de l'article a, d'autre part, disparu. Il y était indiqué que nombre d'électeurs redoutaient par-dessus tout qu'aucune majorité claire ne sorte des urnes le mercredi 24 novembre.

Roumanie

● M. NICOLAS CONSTANTIN, ministre du commerce extérieur, a été démis de ses fonctions. Il est remplacé par M. Vasile Pungan, qui abandonne de ce fait son poste de ministre conseiller du président Ceausescu. Le 1er novembre, M. Georghe Stoica avait été démis de ses fonctions de vice-premier ministre, tandis que M. Emilian Dobrescu quittait, pour des raisons de santé, la tête de la commission de planification. D'autre part, M. Manea Manescu, ancien président du conseil des minisftres de 1974 à 1979, a été élu, le 12 novembre, au poste de vice-président du Conseil d'Etat : il remplaçait à ce poste M. Ilie Verdet, nommé secrétaire du comité central du parti le 10 octobre dernier. Les deux hommes sont les beaux-pères de M. Ceaucescu. — (*A.F.P., Reuter.*)

Sri-Lanka

● TROIS PRÊTRES RÉCEMMENT ARRÊTÉS (*le Monde* du 17 novembre) et accusés d'être en possession d'écrits « *subversifs* » en relation avec l'opposition clandestine tamoule, ont été libérés, a-t-on appris le 18 novembre. — (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

Egypte

Un entretien avec le président Moubarak

(Suite de la première page.)

– Et la résolution franco-égyptienne prévoyant « la reconnaissance mutuelle et simultanée » de l'O.L.P. et d'Israël ?

– Elle est très bonne et nous étions prêts à nous battre pour la faire adopter. Mais quand M. Reagan a avancé ses initiatives, nous nous sommes mis d'accord avec la France pour lui donner sa chance. D'autant que les pays arabes approuvent le plan américain, même si tous ne le disent pas.

– Même M. Arafat ?

– Arafat se trouve dans une situation difficile et ne cherche qu'à trouver une solution.

« Personne ne peut dire que le peuple palestinien n'existe pas »

– Le voyage du président Sadate, à Jérusalem, en novembre 1977, et les accords de Camp David, l'année suivante, avaient pour but de faciliter un règlement global. En outre, un des objectifs de la diplomatie égyptienne est de mettre directement en contact Israël et l'O.L.P. Or, depuis cinq ans, mis à part la récupération du Sinaï, le bilan de vos relations avec Israël est plutôt négatif. Qu'envisagez-vous pour remédier à cette situation ?

– Le problème palestinien se pose depuis 1948. Or, depuis la guerre d'octobre 1973 et grâce aux initiatives hardies du président Sadate, nous sommes parvenus à Camp David et aux accords de paix. C'est là la première partie de Camp David et j'estime que c'est un résultat très important dans un conflit vieux de trente-quatre ans. Reste le deuxième volet sur lequel nous avons de grandes divergences avec Israël : la solution de la question palestinienne qui est au cœur du problème et sans laquelle il n'y aura pas de règlement au Proche-Orient.

» L'initiative de M. Reagan a apporté des éléments nouveaux, en particulier l'idée d'une union entre les Palestiniens et la Jordanie. Si les Arabes prennent leur courage à deux mains, que l'Europe apporte sa contribution à l'œuvre de paix, que Jordaniens et Palestiniens se mettent d'accord et qu'on s'assied à la table de négociation pour améliorer le plan Reagan, je pense que nous approchons du but au bénéfice des Palestiniens.

– Encore faudrait-il qu'Israël accepte !

– Israël a toujours commencé par tout refuser. Mais maintenant il est lié par les accords de Camp David, et le plan Reagan, qui repose sur eux, peut faire progresser les négociations sur l'autonomie des Palestiniens. En outre, si l'O.L.P. reconnaît Israël, il ne fait pas de doute que les Américains entameront le dialogue avec les Palestiniens. Le processus de paix sera engagé et Israël pourra difficilement y échapper.

– Pourtant, les dirigeants israéliens ont dit qu'ils ne reconnaîtraient jamais l'O.L.P.

– Sans doute, mais personne ne peut dire que le peuple palestinien n'existe pas.

– Golda Meïr l'avait pourtant affirmé...

– C'est normal que les Israéliens commencent par nier l'existence du peuple palestinien. S'ils l'admettaient, on leur dirait aussitôt : *« Alors, rendez-leur leurs terres. »* C'est précisément pour cela qu'il existe un différend entre eux et nous. Mais ils sont désormais engagés par les accords de Camp David et la communauté internationale ne pourra admettre qu'Israël dise toujours non. »

Interrogé au sujet de Taba, petite portion du Sinaï que les Israéliens n'ont pas restituée, le chef de l'Etat expliquera que les accords de paix prévoient en cas de différend une procédure en deux étapes : la conciliation et, si elle échoue, le recours à l'arbitrage. Le gouvernement israélien avait exigé, avant d'accepter une conciliation, le retour de l'ambassadeur d'Egypte.

« Il s'agissait d'une ingérence dans nos affaires intérieures. En outre, nous n'avons pas à accepter les exigences d'Israël, lequel a lui-même l'habitude de refuser toute condition. J'ai donc retardé le retour de notre ambassadeur, *explique le chef de l'Etat.*

– L'Egypte prône depuis longtemps la constitution d'un gouvernement palestinien en exil. Seriez nous prêt à l'accueillir ?

– En 1975, M. le président Sadate leur avait recommandé de prendre une telle décision, estimant le moment opportun. L'O.L.P. avait refusé. Par la suite, je suis revenu moi-même à la charge. Nouveau refus. Or la diplomatie est aussi affaire de circonstances... Si les Palestiniens constituent un gouvernement, ils devraient l'installer à Tunis.

M. Arafat « est le bienvenu »

– Mais Tunis est loin...

– Loin de quoi ? Vous voudriez que j'installe chez moi un gouvernement palestinien qui fera la guerre à Israël à partir du Caire ? Nous avons signé un traité et avons opté pour un processus de paix. Toute guerre se termine par une négociation. C'est la négociation qui résout les problèmes...

» Prenez la Syrie. Avec toutes les forces qu'elle a au Liban, qu'a-t-elle fait ? Rien. Elle a prétendu que la guerre au Liban est le résultat de l'accord de paix israélo-égyptien parce qu'il a permis à Israël de retirer ses forces de la frontière égyptienne et de les jeter dans la bataille. J'ai répondu que c'est faux : ces forces n'ont pas bougé. Israël maintient toujours à notre frontière 40 % de ses forces mécanisées et seize brigades. Cette réaction de prudence est naturelle. J'en aurais fait autant.

– M. Yasser Arafat est-il attendu au Caire avant ou après le Conseil national palestinien prévu à Alger fin décembre ou début janvier ?

– Il a demandé à venir plusieurs fois et il est le bienvenu. Je crois qu'il est essentiel que nous nous rencontrions avant que je me rende à Washington, fin janvier, pour discuter de la façon dont nous défendrons la cause palestinienne. Et je rappelle que c'est l'Egypte qui a consenti le plus de sacrifices pour cette cause.

– Comment l'Egypte envisage-t-elle sa réintégration dans la famille arabe ?

– Nos relations sont bonnes avec les pays arabes à l'exception de la Syrie, dont les journaux nous attaquent quotidiennement, et de la Libye avec laquelle nous n'avons aucune relation. Nous sommes proches de nos frères arabes par le cœur et par l'esprit. L'absence d'ambassade n'est pas un problème et nous leur laissons le soin de rétablir leurs relations avec nous quand ils le jugeront opportun.

– Pourquoi n'êtes-vous pas allé à la conférence de l'O.U.A. à Tripoli ?

– Comment irions-nous dans une capitale avec laquelle nous n'avons aucune relation ? D'ailleurs, déjà à Nairobi, nous étions hostiles au choix de Tripoli pour accueillir le dix-neuvième sommet africain. J'avais dit à l'époque que cela se passerait mal. Aujourd'hui, on voit le résultat... J'ajouterai que la Libye devrait se mettre en harmonie avec l'histoire : il y a à N'Djamena un gouvernement qui fonctionne et dont la légalité a été reconnue par de nombreux pays. Comment peut-on imaginer d'aller chercher un groupe minoritaire pour le lui opposer...

Des relations privilégiées avec Washington

– L'Egypte envisage-t-elle de normaliser ses relations avec l'Union soviétique, et quand ?

– L'U.R.S.S. est un grand pays. Les Soviétiques ont une ambassade au Caire et nous en avons une à Moscou. Seuls les ambassadeurs sont absents. Le moment viendra où ces derniers retrouveront leurs postes respectifs, mais une chose doit être claire : de même que l'Inde a des relations privilégiées avec l'U.R.S.S., ce qui ne l'empêche pas d'entretenir de bons rapports avec Washington, de même, nous avons le droit d'avoir des relations privilégiées avec Washington et Paris sans que les Soviétiques en prennent ombrage.

– L'Egypte qui a accordé une aide importante à l'Irak dans son conflit avec l'Iran n'est-elle pas inquiète de la poursuite de la guerre du Golfe ?

– Nous avons fourni cette aide quand nous avons constaté que l'Iran recevait des armes de plusieurs pays et que l'Irak acceptait de ramener ses troupes sur les frontières internationales. Ce sont les deux peuples qui font les frais de cette guerre ruineuse pour l'économie des deux pays. L'Irak a demandé à plusieurs reprises à faire la paix... Plus le temps passe, plus la solution sera difficile. »

En ce qui concerne les difficultés économiques que connaît l'Egypte, le président Moubarak note que les pays européens traversent eux aussi une crise. Il ajoute que des mesures ont été prises pour rééquilibrer les structures économiques et que les effets vont commencer à se faire sentir. Ainsi la production pétrolière devrait-elle passer de 32,9 millions de tonnes en 1980/1981 à 40,3 millions de tonnes en 1982/1983. En outre, les productions agricoles et industrielles devraient atteindre un taux de croissance annuelle de 3,7 % et 9,8 % contre respectivement 2,3 % et 6 % au cours des cinq dernières années.

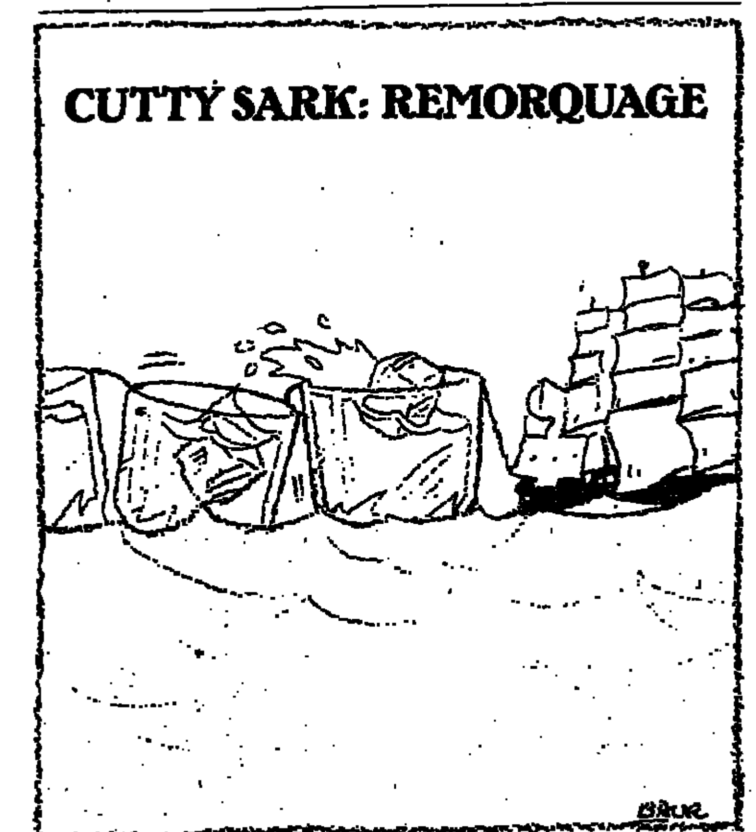
Enfin, à une question sur l'activité des fondamentalistes islamiques, le chef de l'Etat conclut avec humour : « Heureusement qu'il en reste quelques-uns, sinon il faudrait fermer le ministère de la justice. »

Propos recueillis par
PAUL BALTA.











DIPLOMATIE

M. CARAMANLIS, CHEF DE L'ÉTAT GREC, A PARIS ET A BONN

Une visite « privée » ?

M. Constantin Caramanlis, président de la République hellénique, qui séjourne actuellement en France pour une semaine (*le Monde* du 23 novembre), a eu, lundi après-midi, à l'Elysée, un entretien d'une heure avec M. Mitterrand. La conversation a permis aux deux chefs d'Etat de procéder, selon la tradition, à un *« tour d'horizon de la situation internationale »*, ce qu'ils avaient déjà eu l'occasion de faire lors de la visite officielle du président français en Grèce début septembre. Mais l'entretien a plus précisément porté sur la construction européenne, au sujet de laquelle M. Caramanlis a fait part à son hôte de son souhait de voir accélérer le processus d'intégration entre les Dix. Il semble que M. Mitterrand ait été, sur ce point, plus réservé que le président grec.

C'est en principe à titre tout à fait privé que ce dernier fait cette visite à Paris, suivie, la semaine prochaine, d'un voyage à Bonn. Là aussi, toutefois, il aura l'occasion de rencontrer le chef de l'Etat, M. Carstens, président de la République fédérale. Dans un cas et dans l'autre, il s'agit, souligne-t-on du côté grec, d'une démarche de courtoisie : se rendant à Paris pour participer à une assemblée extraordinaire de la conférence générale de l'Unesco, M. Caramanlis se devait de venir saluer le président français, et de lui rendre sa visite d'Athènes ; quant à son collègue ouest-allemand, il l'avait invité à Bonn...

Reprendre l'initiative

Il n'en demeure pas moins que ces entretiens, les sujets qui y sont abordés, la relative publicité qui les entoure et les commentaires qu'ils suscitent paraissent davantage relever du rôle public de M. Caramanlis que de ses activités privées. Le chef de l'Etat grec n'est probablement pas mécontent de saisir cette occasion de reparaître, fût-ce discrètement, sur une scène internationale qu'il occupa longtemps comme premier ministre de son pays. Et de rappeler ainsi que M. Andréas Papandréou, chef actuel du gouvernement et vainqueur socialiste de la Nouvelle Démocratie, aux destinées de laquelle M. Caramanlis présida longtemps, n'a pas tout à fait le monopole de la représentation de la Grèce à l'extérieur.

Trois raisons au moins peuvent pousser le président de la République à adopter ce comportement. La première est que, si son entente avec M. Papandréou n'est pas toujours cordiale, tant s'en faut, aucune vraie « bavure » n'a été enregistrée entre les deux hommes depuis la victoire électorale du PASOK (parti socialiste panhellénique) et de son chef, en octobre 1981. M. Caramanlis a loyalement joué le jeu des institutions, qui laissent au premier ministre la direction effective du gouvernement, et s'est employé à rassurer ceux qui, à gauche, redoutaient de le voir abuser de sa position au sommet de l'Etat pour contrecarrer le « changement ». N'étant plus suspect, à cet égard, il peut désormais se permettre de reprendre quelques initiatives.

En second lieu, le président grec a le sentiment que le courant est moins bien passé que prévu — et qu'espéré par Athènes — entre MM. Mitterrand et Papandréou, à la fois pour des raisons de politique étrangère et en raison du caractère des deux hommes. Quoique issu de la droite libérale, M. Caramanlis s'estime plutôt plus proche du chef de l'Etat français que ne l'est son premier ministre.

Enfin, c'est certainement dans le domaine de la politique européenne et de la solidarité occidentale que le président grec juge le plus préoccupante la « dérive » du gouvernement de M. Papandréou. Qu'il s'agisse des relations avec l'Est (le premier ministre grec a récemment accepté une invitation du général Jaruzelski), ou des menaces de retrait grec de la Communauté européenne et de l'alliance atlantique que le programme électoral du PASOK laissait planer l'an dernier. Des menaces que M. Papandréou se garde tout à la fois de mettre à exécution et de dissiper complètement.

BERNARD BRIGOULEIX.

DANS LA PERSPECTIVE D'UNE NORMALISATION SINO-SOVIÉTIQUE

Les pays d'Indochine pourraient arrêter une stratégie commune

La perspective d'une amélioration éventuelle des relations sino-soviétiques suscite un regain d'activité diplomatique dans les pays d'Asie du Sud-Est, particulièrement autour de la question du Cambodge. Selon le correspondant à Bangkok de l'Agence France-Presse, qui cite des sources diplomatiques, il est probable que les trois pays d'Indochine — Vietnam, Laos, Cambodge (gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh) — arrêteront une stratégie commune lors d'un sommet de leurs chefs d'Etat et de gouvernement qui pourrait se tenir dès le 5 décembre à Vientiane.

A Hanoï les conversations entre la Chine et l'U.R.S.S. ont été évoquées publiquement à plusieurs reprises ces derniers jours. A son retour de Moscou — où il avait assisté aux obsèques de Leonid Brejnev — le président du Conseil d'Etat vietnamien, M. Truong Chinh, a notamment déclaré : « *Si l'on parvient réellement à la normalisation des relations sino-soviétiques, si les deux parties renoncent mutuellement à la confrontation, cela profitera aux deux peuples et permettra à l'Union soviétique de concentrer le maximum de forces sur l'édification de la base matérielle et technique du communisme.* »

Sur le même sujet, la revue théorique du P.C. vietnamien, *Tap Chi Cong San*, reproche à la Chine de faire intervenir dans ses négociations avec l'U.R.S.S. des questions touchant des pays tiers. Citant, parmi ces derniers, le Vietnam, le Cambodge, l'Afghanistan et la Mongolie, la revue se déclare persuadée qu'« *évidemment, l'U.R.S.S. rejettera ces exigences déraisonnables chinoises* » qui, selon l'auteur, « *constituent une preuve irréfutable de l'expansionnisme et de l'hégémonisme chinois* ».

A Moscou, la *Pravda* a publié samedi 20 novembre un article très sévère contre la coalition cambodgienne formée autour du prince Sihanouk et ceux qui soutiennent ce « *groupe d'imposteurs ne représentant personne* ».

L'article, particulièrement violent contre le prince Sihanouk, met expressément en cause les Etats-Unis et « *d'autres pays occidentaux* » mais s'abstient curieusement de citer la Chine parmi les adversaires du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Cette omission est d'autant plus notable que la publication de l'article de la *Pravda* coïncide avec la visite à Pékin d'un des membres de la coalition cambodgienne, M. Son Sann, qui a été accueilli dans la capitale chinoise avec les honneurs dus à un chef de gouvernement.

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a déclaré à cette occasion que la Chine entendait traiter sur un pied d'égalité les trois mouvements composant la coalition anti-vietnamienne et représentés, outre le prince Sihanouk et M. Son Sann, par le chef de file des Khmers rouges, M. Khieu Samphan.

A Pyongyang, le prince Sihanouk a annoncé lundi qu'il annulait tous ses projets de déplacements, en particulier celui qu'il devait faire le mois prochain, pour présider en territoire cambodgien une réunion de son gouvernement de coalition. Le prince devait également se rendre en France pour y rencontrer M. Mitterrand. Un membre de son entourage s'est borné à déclarer à l'A.F.P. que l'ancien souverain était fatigué par ses récents voyages.

● *M. Nguyen Co Thach*, ministre vietnamien des affaires étrangères, a adressé au nouveau chef de la diplomatie chinoise, M. Wu Xuedian, un message de félicitations exprimant le souhait d'« *une prompte restauration de relations normales entre le Vietnam et la Chine et de l'amitié traditionnelle entre les deux peuples, dans leur propre intérêt* ».

La conférence de l'O.U.A. à Tripoli

LES TRACTATIONS SE POURSUIVENT SUR LA REPRÉSENTATION DU TCHAD

L'incertitude régnait encore à Tripoli, ce mardi 23 novembre en fin de matinée, quant à l'ouverture, prévue dans l'après-midi, du dix-neuvième sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Le colonel Kadhafi a passé une bonne partie de la nuit précédente à conférer avec M. Arap Moi (Kenya), président en exercice de l'O.U.A., et le président Shagari du Nigeria, sans toutefois trouver un terrain d'entente sur la représentation du Tchad.

La Libye, pays hôte du sommet, appuyée par quelques Etats « progressistes », continue de soutenir la candidature de M. Goukouni Oueddeï, qui a formé, le mois dernier, un gouvernement rebelle dans le Tibesti et a été accueilli lundi à Tripoli avec les honneurs dus à un chef de gouvernement par le « numéro deux » libyen, le commandant Jalloud.

Un nombre plus important d'Etats « modérés » ont annoncé, en revanche, qu'ils ne participeraient pas au sommet si le siège du Tchad ne revenait pas au gouvernement de N'Djamena.

Le sommet ne pourra être déclaré ouvert que si trente-quatre chefs d'Etat ou de gouvernement (soit les deux tiers des cinquante et un Etats membres de l'Organisation panafricaine) sont présents ou se font représenter. Mardi matin, le compte n'y était pas encore. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Corée du Sud

Les autorités multiplient les entraves à l'information des étrangers

De notre correspondant

Tokyo. — Une journaliste américaine, Mlle Nancy Langson, a récemment été expulsée de Corée du Sud. L'argument officiellement invoqué est une irrégularité de visa. Mlle Langson, qui était accréditée à Séoul par les radios américaines A.B.C. et la Voix de l'Amérique et qui collaborait à divers journaux et radios anglo-saxons, estime, en fait, que cette mesure est due aux articles qu'elle a écrits sur le régime du président Chon Doo-hwan et plus particulièrement sur la répression politique, religieuse et syndicale qu'il exerce.

Cette expulsion d'une journaliste étrangère, la première depuis l'accession du général Chon à la présidence, en mars 1981, fait suite à la décision des autorités de « *décourager l'usage* » par les médias étrangers de correspondants locaux. De façon plus générale, le gouvernement de Séoul paraît vouloir restreindre l'accès des sources d'information non officielles aux journalistes et autres enquêteurs étrangers.

Le mois dernier, il a utilisé une loi datant de 1975 — interdisant toute dissémination d'information jugées diffamatoires pour le pays — pour condamner un membre du Conseil national des Églises coréennes à un an et demi de prison.

Le coupable, M. Kim Chul-ki, avait diffusé des communiqués critiquant le gouvernement et les firmes multinationales américaines. Cette mesure judiciaire est interprétée comme une mise en garde à l'adresse de tous les Coréens qui fournissent aux journalistes étrangers, résidents ou de passage, des informations sur la situation dans leur pays, notamment en matière politique, syndicale ou touchant aux droits de l'homme.

Le mois dernier également, une représentante ouest-allemande du *Conseil mondial des Églises* s'est vu confisquer par les services d'immigration les notes, films et documents qui étaient le fruit d'entretiens avec des représentants des Églises coréennes. Tout paraît indiquer que, d'ici aux Jeux asiatiques de 1986, qui vont se tenir à Séoul et braquer les projecteurs de l'actualité sur la Corée du Sud, les autorités militaires et civiles souhaitent donner de leur pays et de ses dirigeants une image « positive » en limitant l'accès de la presse étrangère à des information faisant apparaître certains aspects critiquables du régime.

R.P. PARINGAUX.



AFRIQUE

Zaïre

CORRESPONDANCE

Les retards dans le versement des salaires

À la suite de l'article de Jean-Claude Pomonti consacré à la détérioration de la situation économique au Zaïre (*le Monde* du 8 octobre), *un représentant du personnel expatrié d'Air-Zaïre, qui demande à conserver l'anonymat, nous a adressé les précisions suivantes :*

Ce n'est pas avec quatre mois de retard mais avec dix mois que nous percevons actuellement nos salaires transférables.

— Les cotisations de l'URSSAF et de la caisse de retraite ne sont plus payées depuis dix-huit mois.

— Les frais médicaux personnels et familiaux en Europe ne sont plus remboursés du tout.

— La partie non transférable de nos salaires n'ayant jamais été réajustée en fonction des dévaluations successives de la monnaie locale et de l'inflation au Zaïre se trouve réduite à la portion congrue (l'équivalent de 1 500 Fr. environ).

*Toute les actions menées tant au*près de l'inspection du travail que de l'ambassade de France sont restées sans effet à ce jour. De ce fait, le moral du personnel expatrié d'Air-Zaïre est très affecté, ce qui risque de perturber gravement son comportement professionnel, donc de porter atteinte à la sécurité des vols.

AMÉRIQUES

Guatemala

Les réfugiés aux Etats-Unis redoutent une reprise de l'aide militaire américaine au gouvernement Rios Montt

De notre correspondante

New-York. — Au moment où M. Reagan s'apprête à rencontrer au Honduras le général Rios Montt, le comité de solidarité avec le peuple du Guatemala a tenu lundi 22 novembre une conférence de presse à New-York, en présence de deux représentants des Indiens Quiché réfugiés à l'étranger, M. José Morroquin et Mme Rigoberta Menchu.

Agé de quarante-deux ans, M. Morroquin a quitté son pays en traversant clandestinement la frontière mexicaine. Président de l'Action catholique pour le diocèse du Quiche, il habitait le village de La Estancia, dont la plus grande partie des habitants ont été massacrés ou ont dû s'enfuir. « *Après le coup d'Etat du 23 mars 1982*, dit-il, *nous avons entendu notre nouveau président se déclarer « envoyé de Dieu » et prier devant les écrans de télévision, et nous avons cru que les choses allaient changer.* » Mais le jour suivant, trente-cinq paysans étaient tués dans un village, dix-sept brûlés vifs, les autres décapités. Six des victimes étaient des parents de M. Morroquin. Parmi elles, un nouveau-né et sa mère.

« *Quand nous avons vu ceux qui faisaient la police en civil avant le coup d'Etat revenir en uniforme, nous avons su que rien n'allait changer* », ajoute Mme Menchu.

Le 20 avril, M. Morroquin a assisté à d'autres massacres à Chitatul et à Xesic, près de Santa-Cruz-d'El-Quiché : les deux hameaux ont été mitraillés et bombardés par des hélicoptères et des avions : il y a eu cinquante morts. Des témoins ont rapporté à M. Morroquin que d'autres tueries avaient eu lieu dans les localités de Chajul, Nebaj, Cotzal, Parramos et Chimaltenango. Ayant réussi à retrouver sa femme et ses enfants qui avaient fui leur village, M. Morroquin a pris, le 16 mai, le chemin de l'exil.

Selon M. Morroquin, qui cite des chiffres de la conférence épiscopale et du Haut Commissariat aux réfugiés, huit mille personnes auraient été tuées ou enlevées au Guatemala depuis l'arrivée au pouvoir du général Rios Montt.

D'après Mme Menchu, les mouvements fondamentalistes américains apportent une importante aide financière au gouvernement du général Rios Montt pour l'aider à combattre une « subversion » dont ils estiment que l'Eglise catholique est complice. Une collecte serait en cours à l'initiative d'une Eglise californienne, The Church of the Word.

Un rapport d'Amnesty International affirmait récemment que, dans les trois mois qui ont suivi l'arrivée au pouvoir du général Rios Montt, plus de deux mille personnes, dont une majorité d'Indiens accusés d'aider la guérilla, ont été victimes d'« exécutions extra-judiciaires ».

Le *New York Times*, de son côté, a fait état d'informations sur des livraisons, à partir de la base aérienne de Homestead, près de Miami, de pièces détachées d'équipements militaires à l'armée guatémaltèque. Aussi l'inquiétude grandit, dans la communauté des réfugiés aux États-Unis, de voir l'administration Reagan reprendre l'aide militaire suspendue par le président Carter et s'engager aux côtés du général Montt « pour combattre la guérilla », comme elle l'a fait aux côtés du gouvernement salvadorien.

Le comité de solidarité organise une série de manifestations à New-York, dont une le 3 décembre devant les Nations unies, où circule une résolution sur les violations des droits de l'homme au Guatemala.

NICOLE BERNHEIM.

● *Les forces de sécurité guatémaltèques* ont mis fin lundi 22 novembre à la séquestration d'un neveu du président Rios Montt, M. Jorge Mario Rios Munoz, enlevé le 13 octobre, a-t-on appris de source officielle. Plusieurs arrestations ont été opérées. M. Rios Munoz était détenu dans un quartier de la banlieue de Guatemala. L'enlèvement avait été revendiqué au nom d'un « groupe chrétien pour le respect de la vie », inconnu jusqu'alors. — *(A.F.P.)*

Brésil

POURSUIVIS PAR LE RÉGIME MILITAIRE EN 1964

De nombreux dirigeants de gauche font une rentrée politique spectaculaire

On estime à Brasilia que la victoire de l'opposition dans des Etats importants, en particulier à Sao Paulo, à Rio, dans le Minas et le Panama, pourrait provoquer un durcissement dans les milieux dirigeants. Le succès probable de M. Brizola à Rio irrite tout particulièrement les secteurs les plus radicaux des forces armées favorables à la candidature du général Medeiros, actuel chef des sercices de renseignements (S.N.I.) pour succéder en janvier 1985 au général Figueiredo. D'ores et déjà, les élections du 15 novembre vont permettre un retour spectaculaire à la vie politique de nombreux dirigeants de gauche qui avaient connu l'exil.

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)* — Une vingtaine d'hommes politiques de gauche, dont les mandats avaient été cassés à la suite du coup d'Etat de 1964, ont été élus au cours des élections du 15 novembre. Le plus connu, le leader social-démocrate Leonel Brizola a toutes les chances d'être le prochain gouverneur de Rio. Qualifié d'« *incendiaire* » par le ministre de l'air, le général De Mattos, M. Leonel Brizola avait dû s'exiler en 1964 et avait été condamné par contumace à quinze ans de prison pour « activités subversives » par la justice militaire.

Un autre gouverneur considéré comme élu par le Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.) a, lui aussi, été victime des militaires : c'est M. Iris Rezende, prochain gouverneur du Goias, État agricole du Centre-Ouest qui est périodiquement le théâtre de conflits pour la terre. Ses droits politiques avaient été suspendus en 1965.

En Amazonie, le prochain gouverneur, M. Gilberto Mestrinho, avait eu aussi ses droits politiques « cassés ». Ce sera la deuxième fois que ce chef d'entreprise occupera à Manaus le palais du gouverneur, du plus vaste État brésilien.

Si M. Brizola est élu à Rio, comme tout le laisse prévoir, son vice-gouverneur sera M. Darcy Ribeiro, un anthropologue qui a passé plusieurs années parmi les tribus indiennes du centre du Brésil et de l'Amazonie. Ancien ministre de l'éducation du gouvernement Goulart, exilé politique, il a connu la prison en 1968.

M. Miguel Arraes, ancien gouverneur de l'État du Pernambouc, l'une des régions les plus deshéritées du pays, dans le Nord-Est, sera sans doute député du P.M.D.B. pour cet Etat.

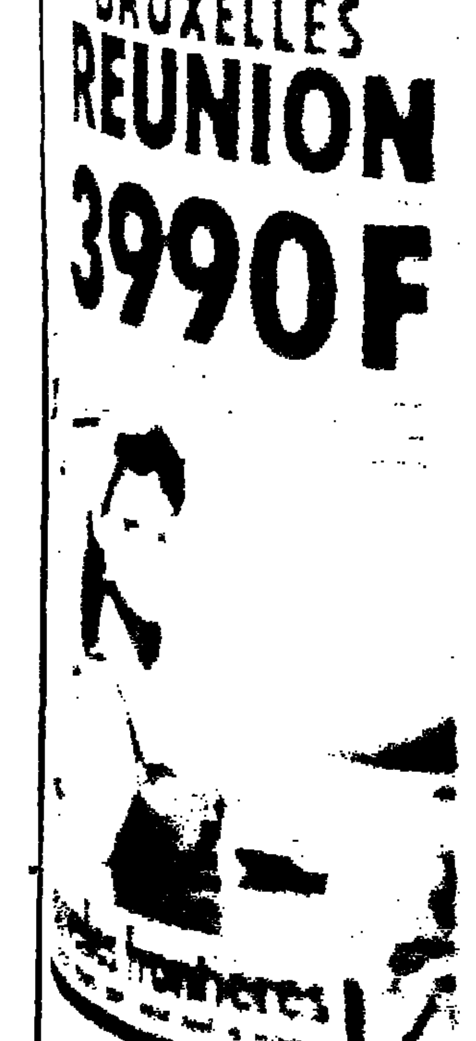
M. Arraes avait été destitué en avril 1964 de son poste de gouverneur du Pernambouc et emprisonné jusqu'en 1965. Libéré, il s'était réfugié à l'ambassade d'Algérie à Rio lorsque les forces armées mécontentes tentèrent à nouveau de l'arrêter. Accusé d'avoir favorisé l'infiltration communiste, il a dû passer quinze ans en exil.

Bien que le parti gouvernemental P.D.S. (parti démocratique et social) soit assuré de garder le contrôle du collège qui élira en 1985 le successeur du général Figueiredo à la tête de l'État, l'arrivée au Congrès de ces leaders politiques marqués par les dures années de lutte contre le régime devrait modifier le climat des débats parlementaires de Brasilia. Les récentes déclarations de militaires critiquant l'attitude de M. Brizola montrent que le régime issu du coup d'Etat de 1964 est loin de son côté d'avoir oublié le passé.

D'autre part, le Parti des travailleurs (P.T.) de M. Luis Inacio da Silva, dit « Lula », est le grand vaincu des élections. Même à Sao-Paulo, le score n'a pas été celui que ses dirigeants attendaient. Les résultats le plaçaient dimanche en quatrième position, derrière l'ancien président de la République Janio Quadros, alors que « Lula » espérait un véritable raz de marée P.T. dans la ceinture industrielle de Sao-Paulo.

A Rio, les résultats du P.T. ne sont pas non plus à la hauteur des espérances des militants. M. Lysaneas Maciel, candidat au poste de gouverneur, n'a obtenu que 3,7 % des suffrages dépouillés, ce qui le place en dernière position.

Mauvaise surprise aussi pour le P.T. dans l'Acre, Etat de l'Amazonie marqué par les conflits de terre, où son candidat a obtenu moins de 6 % des voix en dépit de l'appui de nombreuses communautés chrétiennes de base. Le P.T. se trouve maintenant dans une difficile situation, aussi bien économique que politique, et cela pourrait l'amener à amorcer un rapprochement avec le Parti démocratique travailliste (P.D.T.) de Leonel Brizola. Ce dernier a annoncé qu'il entendait prendre contact avec toutes les forces de l'opposition en vue de la constitution d'une formation luttant pour l'instauration dans le pays d'un socialisme démocratique.



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

LE RÈGLEMENT DES « SÉQUELLES » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le gouvernement engage sa responsabilité

Un « compromis » sans précédent

Le conseil des ministres réuni mardi après-midi 23 novembre à l'Élysée, devait autoriser le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi visant à effacer définitivement les séquelles de la guerre d'Algérie. Adopté par le Sénat dans la version du gouvernement contesté par les députés socialistes, ce texte devait revenir mardi soir en deuxième lecture devant les députés.

Qui eût dit qu'un gouvernement de la Ve République entreprendrait un jour de régler à l'amiable un différend avec le principal parti de sa majorité, en utilisant contre lui... l'une des plus grosses pièces de l'artillerie constitutionnelle ? Le gouvernement de M. Pierre Mauroy aura réalisé cette gageure.

Le premier ministre innove de façon spectaculaire, en effet, en recourant à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour mettre fin à la controverse qui oppose depuis un mois le pouvoir exécutif au groupe socialiste de l'Assemblée nationale dans *« l'affaire »* des anciens généraux putschistes. C'est la première fois que cette procédure contraignante est employée pour imposer l'adoption d'un texte qui ne touche pas à l'essentiel de l'action gouvernementale.

M. Mauroy n'y avait recouru jusqu'à présent qu'à deux reprises : en janvier 1982 pour faire adopter le projet de loi sur les nationalisations ; puis en juin pour accélérer l'entrée en vigueur du blocage des prix et des revenus.

Il faut remonter à 1977 pour trouver un « cas » analogue de pratique parlementaire. A cette époque, M. Raymond Barre avait utilisé l'article 49-3 pour assurer l'adoption d'un texte contre l'avis du R.P.R., mais l'objet du litige était autrement plus important, puisqu'il s'agissait du projet de loi approuvant l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

Pour ce qui concerne le projet de loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre d'Algérie, la portée de la décision gouvernementale est d'une nature différente. Il s'agit simplement de faire prévaloir la volonté du président de la République sur une disposition ponctuelle qui pose une question de principe relevant plus de la morale politique que des grandes options gouvernementales.

Rétabli dans sa version initiale par les sénateurs, y compris socialistes – qui ont réintégré les anciens généraux factieux dans le champ d'application de la loi, alors que les députés socialistes, dans leur majorité, les en avaient exclus – le projet litigieux sera donc *« considéré comme adopté »*, sauf si une motion de censure est déposée dans les vingt-quatre heures puis votée. Personne ne songeant à censurer le gouvernement sur ce point, « l'affaire » paraît donc entendue.

Pas de pardon sélectif

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce recours à la manière forte a été retenu en accord avec la direction du parti socialiste pour permettre un arrangement... en douceur. Dès le déclenchement de l'« affaire » il est apparu, en effet, que M. François Mitterrand ne partage pas le sentiment exprimé par le groupe socialiste de l'assemblée nationale. La position du chef de l'Etat n'a jamais varié : *« Il appartient à la nation, au bout de vingt ans de pardonner »*, avait-il déclaré le 29 septembre, après l'adoption du projet de loi par le conseil des ministres.

Bien qu'il n'ait personnellement aucun engagement particulier à propos de la réintégration des anciens putchistes dans le cadre de la deuxième réserve militaire – comme le prévoit l'article 6 du projet de loi – M. Mitterrand a toujours affirmé qu'en matière de réconciliation nationale il ne saurait y avoir de pardon sélec tif. Pour le président de la République, les socialistes de la nouvelle génération commettent une erreur de jugement quand ils réagissent comme s'il s'agissait de faire aujourd'hui le procès des fondateurs de l'O.A.S., alors que ce procès appartient au passé et que les anciens putschistes ont déjà été jugés, condamnés, amnistiés.

L'engagement électoral du président de la République sur l'effacement des *« séquelles de toutes natures des événements d'Algérie »* devrait être compris sans aucune exclusive pour que la situation fût clarifiée. Du coup, la contre offensive tentée par M. Pierre Joxe était vouée à l'échec. Ni à l'Elysée ni à l'Hôtel Matignon, ni encore moins, au secrétariat d'Etat aux rapatriés, ont a retenu les diverses suggessions d'arrangement avancées par le président du groupe socialiste et ses amis.

L'opportunité de contourner l'obstacle, en procédant à une modification de la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires (*le Monde* du 10 novembre), n'a pas dépassé le stade des échanges de vues officieux. Le ministère de la défense n'était d'ailleurs pas favorable à cette solution. Il en a été de même des propositions visant à laisser au président de la République le soin d'exercer, par décret, un arbitraire *« droit de grâce)*. Le chef de l'Etat ayant estimé, en conclusion, que le problème soulevé était purement institutionnel, il appartenait au premier ministre de le traiter par la voie constitutionnelle.

« Compromis » il y a, si l'on considère que la procédure de l'engagement de responsabilité permettra au gouvernement d'obtenir satsfaction, sans que le groupe socialiste soit contraint de se déjuger. Les députés contestataires n'auront pas à se prononcer à nouveau. Les engagements de M. Mitterrand à l'égard des rapatriés d'Afrique du Nord seront tenus. Pour M. Joxe, qui persiste dans son désaccord, l'honneur sera sauf. Mais le premier ministre ne fera pas l'économie d'une protestation du parti communiste qui ne manquera, sans doute pas, de souligner que les dirigeants socialistes tombent dans les artifices parlementaires qu'ils dénonçaient chez leurs adversaires sous le septennat précédent.

Ce *« compromis »* d'un genre nouveau contribuera, néanmoins, à valoriser encore davantage les engagements du chef de l'Etat. On saura, désormais, qu'il ne faut pas badiner avec la parole de M. Mitterrand. En revanche, l'attitude du gouvernement crée un précédent qui vaudra au pouvoir exécutif d'être invité à manifester pareille détermination par tous ceux qui se prévalent des promesses présidentielles dans leurs revendications. M. Mitterrand n'a donc pas fini d'être appelé à arbitrer...

ALAIN ROLLAT.

(Lire, page 12, des lettres de nos lecteurs à propos de ce projet de loi.)

● PRÉCISION. – Une ligne sautée a rendu difficilement compréhensible l'information publiée dans nos éditions du 23 novembre sur la nomination de M. Alain Hautecœur, député socialiste du Var, au bureau exécutif du P.S. Au cours du bref débat qui s'est engagé à ce sujet devant le comité directeur du P.S., dimanche 21 novembre, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, a vivement mis en cause l'attitude observée par M. Hautecœur dans l'affaire des généraux *« félons »* d'Algérie. Le député du Var avait déclaré, dans les couloirs du Palais Bourbon, à propos du vote émis par la plupart des députés de son groupe : *« Quand on a fait une connerie, on se couche. »*

● *Mme Simone Veil* affirme dans une interview au *Matin-Magazine* du 20 novembre qu'elle *« ne songe pas »* à présenter un jour sa canditature à la présidence de la République. *« Peut-être parce que je suis une femme »*, ajoute-t-elle en expliquant : *« Certains hommes dans ma position se laisseraient peut-être aller à y penser ; mais les femmes sont plus réalistes. »*

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, inaugurant le 20 novembre à Rueil-Malmaison une rue René-Cassin, a demandé que les restes de ce premier compagnon du général de Gaulle à Londres, prix Nobel de la paix, soient transférés au Panthéon. Un conseil des ministres présidé par M. Giscard d'Estaing avait approuvé, le 8 avril 1981, le transfert des cendres de René Cassin en reconnaissance du « rôle exceptionnel » qu'il avait joué dans la défense des droits de l'homme.

Plusieurs personnalités critiquent la révision de carrière des généraux de l'O.A.S.

Le projet de loi sur les « séquelles » de la guerre d'Algérie doit être examiné, mardi 23 novembre, en seconde lecture, par l'Assemblée nationale, le premier ministre envisageant d'engager la responsabilité du gouvernement sur ce texte, que les députés avaient amendé en première lecture. Plusieurs personnalités ont signé une pétition soutenant la démarche de ces députés.

En voici le texte : *« La proposition de faire bénéficier les cadres militaires factieux de l'O.A.S. d'une reconstitution de carrière et des avantages afférents nous parait grave. Les responsables de l'O.A.S. sont déjà couverts par l'amnistie décidée en 1968. C'était suffisant. Personne ne doit avoir oublié ce qu'a été le terrorisme de l'O.A.S., les menées fascisantes, les assassinats racistes, les tentatives de putsch, les voitures piégées dans les foules musulmanes, les journées d'assassinats par catégories, l'incendie des bibliothèques, la folie meurtrière des commandos Delta, des meurtres lâchement perpétrés de ceux qui ne partageaient pas leur fanatisme.*

» Alors, l'amnistie étant faite, d'accord, n'en parlons plus... Mais voter à ces responsables de l'O.A.S. une réparation financière, ce serait donner une prime aux crimes politiques, et cela en complète contradiction avec la politique antiterroriste du gouvernement. Une telle décision comporte le risque de couper du gouvernement les militaires qui, dans cette période, sont restés républicains. Enfin, à l'heure où l'on parle de réorganisation des réserves, il nous paraît dangereux de réintégrer dans les cadres des officiers ayant comploté contre la démocratie et qui n'ont jamais renoncé à leurs conceptions. Il y a quelque indécence à choisir de réhabiliter ces factieux, alors que d'autres cadres, limogés par l'ancien gouvernement pour crime de pensée critique, attendent toujours que justice leur soit rendue.

» C'est pourquoi nous soutenons les députés qui ont voté l'amendement écartant les généraux factieux des bénéfices de la loi sur les séquelles de la guerre d'Algérie. »

Ce texte a été signé par Mmes et MM. Jacques Arnol, Pierre Baudy, Simone de Beauvoir, Jacques et Simone de Bollardière, Huguette Bouchardeau, Claude Bourdet, Jacques Debû-Bridel, Jean-Jacques de Felice, Daniel Guérin, Jacques Jurquet, Victor Leduc, Albert Lévy, Colette Magny, Georges Montaron, Bernard Ravenel, Madeleine Rebérioux, Jacques Salvator, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Vigier, Bernard Wallon.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qu'une coquille nous a fait écrire, M. Roger Gouze est le *beau-frère* et non le *beau-père* de M. François Mitterrand (*le Monde* du 23 novembre, page 8).

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LE « QUOTA » POUR LES FEMMES

Point de vue

La « part qui revient à chacun »

par YVETTE ROUDY (*)

LE Conseil constitutionnel vient de déclarer non conforme à la Constitution l'article voté par le Parlement prévoyant que les listes des candidats aux élections municipales ne devraient pas comporter plus de 75 % de personnes du même sexe. Il l'a fait sans avoir été saisi sur cette disposition précise, ni par le gouvernement ni par le Parlement.

Comme membre de gouvernement, je dois m'incliner. Comme femme, je m'interroge sur cette décision. Sur plusieurs points.

Pour prendre sa décision le Conseil constitutionnel s'appuie sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon laquelle tous les Français sont égaux ; la qualité de citoyen conférant en soi un droit identique à tous ceux et celles auxquels cette qualité est reconnue ; le problème étant dès lors résolu, toute disposition nouvelle porte atteinte au droit à l'égalité lui-même.

Tels peuvent être les paradoxes du juridisme.

Mais lorsque je constate que moins de 9 % de femmes participent à la gestion municipale, que le chômage affecte une fois et demie de plus les femmes actives que les hommes, qu'elles forment 70 % des chômeurs de longue durée, qu'elles *sont en plus grand nombre sous-qualifiées* et moins bien rémunérées, qu'elles subissent, dans leur majorité, la double charge du travail professionnel et de la vie familiale et domestique, qu'elles sont massivement *absentes des lieux de décisions et* à peine représentées dans les instances élues du pays, je m'interroge : où est l'égalité ?

Qui, dans ces conditions, osera soutenir que la citoyenneté confère, *dans les faits*, aux femmes les mêmes droits que les hommes ? En d'autres termes, que *l'esprit* de la Constitution est respecté ? Et qu'est-ce donc que l'affirmation d'un droit qui ne s'accompagne pas de l'octroi des moyens susceptibles de le faire respecter ?

Le quota (la « quota pars », la part qui revient à chacun), c'est l'ultime moyen de débloquer une situation lorsque tout le reste a échoué, de créer une dynamique afin que revienne aux femmes cette part de droit civique que le mouvement naturel des choses ne leur accorde pas en dépit des textes.

Je m'interroge encore. Le Conseil constitutionnel n'avait-il pas la possibilité d'indiquer ce qui peut conduire à faire respecter la Constitution dès lors qu'elle ne l'est pas *dans les faits* s'agissant des femmes ? N'était-ce pas faire progresser notre société vers plus d'égalité et donc aller vers plus d'application réelle de la Constitution ?

D'autres inégalités

Si la composition du gouvernement avait dû recevoir l'aval du Conseil constitutionnel, le ministère des droits de la femme existerait-il, considérant que les femmes ont, au regard de la Constitution autant de droits que les hommes ? Et pourtant, ce ministère, en dix-huit mois, a déjà *rectifié bien des inégalités. Par exemple*, le droit des épouses d'artisans et de commerçants de voir leur travail reconnu effectivement, alors qu'il l'est constitutionnellement, mais ne l'était pas dans la pratique. Par exemple, le droit des femmes à l'égalité dans la vie professionnelle inscrite dans la Constitution mais méconnue dans la réalité. Par exemple, le droit des femmes à la dignité – constitutionnellement garanti et quotidiennement ignoré (femmes agressées, femmes battues, violées, soumises à des trafics d'argent, femmes-objets manipulées par l'écrit et par l'image).

Enfin, il n'était pas vraiment dans les habitudes du Conseil constitutionnel de se prononcer sur un article d'un texte sans en avoir été saisi précisément. Il vient de le faire à propos d'une question touchant directement et pratiquement à la présence des femmes dans la vie politique.

On peut là aussi s'interroger. S'agit-il simplement de sa part, d'une décision insuffisamment soucieuse de la réalité ou d'un choix de société ?

Dans le premier cas, les femmes seraient en droit de s'interroger sur l'usage que fait une si haute autorité en sa sagesse, de son pouvoir d'appréciation. Dans le second cas, elles pourraient s'inquiéter – et les hommes avec elles – d'une décision souveraine qui revient, en fait, à maintenir les inégalités plutôt qu'à innover vers l'égalité.

Mais en même temps – et ce n'est pas le moindre paradoxe, – cette décision du Conseil constitutionnel, en ranimant le débat au moment même où les partis s'efforcent de féminiser les listes, où certains se sont même dotés de règles internes tout à fait contraignantes, ne vient-elle pas à point pour sensibiliser encore une opinion publique déjà bien alertée sur cette affaire.

(*) Ministre des droits de la femme.

● *Le mouvement Femme-avenir (proche du R.P.R.)* dénonce *« tous ceux qui, sous couvert de l'anticonstitutionnalité des quotas, unissent leurs efforts pour exclure les Françaises de la gestion de leur pays et pour pérenniser une inégalité majeure entre citoyennes et citoyens »*.

● *Mme Brigitte Gros*, sénateur (gauche dém.) des Yvelines et maire de Meulan, souhaite qu'en mars prochain, *« la France compte cent soixante mille femmes élues locales (soit 25 % du nombre de conseillers municipaux) »*. Elle estime *« indispensable que, dans les partis, on accepte d'effacer l'interprétation misogyne que le Conseil constitutionnel vient de donner à la Constitution »*.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G. observe qu'*« il appartient désormais aux partis et spécialement à ceux de la majorité, d'agir par eux-mêmes et d'eux-mêmes pour que les listes municipales soient réellement représentatives de l'ensemble de la France et pas seulement de sa moitié masculine »*. Il rappelle que son parti *« a toujours milité (...) contre cette injustice fondamentale, heureusement en régression, que constitue le sexisme politique »*.

● *M. Michel Vauzelle*, porte-parole de l'Élysée, adjoint au maire communiste d'Arles, qui revendiquait la tête de liste pour les élections municipales dans cette ville, a renoncé à cette exigence que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait jugé injustifiée, samedi 20 novembre, devant le comité directeur de son parti. *« En tant que militant de base, je n'ai qu'à m'incliner devant les propos tenus par les dirigeants nationaux du P.S.*, a déclaré M. Vauzelle. Il a ajouté : *« S'il est interdit aux socialistes arlésiens de revendiquer la tête de liste, rien ne permet de penser qu'on leur imposera pour autant une solution contraire aux chances de la gauche. »*

M. Laurent (P.C.F.) : on ne peut commencer une bataille d'union en désavouant le maire en place

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré, lundi 22 novembre, sur Europe 1, que *« jusqu'à maintenant, le P.S. vise à occuper le poste de maire dans des mairies qui sont détenues par les communistes »*, ce qui est *« très négatif »*. M. Laurent a ajouté : *« Ce n'est pas efficace, parce que ces mairies ont un bilan excellent, et cela paraît curieux de commencer une bataille d'union en désavouant le maire qui est en place. »*

M. Laurent estime qu' *« il y a un nombre infime de cas où l'on pourrait peut-être discuter »*, mais que *« lorsque l'on met, face à cela, la personnalité des maires, l'image de cohésion et de dynamisme que cela donne, les choses sont claires »*.

Dans *l'Humanité* de mardi, René Andrieu, directeur adjoint du quotidien du P.C.F., écrit que l'argument des socialistes, selon lequel *« il faut tenir compte des changements intervenus lors des élections législatives ou présidentielle, (...) serait plus convaincant si, dans plusieurs villes, ils ne réclamaient pas la tête de liste, même quand ils sont arrivés après nous »*. René Andrieu ajoute que, en 1977, les communistes n'avaient pas réclamé la tête de liste, dans des municipalités à direction socialiste, *« alors qu'aux élections législatives précédentes,* [ils avaient] *devancé le parti socialiste dans de nombreuses villes »*.

[N.D.L.R. – En 1977, le P.C.F., se fondant sur l'accord du 28 juin 1976, qui prévoyait de *« prendre pour base, pour la composition des listes, l'ensemble des consultations électorales intervenues depuis la signature du programme commun »*, en juin 1972, réclamait la tête de liste dans plusieurs villes dont le maire sortant était socialiste, notamment Clichy, Évreux, Saint-Brieuc et Sevran. M. Roger Fajardie, alors membre du secrétariat national du P.S., opposait, d'ailleurs, à cette revendication, l'argument suivant : *« On ne peut désavouer les maires sortants. »* (*le Monde* du 5 février 1977). Il y avait eu des « primaires » entre P.S. et P.C.F. à Clichy, Évreux et Saint-Brieuc.]

M. BARRE : le gouvernement est contre-performant

M. Raymond Barre a présidé, lundi 22 novembre à Bordeaux, un dîner-débat organisé par l'Entente libérale et économique de la Gironde. Un peu plus d'un millier de personnes ont participé à un dîner ; parmi elles, M. Jacques Chaban-Delmas.

Le maire de Bordeaux, dans son discours de bienvenue, a fait allusion aux « dissonances » qui ont pu l'opposer à l'ancien premier ministre : *« Ce n'était pas sur le fond des choses, simplement une question de présentation »*, a-t-il précisé. M. Barre a ajouté : *« C'est qu'il était président de l'Assemblée nationale, et, moi, premier ministre. Rien de plus normal. »*

Après avoir jugé qu'en matière économique le gouvernement est *« non performant ou, mieux encore, contre-performant »*, M. Barre a rappelé quelles doivent être, selon lui, les deux attitudes de l'opposition : refuser tout compromis historique, ne pas faire de promesses dans le seul but de reconquérir le pouvoir.

D'autre part, dans une interview à *Sud-Ouest*, daté du 22 novembre, M. Barre a *précisé qu'il n'a pas l'intension de « mener ce que l'on appelle une campagne électorale nationale »*, mais qu'il *« ne sera pas pour autant absent de la campagne des municipales »*. Il a ajouté : « (Les campagnes) *ont, certes, une importance politique et psychologique mais elles ont d'abord un intérêt local. »*

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE PARISIENNE DE M. CHIRAC S'ORGANISE

M. Jacques Chirac a installé le siège de sa campagne électorale pour la consultation municipale à Paris dans un appartement loué à proximité du Châtelet, 15, rue Bertin-Poirée. Le souhait du maire sortant est d'organiser une campagne commune aux formations de la majorité municipale.

Une première série d'affiches de quatre mètres sur trois sera apposée sur des panneaux commerciaux loués et soulignant les réalisations de la municipalité en faveur de la qualité de la vie. Une autre série d'affiches avec le portrait de M. Chirac fera son apparition en janvier.

La campagne sera coordonnée par M. Bernard Billaud, directeur de cabinet du maire, assisté de MM. Jean Tiberi, deuxième adjoint, Jean Colonna, conseiller technique et Denis Baudouin, directeur général des relations extérieures et de l'information à la mairie. Participeront également à cet état-major MM. Jacques Dominati, député U.D.F., Jacques Toubon, député R.P.R. et Roger Romani, sénateur R.P.R.

M. Jacques Chirac présentera à la presse, vers le 15 décembre, le bilan de l'action de la municipalité sortante. Des bilans par arrondissement seront également diffusés ainsi qu'un document décrivant le nouveau statut administratif et électoral de la capitale.

LYON : vers une primaire entre M. Francisque Collomb et M. Michel Noir (R.P.R.)

De notre correspondant régional

Lyon. – En dépit de l'« accord » intervenu, vendredi 19 novembre au Sénat, entre M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit) du Rhône, et M. Jacques Chirac, président du R.P.R., sur la constitution d'une liste unique de l'opposition à Lyon, les principaux intéressés – le maire sortant et M. Michel Noir, député R.P.R. – ne s'étaient toujours pas rencontrés le 23 novembre. Une façon singulière d'avancer vers l'union pour un maire pourtant confirmé comme tête de liste et pour un coéquipier supposé devenir son premier adjoint.

Lundi après-midi, M. Collomb a fait savoir sèchement qu'il *« ne souhaitait pas »* s'entretenir avec M. Noir. Mardi 23 novembre, il devait donner, dans l'après-midi, une conférence de presse.

Déjà privé de la parole par un départ *« spontané »* et précipité des amis du maire, au cours d'une réunion publique (*le Monde* du 17 novembre), M. Michel Noir a fort mal accepté cette fin de non-recevoir. Il a déclaré, dès lundi soir, au cours d'une conférence de presse : *« Il est temps de sceller l'union et de ne plus tergiverser. »* Il a rappelé l'exigence de *« renouvellement »* qu'avait avancée, en son temps, M. Raymond Barre.

M. Noir a fixé au maire de Lyon une échéance qui pourrait bien être interprété à l'hôtel de ville comme un ultimatum : *« Tout doit être réglé d'ici à la fin de la semaine. » « Tout »*, c'est-à-dire entrer dans le détail des accords. A commencer par la confirmation de l'obtention du poste de premier adjoint pour le R.P.R., et donc pour M. Noir lui-même. Elle est la concession majeure – jugée excessive par certains proches du maire – de M. Francisque Collomb. L'accord intervenu entre *MM. Chirac et Collomb* prévoyait également une répartition des têtes de liste dans les neuf secteurs de la ville. Le R.P.R. aurait, pour le moment, obtenu satisfaction dans les 1er, 2e, 4e et 8e arrondissements. *« Tout »*, c'est enfin le refus de dissocier les fonctions de maire de Lyon et de président de la communauté urbaine.

Cette solution paraît aujourd'hui remise en cause.

Entre le maire de Lyon, qui confirme ne pas vouloir *« jouer les marchands de tapis »* et qui tient à la formule des trois tiers (un tiers U.D.F., un tiers R.P.R. et un tiers pour les apolitiques et les socio-professionnels), et M. Noir, qui semble convaincu des progrès du R.P.R., le courant a décidément bien du mal à passer. Au point que l'on peut se demander si, selon une formule favorite de M. Noir, *« les Lyonnais comprendraient »* une réconciliation de dernière minute.

Le député R.P.R. affirme *« qu'il n'y a pas l'ombre d'une faille »* entre M. Chirac et lui : *« Je l'ai eu au téléphone lundi, il me fait confiance et me soutiendra, quelle que soit ma décision »*, assure-t-il. De l'autre côté, on affirme que MM. Chirac et Collomb ont eu, eux aussi, le même jour, un entretien téléphonique. Et l'on évoque un argument choc : les deux hommes se reverront mercredi, *« une dernière fois »*.

De son côté, M. André Soulier, adjoint au maire – qu'il serait téméraire d'écarter de la course au fauteuil de premier adjoint, – n'est pas fâché de faire savoir que, *« de toute façon, union ou pas, la campagne électorale de M. Francisque Collomb est d'ores et déjà sur les rails »*.

CLAUDE RÉGENT.

BREST : Confusion dans l'opposition

(De notre correspondant.)

Brest. – La majorité ira vraisemblablement unie à la bataille et c'est sans doute à M. Pierre Maille, P.S., maire sortant, qu'il reviendra de conduire la liste d'union de la gauche. En revanche, dans l'opposition, la situation reste confuse. Des rivalités personnelles et politiques opposent MM. Georges Lombard, sénateur centriste du Finistère et Eugène Berest, modéré, tous deux anciens maires de la ville. M. Lombard et M. de Bennetot, conseiller général R.P.R. du département, paraissent vouloir imposer leur loi à l'opposition. *En mars 1977, les deux* hommes avaient constitué une liste concurrente de celle de M. Berest, facilitant ainsi la victoire de Francis Le Blé, P.S., décédé le 23 juin dernier.

Deux nouveaux venus dans la politique locale, MM. Jacques Berthelot et Guy Leclercq, tous deux R.P.R., s'efforcent pour leur part de faire valoir leurs récentes victoires électorales sur les socialistes : M. Berthelot est entré au conseil municipal de Brest le 25 juillet à la faveur de l'élection partielle destinée à pourvoir au remplacement de Francis Le Blé ; et M. Leclercq a ravi au parti socialiste, le 19 septembre dernier, le canton détenu jusqu'alors par l'ancien maire.

J. de R.

LES VERTS-PARTI ÉCOLOGISTE REFUSENT DE FUSIONNER AVEC D'AUTRES LISTES ENTRE LES DEUX TOURS

Le conseil national des Verts-parti écologiste, réuni dimanche 21 novembre à Paris, a décidé de proposer aux autres composantes du mouvement écologiste et aux animateurs d'associations un protocole d'accord en quatre points, en vue des élections municipales.

Ce projet prévoit la présentation, sous le titre « les Verts », de listes écologistes homogènes ou à majorité écologiste, ne comprenant aucun représentant d'autres partis, fondées sur *« un programme écologiste de base »* et s'interdisant toute négociation entre les deux tours.

Cette dernière disposition est contraire à ce en faveur de quoi s'était prononcée l'assemblée générale fondatrice des Verts-parti écologiste (*le Monde* du 3 novembre). *Il* avait été dit, alors, que les listes écologistes qui obtiendraient moins de 10 % des suffrages exprimés (minimum nécessaire pour partciper au secnd tour) et plus de 5 % (minimum nécessaire pour participer aux fusions des listes) pouraient négocier leur fusion avec des listes acceptant un certainnombre de principes écologistes. La décision prise par le conseil national vise à inviter les électeurs de sensibilité écologiste à ne pas s'en remettre à ces fusions pour assurer quelques sièges à ce courant et à *« voter écologiste dès le premier tour »*.

Le conseil national a désigné, d'autre part, les porte-parole nationaux des Verts-parti écologiste : Mme Solange Fernex et MM. Guy Cambot, Jean Brière et Raymond Cantegrel.

D'une ville à l'autre

AISNE

SOISSONS. – La section socialiste de Soissons a désigné à l'unanimité, M. Bernard Lefranc, maire sortant et député P.S. de la cinquième circonscription de l'Aisne, comme tête de liste de la majorité. M. Lefranc affrontera M. Pierre Léon-Dufour, R.P.R., qui conduira la liste de l'opposition.

DROME

VALENCE. – M. Rodolphe Pesce, député P.S. de la première circonscription et maire de Valence depuis 1977, sollicitera le renouvellement de son mandat et conduira une liste d'union de la gauche.

FINISTÈRE

PONT-L'ABBÉ. – M. Michel Le Gall, préfet de police à Lille depuis 1981, conduira la liste d'union de la gauche à Pont-l'Abbé, dont le maire est M. Henri Bernard, C.D.S. M. Le Gall, qui est originaire de Trégoat, a fait une grande partie de sa carrière dans le Nord, à Dunkerque, Anzin et Lille notamment. Il a été secrétaire général de la Fédération Force ouvrière de la police. – (Corresp.)

ILLE-ET-VILAINE

VITRÉ. – M. Pierre Méhaignerie, ancien ministre, président du C.D.S., président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et maire sortant de Vitré, sollicitera le renouvellement de son mandat.

ISÈRE

GRENOBLE. – M. Hubert Dubedout, P.S., maire de Grenoble depuis 1965, et député de la deuxième circonscription de l'Isère, a été désigné comme tête de liste par les militants socialistes de la ville. M. Dubedout a reçu le soutien du parti communiste qui estime qu'il est « le plus apte à mener la gauche à la victoire ».

MARNE

ÉPERNAY. – M. Bernard Stasi, membre du collège exécutif du C.D.S., ancien ministre et député U.D.F. de la quatrième circonscription, conduira la liste de l'opposition. M. Stasi, qui est actuellement conseiller municipal, a précisé au cours d'une conférence de presse que les trois autres conseillers municipaux de l'opposition figureront sur sa liste.

Le maire sortant d'Épernay, M. Jacques Perrein, P.C., souhaite être de nouveau tête de liste d'union de la gauche, place que revendique le parti socialiste.

OISE

BEAUVAIS. – M. Walter Amsalem, P.S., maire sortant, a été désigné par les militants socialistes pour conduire la liste d'union de la majorité. M. Amsalem aura comme adversaire M. Jean-François Mancel, R.P.R., ancien député de l'Oise, et chef de file de l'opposition.

CREIL. – M. Eric Woerth, R.P.R., conduira la liste d'union de l'opposition. Lors des élections cantonales de mars 1982, M. Woerth, avait été battu dans le canton de Creil-Sud, par le candidat socialiste, M. Fontaine. Le maire de la ville est M. Jean Anciant, P.S., élu député de la quatrième circonscription de l'Oise en juin 1981.

VAR

DRAGUIGNAN. – M. Jean-Paul Claustres, directeur général du tourisme pour les Alpes-Maritimes et ancien directeur du cabinet de M. Jacques Médecin, maire de Nice, conduira la liste de l'opposition. Le maire sortant de Draguignan, M. Edouard Soldani, P.S., sénateur et président du conseil général du Var, a été pressenti par la fédération varoise du P.S. pour conduire la liste de la majorité. – (Corresp.)

هكذا من الأصل

MUNICIPALES

LYON : vers une primaire entre M. Francisque Collomb et M. Michel Noir (R.P.R.)

D'une ville à l'autre

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

« Réduisez les dépenses et rétablissez la liberté », demande M. Fourcade

Le Sénat a commencé, lundi 22 novembre, et achevée un peu après 1 heure du matin mardi, la discussion générale du projet de loi de finances pour 1983. L'examen de la première partie de cette loi doit se clore jeudi soir par le vote des recettes (impôts) et de « l'équilibre général » des finances. A défaut d'un vote positif de cette première partie, le débat serait interrompu au Sénat et la discussion des fascicules ne pourrait s'engager. Pour éviter une telle impasse et permettre l'examen normal du budget, la majorité sénatoriale, foncièrement hostile à la politique dont celui-ci est la traduction, adoptera cette première partie mais seulement après avoir annulé par amendement 2 milliards de dépenses de fonctionnement. Et ce vote n'aura pas la signification d'une approbation du budget. Cette opposition « fondamentale », le rapporteur général, M. Blin (Un.centr., Ardennes), a voulu la proclamer avec solennité en expliquant, avant le débat (dans une conférence de presse, où il était entouré des présidents de groupes R.P.R., centriste et R.I.), le sens d'une annulation de crédits, dont la valeur est symbolique et l'utilité, de leur procédure.

« Si le budget de 1983 tente de corriger les incroyables excès de celui de 1982, a répété M. Blin en ouvrant la séance publique, *les mesures prises sont nettement insuffisantes. Ce projet, bâti sur des hypothèses fragiles, est très loin d'apporter les inflexions nécessaires. »* Le rapporteur général, après avoir dressé *« le bilan de dix-huit mois d'erreurs »*, estime que le budget 1983 *« est marqué au coin des mêmes erreurs »*, même si, *« en apparence »*, il est *« moins mauvais »* que le budget de 1982. *« La vérité*, affirme-t-il, *est que nous sommes en présence de deux budgets : l'un à usage externe, destiné à apaiser nos créanciers, l'autre à usage interne, et dont la charge sera supportée par les contribuables. »*

M. Fosset (un. centr., Hauts-de-Seine), présente les observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes. Il réclame pour cette haute juridiction des moyens accrus. A M. Bernard Beck, qui a présidé la Cour pendant cinq ans, il apporte *« la gratitude du Sénat pour la qualité de son action dans une période où la haute juridiction accomplissait une difficile mutation »*.

M. Fabius : une vision apocalyptique

Dans une première intervention, M. Fabius, ministre du budget, répond essentiellement au rapporteur général dont la vision pessimiste est qualifiée par lui *« d'apocalyptique »* : Il le compare au M. Purgon du *« malade imaginaire »* et observe que M. Blin, *« a été très discret »* sur les aspects positifs du bilan de l'année. Le ministre reprend ensuite l'analyse qu'il avait présentée devant l'Assemblée nationale avant de conclure en soulignant la considérable évolution des mentalités, notamment dans le milieu syndical où l'on a compris l'intérêt de la politique de *« désindexation de l'économie »*.

L'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Monory (un. centr., Vienne), veut détruire *« une légende, celle d'une économie moribonde en 1981. (...) « Ce que je souhaite*, conclut-il, *c'est que partout l'État recule et que progresse l'initiative humaine. »* Parmi les orateurs qui se succèdent on entend le président du groupe communiste, Mme Luc (Val-de-Marne), qui souhaiterait, notamment, que l'on prête *« davantage encore aux privilégiés »*.

« Autrement dit, réplique M. Bourgine (non inscrit, Paris), *les riches c'est fini ! Qui produira, qui épargnera si, au bout du compte, c'est pour presque rien ? »*

Ancien secrétaire d'État au budget, M. Christian Poncelet (R.P.R., Vosges), qualifie *« d'ambigu »*, le projet de budget. Il reconnaît qu'il marque une rupture *« avec l'aventure économique entamée l'été 1981 »*. Mais, il estime que le *« laxisme, chassé par la porte revient par la fenêtre »*.

Autre ancien ministre des finances, M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), reproche au budget d'être *« passéiste, artificiel, trompeur pour les collectivités locales, et inadapté à la conjoncture économique mondiale »*. *« Dépensez moins et rétablissez la liberté, et la France repartire »*, conclut M. Fourcade.

M. Moinet (gauche dém., Charente-Maritime), approuve le budget tout en soulignant les problèmes financiers que vont avoir à surmonter les collectivités locales.

A la fin de la séance de nuit, M. Fabius répond aux orateurs et, en particulier, à M. Fourcade qui lui reprochait d'avoir cumulé impôt sur la fortune et impôt sur les successions. Les États-Unis, la Norvège, la Suède et vingt cantons suisses font de même, indique le ministre du budget. – A. G.

● *Deux conseillers généraux communistes des Pyrénées-Orientales*, MM. Narcisse Planas et Joseph Albert, ont annoncé, au cours de la session du conseil général, leur rupture avec le P.C.F., qui ne compte plus désormais, au sein de l'assemblée départementale, que trois élus sur vingt-neuf. *(Corresp.)*

Les mémoires d'Edgar Faure

(Suite de la première page.)

Avocat d'affaires, il n'entre en politique qu'en arrivant à Alger ; il y devient l'adjoint de son ami Louis Joxe, secrétaire général du Comité français de libération nationale. Et c'est tout de suite une anecdote très « fauriste ». A l'approche de la Libération, un ministre avait prévu une cérémonie spéciale pour Pétain. *« Il s'agissait de le dégrader place de l'Étoile, sur le front des troupes, après quoi son bâton de maréchal serait solennellement cassé. » « On pourrait le lui casser sur la tête »*, proposai-je. *« Cette réflexion suffit à régler l'affaire. »*

Le voici de retour à Paris, aux côtés de Pierre Mendès France. Un peu rapidement, il explique la préférence donnée par de Gaulle à René Pleven par le poids respectif des deux ministères : la forteresse de la rue de Rivoli et l'hôtel particulier des Champs-Élysées ; il y avait plus à dire.

Disponible, Edgar, sans abandonner le barreau, est pressé d'entrer au Palais-Bourbon ; il hésite entre la capitale et la province, le parti radical et le M.R.P. Finalement, il se fait élire difficilement dans le Jura en novembre 1946 et cela nous vaut de belles pages sur les campagnes de l'avocat aux champs. Moins de trois ans après, il est secrétaire d'État au budget et ne cessera plus pratiquement d'être au gouvernement jusqu'en 1958. Les caciques du parti radical, les « magots » dit-il, le traitent d'abord en petit garçon, puis en rival et finalement en homme hors série difficile à contrôler et parfois à comprendre.

Loquace, il peut paraître léger. Mais il est homme de méthode et de dossiers. On le dit « faible et gentil » ; il affirme n'être ni l'un ni l'autre ; il sait être tenace et parfois féroce. De l'orgueil qui lui est reproché, il dira qu'il est l'effet d'une grande timidité. Mais on est tout de même surpris du sous-titre pour le premier tome de ses *Mémoires : « Avoir toujours raison... c'est un grand tort »*. On sourirait s'il ne parvenait à convaincre le lecteur de la réussite de sa politique budgétaire, et surtout de sa politique de relance en 1953-1954, et s'il n'affirmait qu'il avait proposé un grand plan destiné à régler tant la crise tunisienne que la guerre d'Indochine. Pour un peu, la paix ici et là aurait été son œuvre plus que celle de son ami et chef de gouvernement, Pierre Mendès France. Mais il analyse parfaitement la psychologie de ceux qui ne veulent pas entendre parler de la paix en Indochine. *« Ils vivaient la guerre coloniale en 1954 comme ils avaient vécu la guerre nationale en 1914 puis en 1940. Ils n'apercevaient pas les dissemblances qui mettaient en contraste ces deux séries d'événements et ils manipulaient à contretemps les thèses du défaitisme et de l'héroïsme. »*

Sévère, l'ancien président du conseil l'est pour nombre des acteurs de ce théâtre d'ombres que fut souvent la IVe ; il étrille Antoine Pinay et sa politique « d'expédients et d'incantations..., d'hibernation de l'économie », Édouard Daladier et son « amateurisme pédantesque » et René Mayer lui-même, « qui demeurait foncièrement un homme de la IIIe » ! En revanche, il n'a qu'éloges flatteurs pour le « charme » de Guy Mollet, l' « humanisme » de René Coty, le « goût de la hiérarchie » de Joseph Laniel, qui n'étonne pas de la part du plus jeune officier de réserve français, et bien évidemment le « génie intellectuel » et la « noblesse de l'âme » de Pierre Mendès France.

Si dans le cours du récit il marque des divergences avec Mendès, notamment en matière économique, et manifeste une méfiance hostile à l'égard de son entourage et, nommément, de Jean-Jacques Servan-Schreiber, les trois dernières pages des *Mémoires* dressent un bon et beau bilan de leurs relations. *« En réalité, par la combinaison de nos ressemblances et de nos dissemblances, Pierre Mendès France et moi formions un excellent attelage politique. »*

Edgar Faure ne serait pas lui-même s'il n'avait pas essaimé des néologismes qui sont ignorés des plus gros dictionnaires. C'est l'une de ses coquetteries. Passe encore pour « bilancière » à propos des finances, mais « scotomiser » la menace russe et cet animal inconnu, le « palikare » ? En revanche, on pardonne moins à l'académicien cette autre coquetterie, celle des anglicismes, un peu trop nombreux et souvent inutiles.

Ni l'intérêt ni l'agrément de ces sept cents pages ne se relâchent un instant. L'homme politique y puisera des recettes de gouvernement toujours valables, des leçons de savoir-dire et de savoir-faire. L'historien y glanera plus d'un propos qui éclaire, complète ou corrige plus d'un épisode de la vie nationale et internationale du début des années 50, en particulier à la fin du ministère Mendès France. Et le lecteur ne pourra que prendre goût à la lecture d'un livre plaisant sur une époque qui l'était moins.

JACQUES FAUVET.

★ Edgar Faure, *Mémoires*, t. I : « Avoir toujours raison... c'est un grand tort ». Plon, 95 F.

CORRESPONDANCE

A propos du projet de loi sur les « séquelles » de la guerre d'Algérie

La controverse sur le projet de loi *« portant réparation des préjudices subis par les agents publics et les personnes privées en raison des événements d'Afrique du Nord »* continue de nous valoir un abondant courrier.

« Rafraîchir la mémoire des gros colons »

M. Claude Charion, demeurant à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), nous écrit notamment :

Né en Algérie, j'avais dix-sept ans quand éclata l'insurrection. Aussi, je me sens, avant tout, solidaire et représentatif d'une génération de Français, quelle que soit leur origine – France ou Algérie, – qui fit les frais d'une décolonisation en catastrophe, dans une République affaiblie, déchirée par la lutte des partis, à la merci d'une armée coloniale qui refusait de comprendre les aspirations légitimes des peuples dominés. Je ne peux pas oublier le bilan tragique qui s'inscrit au passif des uns et des autres. Comment oublier que ces officiers, généraux ou pas, furent les artisans de nos malheurs : un million de morts parmi les musulmans algériens, des dizaines de milliers de morts parmi les soldats du contingent et les Français d'Algérie ? Comment oublier que les pieds-noirs ne furent qu'une masse de manœuvre, un instrument entre leurs mains ? La plupart de mes compatriotes ont cru aveuglément en eux et l'ont payé très cher. Comment oublier, enfin, que ces officiers mirent en péril les institutions républicaines ? (...)

Parmi ceux qui les soutiennent et qui appellent les plus modestes des rapatriés à en faire autant, il est des gens à qui il serait bon de rafraîchir la mémoire : je veux parler de cette caste de gros colons qui osent réclamer, aujourd'hui, avec âpreté, une indemnisation qui ne peut sortir que de nos poches. Et pour quoi ? pour une spoliation qui n'est qu'un retour du balancier de l'histoire. Faut-il rappeler comment se constitua la grande propriété dans l'Algérie française ? Faut-il rappeler que ce grand colonat, réfractaire à toute évolution du statut des indigènes, est principalement responsable de l'insurrection algérienne ? Comment ose-t-il parler au nom d'un million de rapatriés ?

« Sauver à peu près l'honneur »

M. André Mianes, demeurant à Souillac (Lot), nous indique :

Plusieurs générations ont été profondément bouleversées par la guerre d'Algérie. Moi-même, jeune étudiant, très influencé vers 1956 par un journal du soir qui faisait campagne contre la torture pratiquée par les Européens, je refusai de faire le service militaire et me fis réformer. (...) Puis, en 1958, de Gaulle parvint au pouvoir. Ma vie morale se métamorphosa : enseignant, je devins gaulliste dans l'espoir que le général sauverait l'Algérie française. Je devins intégralement nationaliste, je sauvai mon âme. Mais le remords me torturait. Des jeunes de mon âge se firent tuer outre-Méditerranée. La politique gaulliste aboutit à l'exode massif de près d'un million de Français d'Algérie. Moi, je ne m'étais pas battu : j'étais, pour ma part, responsable de ce désastre. Pour expier, je fis deux démarches pour m'engager dans la Légion étrangère. En vain.

(...) Il fallait faire quelque chose pour essayer de sauver à peu près l'honneur. En une journée cruelle je me balafrai le visage, je me cassai les dents, je me brisai les deux jambes. (...) Un cadet de Saumur de 1940, prévenu, m'écrivit : *« Ne vous mutilez plus, je vous souhaite l'apaisement. »* Des millions de Français sont, comme moi, durablement traumatisés par la fin de notre empire civilisateur. (...) Quant à moi, défiguré, la démarche ralentie, la main droite mutilée, je souhaite de tout cœur que le vœu excellent de François Mitterrand soit exaucé : que tous les officiers coupables d'avoir lutté pour la France de Dunkerque aux Kerguelen et à Montréal soient enfin amnistiés, apaisés dans leur âme de soldats blessés, par de nouveaux votes au Parlement, et dans l'esprit généreux de 1789.

Réponse à MM. Vidal-Naquet et Schwartz

M. Jacques Jeannerot, demeurant à Gy (Haute-Saône), nous écrit, en réponse au point de vue exprimé le 27 octobre, dans nos colonnes, par MM. Pierre Vidal-Naquet et Laurent Schwartz :

La France, depuis la conquête de l'Algérie, avait déjà failli à sa parole, à ses engagements. Je m'en étais rendu compte au milieu des tirailleurs algériens. Ni la Troisième, ni la Quatrième, ni la Cinquième République n'ont traité les Algériens, les Européens, les Arabes, les Berbères, sur un pied d'égalité, en « Français à part entière ». Il fallait réparer cette injustice pour les citoyens des départements français d'Algérie : égalité pour l'instruction, les diplômes, les places, les fonctions, l'avancement. C'était le sens de la déclaration faite par de Gaulle le 6 juin 1958 à Alger. La France se serait honorée de réparer un demi-siècle d'erreurs.

Français de métropole, j'ai appris seul l'arabe, parlé et écrit, dans le but de comprendre mes compatriotes musulmans, de partager leurs soucis, de les aider à acquérir leurs droits. Ils m'en étaient reconnaissants. Si j'avais été arabe ou berbère, je serais devenu fellagha. Mais en juin 1958, j'aurais cru en la parole du chef de la France. Ceux qui ont voulu, à l'égard des musulmans, faire respecter cette parole, réaliser les engagements de François Mitterrand et de Michel Debré, ceux-là ont suivi le chemin de l'honneur. On les a plongés dans la honte. Ils n'ont pas accepté et ils ont suivi les conseils de Debré. M. Vidal-Naquet, M. Schwartz, la honte, c'est vous qui la portez en soutenant que la France, par ses dirigeants, devait faillir à sa parole et à son honneur et abandonner à leur terrible sort, bien prévisible, les dizaines ou les centaines de milliers de musulmans qui avaient cru être enfin « Français à part entière ».

Le témoignage d'un appelé

M. Marc Lengereau nous écrit :

A propos de la question de l'amnistie relative aux personnes poursuivies en justice pour des faits consécutifs à la guerre d'Algérie, vous avez publié, dans votre numéro du 27 octobre, une lettre de MM. Pierre Vidal-Naquet et Laurent Schwartz.

Ces derniers écrivent : *« C'est tranquillement, aujourd'hui, qu'un film, lancé à grand fracas, réhabilite la torture et les tortionnaires. »*

Venant de voir ce film, *l'Honneur d'un capitaine*, que j'ai trouvé excellent, je m'inscris en faux contre ces affirmations sectaires.

Ayant été « maintenu » pendant la guerre d'Algérie, ayant lu plusieurs livres à son sujet, ayant fréquenté beaucoup d'officiers dont certains revenaient d'Indochine, ayant vu d'autres films sur ce sujet, dont *la Bataille d'Alger*, lui aussi très remarquable, je puis vous assurer que le manichéisme n'est pas toujours du côté que l'on pourrait croire. J'ajoute qu'à peine débarqué à Alger, j'avais acheté *l'Algérie hors la loi*, de Jeanson.

Le film en question ne réhabilite pas du tout la torture et les tortionnaires. Il montre bien davantage les contradictions qui se trouvent en chaque être humain et la complexité de l'homme. Heureux les auteurs de la lettre et leurs certitudes faciles !

Chasse aux sorcières à l'Université

Un maître-assistant de littérature qui désire garder l'anonymat, écrit :

Vous avez publié dans votre journal une lettre du général Binoche plaidant la cause des sous-officiers et officiers antiputschistes, qui ont été l'objet de sanctions ou de brimades après le coup d'avril 1961. Or il me semble que le même problème se pose dans l'Université, où il serait aussi possible d'envisager une réparation envers nombre d'universitaires, surtout des assistants, victimes de procédés du même genre pour activités politiques, syndicales... ou journalistiques, tant avant qu'après mai 1968. Certains se souviennent sans doute d'une déclaration d'assistants d'université publiée dans *le Monde* et de la chasse aux sorcières qui s'ensuivit à la Sorbonne.

M. Pierre-Henri TEITGEN et Pierre MENDÈS FRANCE

Invoquant le droit de réponse, M. Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre, ancien président national du M.R.P. (Mouvement républicain populaire), nous enjoint de publier la lettre suivante :

A mon retour à Paris, des amis indignés me signalent l'article publié par votre journal dans son numéro daté du 29 octobre 1982, page 11, sous le titre : « Le député juif Mendès France. »

Défenseur obstiné de la politique européenne définie par Robert Schuman et Jean Monnet, je ne désire pas prendre place aujourd'hui dans la foule des laudateurs, à titre posthume, de Pierre Mendès France (parmi lesquels figurent beaucoup de ceux qui l'ont sans cesse combattu de son vivant), mais je ne puis laisser passer sans protestation le passage suivant du papier dont il s'agit : *« Un dirigeant du M.R.P., M. Pierre-Henri Teitgen, retrouve le vocabulaire qui avait été celui de l'extrême droite contre Léon Blum pour dénoncer un « demi-traître » qui mériterait « six balles dans la peau. »*

Votre rédacteur se réfère au rapport sur la guerre d'Algérie que j'ai présenté au congrès national du M.R.P. au printemps de 1956, rapport qui, fort heureusement, a été enregistré et publié par les éditions « Forces nouvelles » en juillet 1956.

Ayant rappelé que Clemenceau disait des « défaitistes » : *« Si ce ne sont que des demi-traîtres six balles suffiront »*, je poursuivais en ces termes que je vous photocopie :

1° Prendre publiquement rendez-vous avec l'insuccès, se réserver pour ce cas-là, le faire savoir, c'est du défaitisme et déjà une sorte de trahison.

2° Participer à des campagnes de presse ou des réunions qui, consciemment, tendent à discréditer nos soldats d'Algérie, la mission qui leur est confiée et, partant, à les démoraliser, c'est une trahison.

3° Affirmer en coulisse, pour entretenir le doute et l'équivoque, que les sacrifices demandés par le gouvernement responsable ne sont pas nécessaires, que l'on possède, soi, une solution qu'on s'abstient d'ailleurs de préciser, c'est du défaitisme et déjà une sorte de trahison.

4° Prendre en dehors du président du conseil et du ministre responsable, sans mandat du gouvernement, des contacts directs ou indirects avec ceux qui de l'extérieur dirigent la révolte, c'est une trahison.

5° Garder pour soi, à toutes fins utiles, des informations que le gouvernement responsable aurait intérêt à connaître, c'est une sorte de trahison.

6° Fournir à la presse, à des fins de politique intérieure, sans l'autorisation du gouvernement, des renseignements, des indications susceptibles d'aider l'adversaire, de l'inciter à persévérer dans son obstination, c'est une sorte de trahison.

Ces déclarations à la cantonade ne visaient Pierre Mendès France ni nommément, ni par périphrase, ni par insinuation : les évoquer en termes tels que le lecteur en vienne à croire qu'elles s'adressaient à lui, et même à lui seul, est parfaitement inadmissible. Quant à l'amalgame méprisable qui, sous le titre de l'article, tente de me faire passer pour un antisémite et de m'assimiler, entre autres, aux vichystes qui, en 1940, insultaient « le juif Mendès-France », il ne peut que scandaliser tous ceux qui me connaissent et connaissent mon passé (et spécialement aussi ceux qui savent que c'est à mon père, puis, en son absence, à mon beau-père que Pierre Mendès-France a demandé, en 1940, d'assumer sa défense devant le conseil de guerre de Clermont-Ferrand).

Je vous prie de publier intégralement la présente réponse dans l'un de vos plus prochains numéros, dans les conditions imposées par la loi.

∴

Nous donnons très volontiers acte à l'auteur de cette lettre que le titre de l'article où étaient évoqués les propos qu'il avait tenus le 10 mai 1956 à Montrouge, devant le XIIe congrès national du M.R.P., pouvait prêter à confusion et inciter à l'« amalgame ». Pour autant nous n'avons pas écrit le 29 octobre 1982, nous n'avons jamais écrit et n'écrirons jamais dans ce journal, que M. Pierre-Henri Teitgen puisse être considéré comme un antisémite.

Pour le reste, nous maintenons fermement que le rapport officiel de M. Teitgen, et non ses « déclarations à la cantonade », avait été compris par tous les observateurs présents et aussi par les militants du M.R.P. comme une charge violente contre Mendès France.

Dans le Monde *du 12 mai 1956, où figuraient intégralement les passages que M. Teitgen cite dans sa lettre, nous écrivions notamment :* « M. Fontanet avait conclu le premier rapport du congrès M.R.P. par une belle et généreuse formule : *« L'amour est plus fort que la haine. »* C'était le matin. L'après-midi, on entendit bien autre chose avec M. Pierre-Henri Teitgen, et l'on put croire, aux réactions de la salle, que les républicains populaires avaient décidé de jouer à Montrouge le jeu de l'amour et du ressentiment.

» Ressentiment, c'est le mot le plus faible que l'on puisse trouver pour définir l'attitude des dirigeants M.R.P. et la quasi-totalité des militants à l'égard de M. Mendès France. Celui qui conclut la paix en Indochine reste pour eux l'ennemi numéro 1 et le suspect numéro 1. Son nom n'a pas été prononcé jeudi après-midi, car c'eût été pousser le courage jusqu'aux limites de la témérité, mais il n'y avait pas à s'y tromper, et c'est à lui que s'appliquait l'effrayant portrait du « défaitiste » brossé par M. Teitgen.

» ... L'orateur a suscité dans la salle des approbations frénétiques qui détonnaient dans une assemblée de démocrates-chrétiens. Sans aller jusqu'à évoquer l'avant-guerre, on se serait cru à la Mutualité, en décembre 1954, lorsque les modérés mettaient en accusation – mais en le citant – le président du conseil de l'époque, M. Mendès France. »

Ces appréciations n'avaient, à l'époque, provoqué aucune contestation ni aucune mise au point de M. Pierre-Henri Teitgen. – R. B.

L'annonce, à Rome en 1969, de la candidature de Georges Pompidou à la présidence de la République

M. Robert Mengin, ancien directeur de l'A.F.P. à Londres puis à Rome, auteur de De Gaulle à Londres vu par un Français libre, *nous écrit sur un point d'histoire contemporaine :*

Au sujet de l'annonce, en janvier 1969, dans un hôtel de Rome, de sa candidature à la présidence de la République si le général de Gaulle se retirait, Georges Pompidou a écrit, en pages 267 et 268 de ses mémoires posthumes intitulées *« Pour rétablir une vérité :*

« Au retour à l'hôtel, j'eus quelques informations de Paris. Je compris que M. Mangin (1), représentant de l'A.F.P., avait fait une sorte de dépêche d'E.M.S.; sur le thème « Je suis candidat » et « Je ne suis pas pressé » en rapprochant ainsi deux réponses sans lien, en coupant les « attendus » de la première, réussissant ainsi un triplé qui devait lui plaire : dépêche à sensation, désagréable au général de Gaulle et vulgaire dans la présentation de ma propre attitude. »

Non je n'ai pas, comme dans une dépêche d'E.M.S., falsifié la vérité ; je n'ai pas rapproché les mots *« je suis candidat »* et *« je ne suis pas pressé »*. Enfin, j'ai bien indiqué la condition fondamentale de la candidature, à savoir le retrait du général de Gaulle.

Voici la dépêche, conservée en microfilm dans les archives de l'A.F.P. : *« Rome, 17 janvier* (A.F.P.). – *Si le général de Gaulle venait à se retirer, je me porterais candidat à sa succession, a déclaré M. Pompidou en réponse à une question. Pour succéder au général, il faut que deux conditions soient réunies : que le général ait quitté la présidence, et être élu. Ce n'est un mystère pour personne, a indiqué l'ancien premier ministre, que je considère que, s'il y avait une élection, je serais candidat. A.F.P. LTR 20.52. »*

La même nouvelle fut donnée ensuite par mes confrères. Viansson-Ponté put écrire, dans *le Monde* du 19-20 janvier, que Georges Pompidou *« s'était exprimé fort clairement, ne laissant aucun doute dans l'esprit de ceux qui l'interrogeaient et l'écoutaient »*. Mais j'ai su alors que Georges Pompidou, cherchant à diminuer la colère du général de Gaulle, avait prétendu qu'à Rome il n'avait « rien dit » : il avait « été trahi » par moi.

Avant de lancer ces accusations, verbalement, auprès du Général, puis de les déposer dans un écrit pour exploser après sa mort, Georges Pompidou s'est gardé de prier l'A.F.P.-Paris de lui communiquer ma dépêche. Bien entendu, elle n'était pas signée de mon nom, mais, selon la règle : « A.F.P. ». J'étais à l'étranger, et dans l'ignorance, lorsque l'ouvrage parut chez Flammarion. De retour à Paris, il n'est pas trop tard – et c'est ce que je fais ici – pour demander raison aux ayants-droit du défunt président, et à l'éditeur de ses mémoires. Il n'est pas trop tard non plus pour rétablir une vérité historique, dont le général de Gaulle, pour sa part, ne douta pas : la déclaration de Rome devait diminuer le nombre des « oui » au référendum, pousser ainsi le chef de l'Etat à la démission, hisser Georges Pompidou au premier rang des candidats à sa succession.

(1) Georges Pompidou s'est trompé dans l'orthographe du nom de M. Mengin.

Une lettre de M. Vladimir Volkoff

M. Vladimir Volkoff nous écrit :

Gravement mis en cause par un de vos collaborateurs dans votre numéro du 6 novembre 1982, j'entends faire usage de mon droit de réponse pour vous prier de publier la mise au point ci-dessous.

Un M. Jean Planchais, dont la signature à la page des lettres a surpris certains, m'accuse d'être « l'héritier » de « la pire menace de l'après-guerre, le sénateur Mac Carthy » et de rêver d'un régime qui serait « celui de la dénonciation, des procès d'opinion, de la chasse aux sorcières ».

Accusation insultante, dénuée de tout fondement, et qui ne saurait flétrir que son auteur.

Je considère, il est vrai, que le totalitarisme communiste a constitué et persiste à constituer, pour le monde entier, y compris « la démocratie américaine », une menace infiniment plus sérieuse que le maccarthysme, mort et enterré depuis longtemps. Je pense aussi que, dans les pays du bloc soviétique, « la dénonciation, les procès d'opinion et la chasse aux sorcières » n'ont pas fini de sévir.

Cela dit, faut-il vraiment que j'explique à M. Planchais la différence qui existe entre la liberté de pensée et d'expression, essentielle en démocratie, et la manipulation de cette même pensée, donc sa restriction, par des agents rétribués pour ce faire par un Etat étranger ?

Et ne me fait-il pas, lui, un « procès d'opinion », son titre « L'héritier » n'est-il pas déjà une « dénonciation », et la référence à ma résidence américaine, dont il s'autorise pour m'assimiler au sénateur Mac Carthy, ne rappelle-t-elle pas, dans son énormité, les tours de passe-passe les plus regrettables de « la chasse aux sorcières » ?

Visiblement, M. Planchais me connaît fort peu. Il aurait pourtant pu se renseigner sur mes sentiments politiques dans le livre d'entretiens que m'a consacré Jacqueline Bruller (1). Mais il a préféré, dans un article soigneusement encadré, me chercher des pailles dans les yeux. On connaît les porteurs de poutres dont cette recherche est la triste spécialité.

(1) *L'exil est ma patrie*, aux éditions du Centurion.

[Je ne connais effectivement M. Volkoff que par ses écrits. Et par l'article essentiellement politique qu'il a publié dans *le Figaro* du 5 novembre. Le K.G.B., assure-t-il, pour déstabiliser la société, a placé des agents d'influence dans l'intelligentsia, l'épiscopat, l'université, la pensée occidentale en général et française en particulier.

M. Volkoff réclame une méfiance systématique à l'égard des médias et de l'« hypnose politique », l'identification des coupables et une législation moderne pour les mettre hors d'état de nuire.

Psychose de peur, enquêtes, procès d'opinion. Pourquoi M. Volkoff s'estime-t-il « dénoncé » lorsqu'on le présente comme l'héritier du défunt sénateur Mac Carthy ? – J.P.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

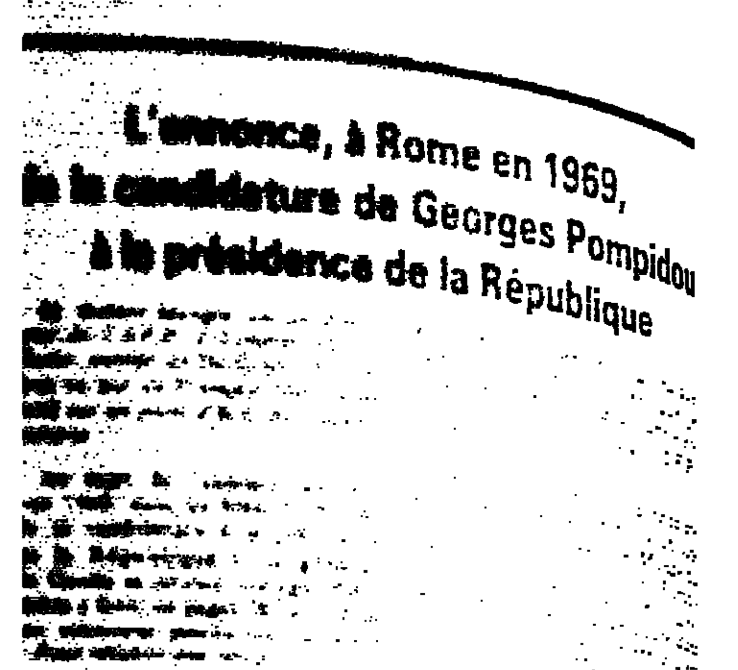
Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل



Une lettre de M. Vladimir Volkoff

Le Monde

société

LES RENCONTRES NOTARIALES DE MAILLOT

Les avantages et les inconvénients de l'union libre

Ici un jeune couple s'informe des contrats de mariage, là une personne âgée se préoccupe de sa succession, tandis qu'une autre demande comment faire, dès à présent, un don à un de ses enfants. Le niveau 5 du Palais des congrès, porte Maillot à Paris, a accueilli, lundi 22 novembre, plus de trois cents notaires réunis pour les Rencontres notariales, et les milliers de personnes venues les consulter pendant cette journée.

De tous les « nouveaux problèmes » suscité par le thème retenu, « la famille et le droit », ce sont sans nul doute ceux découlant de l'union libre qui ont provoqué le plus d'intérêt parmi les thèmes retenus par le mouvement Jeune notariat, coorganisateur de ces « rencontres » avec les Notaires de France : mariage, enfant, adoption, relations familiales, Français à l'étranger et étrangers en France.

Selon les organisateurs de la journée, quatre cent seize mille mariages ont été contractés en 1972, trois cent quinze mille seulement en 1982. En revanche, si l'on comptait quatre cent dix mille couples non mariés en 1975, on les estimait à sept cent dix mille en 1981... Des chiffres qui font réfléchir les législateurs. Mais, pour le moment, l'union libre, le concubinage, n'est pas abordé globalement. Cependant, il arrive que la loi en tienne compte, comme la loi Quillot par exemple, lorsqu'elle précise les droits des propriétaires et des locataires. A présent, lorsque le titulaire d'un bail décède, s'il vivait en concubinage notoire, son concubin ou sa concubine ne peut plus être expulsé du logement. « *En revanche,* ont expliqué les notaires, *si le locataire en place veut mettre dehors son partenaire lorsque la mésentente s'installe, rien ne l'y empêche à moins que le bail soit établi aux deux noms.* »

Très bizarrement, le vide juridique concernant le concubinage peut, dans certains cas, aboutir à de très intéressants avantages fiscaux du fait que les concubins doivent remplir leur déclaration de revenus séparément. Quel intérêt en effet peut avoir une veuve ou un veuf à se remarier si il ou (elle) a un enfant au moins à charge puisqu'il ou (elle) bénéficie d'un nombre de quotient familial égal à celui d'un couple marié soit 2,5 parts avec un enfant, 3 parts avec deux enfants, etc.

De même, comme le premier enfant des célibataires compte pour une part entière pour le calcul de l'impôt sur le revenu, si un enfant naît d'un couple de concubins et est reconnu par ses deux parents, celui dont les revenus sont les plus élevés *a intérêt à le prendre sur sa feuille* de déclaration. S'il y a deux enfants et que les parents travaillent, il est préférable que chacun prenne un enfant... Dans ce cas, alors qu'une famille « normale » bénéficie de trois parts, les concubins bénéficient en tout de quatre parts ! De plus, chacun peut déduire les frais de garde, possibilité offerte aux personnes seules ayant un enfant de moins de quatre ans (si le revenu ne dépasse pas un plafond fixé chaque année) et bénéficie de toutes les aides prévues.

Attention cependant, cette situation, idyllique en apparence, a de nombreux revers et principalement lorsque les concubins se séparent ou que l'un d'eux meurt. Pour ne citer que deux exemples : qu'advient-il des biens achetés en commun ? Eh ! bien si aucun constat, aucune liste n'a été faite officiellement cela peut être la catastrophe. Si l'un ne travaille pas, il peut bénéficier de la couverture sociale de l'autre mais celle-ci disparaît aussitôt à son décès. Enfin, la pension de reversion ne peut être attribuée au concubin survivant.

Alors, de nombreux conseils ont été donnés aux candidats à l'union libre comme de faire un constat par notaires des biens appartenant à l'un ou à l'autre, d'acquérir aux deux noms l'appartement, le pavillon, l'œuvre d'art, ou de signer une reconnaissance de dette indexée ou bien de conserver les factures. « *Deux comptes en banque séparés avec procuration (qui sont toujours révocables) sont souhaitables pour faciliter les règlements. La formule du compte joint qui est le plus pratique est aussi la plus dangereuse mais il existe une troisième formule celle de ce compte séparé pour les économies de chacun et un compte joint pour les dépenses courantes* » ont notamment recommandé les notaires.

Un testament en faveur de l'autre est toujours possible, mais là aussi les concubins sont défavorisés puisqu'ils doivent payer 60 % de droits successoraux et que l'abattement n'est que de 10 000 francs. On a envie de sourire, peut-être à tort, à cette réflexion d'un notaire « *L'union libre a toujours une fin. La fin la plus heureuse, c'est le mariage.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

MÉDECINE

La grève à l'hôpital psychiatrique de Sotteville-lès-Rouen dure depuis plus d'un mois

De notre correspondant

Une délégation de grévistes — dont six grévistes de la faim — de l'hôpital psychiatrique de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) a occupé, dans la journée du 22 novembre, des locaux du ministère de la santé, avenue de Ségur, à Paris. Ils ont reçu l'assurance qu'un conseiller de M. Jack Ralite, ministre de la santé, viendrait dans l'établissement, le 24 novembre, afin de débloquer le conflit.

Rouen. — Depuis plus d'un mois, la grande majorité du personnel du centre hospitalier spécialisé est en grève pour obtenir la réintégration de quatre personnes licenciées et la révision des méthodes de gestion et d'administration sévèrement contestée du directeur, M. Dehu. Le mouvement de contestation, latent depuis plusieurs mois, s'est durci le 12 octobre dernier après une séance de négociations ajournée.

Le 29 octobre, conformément à la loi, le directeur a décidé d'opérer des retraits sur salaire, mais sur cent soixante agents « *choisis au hasard* ». Cette décision, jugée arbitraire par les syndicats, a tendu un peu plus la situation. Le 6 novembre dernier, lors d'une visite semi privée de M. Pierre Bérégovoy à Elbeuf, une rencontre avec une délégation du personnel n'a rien apporté de plus. Le ministre a cependant insisté pour que « *tout soit réglé localement* ». Au début de la semaine dernière, des grévistes ont décidé de refuser toute alimentation.

En fait, l'enlisement dans lequel *semble s'installer cette affaire* provient en grande partie d'une crise profonde de l'établissement psychiatrique. L'actuel directeur du centre hospitalier a été nommé en 1980 par M. Barrot, ministre de M. Giscard d'Estaing. En mai 1981, les tensions qui avaient présidé a son arrivée semblaient devoir s'apaiser. La visite de M. Ralite, le 13 octobre 1981 dans ce même hôpital, et ses déclarations en faveur « *d'une nouvelle psychiatrie* » donnaient raison aux syndicats en justifiant leurs revendications.

Cependant, entre la théorie et la pratique, le lien semble aussi difficile à établir que la communication entre le personnel et son directeur. « *L'écoute d'une personne déprimée, délirante, violente, agressive,* disent les grévistes, *demande une possibilité de réflexion et de recul, ce qui est contradictoire avec le climat d'insécurité entretenu par le directeur* ».

ETIENNE BANZET.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Gabriel Nahas

M. Gabriel Nahas, directeur de recherches à l'ENSERM, expert auprès de la commission des stupéfiants de l'ONU, président du conseil international sur les toxicomanies, nous a adressé, usant du droit de réponse, le texte suivant :

Les propos tenus par M. Christian Colombani (*le Monde* du 29 septembre 1982) au sujet de l'émission d'Igor Barrère et d'Etienne Lalou « Drogue, plaisir et dépendance » ne représentent pas un compte rendu des faits mais une série d'opinions tendancieuses.

Cette très belle émission présentait une convergence générale des propos tenus par trois médecins qui y participaient : tous trois cherchaient à mieux comprendre le comportement du drogué et les moyens de le libérer de sa servitude. Or M. Colombani a choisi de polariser le débat en opposant les témoignages du Professeur Fournier et celui du Docteur Dugarin aux propos scientifiques que j'ai tenus. Rien dans ces propos ne s'opposait à l'analyse très lucide du Professeur Fournier ou aux déclarations de M. Dugarin (bien que certaines de ses généralisations sortaient du domaine de la psychopharmacologie). M. Colombani m'a aussi prêté, avec désinvolture, des propos que je n'ai jamais tenus. (« *M. Nahas, le médecin* (sic) *pour qui le haschisch peut rendre impuissant.* ») Or mes travaux rapportés à l'Académie nationale de médecine et réaffirmés récemment par le Docteur Everett Koop, directeur de la santé publique aux États-Unis, indiquent que les fumeurs de chanvre présentent une oligospermie et une augmentation des formes anormales de sperme qui pourraient avoir un effet péjoratif sur la descendance.

Dire que « *les seconds* » (M. Engelmajer et moi-même), « *encore à leur affaire, montrent le singe en manque et des pensionnaires de post-cure contents de l'être* » est une façon bien abrégée de décrire un fait scientifique d'une grande portée : le comportement compulsif obligatoire d'auto-administration de la drogue par le primate.

D'après M. Colombani, tous ces faits ainsi que d'autres rapportés au cours de ce reportage font de l'émission de MM. Lalou et Barrère un « *cocktail imbuvable* ». Cette expression ne désignerait-elle pas plutôt le compte rendu qu'il en donne ?

JUSTICE

UN PROCÈS DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE A TOURS

La préparation mortelle d'un électro-choc

De notre envoyé spécial

Tours. — Dans la matinée du 24 août 1979, Henri-Claude Delétang, vingt-cinq ans meurt dans le service du docteur Alain Houssait à l'annexe psychiatrique du centre hospitalier régional de Tours, à Saint-Benoît-la-Forêt (Indre-et-Loire) où il était en « placement libre ». Ce jeune marginal, « schizophrène paranoïde », « polytoxicomane et syphilitique », est connu de longue date du personnel du service. Depuis quelque temps il ne veut plus s'alimenter « que de feuilles de laitue et d'eau de source ». Le docteur Houssait lui prescrit un électro-choc. Le malade mourra au moment où on finit de lui injecter, dans une veine, la prémédication indispensable à cette thérapeutique.

Que contenait la seringue ? Qui a pratiqué l'injection ? Quelles fautes, quelles responsabilités invoquer ? C'est à ces questions que devra répondre le tribunal correctionnel de Tours présidé par M. Dubois devant qui a comparu le 22 novembre le docteur Houssait, inculpé d'homicide involontaire.

Question élémentaires sans doute et pourtant presque toujours sans réponses dès lors qu'elles se posent au sein de la communauté hospitalière dont l'une des tendances spontanées est de s'enfermer sur elle-même quand on cherche à percer les mystères des décès peu ordinaires.

A *Saint-Benoît-la-Forêt pourtant,* les circonstances de la mort d'Henri-Claude Delétang n'ont pas laissé indifférentes les trois internes du service. L'une d'elles, choqué, parlera suffisamment fort pour que les gendarmes de Chinon aient vent de l'affaire. Ils rédigent un procès-verbal le 25 novembre 1979. Le 26 le parquet ouvre une information. Plus tard, le demi-frère de la victime se portera partie civile.

Faute de traces écrites — rien n'a été noté dans le service concernant la prémédication — il faut au travers des silences, des témoignages tronqués ou mensongers, tenter de reconstituer les faits. L'un des produits habituellement utilisés dans la préparation des électro-chocs manquait à la pharmacie de l'hôpital. Sur les conseils de sa compagne, Mme Geneviève Poineau, surveillante du service, le Dr Houssait décide d'en utiliser un autre : la Célocurine (1). A quelle dose ? N'en *connaissant ni* les propriétés exactes ni le maniement il consulte le dictionnaire Vidal. Se trompe-t-il d'une virgule comme l'avance aujourd'hui M. Gérard Lafon de la Geneste, substitut du procureur de la République ? A-t-il prescrit dix centimètres cube de Célocurine — soit plus que la dose mortelle — au lieu d'un centimètre cube ? A-t-il, au contraire, comme il croit s'en souvenir, parlé d'un mélange de cette substance avec un « *tonicardiaque* » ?

Toujours est-il que Mme Elisabeth Chaubet, infirmière débutante qui prépare pour la première fois de sa vie un électro-choc, utilisera une ampoule de dix centimètres cube de Célorine. Les tentatives de réanimation resteront vaines.

A ce stade, il aurait pu ne s'agir que d'un procès de responsabilité médicale, d'un débat centré sur la capacité physique d'un patient dénutri à supporter une telle médication. S'agissant de psychiatrie et d'électro-choc, on aurait pu aussi s'orienter vers un débat sur l'efficacité et l'innocuité d'une méthode thérapeutique souvent contestée.

La personnalité de l'inculpé et les difficultés de l'enquête (mensonges au juge d'instruction, témoignages difficiles à obtenir, pression en tous genres) en ont voulu autrement. Pour le substitut « *la faute est doublement grave puisque tout a été fait pour la dissimuler* ». L'inculpé a eu, selon lui, une attitude « *odieuse et inadmissible* », ce qui l'amènera à demander dix-huit mois d'emprisonnement « *pour éviter qu'il ne bénéficie de la loi d'amnistie* ».

Fuite

Pour Me Catherine Lison-Croze, avocate de la partie civile, au-delà de la faute médicale, un autre élément doit être mis en lumière : l'alcoolisme chronique et connu de tous du Dr Houssait. Un alcoolisme à propos duquel tous les témoignages concordent pour dire qu'« *il n'a pa de conséquences sur la qualité de la médecine et des prescriptions* ». Pour Me Lison-Croze, « *si l'on ne peut pas prétendre qu'il ait un lien de causalité entre l'abus de boisson et les faits, on peut de demander comment l'administration hospitalière peut accepter une telle situation* ». Selon l'avocate, l'inculpé n'a fait « *que fuir avec cynisme ses responsabilités* ».

Un cynisme — ou une inconscience — qui lui faisait déclarer aux enquêteurs en janvier 1980, qu'en toute hypothèse « *le délabrement des poumons de son patient, dû à l'usage de haschisch, était tel qu'il n'aurait même pas supporté l'injection d'un centimètre cube de célocurine.* »

Jugement le 23 décembre.

JEAN-YVES NAU.

(1) La *célocurine,* curarisant de synthèse, est utilisée pour obtenir une relaxation musculaire.

Faits et jugements

« Coral » : une nouvelle inculpation

Les avocats des principaux accusés dans l'affaire de pédophilie du « Coral » d'Aimargues (Gard) qui avaient demandé, le 18 novembre, le déssaisissement de M. Michel Salzmann, juge d'instruction, (*le Monde* daté 21-22 novembre) ont adressé le 22 novembre une lettre à M. Salzmann pour soulever la question de sa compétence, en application de l'article 52 du code de procédure pénale. Cet article précise que « *sont compétents, le juge d'instruction du lieu de l'infraction, celui de la résidence de l'une des personnes soupçonnées d'avoir participé à l'infraction, celui du lieu d'arrestation d'une de ces personnes, même lorsque cette arrestation a été opérée pour une autre cause* ». Or, si le Coral est situé à Aimargues, résidence de M. Claude Sigala, plusieurs personnes inculpées dans cette affaire ont été arrêtées à Paris.

M. Salzmann devra statuer lui-même sur la demande des avocats en motivant sa décision, mais pour ce faire aucun délai ne lui est imposé. Les avocats pourront faire appel de la décision du juge devant la chambre d'accusation.

D'aute part, M. Roger Cortese, trente-et-un ans, ancien éducateur du Coral, interpelé le 16 novembre par les enquêteurs du S.R.P.J. de Montpellier, a été transféré à Paris et écroué le lundi 22 novembre. Il est inculpé d'« *excitation de mineurs à la débauche et attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans* ». Plusieurs témoignages mettraient en cause M. Cortese.

Nouvelles réactions après l'acquittement de M. Lionel Legras

Après l'acquittement de M. Lionel Legras par les assises de l'Aube, M. Michel de la Fournière, membre du secrétariat national du P.S., chargé des droits de l'homme, a déclaré : « *Le respect que nous devons à l'indépendance de la justice ne nous empêche pas d'être extrêmement inquiets sur les conséquences que peut avoir la décision de la cour d'assises de l'Aube : c'est-à-dire un encouragement à l'autodéfense par tous les moyens, puisque le meurtre lui-même peut rester impuni. Dans les pays civilisés, la protection des personnes et des biens est la tâche des pouvoirs publics. S'il devait en aller autrement, alors il est certain que nous assisterions à une régression générale des libertés.* »

De son côté, le Syndicat de la magistrature estime : « *Tout ce qui peut apparaître dans une décision de justice et* a fortiori *dans la loi comme faisant prévaloir la défense des biens matériels sur celle de la personne humaine manifeste une dramatique régression sociale. La relaxe pure et simple du responsable de la mort d'un homme, fût-il cambrioleur, est d'autant plus choquante qu'une condamnation, même de principe, permettait à la fois de prendre en compte les différents éléments de l'affaire et de sauvegarder les droits et les valeurs essentielles de notre société. De plus, l'absolution dont vient de bénéficier M. Legras accroît l'insécurité générale : quand les particuliers s'arment et piègent leurs maisons, c'est la sécurité de tous qui est menacée. Les voleurs ne sont pas les seules victimes de ces précautions.* »

LIVRES SAISIS ...ET DÉTRUITS

Le Conseil d'État ayant confirmé, *le 9 juillet,* le jugement du tribunal administratif de Paris du 4 juin 1980 annulant l'arrêté du 21 octobre 1976, qui avait ordonné la saisie du livre *Prisons d'Afrique,* de M. Jean-Paul Alata, les éditions du Seuil avaient demandé la restitution au ministre de l'intérieur et de la décentralisation des cinq mille exemplaires saisis. Le ministère ne s'est pas exécuté, et pour cause. Au cours d'une action en référé devant M. Marcel Caratini, président du tribunal civil de Paris, Me Max Bolteau a indiqué que M. Defferre s'est trouvé devant un cas de force majeure : il vient d'apprendre que les cinq mille exemplaires avaient été détruits... en 1977, à la suite d'instructions verbales du ministre de l'époque. Le magistrat a rendu, en conséquence, le 22 novembre, une ordonnance déclarant que cette destruction constitue une voie de fait, l'autorité administrative ayant « *porté atteinte à une liberté fondamentale* ». Et il demande au ministre de verser aux éditions du Seuil une provision de 30 000 F à valoir sur le coût de la fabrication des cinq mille exemplaires détruits.

M. Marcellin affirme qu'il n'a jamais ordonné la pose de micros au « Canard enchaîné »

M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur en 1973 lors de l'affaire des micros du *Canard enchaîné,* dément avoir donné l'ordre à la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) de « sonoriser » les locaux de cet hebdomadaire. M. Marcellin répond de la sorte aux journaux *Libération* et *le Monde* qui s'étaient fait l'écho de la D.S.T. et du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 12 novembre).

Au cours d'une « *conférence* » au ministère, en 1981, la D.S.T. a en effet reconnu avoir tenté de poser des micros au *Canard enchaîné* et aurait indiqué qu'elle avait agi sur l'ordre du ministre de l'époque.

M. Marcellin déclare aujourd'hui très fermement, après avoir pris connaissance de ces articles de presse : « *Je n'ai jamais donné l'ordre à la D.S.T. de poser des micros au* Canard enchaîné. » De même, M. Marcellin dément formellement être à l'origine, par le biais de la police, d'attentats imputés au Front de libération de la Bretagne. « *En 1968,* nous a-t-il déclaré, *j'ai demandé à la D.S.T. de se préoccuper du terrorisme international, voilà tout.* »

SPORTS

AUTOMOBILISME

Les pièges du « R.A.C. »

Vainqueur en 1978, 1979 et 1981 du Rallye de Grande-Bretagne, le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro) était en tête de l'édition 1982 après trente-six des soixante-dix épreuves spéciales. Au départ de la deuxième partie de l'épreuve, ce mardi 23, il devançait ses compatriotes, Henri Toivonen (Opel Ascona) de 3 min. 5 sec. et Markku Alen (Lancia) de 4 min. 25 sec. Suivaient deux Audi Quattro : celle de l'Allemand Demuth à 4 min. 30 sec. et celle de la Française Michèle Mouton à 5 min. 45 sec.

De notre envoyé spécial

YORK. — Il pleuvait à torrents sur le Yorkshire et sur le pays de Galles quand les cent quarante-neuf pilotes ont pris, dimanche matin, le départ du rallye. Trente-six heures plus tard, il pleuvait encore à seaux sur York quand les concurrents sont revenus à leur point d'origine. Ces conditions atmosphériques ne rebutent pas le public britannique, présent de jour comme de nuit au bord de la route, attendant stoïquement le passage des véhicules.

Le « R.A.C. », comme on l'appelle, est l'une des épreuves les plus difficiles. Les organisateurs accroissent encore cette difficulté en tenant son parcours secret. Cette règle pourtant ne fait pas l'unanimité, car les pilotes britanniques connaissent naturellement les parcours qu'ils empruntent au cours d'autres rallyes nationaux.

Après trente-six heures de course, la fatigue se fait largement sentir. Michèle Mouton, les traits tirés, tête enfouie dans un bonnet de laine lutte contre le sommeil et contre le froid. La championne française n'est pas déçue de sa position au terme de la deuxième journée. Venue ici pour assurer le titre de champion du monde des marques à Audi, elle entend aussi « *prendre du plaisir à conduire son monstre* ». Les incidents pourtant n'ont pas manqué. Le mauvais fonctionnement, notamment, du système d'injection a ralenti sa marche. Les mécaniciens allemands, dont on avait critiqué le travail lors du Rallye de Côte d'Ivoire, ont fait cette fois ce qu'il fallait pour remettre le véhicule en état.

La voiture de Hannu Mikkola, en revanche, n'a pas connu le moindre incident. Quand une Audi Quattro marche, rien ne peut l'arrêter affirment les spécialistes.

Sur une Lancia, comparable pour beaucoup de pilotes à une monoplace de formule 1 coiffée d'un châssis épais comme une feuille de papier à cigarettes, un autre Finlandais, Markku Alen, fut en tête du classement après la 8e « spécial », mais des problèmes de moteur le contraignirent à lâcher prise. Quant à Ari Vatanen, il a dû abandonner après s'être retrouvé les quatre roues en l'air. Conséquence directe : Henri Toivonen a pris la deuxième place. Le pilote d'Opel n'est pas le premier venu : vainqueur de l'édition 1980 du Rallye de Grande-Bretagne il est aussi le fils de Pauli Toivonen, vainqueur en 1966 du Rallye de Monte-Carlo.

GILLES MARTINEAU.

RELIGION

● *Mgr Eugène Ernoult,* archevêque de Sens et évêque d'Auxerre, vient d'être nommé président de la section française de Pax Christi, mouvement international pour la paix, en remplacement du cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes, qui préside cette section depuis 1966 et manifeste le désir d'être remplacé.

[Né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) en 1926, Mgr Ernoult a été ordonné prêtre en 1951. Nommé évêque de Nantes en octobre 1968, il a été ordonné évêque en janvier 1969 à Rome par Paul VI. Il est archevêque de Sens depuis 1977 après avoir été coadjuteur de ce diocèse de 1975 à 1977.]

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

L'irrésistible ascension des « primaires d'élite »

L'école normale supérieure de Saint-Cloud fête le centième anniversaire de sa création, le 30 décembre 1882. Une cérémonie officielle a eu lieu le 19 novembre à la Sorbonne, associant dans une même rétrospective l'école de Saint-Cloud et sa « jumelle » de Fontenay-aux-Roses – fondée en 1880 pour les jeunes filles – aujourd'hui pratiquement fusionnée avec Saint-Cloud après la mise en place d'un concours commun.

Paradoxe : cette école marque ses cent ans d'existence au moment où elle va changer à la fois de lieu et de nom. « Cloud » va, en effet, se transporter partiellement à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) et surtout à Lyon, où elle doit devenir une *« grande école scientifique »* d'un type nouveau.

Une délégation d'élèves, venus en nombre pour protester contre le transfert, a retardé le début des cérémonies à la Sorbonne. Après avoir pris le micro, un élève, portant un brassard noir, a dénoncé l'hypocrisie des *« chants de louange »* pour une *« mise au tombeau »*.

Laissant les *« technocrates entre eux »*, les élèves – du moins une partie d'entre eux – ont alors quitté l'amphithéâtre en criant : *« Non au démantèlement ! »*

L'E.N.S. de Saint-Cloud est une grande méconnue. Née presque un siècle après son illustre devancière de la rue d'Ulm (1794) et un an seulement après « Sèvres », l'école de jeunes filles (1881), l'« école normale supérieure d'enseignement primaire » connaît des débuts modestes, résolument modestes.

Il s'agit alors de former des *« instituteurs au carré »* (1), aptes à encadrer et à former à leur tour les maîtres du primaire. Les élèves de Saint-Cloud, issus pour la plupart d'un milieu rural et populaire – comme les autres instituteurs – sont ce qu'on appelle alors des *« primaires d'élite »* : premiers de leurs cantons au certificat d'études, boursiers des écoles primaires supérieures, ils sont, naturellement, dirigés par leurs maîtres vers l'Ecole normale d'instituteurs et, d'examen en concours, finissent par être admis dans le grand séminaire laïc que représente à ses débuts l'école de Saint-Cloud. Ils ne peuvent espérer, en sortant, que devenir à leur tour professeur d'école primaire supérieure ou professeur d'école normale.

Très vite, cependant, les « cloutiers » vont chercher à dépouiller l'image de *« tâcherons du savoir »* dont on les affuble volontiers. Certains, se conformant à la mission originelle, se lancent sur les routes du monde pour porter la bonne parole laïque et républicaine. Et c'est la création, en 1902, de la « mission laïque », qui permet de prolonger à l'étranger le combat contre l'école catholique en situation de monopole... et aussi d'acquérir le titre de « professeur », si convoité à l'époque.

Très vite aussi, les « cloutiers » lorgnent vers l'Université. Elle leur est pourtant interdite puisque, sans baccalauréat, pas d'*alma mater*. En 1912, on leur entrouvre la porte en autorisant les titulaires du « professorat » – obtenu par concours à la sortie de l'E.N.S. – à s'inscrire en licence. La dispense automatique du baccalauréat pour les élèves de Saint-Cloud ne sera accordée qu'en 1925, sous la « république des professeurs ».

Crise d'identité

Dès lors, beaucoup de « cloutiers » n'ont plus d'yeux que pour l'agrégation, l'ultime échelon de cette *« avant-garde du peuple lancée à l'assaut du savoir »*. Faute d'avoir étudié le latin, cependant, ils ne peuvent prétendre à l'agrégation de lettres. Aussi, se concentrent-ils sur les agrégations scientifiques ou les langues vivantes.

La suppression des écoles normales d'instituteurs par le régime de Vichy aurait dû, logiquement, entraîner la disparition de Saint-Cloud. Mais un décret de 1941 transforme l'établissement en « Ecole nationale préparatoire à l'enseignement dans les collèges » conduisant à un certificat d'aptitude correspondant. A la libération, le pas est franchi : Saint-Cloud devient l'Ecole normale supérieure du second degré. Oublié le primaire, même d'élite.

La création d'une agrégation de lettres modernes, en 1959, ouvrira toutes grandes les portes de l'enseignement secondaire – et donc supérieur – aux « cloutiers ». Avec le décret de 1956 qui porte à quatre ans la scolarité des élèves de Saint-Cloud et de Fontenay, et leur assigne pour tâche de préparer l'agrégation *« ou à défaut le CAPES »* (2), la parité statutaire est atteinte avec Ulm et Sèvres. La réforme de 1966, qui porte à deux ans la préparation à Saint-Cloud, aligne complètement l'école sur les autres E.N.S.

Qu'est-ce donc qui distingue aujourd'hui un « cloutier » d'un « ulmien » ? Rien, sinon un concours d'entrée qui, dans le premier cas, sélectionne sur un programme précis et limité, donc plus accessible aux candidats « bûcheurs », et, dans le second cas, choisit des élèves capables de briller dans toutes les disciplines de leur spécialité, sans le filet de sécurité du programme. Une différence de recrutement bien difficile à déceler aujourd'hui, tant « bûcheurs » et « dilettantes » se répartissent entre les écoles, à l'avantage des premiers dans tous les cas.

D'où le malaise des « cloutiers », conscients d'appartenir à une *« sous-rue d'Ulm »* héritée de l'histoire, dont les missions n'apparaissent pas clairement. L'argument « pédagogique », surtout, a le don de les agacer. Non, Saint-Cloud ne fait pas plus de pédagogie qu'Ulm ou que Sèvres. Plus exactement, les unités de recherche pédagogique qui se sont greffées sur l'école (3) n'ont pratiquement aucun lien avec les élèves en cours d'étude. Cette recherche pédagogique donne une image à l'école, mais il ne faut pas la plaquer sur les élèves, toujours « victimes » de l'héritage primaire ancien.

Pour le directeur actuel de l'école, M. Francis Dubus, Saint-Cloud a une triple mission :

1) La formation initiale des élèves, qui doit les conduire à l'agrégation et, pour la moitié d'entre eux environ, vers l'enseignement supérieur et la recherche ;

2) La formation continue, qui, chaque année, initie quelque cent vingt professeurs du secondaire aux techniques de la « communication éducative » ;

3) La recherche scientifique enfin, avec ses laboratoires de biophysique, biochimie, biogéographie, et même de « lexicologie politique », aujourd'hui entièrement informatisés et souvent associés au C.N.R.S.

Même si, ces dernières années, l'enseignement supérieur ne recrute plus qu'au compte-gouttes, les « cloutiers » du centenaire peuvent encore miser sur les « pôles d'excellence » de l'école : la biologie et la géologie pour les sciences exactes ; la géographie et les langues (notamment l'anglais) pour les sciences humaines. Ils espèrent que le transfert à Lyon ne compromettra pas ces points forts.

ROGER CANS.

(1) Cette citation, comme la plupart des références qui ont nourri cet article, est tirée de l'ouvrage de Jean-Noël Luc et Alain Barbé, intitulé *Des normaliens*, que viennent de publier les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (323 pages, 98 F).

(2) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, créé en 1950.

(3) Depuis la libération, Saint-Cloud abrite des services de recherche pédagogique, dont le plus connu est le CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français), qui emploie soixante personnes ; on y trouve aussi un centre audiovisuel (cinquante personnes), qui produit des films d'enseignement et reçoit des stagiaires ; le CREFED (Centre de recherche et de formation en éducation), le centre informatique, qui mène des recherches sur l'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement et organise des stages de formation.

Transferts

Pendant un demi-siècle, l'école aura connu une existence paisible. Logée dans les dépendances de l'ancien palais de Saint-Cloud, au milieu d'un parc qui fait pâlir d'envie les « ulmiens », elle voit sa sérénité brisée par l'automobile. En 1938, en effet, des salles de cours sont détruites pour laisser passer l'*« autostrade »*, qui deviendra l'autoroute de l'Ouest et son fameux tunnel. En pleine guerre, on élabore un projet de reconstruction à Gentilly, dans la banlieue sud, près de la Cité universitaire. Le premier d'une longue série...

Après la construction sur place d'une résidence pour les élèves, en 1961, on peut croire son emplacement assuré. Mais non : l'autoroute est dotée d'un deuxième tunnel en 1969. L'E.N.S. est de plus en plus à l'étroit. Eclate alors la bombe : en 1975, le premier ministre, M. Jacques Chirac, annonce le transfert à Lyon pour la rentrée 1978. Levée de boucliers des élèves et anciens élèves. M. Giscard d'Estaing, en visite à Lyon en 1978, annonce que l'école ouvrira ses portes... *« au plus tard en 1982 »*, année du centenaire. De treize sites possibles, on passe à trois et même à un seul : Lyon-la Part-Dieu.

En août, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, dévoile son plan de *« restructuration »* des cinq E.N.S., qui prévoit la fusion de Saint-Cloud et Fontenay par mixité, avec transfert à Lyon des scientifiques. Mais ce sera Lyon-Gerland. Le 10 mai 1981 oblige à un deuxième concours d'architectes ; cependant le projet est conservé. L'école devrait normalement accueillir sa première promotion...à la rentrée 1985.

ÉDUCATION

PREMIER BILAN DE LA CONSULTATION NATIONALE DANS LES LYCÉES

Les enseignants réclament un système scolaire plus « souple »

Beaucoup plus de concertation, non seulement entre enseignants, mais aussi entre professeurs et élèves et à condition que ce soit pendant le temps de service, des classes-passerelles plus nombreuses d'une section à l'autre, un sytème scolaire plus simple et surtout plus *« souple » :* ces souhaits émergent avec constance de la première phase de la consultation dans les lycées. Consultation qui, selon M. Claude Pair, directeur des lycées au ministère de l'éducation nationale, *« a été un succès »*, le 6 octobre dernier, grâce à la participation de 60 à 70 % des personnels, enseignants en très grande majorité.

D'autres demandes et sugestions sont apparues. Le consensus est *« massif »* en faveur d'une intégration de la *formation technologique* à la formation générale, encore que cette intégration soit plus revendiquée par les lycées comme un élément de culture, tandis que les lycées d'enseignement professionnel (LEP) la concevraient comme un élargissement de la formation professionnelle.

« Accord unanime » aussi pour dénoncer la lourdeur des horaires et *« l'ambition excessive »* des programmes. La diminution des effectifs est souvent revendiquée. L'orientation des élèves et le fonctionnement des conseils de classe sont critiqués. Les professeurs réclament tout à la fois un dispositif d'orientation fondé sur la motivation et la capacité des élèves plutôt que sur l'échec, et *« une souveraineté absolue »* pour les décisions du conseil de classe, sans *« recours ni appel »*...

L'évaluation du travail des élèves, qui se borne actuellement au contrôle d'un *« savoir figé »*, est à revoir, ainsi que les relations dans l'établissement, que l'on voudrait *« plus humaines »*. La hiérarchie des différents établissements (lycées d'enseignement général, LEP) et des disciplines est contestée. Enfin, des revendications diverses se font jour : remédier à la vétusté des locaux et renouveler le parc machines dans les LEP, rompre l'isolement des enseignants qui devraient pouvoir bénéficier de l'année sabbatique etc.

Toutes ces opinions en forme de doléances ou de propositions sont rassemblées dans une synthèse que la commission nationale animée par M. Antoine Prost a rédigée et expédiée aux deux mille cinq cents lycées. Les fiches en provenance des établissements qui ont servi à l'établir seront versées aux archives nationales.

D'ici au 13 décembre, des groupes de travail auxquels parents et élèves devraient être associés vont examiner ces propositions. Le lundi 13 décembre — journée sans cours — enseignants, personnels de surveillance, administratifs et personnels de services, lycéens et familles pourront en débattre. S'ils le veulent bien et si les parents peuvent se libérer un jour de semaine...

Tous seront invités à dégager des améliorations assez immédiates pour leur propre lycée et à formuler des vœux, dont la commission nationale s'inspirera pour préconiser une réforme du second cycle. — C. V.

● *Grève à l'Institut français d'Athènes.* — Une quarantaine d'enseignants et de personnels administratifs de l'Institut français d'Athènes se sont mis en grève, lundi 22 novembre pour réclamer l'application de la grille indiciaire française à tous les membres du personnel de l'Institut, tant français que grecs.

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

La « volonté de défendre l'enseignement catholique » ne peut être exigée du personnel

Le tribunal administratif de Nantes vient de donner partiellement raison à un inspecteur du travail qui avait ordonné la modification du règlement intérieur d'une institution catholique nantaise, le collège La Perverie. Les candidats à un emploi dans cet établissement devaient souscrire l'engagement de défendre l'enseignement catholique et de respecter les doctrines de l'Eglise. La première exigence est inacceptable car contraire à la liberté de conscience. La seconde peut être admise comme un rappel du devoir de réserve, a jugé le tribunal.

De notre correspondant

Nantes. — L'article 25 du règlement intérieur du collège La Perverie imposait, très précisément, au candidat à un emploi salarié — sans distinction entre le personnel enseignant et non enseignant — *« une volonté de soutenir et de défendre l'enseignement catholique et un respect véritable de la doctrine de l'Eglise catholique, tant dans ses comportements que dans ses propos »*.

Après un recours hiérarchique rejeté par la direction régionale du travail, l'association gestionnaire de La Perverie avait introduit une requête au tribunal administratif pour obtenir l'annulation de la décision de l'inspecteur du travail visant à modifier ce règlement.

Le tribunal a estimé que les dispositions exigeant *« un respect véritable de la doctrine de l'Eglise catholique tant dans ses comportements que dans ses propos »* doivent être considérées comme se bornant à rappeler l'existence du devoir de réserve auquel sont soumis, à l'égard des finalités de l'établissement, tous les salariés composant la communauté éducative. Selon le tribunal, elles ne visent ni à imposer l'adhésion à une opinion religieuse, philosophique ou politique, ni à exclure une appartenance syndicale.

En revanche, le tribunal a jugé que l'exigence d'une *« volonté de soutenir et de défendre l'enseignement catholique »* implique un engagement personnel qui ne peut être réclamé sans porter atteinte à la liberté de conscience. Cette disposition est donc abrogée selon la décision de l'inspecteur du travail.

En introduisant sa requête, l'association gestionnaire du collège avait développé trois arguments : l'article incriminé du règlement interieur n'est pas en contradiction avec le principe de la liberté syndicale ni de la liberté de penser ; les comportements du salarié ne doivent pas nuire à la bonne marche de l'entreprise ; enfin, la liberté de l'enseignement est un principe constitutionnel : l'établissement ne demande à son salarié qu'une obligation de réserve à l'égard de ce qui fait la raison d'être de l'institution. De plus, précisait-elle, en vertu des lois Debré et Guermeur, les maîtres des écoles privées sont tenus au respect du caractère propre des établissements.

De son côté, le représentant du ministre du travail avait soutenu que, de manière générale, l'employeur ne peut porter atteinte à la liberté de la vie privée ou des opinions des salariés. Le simple fait qu'un établissement d'enseignement soit catholique ne suffit pas à justifier que ce principe soit transgressé par l'employeur à l'encontre de l'ensemble du personnel, mais lui permet seulement de le faire à l'égard des enseignants de l'école en cause dans la limite des exigences des fonctions exercées dans le cadre du contrat de travail. Même dans cette hypothèse, le règlement intérieur ne peut pas constituer une obligation pour le personnel enseignant de l'établissement en cause d'adhérer à la doctrine de l'Eglise catholique mais simplement une obligation de réserve.

En définitive, le tribunal administratif a jugé que c'est à bon droit que l'inspecteur du travail est intervenu, car *« il lui appartient de veiller à ce que la sujétion imposée par l'employeur pour assurer la bonne marche de l'entreprise n'apporte aux droits de la personne que les restrictions qui sont nécessaires pour atteindre le but recherché »*.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

La réorganisation des carrières universitaires

LE SNE-Sup ET LE SGEN-C.F.D.T. APPELLENT LES ENSEIGNANTS A FAIRE GRÈVE

Le bureau national du syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) a décidé *« une action de très haut niveau »* pour marquer l'opposition de ses adhérents au projet du gouvernement concernant la réorganisation des carrières universitaires. Jugeant *« inacceptables »*, les propositions faites récemment par le ministre de l'éducation nationale *(le Monde* du 19 novembre), les responsables du SNE-Sup appellent les enseignants à *« une journée de mobilisation et d'information avec arrêts de travail, le mercredi 24 novembre, et deux journées de grève, les 25 et 26. »*

Cette action, selon un communiqué du syndicat, doit permettre d'obtenir *« la prise en cimpte par le ministère des revendications concernant l'intégration des collègues, bloquée par refus de procédure specifique et de transformation d'emplois »* et d'éviter *« le maintien les clivages et barrages actuellement existant entre les corps et à l'intérieur de chaque corps »*.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) appelle, de son côté, les universitaires à faire grève, le jeudi 25 novembre, pour *« obtenir le retrait du projet des enseignants et l'ouverture de négociations sur de nouvelles bases »*, pour la journée du 26, le SGEN laisse à ses adhérents l'initiative d'organiser les grèves, manifestations ou délégations qu'ils estimeront nécessaires. Il prévoit, d'ores et déjà, de renouveler ce mouvement de protestations dans des *« délais rapides »* en cas de refus du gouvernement.

DÉFENSE

Point de vue

La véritable révision

Par PIERRE LEFRANC

PÉRIODIQUEMENT, à l'occasion de l'examen du budget national, un débat s'ouvre sur les problèmes de défense.

Il est naturel que les responsables de notre sécurité réclament le plus possible de moyens, mais les ressources de la France sont limitées et, sous peine de sacrifier des investissements dont la suppression porterait atteinte au maintien du pays et de sa population à son niveau de développement, les gouvernements sont, en ce domaine comme en d'autres, condamnés à des choix. Il est, en effet, au-delà de nos ressources d'équiper et d'entretenir une nombreuse armée de terre, une aviation apte à toutes les circonstances et une marine partout présente (1). Seule l'U.R.S.S. réalise cet effort multiple, mais au prix de quels sacrifices sociaux !

Les choix souhaitables ne peuvent être que douloureux, puisqu'ils exigent de profondes modifications de nos structures et défense, mettant ainsi en cause de longues et glorieuses traditions.

Chimérique

La France n'est pas en mesure de mener victorieusement une guerre classique contre ses adversaires les plus probables, c'est-à-dire contre la coalition des membres du pacte de Varsovie. Même dans l'hypothèse où les forces de l'OTAN et les nôtres se trouveraient réunies, le déséquilibre des moyens en faveur de nos adversaires demeurerait de l'ordre de trois contre un, c'est-à-dire que l'issue désastreuse d'un affrontement éventuel est, par avance, certaine.

Que l'Allemagne fédérale espère une intervention nucléaire stratégique des Etats-Unis pour assurer sa sauvegarde, c'est sa grande illusion, mais certaines déclarations d'il y a un an des responsables de Washington réduisent cet espoir à presque rien (2). Qui peut, en effet, penser que les Etats-Unis risqueraient de voir détruites New-York, Chicago, San-Francisco, etc., pour défendre Hambourg ? A la place des stratèges du Pentagone, nous ne prendrions pas ce risque ; c'est pourquoi, quant à notre sécurité, tout raisonnement reposant sur l'intervention stratégique américain paraît dangereusement chimérique. D'autant que le cas de la France est, par la volonté de ses gouvernements successifs et la qualité de ses ingénieurs, fondamentalement différent de celui de l'Allemagne : elle possède en toute indépendance une arme de dissuasion capable d'infliger à un adversaire des blessures suffisamment insupportables pour que ce dernier renonce à toute agression qui ne serait pas essentielle à sa survie.

Dès lors, refusons de nous laisser entraîner dans une bataille perdue, libérons-nous du poids de lourdes divisions blindées inutiles (3) et faisons porter, en priorité, nos efforts sur le développement de nos armes de dissuasion, ainsi que sur leur adaptation constante au plus haut niveau de technologie.

Sur mesure

Nos engagements internationaux et le rôle pacificateur que notre pays peut être amené à jouer, exigent que nous disposions d'une force d'intervention — environ cent cinquante mille hommes — utilisable à tout moment, divisible en groupements autonomes, et possédant ses propres moyens de transport à longue distance.

Enfin, il est primordial que nous possédions des forces navales nécessaires à la sécurité de nos voies de communications et d'approvisionnements.

Tels sont les objectifs fixés à nos armes et, dès lors, soyons réalistes, détachons-nous du passé et consacrons à la poursuite de ces objectifs les ressources fournies par les contribuables.

Aussitôt se pose la question du service militaire obligatoire qui nous impose d'incorporer chaque année le double des effectifs nécessaires pour répondre aux besoins énoncés ci-dessus. Le problème posé mérite d'être soulevé sans ambiguïté et il existe de nombreuses solutions qui permettraient de limiter la circonscription en respectant l'égalité de traitement devant la loi, tout en écartant la solution de l'armée de métier : modulation des cas de dispense, avantages divers donnés aux volontaires, augmentations des exemptions, etc. Fabriquons-nous ainsi un service militaire sur mesure.

Illusion

L'armée telle que nous la connaissons et la respectons n'est toutefois pas une institution sociale, c'est un outil. Si un seul homme dans un souterrain et utilisant des ordinateurs pouvait assurer pleinement notre défense, c'est à un seul homme que se borneraient les effectifs de nos forces.

« N'attendons pas du corps militaire qu'il se transforme seul », a écrit justement le général de Gaulle (4). C'est donc aux gouvernements d'effectuer les choix et de prendre les mesures qu'ils impliquent, c'est-à-dire de décider les réformes de structures. L'augmentation du budget de la défense, outre qu'elle est pratiquement irréalisable, ne résoudrait d'ailleurs pas le problème ; ce qui impose c'est une répartition différente des grands postes de ce budget (5).

La France a choisi la dissuasion nucléaire, il faut donc aller jusqu'au bout de ce choix et en tirer toutes les conséquences. Il en est une notamment qui est totalement négligée et ne figure dans aucun programme : c'est l'information de la population aux aspects d'un conflit nucléaire. Une immense tâche d'éducation est àentreprendre ainsi que la construction des abris et des installations collectives vitales. Une telle préparation paraît, de surcroît, primordiale pour donner toute sa crédibilité à notre politique de dissuasion.

Rude tâche, en vérité, que de bousculer les notions auxquelles nous sommes habitués, mais quels drames eussent été évités si de telles révisions l'avaient emporté sur les routines de 1914 et avant 1940 !

La lucidité de l'Etat consisterait, aujourd'hui, à dissiper les illusions, à ouvrir les yeux des Françaises et des Français, à leur apprendre à se protéger, à mettre à leur disposition les équipements nécessaires à réviser progressivement, mais de fond en comble, l'organisation et les conditions d'emploi de nos armes et de nos armées pour qu'elles deviennent parfaitement adaptées et efficaces dans la perspectives de la plus terrible des hypothèses, la seule à être prise au sérieux par nos adversaires. Ce n'est que par cette attitude courageuse qu'il sera possible d'assurer la paix à notre vieux peuple qui a déjà beaucoup payé pour la sauvegarde d'une liberté cependant toujours menacée.

(1) Le budget de la défense représente déjà 20 % — c'est considérable — du budget de l'Etat.

(2) Président Reagan : 16 octobre 1981. Ne serait-ce pas l'une des raisons de la vague de neutralisme qui se lève en Allemagne ?

(3) Le prix des seuls trois cents chars de deux divisions blindées, à l'exclusion de toutes les autres armes (véhicules et équipements), équivaut à celui d'un sous-marin nucléaire d'engins.

(4) Lettre à Paul Reynaud du 29 mars 1935.

(5) Seulement 18 % de notre budget de la défense est consacré à nos forces de dissuasion stratégiques.

LETTRES

Prix littéraires

— Le prix Femina a été décerné, lundi 22 novembre, au premier tour, à Anne Hébert pour *les Fous de Bassan* (Le Seuil), par 5 voix contre 3 à Catherine Rihoit pour *la Favorite* (Gallimard) et 1 voix à Jacques de Ricaumont pour *les Principes* (Mercure de France) ;

— Le prix Médicis a été attribué à Jean-François Josselin pour *l'Enfer et Cie* (Grasset), au septième tour de scrutin par 4 voix contre 2 à Serge Bramly pour *la Danse du loup* (Belfond), 1 à Serge Doubrovsky pour *Un amour de soi* (Hachette), 1 à Bruno Racine pour *le Gouverneur de Morée* (Grasset), et 1 à Gemma Salem pour *le Roman de Monsieur Boulgakov* (l'Age d'homme). Le nombre des votants, qui était de dix aux trois premiers tours, est tombé à neuf lors des tours suivants, Alain Robbe-Grillet votant par correspondance ;

— Le prix Médicis étranger a été attribué à l'écrivain italien Umberto Eco pour *le Nom de la rose* (Grasset), au deuxième tour par 6 voix contre 3 à Andrzej Kusniewicz pour *le Chemin de Corinthe* (Albin Michel) et 1 voix à Truman Capote pour *Musique pour caméléons* (Gallimard).

FEMINA : Anne Hébert pour *les Fous de Bassan*

Anne Hébert est née en 1916, à Sainte-Catherine-de-Fossambault (Québec), dans une famille de tradition littéraire. Son père était lui-même un écrivain estimé.

Elle publie, en 1950, à Québec, un recueil de nouvelles *le Torrent* (le Seuil, 1965), puis en 1953 un recueil de poèmes, *le Tombeau des rois*, salué avec chaleur par la critique française.

Son premier roman, *les Chambres de bois* (1957), obtient le Prix France-Canada. Suivent *Kamouraska* (1970, Prix des libraires 1971), puis *les Enfants du sabbat* (1975, Prix du gouverneur général, Ottawa, 1976), *Héloïse* (1980), et enfin *les Fous de Bassan* (1982), qui nous font découvrir un Canada inattendu (1). Anne Hébert y évoque, en effet, les descendants de ces Anglais loyalistes qui choisirent, dans les années 1780, l'exil sur la côte québécoise, plutôt que d'être infidèle à leur roi, en devenant citoyens des Etats-Unis. Le roman se déroule dans un village imaginaire, durant l'été 1936, autour de la disparition de deux adolescentes, ce qui lui donne le suspense d'un récit d'aventures.

« Ghetto dans un ghetto, isolée au bord d'un Atlantique rugueux, coupée des grandes communautés anglo-protestantes des Etats-Unis et du Canada anglais de l'Ouest, sans rapports avec les Québécois franco-catholiques, la petite tribu des fous de Bassan, ces oiseaux criards et désespérés, s'étiole, repliée sur elle-même et sur ses tourments... Quel beau travail ! », écrivait Jacques Cellard dans *le Monde des livres* du 24 septembre.

(1) Tous romans publiés au Seuil.

MÉDICIS : Jean-François Josselin pour *l'Enfer et Cie*

Journaliste au *Nouvel Observateur*, Jean-François Josselin est né le 10 juin 1939. C'est Jean Cayrol qui a publié son premier récit dans *Ecrire* en 1957. Déjà une psychologie bizarre et dérangeante s'y révèle : la fascination d'un jeune homme pour un couple promis à la mort. Trois ans plus tard, Jean-François Josselin donne son premier roman, *Don Juan sous la pluie* : histoire non pas d'un conquérant, ni d'une victime de l'amour, mais d'un être plutôt passif, que son succès terrifie.

Le thème du malentendu envers soi-même se complique dans *le Grand Air de Charlotte*, en 1972 : un jeune savant, capable de remonter le cours du temps et de se dédoubler, tue le vieillard dont s'est éprise sa femme : or il s'aperçoit que ce vieillard est lui-même, à cause du décalage du temps et de sa faculté de se scinder en deux. Il lui restera vingt ans de vie pour mourir entièrement, enfin un dans la mort.

En 1976, *Quand j'étais star* reprend la hantise du transfert de personnalité. Un jeune rêveur vit littéralement les existences des acteurs de cinéma dont il s'est entiché. Plus simple que les précédents, ce roman a attiré l'attention de la critique. Avec *Quelques jours avec moi*, en 1979, l'affectivité même est l'objet de curieuses mutations : le héros subit volontairement les sévices des autres, et avec tout autant de délices inflige à une amie les pires humiliations, comme par sport.

L'Enfer et Cie (Grasset) (1), aujourd'hui couronné, ne se prive pas de paroxysmes. Un homme a l'habitude de se soûler dans un bar de *Paris et de raconter n'importe quoi* à une compagne d'ivresse, que l'alcool libère de la même façon. Les liens entre eux sont ceux de la faconde, du bavardage, de la superficialité, du moins en apparence. Le buveur s'invente — est-ce certain ? — une épouse qui peu à peu succombe à cause de l'ébriété de son mari, pour devenir un être imaginaire, qu'il retrouve sous diverses formes. Cependant, la compagne de boisson disparaît, et le héros imbibé lui écrit des lettres passionnées, auxquelles elle ne répond pas. Lorsqu'ils finissent par se retrouver, il est prêt, moralement et peut-être physiquement, à changer de sexe:

Là où les amours normales n'avaient aucune chance, il se peut que des amours transexuelles aboutissent à une véritable passion. Livre étrange, ce roman s'impose par une écriture dense, une ironie constante, une maîtrise certaine et, comme en filigrane, une tendresse qui se nourrit de sentiments et de situations extraordinaires, au sens d'Edgar Poe.

A. B.

(1) Lire *le Monde des livres* du 24 septembre.

MÉDICIS ÉTRANGER : Umberto Eco pour *le Nom de la rose*

Roman policier dans un monastère italien, récit historique sur l'Europe du quatorzième siècle au temps du conflit entre le pouvoir et la papauté, réflexion sur les livres, sur les signes et sur les mots, *le Nom de la rose* (Grasset) est un faux livre d'érudition. Mais c'est un vrai roman.

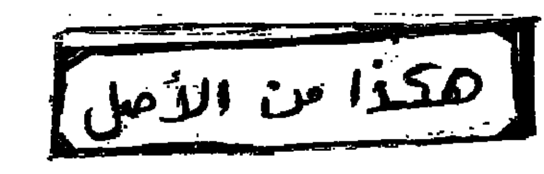
Pour son coup d'essai, le savant philosophe, médiéviste et sémioticien qu'est Umberto Eco a réussi un coup de maître : 450 000 exemplaires vendus depuis 1981 en Italie, près de 50 000 en France depuis avril ; et l'édition en anglais doit paraître *très prochainement en* Grande-Bretagne et aux États-Unis...

Né le 5 janvier 1932 à Alessandria dans le Piémont, Eco a soutenu en 1954 une maîtrise sur *le Problème esthétique chez saint Thomas d'Aquin ;* à partir de 1959, il a été directeur de collection chez Bompiani, tout en continuant ses recherches sur le Moyen Age. Il enseigne à l'université depuis 1962 à Florence, Milan, Turin, puis à l'université de Bologne, où il occupe depuis 1971 la chaire de sémiotique. Cet homme aux multiples facettes collabore aussi régulièrement à l'hebdomadaire *Expresso* depuis 1965, et plusieurs recueils de ses articles ont été publiés avec succès en Italie.

Deux de ses ouvrages érudits avaient paru en France : *l'Œuvre ouverte* (Seuil, 1965) et *la Structure absente* (Mercure de France, 1972), mais ils ne rendent qu'imparfaitement compte d'une œuvre considérable et peu banale, qui comprend notamment *les Formes du contenu* (1971) et un *Traité de sémiotique générale* (1975).

Confronté avec l'opportunité d'écrire un roman, Eco a décidé de faire passer son expérience de médiéviste dans une enquête policière : un moine est *tué*, puis six autres, autant que de journées dans le livre. Un moine mène l'enquête... (Mario Fusco a analysé *le Nom de la rose* dans *le Monde des livres* du 16 avril 1982.)

Il convient d'associer au prix, qui couronne l'universitaire touché par la grâce du roman, son remarquable traducteur Jean-Noël Schifano sans qui *le Nom de la rose* aurait perdu tous ses parfums. Notons encore que le cinéaste Jean-Jacques Arnaud, l'auteur de *la Guerre du feu*, portera prochainement à l'écran le roman d'Umberto Eco.



هكذا من الأصل

LETTRES

Prix littéraires

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Les feux de la navette

N'EN déplaise aux poètes, la navette spatiale a du charme. Dans la nuit spatiale elle brille quelquefois de mille feux. Non pas à la manière criante des néons des affiches, mais plutôt avec cette espèce de flou que dispensent les réverbères noyés dans la bruine. Parfois, en effet, certaines parties du fuselage se nimbent d'une espèce d'aura de couleur rouge qui se détache bien sur le noir d'encre du ciel.

Découvert en mars 1982 par les astronautes Jack Lousma et Gordon Fullerton lors de la troisième mission de la navette spatiale américaine Columbia, ce phénomène, aussi esthétique soit-il, constitue cependant un sérieux handicap pour la conduite de certaines expériences à vocation scientifique ou militaire. La NASA n'exclut pas, en effet, que le fonctionnement d'appareils aux optiques très sensibles aux conditions environnantes puisse être sérieusement perturbé par ce rougoiement.

Pour le moment, les chercheurs ne sont pas très bavards sur l'origine de ce phénomène inattendu. La plupart d'entre eux estiment qu'il serait dû à la recombinaison, lors de leur choc sur la coque de la navette, d'ions oxygène d'origine ionosphérique en molécules de ce gaz. Il s'ensuivrait alors une émission de photons donnant lieu à l'apparition, notamment sur l'arrière de l'engin, de cette aura, dont le quatrième équipage de Columbia a tenté de photographier les effets en juin.

Les clichés pris ont permis de montrer que la lumière produite était émise dans la partie rouge et infrarouge du spectre. Si les hypothèses formulées actuellement se révélaient exactes, la NASA pourrait en partie pallier les inconvénients engendrés par ce phénomène en faisant voler la navette à une altitude légèrement supérieure, c'est-à-dire à un niveau où la densité des ions oxygène est plus faible.

En saura-t-on plus avec les données recueillies au cours de la mission qui vient de s'achever ? Deux des astronautes de l'équipage, Joseph Allen et Robert Overmyer, ont en effet pris une trentaine de clichés pendant les périodes où la navette était plongée dans la nuit. Ils disposaient de deux appareils photographiques, dont l'un était équipé d'un amplificateur de lumière permettant de prendre des photographies avec un temps d'exposition de quelques secondes seulement, contre plusieurs centaines de secondes avec la caméra utilisée par l'équipage précédent. De cette manière, la NASA espère qu'il aura été possible de suivre l'évolution du phénomène et de vérifier si, comme on le pense actuellement, la mise à feu des moteurs de contrôle d'attitude induit un accroissement et une persistance dans le temps du phénomène.

Au cours du dernier vol, l'équipage a également procédé à quelques expériences complémentaires pour déterminer si la présence à bord de certaines matières ne constituait pas un facteur aggravant de ce phénomène. Les chercheurs de la NASA se demandent, en effet, si des matériaux comme le « kapton », utilisé pour la protection thermique des caméras de télévision, ne favoriseraient pas certaines réactions chimiques avec les ions oxygène présents à l'altitude où croise généralement la navette.

L'examen de certains films de kapton, après le retour au sol de Columbia, a en effet montré qu'ils avaient perdu une partie de leur masse initiale : environ 4,8 % pendant le deuxième vol de la navette et 35 % pendant le troisième. Qu'en sera-t-il pour le vol qui vient de s'achever ? La réponse à ces différentes questions entraînera une perte de charge... poétique et un surcroît d'efficacité scientifique.

J.-F. A.

Le futur musée de La Villette

Signe particulier : énorme — Destination : inconnue

A la fin de 1985, le Musée des sciences, des techniques et des industries devrait ouvrir ses portes à Paris — sous ce nom ou sous un autre, — dans ce qui aurait dû être la salle des ventes des abattoirs de La Villette. Le 15 décembre prochain débutera l'opération « Janus » : la mission du musée présentera quelques éléments du futur musée. Cela permettra une première vision de ce qu'il sera, et donnera aussi à ses concepteurs une estimation plus précise des coûts et délais de réalisation.

Montrée *« aux enfants et aux ministres »*, pour reprendre les termes d'un haut responsable, cette petite exposition — une dizaine de maquettes ou d'éléments de présentation — ne donnera cependant qu'une idée fort incomplète de ce que sera le produit final. Elle permettra encore moins de répondre aux questions qui sont posées ici ou là sur les orientations adoptées — mais le sont-elles vraiment ? — ou sur l'adéquation du futur musée à la promotion d'une culture scientifique et technique, si tant est que l'on puisse nommer ainsi la raison d'être, par ailleurs mal définie, de cet énorme investissement.

Enorme d'abord par le coût. Des chiffres ont été avancés, de 6 milliards de francs pour l'investissement global, de 650 millions annuels pour le fonctionnement. Il faut les considérer avec prudence, car l'entreprise n'a pas de précédent auquel elle pourrait être aisément comparée: chiffrer le projet relève de la prédiction optimiste, sauf à faire du chiffre un butoir à ne pas dépasser, qui commanderait alors le contenu (1).

Une chose au moins est sûre. Le projet de budget pour 1983 affecte à La Villette, au titre de l'enveloppe recherche et plus précisément du programme mobilisateur « promotion du français langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique », 1,02 milliard de francs en autorisations de programme et quarante créations d'emplois. La somme est d'ailleurs jugée par les responsables un peu faible par rapport aux besoins immédiats qu'ils invoquent ; c'est l'une des raisons pour lesquelles la date d'ouverture projetée vient de reculer de la mi-1985 à la fin de cette même année.

Il n'empêche que la somme est importante, et que l'on ne reviendra pas aisément sur les options qu'il faudra prendre pour dépenser ce milliard de francs. Or ces options ne sont pas claires.

Le musée est né d'une volonté exprimée par M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République. Il est fondé sur le rapport d'un groupe de travail que présidait M. Maurice Lévy, professeur à l'université Paris-VI et ancien président du Centre national d'études spatiales. Il sera un des éléments de l'aménagement du « parc de La Villette », confié à un établissement public que préside M. Paul Delouvrier.

Pour le musée proprement dit a été créé une « mission du musée », que préside M. André Lebeau. Depuis le début de 1980, cette mission travaille et a présenté en février 1982 l'état de ses travaux (*le Monde* du 10 février). Cette présentation avait pour but de faire connaître et discuter les options choisies.

Pour ce qui est de l'organisation, le schéma est figé depuis l'origine, et ne porte guère à contestation, sauf à le juger trop ambitieux. La Villette comprendra :

— Une exposition permanente, sur 30 000 mètres carrés, qui sera organisée autour de vingt thèmes aussi interdisciplinaires que possible (exemple : la lumière, construire, le cerveau...). Au total, mille à quinze cents « éléments de présentation » ;

— Des surfaces pour des expositions temporaires (10 000 mètres carrés), qui seront en partie insérées dans les salles d'exposition permanente. Ces expositions, qui pourront être réalisées à partir d'initiatives extérieures au musée, seront un élément de renouvellement de l'exposition permanente. Associées au centre de conférences, ces surfaces permettront l'accueil de salons techniques et industriels ;

— Des activités périphériques, comme les salles d'actualité, à rotation rapide (environ une semaine), pour éclairer et illustrer les évènements scientifiques et techniques dont parle la presse, l'Association des journalistes scientifiques devant être associée à la gestion de ces salles ; des salles de découverte, destinées aux enfants et à ceux qui en gardent l'âme ; une grande salle hémisphérique, où un système de projection spécial permettra de projeter des films sur un écran constitué par toute la demi-sphère recouvrant la salle, immergeant ainsi le spectateur dans le spectacle audiovisuel; des espaces disponibles pour les clubs de jeunes ou les sociétés savantes ;

— Une médiathèque, qui devrait contenir à l'ouverture du musée quelque cent trente mille volumes, vingt mille documents audiovisuels, mille programmes « didacticiels », complétera cet ensemble, qui doit faire de La Villette, au-delà d'un simple musée, un lieu de culture scientifique sans exemple actuel au monde.

Contestation

Le mode d'exposition adopté est plus contesté. Le regroupement autour de thèmes concrets et l'éclatement des disciplines scientifiques qu'il entraîne ont chagriné quelques esprits. Il a servi d'argument défensif aux partisans du maintien du Palais de la découverte, dont le ministre de la culture, M. Jack Lang, souhaitait le départ du Grand Palais (il était initialement envisagé qu'il se fonde avec le nouveau musée de La Villette).

Les « avocats » du Palais de la découverte ont fait valoir qu'avec un mode de présentation proche de celui qui est utilisé dans l'enseignement, cette institution avait une vocation pédagogique que La Villette ne remplirait pas. Ils n'ont pas non plus manqué de rappeler qu'il serait malvenu pour un gouvernement socialiste de supprimer ce qui fut, en 1937, une création du Front populaire.

Sur le reste, sur le parti pris d'une présentation qui ferait agir le visiteur, qui l'interpellerait, qui le pousserait à poser des questions sans lui apporter auparavant de réponses toutes faites, il n'y a guère de réserves, non plus que sur la volonté de partir du concret. La seule remarque qu'on puisse formuler est qu'il s'agit d'une démarche originale. Les musées existant à l'étranger sont plutôt du style Palais de la découverte, et ceux qui, comme l'Exploratorium de San-Francisco (*le Monde dimanche* daté 4-5 juillet), privilégient l'intervention active du visiteur n'ont pas l'ampleur de ce qui est projeté à La Villette. Aussi il n'est pas évident que cette volonté novatrice résistera parfaitement aux contraintes matérielles et financières qui apparaîtront pendant la réalisation du musée.

Même si c'est le cas, une démarche novatrice ne peut être parfaitement réussie du premier coup. Il est essentiel que place soit laissée aux adaptations que suggérera l'exploitation. Donc le musée ne jouera pleinement son rôle que si l'exposition dite permanente évolue assez pour s'adapter aux besoins qui apparaîtront, besoins dont il serait vain de croire qu'ils puissent être entièrement connus *a priori*.

Aussi certains estiment-ils qu'il serait sage d'ouvrir un musée presque vide, n'exposant que quelques présentations très soignées. En étudiant la réaction du public, on pourrait alors infléchir la suite. Mais une telle décision paraît difficile à prendre au plan politique : elle fait bon marché de l'aspect « vitrine » des sciences, techniques et industries qui est à l'origine du projet ; elle suppose aussi que des crédits d'investissement importants continuent à être affectés à la réalisation du musée bien après son ouverture.

Finalement, l'aspect le plus problématique est le contenu du futur musée. D'autre part, qui aura le pouvoir de décider quel sera ce contenu ? Les vingt thèmes couvrent bien l'éventail des résultats scientifiques, le mot étant pris dans un sens large. Ils abordent en partie les problèmes que posent la science et la technologie, leur interférence avec la vie de tous les jours.

Mais il reste des zones d'ombre, des sujets qui sont plus « représentés » que véritablement présents ou qui même risquent d'être complètement absents. Qu'en sera-t-il de problèmes comme l'acharnement thérapeutique, la recherche militaire, l'erreur dans la démarche scientifique, les fausses sciences ? Comment, aussi, faire appréhender par le public le travail du chercheur ? Présenter, comme cela fut proposé, des photographies de tableaux noirs de mathématiciens a plus de chances de faire fuir le visiteur que de lui faire comprendre que la mathématique n'est pas l'objet lisse et poli qu'il imagine souvent.

Qui choisit ?

La question des choix est évidemment liée à celle de savoir qui les fait. Actuellement, la mission du musée travaille en circuit fermé — ce qui n'exclut pas les conflits internes, qui ont entraîné il y a six mois le départ du responsable du département conception, M. Goëry Delacôte. La présentation de février était destinée à faire naître un débat et à conduire le gouvernement à fixer des lignes directrices — le rapport Lévy devant être au moins réactualisé au vu des travaux faits depuis deux ans. Rien ou presque ne s'est produit. Le débat a été limité à d'étroits cercles — ce qui montre le peu d'intérêt que portent à la science et à la technique la plupart des intellectuels.

Quant au gouvernement, il ne gouverne guère dans ce domaine. Divers ministres se sont fait dire de ne pas trop s'occuper de La Villette — qui dépend administrativement de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement. M. Paul Guimard, qui supervisait le projet depuis l'Elysée, a été nommé membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, et n'a guère pu suivre le dossier. Aussi attend-on toujours la nomination d'un comité d'orientation, qui aurait dû voir le jour il y a six mois, et qui aura pour tâche de redéfinir les orientations et de répondre aux multiples questions actuellement pendantes, de redéfinir en quelque sorte une « charte » de La Villette.

S'il est un point sur lequel tous s'accordent, ceux qui font le musée comme ceux qui contestent la direction suivie, c'est l'urgence qu'il y a de créer ce comité d'orientation, et la nécessité qu'il travaille vite. Dans quelques mois il n'aura plus guère de prise sur les événements. Le chef du département réalisation — l'architecte Jacques Lichnérowicz — estime qu'il faudra commander dès 1983 quelque 10 % des éléments de présentation finals, ce qui ne fige pas trop le projet, et que le gros des commandes peut attendre le début 1984. C'est donc bien avant cette date qu'il ne sera plus possible de discuter le bien-fondé des choix.

(Lire la suite page 18.)

(1) La mission du musée travaille sur la base d'un coût de 851 millions de francs. Cette somme s'entend en francs 1981, hors taxes, et pour le seul contenu du musée. Une évaluation faite en 1981 conduisait à environ 3 milliards et demi (T.T.C.) pour le contenu du musée, la reconstruction du bâtiment, les aménagements extérieurs.

MAURICE ARVONNY.

Quelle est la taille de l'univers ?

De nouveaux éléments relancent la controverse

Une lueur nouvelle a été récemment jetée sur un vieux problème. Une ancienne controverse rebondit. Quelle est la « taille » de l'univers ?

Plus précisément, à quelle vitesse les galaxies s'éloignent-elles de nous et quel est le rythme de l'expansion de l'univers ? Une valeur « définitive » de ce rythme a été largement admise au début des années 70, à la suite des travaux de deux astronomes, l'Américain Sandage et le Suisse Tammann. Elle était satisfaisante dans la mesure où elle conduisait assez naturellement à un âge de l'univers moyen voisin de vingt milliards d'années, valeur qu'indiquent de toutes autres méthodes.

Mais plusieurs spécialistes ont émis des réserves sur les hypothèses utilisées par MM. Sandage et Tammann et ont proposé des modifications qui reviennent à diviser par deux toutes les distances. L'un d'eux, M. Gérard de Vaucouleurs — né Français mais naturalisé Américain, — a récemment publié dans la revue britannique « Nature » un article où il reprend la question sur de nouvelles bases, qui le conduisent à raviver la controverse.

IL n'est plus guère contesté que l'univers soit en expansion, que les autres galaxies s'éloignent de la nôtre à une vitesse d'autant plus grande qu'elles sont plus éloignées. Le rythme de cette expansion est fixé par la constante de Hubble, du nom de l'astronome américain qui la découvrit dans les années 20. Mais quelle est la valeur de cette constante ? Vaut-elle 50 ou 100 dans l'unité un peu étrange — kilomètres par seconde et par mégaparsec — qu'utilisent les astronomes ? Pour le savoir, il faut mesurer la vitesse d'éloignement — ce qui est très facile puisque cette vitesse provoque un rougissement de la lumière reçue — mais aussi la distance, ce qui est incomparablement plus difficile.

Comment mesurer la distance des étoiles et des galaxies ? La seule méthode sûre est celle qu'emploient les géographes : la triangulation. Si l'on observe une étoile depuis deux endroits différents, on ne la voit pas sous le même angle. Les deux points d'observation et l'étoile forment un triangle dont on mesure les angles. A partir de la longueur d'un côté du triangle on peut alors calculer la longueur des autres et donc déterminer la distance de l'étoile.

L'ennui est que les étoiles sont très éloignées, et les triangles incroyablement effilés ; même en prenant la plus grande base dont on dispose, qui est le diamètre de l'orbite terrestre. Ainsi, deux observations séparées de six mois sont faites en des points distants de 300 millions de kilomètres. C'est peu en regard de la distance des étoiles, dont les plus proches sont à 4,3 années-lumière, soit plus de 40 000 milliards de kilomètres, soit encore 1,3 parsec. Les astronomes appellent donc parsec la distance d'une étoile telle que le triangle ayant le diamètre de l'orbite terrestre pour base et cette étoile pour sommet ait un angle au sommet d'une seconde — étoile hypothétique puisque toutes les étoiles sont plus éloignées. Ils savent mesurer des angles de quelques centièmes de secondes, donc des distances inférieures à 100 parsec. Cela permet tout juste d'atteindre quelques centaines d'étoiles proches. L'observation du mouvement propre des étoiles, de leur lent déplacement au cours des années sur la voûte céleste, permet de mesurer des distances un peu plus grandes, mais au prix d'hypothèses sur ce mouvement dont la validité est sujette à caution.

Une constante variable

Tout cela ne va, au sens propre, pas très loin ; à quelques centaines de parsecs au mieux. Or, la grande majorité des étoiles de notre galaxie ont des distances qui se chiffrent en dizaines ou en centaines de milliers de parsecs ; les autres galaxies sont encore bien plus lointaines. Pour atteindre les centaines de mégaparsecs (millions de parsecs) qui nous séparent des galaxies lointaines, il a fallu trouver une autre méthode : l'emploi de calibrateurs.

Les calibrateurs sont des objets dont les astronomes estiment connaître, pour des raisons théoriques, la luminosité, aussi appelée magnitude absolue. Or, ils en mesurent la magnitude relative, qui chiffre l'intensité de la lumière reçue, et qui dépend évidemment de la distance de l'objet à la Terre. Cette distance se déduit alors directement de la comparaison des magnitudes absolues et relatives.

A dire vrai, la théorie ne prédit pas la valeur des luminosités, mais simplement que tous les objets d'une même catégorie ont en gros les mêmes luminosités — parfois elle indique une relation permettant de calculer ces luminosités si l'une d'elles est connue. Il faut donc étalonner les calibreurs en mesurant la distance de ceux qui sont proches. On peut alors, de proche en proche, connaître la distance des plus lointains. Ainsi sont construites des échelles permettant d'estimer en fin de compte les distances des objets célestes, donc la taille de l'univers, exprimée par la constante de Hubble.

La difficulté — et la source de la présente controverse — est que les erreurs s'accumulent, chaque erreur d'étalonnage pour un calibrateur se répercutant sur l'étalonnage des calibrateurs suivants. En fin de parcours, l'incertitude est grande.

M. A.

(Lire la suite page 18.)

Mobilisation en faveur des matériaux

« LES activités qui se rattachent aux matériaux concernent près du quart de l'activité économique : plus de deux millions d'emplois et un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 milliards de francs. » Ces remarques ont été faites par M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, à propos du rapport de la mission « matériaux » qu'il avait demandé à M. Jean-Pierre Causse, directeur général chargé de la recherche à la compagnie Saint-Gobain. Elles disent l'importance de ce secteur d'activité, qui échappe souvent au regard du grand public, plus tourné vers les produits finis que vers les matériaux qui ont permis leur fabrication.

Le rapport dégage deux idées principales : les matériaux sont « au cœur » des réalisations quotidiennes, mais aussi des grands programmes technologiques qui engendreront les réalisations de demain, et ils constituent souvent des limites pour ces grands programmes ; d'autre part, l'existence de matériaux appropriés est un élément moteur dans la conception des projets. Il ne faut donc pas uniquement promouvoir les recherches dont le besoin apparaît comme conséquence d'un grand projet, mais aussi encourager les études qui résultent de la dynamique propre de ce secteur scientifique.

La mission propose la création d'un programme mobilisateur spécifique dont les gestionnaires de crédits incitatifs importants : un pilotage efficace demanderait un volume d'environ 1 milliard de francs sur trois ans, dont 70 % iraient aux axes privilégiés. Les dépenses globales de recherche dans le domaine totalisaient, en 1981, 3 milliards de francs environ, dont 2 milliards dans les organismes publics ou parapublics. S'y ajoutaient 7 milliards de francs de dépenses industrielles de développement, les entreprises publiques et le secteur privé se les partageant par moitié.

Sept axes privilégiés

Sept axes seraient privilégiés. Il s'agit de cinq matériaux dont la maîtrise est importante pour l'avenir technologique : polymères techniques, matériaux composites, céramiques, alliages amorphes et microcristallins, semi-conducteurs III-V (tels que l'arséniure de gallium). Deux autres classes de matériaux, bois et matériaux nouveaux pour l'habitat, sont sélectionnés en raison de leur impact direct sur la balance des paiements et les économies d'énergie.

La mission propose aussi quatre thèmes horizontaux tendant à l'acquisition de connaissances et à la maîtrise de techniques s'appliquant à des matériaux très variés. Il s'agit des lois de comportement, des traitements de surface, des traitements thermomécaniques, procédés d'élaboration qui économisent l'énergie et les matières premières.

Les premières expériences commenceront en janvier au grand accélérateur national d'ions lourds

LA construction à Caen du grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL) s'achève. Vendredi 19 novembre, les deux cyclotrons principaux (1) qui constituent la machine ont été pour la première fois couplés, et un faisceau d'ions argon a atteint une énergie d'environ 1 800 millions d'électrons-volts (MeV). En juillet dernier un premier faisceau avait été extrait du premier des cyclotrons, d'une énergie de 150 MeV (*le Monde* du 18 juillet).

Décidé en septembre 1975, M. Michel d'Ornano étant ministre de l'industrie et de la recherche, implanté à Caen pour des raisons de géographie politique, GANIL aurait dû être construit « en quatre ou cinq ans » si les prévisions alors faites avaient été respectées. *Mais le financement* n'a pas immédiatement suivi la décision ministérielle. Le coût était alors estimé à 200 millions de francs. Il aura atteint 500 millions environ (en francs de 1981), la dérive monétaire n'étant qu'en partie responsable de la différence.

Les premières expériences devraient débuter en janvier prochain, après que les ingénieurs, qui construisent l'accélérateur, auront testé son bon fonctionnement. Les ions d'argon, seize fois ionisés — leur noyau n'est plus entouré que de deux électrons contre dix-huit dans les conditions normales, — qu'a accélérés GANIL sont des outils efficaces pour provoquer des réactions nucléaires complexes. GANIL peut d'ailleurs accélérer des ions beaucoup plus lourds et devrait être un instrument précieux dans la recherche des éléments superlourds — des éléments beaucoup plus lourds que tous ceux que les physiciens connaissent ou qu'ils ont créés, qui ne semblent pas exister dans la nature, mais qui pourraient avoir une stabilité suffisante, une fois créés, pour se prêter à des études, voire à des utilisations. On prévoit que trois cents chercheurs d'une centaine de laboratoires français et étrangers utiliseront les ions lourds accélérés par GANIL.

(1) Un petit cyclotron, mis en service en avril dernier, alimente le premier des deux cyclotrons principaux en ions faiblement ionisés. Entre ces deux appareils, ces ions subissent une forte ionisation supplémentaire, ce qui permet au second cyclotron de les porter à très haute énergie.

Quelle est la taille de l'univers ?

(Suite de la page 17.)

De ce fait, la valeur estimée de la constante de Hubble a beaucoup varié. En 1935, Eddington considérait comme « *définitive* » *la valeur de 865 kilomètres par* seconde et par mégaparsec... En 1977, Tammann « *n'imaginait pas* » que la valeur puisse dépasser 70. Au cours des années, la valeur admise a constamment diminué — ce qui impliquait un univers de plus en plus grand. Faire revenir la valeur de 50 à 100 est donc une opération qui ne va pas dans le sens de l'histoire ; mais l'histoire des sciences est remplie de tels retours en arrière.

Pour mesurer les distances des objets astronomiques les plus lointains, il faut utiliser successivement trois calibrateurs, dits primaire, secondaire et tertiaire. Un calibrateur est primaire s'il est étalonné dans notre galaxie par des mesures relativement directes de distance. Plusieurs calibrateurs primaires ont été proposés, le plus employé étant la relation période-luminosité des céphéides. Les céphéides sont des étoiles variables dont l'éclat change régulièrement et reprend la même valeur après une période qui va d'un *jour à deux mois. La luminosité* maximale de l'étoile est bien reliée à sa période, mais l'étalonnage de cette relation a été difficile, car aucune céphéide n'est assez proche pour qu'on puisse mesurer sa distance par triangulation. Il a fallu recourir aux méthodes moins directes indiquées plus haut, donc accepter une incertitude qui retentit sur toute la suite de l'échelle des distances.

Andromède et Magellan

Il y a des céphéides observables dans plusieurs galaxies proches, tels les nuages de Magellan, éloignés d'environ 50 000 parsecs, ou la nébuleuse d'Andromède, dont la distance est supérieure à 600 000 parsecs. On peut étalonner, à partir de ces distances, des calibrateurs secondaires situés dans ces galaxies. Un calibrateur secondaire correspond en gros à la notion d'objet le plus lumineux, ou le plus grand, dans une classe d'objets, par exemple les amas globulaires ou les étoiles géantes bleues. Les astronomes admettent, dans une vision copernicienne suivant laquelle ni notre galaxie ni aucune autre, n'a de singularité marquante, que l'objet le plus lumineux d'une classe a en gros toujours la même luminosité intrinsèque, quelle que soit la galaxie qui le contient. Cette luminosité peut donc être déterminée sur des galaxies de distances connues, ce qui fournit alors la distance des autres.

Encore faut-il que ces autres galaxies soient assez proches pour qu'on puisse les « résoudre » en étoiles et identifier les objets utilisés comme calibrateurs secondaires. On atteint en pratique quelques dizaines de mégaparsecs. C'est très insuffisant pour les astronomes qui s'intéressent aux confins de l'univers. Il leur faut recourir à un troisième calibrateur, dit tertiaire, associé aux galaxies considérées comme un tout, puisque, aux distances ultimes, celles-ci apparaissent comme des taches lumineuses dont on ne peut séparer les constituants. Là encore, le principe est copernicien, et l'idée est que les galaxies qui ont les mêmes caractéristiques physiques ont aussi les mêmes luminosités. En pratique, les galaxies ont été réparties en plusieurs classes en utilisant des critères tels que leur couleur, ou encore la présence ou l'absence de bras (galaxies spirales ou elliptiques). Les galaxies d'une même classe sont censées avoir, en gros, la même luminosité.

Passons sur quelques difficultés, comme le fait que les galaxies qu'on juge intrinsèquement les plus lumineuses sont toutes trop éloignées pour qu'on puisse y observer des calibrateurs secondaires, et *qu'il faut donc extrapoler leur* luminosité à partir de celle qu'on peut déterminer pour d'autres classes de galaxies.

C'est en choisissant, pour chaque catégorie de calibrateurs, celui qu'ils jugeaient le meilleur, que Sandage et Tammann ont établi une échelle de distance. Une autre échelle a été proposée par de Vaucouleurs, qui évite dans la mesure du possible d'utiliser un seul calibrateur pour chaque catégorie, ce qui supprime certaines objections qu'on peut faire aux travaux de Sandage et Tammann. Il obtient une échelle plus « courte » et donc une constante de Hubble plus grande, 100 au lieu de 50. Ses travaux s'appuient fortement sur des observations systématiques faites par une équipe française — Lucette Bottinelli, Lucienne Gouguenheim et Georges Paturel — avec les radiotélescopes de l'observatoire de Nançay (Cher).

D'autres astronomes ont aussi proposé des échelles différentes, qui s'accordent mieux avec celle de Vaucouleurs qu'avec celle de Sandage et Tammann. Mais ce qui relance nettement le débat est la proposition faite par de Vaucouleurs de tester directement sur notre galaxie les hypothèses qu'on fait sur les autres galaxies. De Vaucouleurs propose cinq tests différents et en conclut que l'échelle de Sandage et Tammann doit être rejetée.

Vitesse et luminosité

Le principal de ces tests est la relation de Tully-Fischer, du nom des deux astronomes qui l'ont établi en 197.. Elle relie la luminosité d'une galaxie à la vitesse à laquelle cette galaxie tourne sur elle-même. Cette vitesse est directement mesurable, pour quelques galaxies, mais *surtout elle provoque un élargissement de la « raie à 21 centimètres ».* Les radioastronomes désignent ainsi une émission radioélectrique intense engendrée par les atomes d'hydrogène qui constituent la galaxie, émission dont la longueur d'onde est de 21 centimètres.

Notre galaxie est assez bien connue pour qu'on puisse déterminer indépendamment sa luminosité et sa vitesse de rotation, ce qui étalonne la relation entre les deux grandeurs. On dispose ainsi d'un calibrateur tertiaire fournissant la distance de nombreuses galaxies — la relation de Tully-Fischer ne s'applique qu'aux galaxies spirales — et qui est indépendant des calibrateurs primaires et secondaires, donc n'est pas affecté par les erreurs d'étalonnage de ces calibrateurs. Mais ce calibrateur a ses défauts propres. La largeur de la raie est difficile à mesurer précisément, et sa définition même comporte une part de convention. Cela retentit sur le résultat final.

Une autre relation, dite de Faber-Jackson, relie la luminosité aux vitesses observables dans le centre des galaxies. Contrairement à la précédente, elle est utilisable pour les galaxies elliptiques. Etalonnée sur notre galaxie, elle peut fournir la distance de plusieurs autres galaxies.

Une troisième méthode est celle des galaxies « sosies », proposée par le Français Georges Paturel. Elle consiste à identifier des galaxies dont les caractéristiques observables sont particulièrement *voisines — à l'exclusion de la* quantité de lumière que l'on en reçoit. Il est alors naturel d'admettre que les luminosités intrinsèques sont les mêmes, et que la différence des flux lumineux reçus tient uniquement à la distance plus ou moins grande des divers sosies. En particulier, quatre galaxies semblent être des sosies de la nôtre, et doivent donc avoir la même luminosité. *Leur observation fournit donc directement* leur distance, ce qui teste les échelles proposées.

Au total, de Vaucouleurs propose cinq tests, qui ont la caractéristique *commune d'utiliser* notre galaxie comme étalon. En comparant les distances fournies par ces tests, *il en conclut à une incompatibilité* avec l'échelle de Sandage et Tammann. L'échelle serait trop grande, toutes les distances, ou du moins les plus grandes, devraient être divisées par deux, et la constante de Hubble remonterait de 50 à 100.

Au dire de spécialistes, c'est surtout la cohérence des cinq tests qui est impressionnante. Cependant, *l'argument de de Vaucouleurs pourrait* être vicié à la base si notre galaxie était singulière et ne pouvait être directement comparée aux autres. Mais rien ne laisse présager une telle singularité.

Alors, 50 ou 100 ? La question sera débattue, et les arguments des uns et des autres analysés de près. Mais, pour que des certitudes se dégagent, il faudra sans doute *attendre l'apparition de nouveaux* moyens d'observation. Par exemple, le télescope spatial de la NASA, ou le satellite européen Hipparcos, *spécialement conçu pour la mesure* précise de distances.

M. A.

Le futur musée de la Villette

(Suite de la page 17.)

Il est aussi important de définir rapidement la politique à suivre après l'ouverture du musée. Comment renouvellera-t-on les présentations ? Comment évaluera-t-on leur apport à la culture scientifique — le nombre des entrées étant un élément d'information, mais certainement pas le seul critère de jugement. Comment seront pris en compte les desiderata du public — et comment les connaître ? Comment faire participer les partenaires sociaux à une entreprise qui les concerne ? Quelles seront les relations de La Villette avec les maisons de la culture ? A *Bourges et à Grenoble, dans* d'autres villes encore, un effort durable a été entrepris pour intégrer la science à la culture.

Evaluer, orienter

Qu'en sera-t-il d'ailleurs du « réseau national des centres culturels scientifiques et techniques » auquel étaient consacrés trois articles dans le projet initial de loi d'orientation et de programmation de la recherche — articles finalement disparus du texte qui fut soumis au Parlement ? Le ministère de la culture affiche en tout cas un optimisme — de commande ? — sur cet éventuel réseau, que pourraient constituer à l'avenir la trentaine de projets régionaux actuellement en cours de conception et de réalisation et le futur centre de La Villette. Ne court-on pas le risque d'un déséquilibre flagrant entre Paris et un « désert français » perpétué. Là *encore l'optimisme* est de rigueur... Pourtant la question est bien actuelle de savoir si la Villette sera un phare isolé, destiné à éblouir par sa magnificence, ou si elle sera le centre d'une activité vivante et diversifiée ?

Il n'est pas de la compétence de la petite équipe qui construit le musée de répondre à toutes ces questions, même si elle les a évidemment intégrées à ses préoccupations. Il y faut des avis extérieurs de personnes motivées, compétentes, pas trop *nombreuses, prêtes à consacrer* à cette tâche d'évaluation et d'orientation éventuelle le temps et le travail nécessaires.

Comme la locomotive de la Bête humaine, l'énorme et coûteux projet de La Villette est lancé. Pas question de l'arrêter, ni même pour le moment de savoir précisément où il va. Pourtant, il serait temps de s'en préoccuper.

MAURICE ARVONNY.

En toute logique

Cherchez le treize

Problème n° 231

Supposons, pour être réaliste, *que vous êtes en présence d'un* nombre entier de neuf chiffres ; c'est-à-dire plus long que ce qu'accepte une calculette ordinaire. Or vous désirez savoir si ce nombre est exactement divisible par 13. Comment le déterminer sans faire la division, avec quelques additions et soustractions très simples ?

(Solution dans « le Monde des sciences » du 1er décembre.)

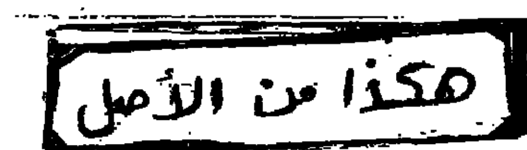
Solution du problème n° 230

Pour tous les couples de fractions du type :

$$\frac{7}{2} \text{ et } \frac{7}{5}$$

dont le produit des dénominateurs égale le dénominateur commun, la somme est égale au produit.

PIERRE BERLOQUIN.



هكذا من الأمل

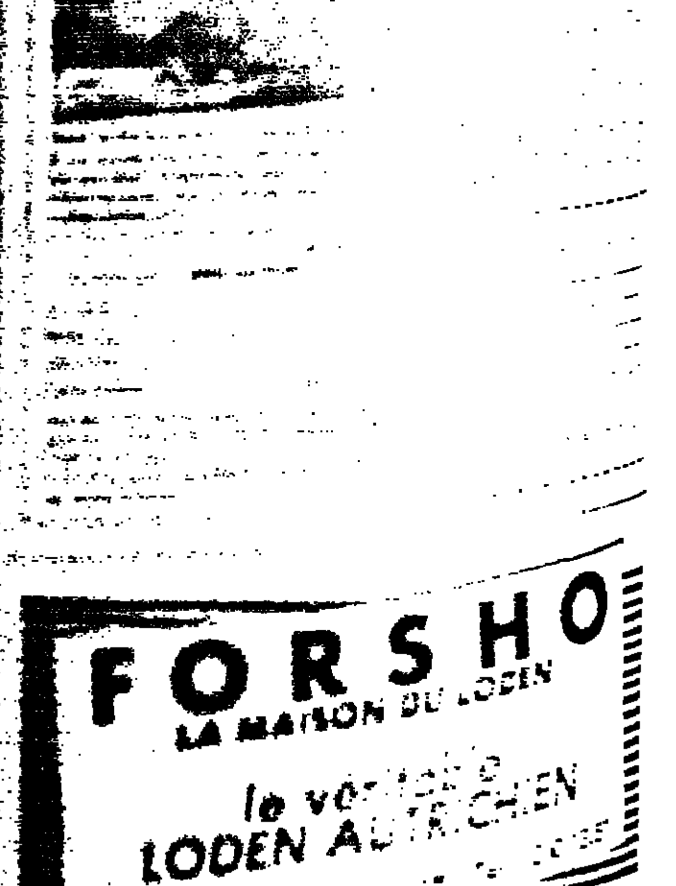
DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

aille de l'univers ?

Le futur musée de la Villette

RADIOGRAPHIES DE TABLEAUX

CATALOGUE TECHNOLOGIQUE EUROPÉEN



Le Monde

culture

MUSIQUE

Les prix de l'Académie du disque français

L'Académie du disque français (présidée par Henri Sauguet et Marcel Landowski) a décerné pour la première fois, le 22 novembre à l'Hôtel de ville de Paris, les Grands Prix audiovisuels de l'Europe. Le palmarès (quarante-cinq récompenses) est dominé par cinq grands lauréats : les enregistrements de *Castor et Pollux*, de Rameau, Prix du président de la République (Erato-Radio-France) ; la *Deuxième Symphonie*, de d'Indy (direction Michel Plasson, chez EMI) ; *la Damnation de Faust* (Solti, Decca) ; *Un ange passe*, par Raymond Devos (Philips), ainsi que le feuilleton télévisé par Marcel Bluwal sur Mozart (TF 1).

Les autres disques primés sont : *Persée et Andromède*, d'Ibert (INA-Bourg Records), *Chants d'Auvergne*, de Canteloube (C.B.S.), *The Fairy Queen* (Archiv), *la Traviata*, direction Muti (EMI), *De la maison des morts* et *Passion grecque* (Supraphon), *le Château de Barbe-Bleue* (Hungaroton), la *Messe des morts*, de Gossec (Audivis), le *Te Deum*, de Berlioz, direction Abbado (D.G.), les *Vêpres*, de Monteverdi (Érato), l'œuvre profane de Dufay (Oiseau-Lyre), *Musique au temps de Philippe-Auguste* (Érato), la *Troisième Symphonie*, de Saint-Saëns (D.G.), les *Symphonies parisiennes*, de Haydn (Philips), la *Symphonie rhénane*, de Schumann, par Giulini (D.G.), *Une saison en enfer*, de Amy (INA-G.R.M.), *Sigma, Lumina*, de Malec (INA-G.R.M.), *Parole et musique*, de Schaeffer (INA-G.R.M.), Grands airs du répertoire, par René Doria (Patrimoine-ADDA), les cinq *Concertos pour piano*, de Saint-Saëns (Decca), *Aubade*, de Poulenc (Supraphon), *Cinquième* et *Vingt-Cinquième Concertos*, de Mozart, par M. Perahia (C.B.S.), *Concertos pour trois et quatre claviers*, de Bach, direction J.-P. Wallez (EMI), l'œuvre pour piano, de Chabrier (Érato), récital Ravel-Debussy, par F. Gulda (Amadeo), *Sonates*, de Prokofiev, par M. Béroff (EMI), l'œuvre pour clavecin, de Du Phly (EMI), *Quintette*, de Florent Schmitt (Accord), *Quatuors*, de Mendelssohn (D.G.), *Trio*, op. 50, de Tchaikovsky (Érato), intégrale des *Quatuors*, de Beethoven (Calliope).

Musiques traditionnelles : *Gita Govinda* (Auvidis). Jazz : Grapelli et Hank Jones, *London Meeting* (String-WEA) ; *Endeka*, par Patrice Caratini et son orchestre (Musica-Arabella). Textes français : *Un amour de Swann* (cassette France-Inter) ; *Euryale*, de René Fouque (Stil). Pour les enfants : *Légendes des indiennes du Canada* (Antenne 2-Adès). Chanson française : *Crime passionnel*, par Jean Guidoni (Philips).

Un prix d'opéra de chambre pour la télévision a été décerné à *la Rivière perdue*, de Michel Schilovitz, musique d'Alain Weber (FR 3).

WOLFGANG SAWALLISCH ET L'ORCHESTRE NATIONAL

Une tension intérieure inébranlable

La direction de Radio-France doit se féliciter d'avoir invité Wolfgang Sawallisch, à donner six concerts d'affilée. Le 22 novembre, les musiciens de l'Orchestre national, qui se sont surpassés, semblaient visiblement heureux sous la baguette du directeur de l'Opéra de Munich. Cette brève période de travail intensif avec un des tout premiers chefs allemands d'aujourd'hui, ne peut que les faire encore progresser.

Visage à l'expression d'acier, adouci par beaucoup de finesse, Sawallisch modèle l'orchestre avec des gestes précis et clairs qui font vivre les grandes architectures mais en restant très au ras de la musique, veillant à tout, ou plutôt présageant tout. Son autorité l'adresse de se faire bienveillante et l'instrumentiste se sent en sécurité, encouragé à donner le meilleur de lui-même dans cette flamboyante clairière de rigueur et de liberté que dégage son chef.

Sawallisch a érigé ainsi, en un monument glorieux, vibrant en toutes ses lignes, la Symphonie Nº 104, la dernière de Haydn, magistrale conclusion d'un art à son sommet d'un musicien fier d'être enfin reconnu dans une des capitales de la musique, Londres. On ne saurait dire pour autant que son interprétation reflétât tout à fait cette magie, cette *aura* qui entourent celles d'un Beecham, d'un Klemperer ou d'un Giulini, qui est le sceau suprême des chefs d'orchestre.

Sa personnalité s'affirmait davantage dans la *Deuxième Symphonie en ut majeur* de Schumann, sa suractivité, sa tension intérieure inébranlable, viennent « au secours » du tempérament cylothymique du compositeur. Son élan, sa précision lumineuse, ses transitions infaillibles, affermissent la solidarité de la construction et conjurent les gouffres. Avec Sawallisch (comme avec Bernstein), Schumann atteint de bout en bout à une sorte de force transcendante qui vient justement couronner ce final où il a triomphé de ses démons. Sawallisch l'a subjugué, comme ses musiciens, mais pour le bon motif.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Programme redonné ce mardi 23 novembre, au Théâtre des Champs-Elysées, et retransmis en direct sur France-Musique qui consacre à Sawallisch, toute la journée du 27 novembre. Il dirigera alors, à nouveau, l'Orchestre national à 17 heures, dans un programme Strauss, Chopin (soliste François-René Duchâble) et Brahms, redonné le 28 novembre, à 20 h 30 (ces deux concerts au Théâtre des Champs-Elysées). Sawallisch tiendra par ailleurs le piano au cours d'un concert de musique de chambre, Salle Chopin-Pleyel, le 26 novembre.

CINÉMA

JERRY SCHATZBERG UNE CARRIÈRE

Photos au Centre Georges-Pompidou

Cinéaste (*Portrait d'une enfant déchue, Panique à Needle-Park, l'Epouvantail*), Jerry Schatzberg a d'abord gagné sa vie, à la fin des années 50, puis dans les années 60, en faisant pour des magazines d'étonnants portraits. Ils ont quelque chose de la rigueur d'Avedon, car ils se donnent volontiers sur le fond blanc du studio, mais en moins décapé, en plus doux, car Schatzberg laisse passer des choses inattendues entre lui et son modèle.

Les photos de mode, aussi, font penser à Avedon, mais là à un point tel que Schatzberg semble reculer dans le plagiat. Il présente ses photos de rue, avec des légendes à la main, simples et joviales. Les dernières photos, genre fenêtres sur mur blanc, se perdent un peu dans une abstraction sèche. Mais l'exposition, dans son ensemble, mérite vraiment la visite. — H. G.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 29 novembre.

Un album de Michel Ciment

Admirateur inconditionnel, Michel Ciment passe en revue l'œuvre cinématographique de Schatzberg et donne à son texte, flamboyant, le ton d'un manifeste qui ne saurait être remis en question. Puis, dans ses entretiens avec le réalisateur, il revient à la méthode de ses ouvrages sur Kazan, Rosi et Losey : son interlocuteur est poussé à sa propre analyse.

Qu'on soit d'accord ou non sur l'importance que lui donne son biographe dans le cinéma américain d'aujourd'hui, Schatzberg parle de son métier, de la genèse et de la réalisation de ses films, avec une précision, une simplicité qui en assurent l'intérêt. La filmographie est très détaillée, parfaite. Les photos que l'on peut voir à Beaubourg sont admirablement reproduites et mises en page dans cet album luxueux. — J. S.

★ Editions Chêne-Hachette, 144 p., 220 F.

« Next of Kin », Licorne d'or du Festival du film fantastique

Le jury du douzième Festival du film fantastique et de science-fiction, qui s'est tenu du 12 au 22 novembre au Grand Rex, à Paris, a décerné la Licorne d'or au film de Tony Williams *Next of Kin* (australien). C'est une classique histoire de fantômes. Elle tranche avec le style Grand-Guignol de la plupart des films présentés à un public qui, traditionnellement, vient pour mettre de l'ambiance et dépasser ses propres records d'endurance au chahut. — C. G.

■ *Missing*, de Costa-Gavras, palme d'or du festival de Cannes (*le Monde* du 21 mai), vient d'être désigné « meilleur film de l'année » par des critiques de cinéma anglais.

AUX JOURNÉES D'ORLÉANS

Victoire de Raul Ruiz

En présentant les deux derniers films du cinéaste chilien de Paris, Raul Ruiz — *le Toit de la baleine* (Pays-Bas), déjà vu au début de l'année à l'International de Rotterdam et montré hors compétition, puis, entièrement inédit, *les Trois Couronnes du matelot* (France, coproduction Antenne 2-INA), qui a obtenu à l'unanimité du jury le Grand Prix, — Orléans, célébrait l'éclectisme d'un artiste boulimique qui crée comme il respire, dont le monde de l'imaginaire semble la seule véritable patrie, le perpétuel voyage aux horizons, la condition naturelle.

Les Trois Couronnes du matelot fait dialoguer vivants et morts, un matelot et un étudiant, dans un récit qui balance entre deux continents, l'Europe et l'Amérique du Sud. Sacha Vierny a une fois de plus signé des *images somptueuses* où, selon une bien jolie citation placée en exergue du programme remis au public, il n'y a plus qu'à s'abandonner à *« une de ces légendes mystérieuses où le spectateur se fait prendre, proie facile et fascinée »*. Avec Raul Ruiz, auteur exigeant, le verbe commande *rigoureusement le flot visuel*. La profession, les gens « d'art et d'essai », responsables de la manifestation desbords de Loire, ont trouvé en lui, comme en Robert Kramer et Wim Wenders, un inventeur de formes, un très libre essayiste qui traite le cinéma comme une matière essentiellement romanesque : mais loin de toute psychologie, de toute légitimation naturaliste, à charge au spectateur de jouer le jeu jusqu'au bout, de devenir le complice consentant de ce capitaine au long cours qui orchestre ses fantasmes avec une douce tyrannie.

Plus proche, plus familier, *les Sacrifiés*, mention spéciale du jury et Prix du public (une brochette de cent spectateurs orléanais), est l'œuvre d'un Algérien fixé depuis longtemps à Paris, Okacha Touita.

Mahmoud, le personnage principal, expulsé d'Algérie en 1955, découvre en même temps que l'existence d'un bidonville parisien, la lutte fratricide entre le F.L.N. et le M.N.A., les deux organisations rivales de la résistance algérienne. Broyé, meurtri, au physique et au moral, Mahmoud n'est plus qu'une épave, qu'un être replié sur soi, coupé de la joie ambiante alors qu'approche l'heure de *la libération*. *Okacha Touita a dirigé* en toute indépendance, sans concession à l'héroïsme de circonstance, une histoire lourde de symboles qui semble lui tenir particulièrement à cœur. Le film marque les débuts dans la production de la cinéaste Patricia Moraz (*le Chemin perdu, les Indiens sont encore loin*).

Le Brésil montrait, inédit en Europe, le dernier film de Joaquim Pedro de Andrade *O homem do pau Brasil*, traduit par *le Matriarcat anthropophage* : dédié à Glauber Rocha (qui fut à ses côtés, avec Carlos Diegues, Leon Hirszman et Paulo Cesar Saraceni), *l'initiateur du cinema novo* en 1962), le film fait revivre de manière toute allégorique, dans la plus pure fantaisie, la figure du poète Oswald de Andrade, un des animateurs du mouvement moderniste brésilien, à Sao-Paulo, en 1922, dont se réclama dès le premier jour le nouveau *cinéma brésilien. C'est une œuvre* surchargée, qui a beaucoup irrité les intellectuels brésiliens d'aujourd'hui où l'auteur de *Macunaima* règle ses comptes avec une intelligentsia dévergondée. Un *Victor, Victoria* plus authentique qui, pour le spectateur européen, a au moins le mérite de ré*véler un monde baroque totalement* inconnu.

LOUIS MARCORELLES.

AU CENTRE CULTUREL CANADIEN

Deux « Hurons » et l'intelligentsia parisienne

Deux « hurons » autoproclamés, *un Australien et un* Canadien, jettent un regard plutôt irrévérencieux, et souvent rafraîchissant, sur une France qui semble très loin, celle de 1977-1978, et en particulier sur la gauche parisienne : des intellectuels s'empressent devant cette caméra étrangère de battre leur coulpe pour leurs péchés marxistes de jadis, la querelle des « nouveaux philosophes » fait les choux gras des éditeurs, M. Mitterrand, au soir des législatives de 1978, accuse, d'un *ton lugubre*, les *communistes* d'être responsables de l'échec de la gauche...

L'Australien (qui habite Montréal), Mickael Rubbo, est nettement plus « huron », avec ses questions naïves que le Canadien, Louis-Bernard Robitaille, correspondant à Paris pendant de longues années du quotidien francophone *la Presse*, qui connaît bien son petit monde. Les maîtres penseurs ont, pour la plupart, été « piégés » par ce tandem diabolique qui a bien *souvent transformé en autant de* gags désopilants les mini-interviews qu'ils leur avaient accordées. Mickael Rubbo cherche une vérité sur ce phénomène un peu aberrant que sont pour lui les intellectuels de gauche parisiens, tandis que Louis-Bernard *Robitaille, plus cynique ou mieux* informé, ne s'étonne plus.

Ce long documentaire (quatre-vingt-dix minutes), réalisé en couleurs par l'Office national canadien du film, ne lasse pas un instant. Il agacera sans doute certains, à commencer par les interviewés. Il fera sûrement rire quelques autres. Il a été diffusé en novembre 1979 sur la chaîne de télévision P.B.S., à New-York, et primé au Festival du film documentaire de Mannheim en 1980.

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ *« Les Enfants de Soljenitsyne, ou Deux hurons à travers la gauche parisienne. »* Centre culturel canadien (5, rue de Constantine, 75007 Paris), les 24, 25, 26, 29 et 30 novembre, à 18 h. 30.

DANSE

SIGMA 18 A BORDEAUX

La jeunesse dans un miroir

Lorsque Roger Lafosse, Bordelais bon teint, créa Sigma en 1964, son objectif était d'apporter à sa ville un témoignage sur une création contemporaine en rupture avec les structures traditionnelles. Attentif à ce qui s'élabore dans le monde entier, il détermine ses choix par le bouche à oreille ; ce « commérage », comme il dit, l'a amené peu à peu à ouvrir Sigma à la danse, à l'audiovisuel, aux arts plastiques, tout ce qui accompagne aujourd'hui une expression théâtrale éclatée.

En 1982, la jeune génération invente des spectacles qui lui ressemblent. Le même goût de la musique haute en décibels, des images fortes, du jeu corporel, de l'absurde, se retrouve dans *Hammer*, du groupe théâtral Prospekt qui plonge les spectateurs dans un univers de bande dessinée en mouvement ; dans *Fin de parcours*, de François Verret, expression directe d'une situation conflictuelle ; dans *Grand Écart*, de *Régine Chopinot — effets de miroir* déformant où les jeunes se reconnaissent — ou dans le groupe Radeis (comédiens-mimes hollandais) qui réactualisent l'ancien trio de cirque, Auguste, Monsieur Loyal et le clown blanc.

Aujourd'hui Sigma ne suscite *plus de remous ni de scandales*. Le public est curieux, ouvert, mais non passif. Les spectacles de danse moderne ont une large audience, les trois *Events*, de Merce Cunningham — assez arides — ont fait salle comble au conservatoire. *« Ici, il y a cinq ans, Cunningham aurait reçu des tomates »*, dit un habitué.

Le seul ratage en matière de danse restera la prestation de Kiva. Une Coréenne venue de Californie, échouée sur le bord de la scène comme un poisson hors de son bocal, se livre à une improvisation peu convaincante, sur des bruits de trombone de John Silber et des manipulations sonores de Jean-Charles François relevant du laboratoire.

Sigma, cette année encore, a tenu son rôle de témoin, encouragé par l'intervention du ministère de la culture qui a rétabli la parité de financement avec la ville. Et pourtant, malgré son succès, il n'est qu'une écume vite résorbée, puisqu'il ne débouche sur aucune activité locale.

Bien sûr Roger Lafosse en est conscient. Pour ne prendre que l'exemple de la danse, il a accueilli à Sigma l'atelier chorégraphique bordelais de Sylvie Tarraube (Premier Prix de Bagnolet 1975). Mais il ne dépend pas de lui que ce groupe régional très actif soit subventionné. Pas plus qu'il n'est responsable du manque d'accueil de compagnies modernes à Bordeaux pendant l'année. Il s'agit là d'une politique municipale fermée à la danse moderne et aux besoins évidents d'une partie de la population.

MARCELLE MICHEL

■ **Le metteur en scène Giorgio Strehler et l'acteur Vittorio Gassmann, l'un et l'autre Italiens, viennent d'être nommés « personnalités de l'année » par le Théâtre dans le monde. Cette distinction, créée en 1970, est décernée à l'issue de sondages auprès de spécialistes du théâtre et par un jury d'anciens lauréats. Pour le théâtre en France, ont été récompensés l'écrivain Françoise Dorin et le metteur en scène et comédien Antoine Vitez.**

TROIS DISPARITIONS

GEORGES CHAMARAT

Le comédien Georges Chamarat, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, est mort le 21 novembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Né le 30 mars 1901 à Paris, Georges Chamarat suit la filière traditionnelle : il sort du Conservatoire en 1929 avec un premier prix de comédie ; il est engagé à l'Odéon, y reste jusqu'en 1946 et rejoint alors la Comédie-Française. Il est nommé sociétaire en 1950, prend sa retraite en 1971, et, sociétaire honoraire, continue de faire rire, de faire entendre les subtilités des grands textes grâce à sa diction parfaite et son humour rusé.

Il a joué Feydeau, Labiche, Shakespeare, Tchekhov, et surtout Molière, le Bourgeois gentilhomme *(le maître de philosophie), Arnolphe, Harpagon, dont il a tenu le rôle dans les années 50 et 60.*

De 1959 à 1972, il enseigne au conservatoire. Il a également tourné une centaine de films. — C. G.

DITTA PASZTORY VEUVE DE BELA BARTOK

La pianiste hongroise Ditta Pasztory, veuve de Bela Bartok, est morte le 21 novembre à Budapest. Elle était âgée de quatre-vingts ans. Elle avait épousé le compositeur — dont elle allait interpréter les œuvres — en 1922, et avait donné avec lui son premier concert, à Bâle, en 1938.

Max Deutsch, le compositeur enseignant

Le compositeur, chef d'orchestre et pédagogue français Max Deutsch est mort à Paris le 22 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

« Mettez vos dix doigts sur le clavier, et c'est la musique qui va venir à vous », *tel était le conseil que Max Deutsch aimait à donner lorsqu'un jeune compositeur, venu chercher auprès de lui conseils et réconfort, désespérait d'achever la partition entreprise.*

Né à Vienne en 1892, Max Deutsch était devenu en 1912 l'élève de Schoenberg en même temps que l'ami de Berg et Webern. En 1920-1921 il accompagne Schoenberg à Amsterdam, comme assistant ; nommé chef titulaire du Blüthner Orchestra de Berlin, il compose notamment la musique du film de Pabst Der Schatz, *puis vient s'établir à Paris en 1924. C'est là qu'il résidera désormais et qu'il fera connaître le* Kammerkonzert *de Berg et dirigera d'importants fragments des* Gurre Lieder. *Il accompagnera également Mistinguett, pour laquelle il composera des valses.*

Naturalisé français en 1948, Max Deutsch se consacre dès lors à l'enseignement de la composition, puis fonde, en 1961, l'association des Grands Concerts de la Sorbonne, où les œuvres de ses disciples les plus marquants voisinent sans exclusive avec celles des principaux compositeurs du vingtième siècle. En 1971, il devient professeur à l'École normale de musique de Paris.

Plus de trois cents compositeurs de tous les pays ont trouvé à travers lui une approche de la musique dans laquelle le dire occupe moins de place que le faire. Loin d'être centré exclusivement, il s'en faut de beaucoup, sur l'étude de la méthode dodécaphonique, l'enseignement de Max Deutsch reposait sur l'analyse des œuvres de Schoenberg de la période 1908-1913, mais également sur toutes celles qui, de Monteverdi à Mahler en passant par Beethoven, Mozart et Brahms, ont fait la somme des acquisitions précédentes, en insistant davantage sur la permanence d'un certain nombre de principes d'écriture fondamentaux que sur les bouleversements techniques ou esthétiques qui ont jalonné l'histoire de la musique.

Max Deutsch n'a jamais cherché à s'imposer comme compositeur. Parmi ses œuvres figurent plusieurs symphonies, un opéra, des chœurs, des mélodies, une messe.

Déployant en toute chose une énergie que les années n'avaient pas amoindrie, Max Deutsch s'occupait depuis deux ans de la création d'un séminaire de composition ; après sa disparition, ce projet pourrait être transformé en une fondation qui porterait son nom et perpétuerait la teneur de son enseignement.

GÉRARD CONDÉ.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mardi 23 novembre à 18 h	1 heure avec ANNIE D'ARCO Piano MENDELSSOHN LISZT
SALLE GAVEAU Jeudi 25 novembre à 20 h 30 (Mondial Musique)	ORCHESTRE DE CHAMBRE du Festival de BRESCIA-BERGAME dir. : AGOSTINO ORIZIO S. GAZZELLONI, flûte BACH - VIVALDI
SALLE GAVEAU Vendredi 26 novembre à 20 h 30 Loc. à la salle et agences (Werner)	KAMMERCHOR STUTTGART Ensemble instrumental 76 de Stuttgart MOZART Grand Messe en ut mineur Motet « Exultate Jubilate » MENDELSSOHN : Hymne Sylvia GESZTY, soprano Julia HAMARI, mezzo Soto PAPULKAS, ténor Asolph SEIDEL, basse dir. : Frieder BERNIUS
SALLE GAVEAU samedi 27 novembre à 17 h (p.e. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGRAMME MUSICAL FRANCE CULTURE FIVE CENTURIES ENSEMBLE soprano, haute-contre, viole de gambe, clavecin
Eglise des Billettes dimanche 28 novembre à 17 heures (p.e. Kiesgen)	EVELINA PITTI piano PHILIP BRIDE violon MICHEL LETHIEC clarinette Bartok – Brahms Sarasate – Stravinski
SALLE GAVEAU Lundi 29 novembre à 20 h 30 (p.e. Dandelot)	Récital de piano Michèle SCHARAPAN Beethoven, Brahms, Schubert
SALLE PLEYEL lundi 29 novembre à 20 h 30 (Werner)	UNIQUE RÉCITAL EUGEN INDJIC Fauré - Chopin Scarlatti - Ravel
THÉATRE MUSICAL DE PARIS CHATELET Lundi 29 novembre à 20 h 30 (p.e. Werner)	ORCH. DE CHAMBRE PRAGUE sol. : Miroslav LANGER J.-Ch. Bach - Beethoven Honegger, Dvorak
THÉATRE MUSICAL de PARIS CHATELET Lundi 29 novembre à 18 h 30 (p.e. Werner et B.C.P.)	MADY MESPLÉ OLIVIER GARDON piano DEBUSSY, ROUSSEL CHOPPIN CHARRIER, LISZT
Théâtre Cité universitaire 21, bd Jourdan Lundi 29 novembre SORBONNE Grand Amphi Jeudi 2 décembre à 20 h 45 Loc. Royal tourisme F.N.A.C., Gibert, Crous (p.e. Werner)	HAYDN Symph. « les Adieux » MOZART Symphonie nº 29 Divertissement nº 11 Orch. de Paris-Sorbonne Dir. : JACQUES GRIMBERTZ
SALLE GAVEAU Mardi 30 novembre à 21 h (p.e. Dandelot et Grégoire)	Orchestre de chambre LES VIRTUOSES FRANÇAIS Direction : JAMES MOREAU CHANTAL DE BUCHY piano CHAENDEL, BACH DVORAK, CHOSTAKOVITCH
EGLISE DES BILLETTES Mardi 30 novembre à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	Huguette Gremy-Chauliac claveciniste L. GF. COUPERIN HAENDEL - RAMEAU
SALLE GAVEAU mardi 30 novembre à 18 heures	1 heure avec... IMOGEN COOPER MOZART
SALLE GAVEAU Mercredi 1er décembre à 20 h 30 (Valmalete)	RÉCITAL DE GUITARE ROBERTO AUSSEL CORBETTA, ALBENIZ PIAZZOLA BACH, WALTON
Théâtre des Champs-Elysées Lundi 6 décembre à 20 h 30 Loc. tél. 723-47-77 et corresp. aux. théâtre aux caisses a.c. du 22-11 (Valmalete)	UNIQUE RECITAL DU PIANISTE Krystian ZIMERMAN Chopin, Brahms Szymanowski
Gennevilliers Puteaux Suresnes Meudon Sèvres B.-la-Reine Neuilly Nanterre St-Cloud Courbevoie Chatenay Ville-d'Avray du 10 au 20 déc. (p.e. D. Loyer)	LE COMPOSITEUR DANS LA VILLE Forum de la création dans les Hauts-de-Seine 14 ENSEMBLES 24 CRÉATIONS rens. ATELIER MUSIQUE de VILLE-D'AVRAY Tél. 760-44-28

CONCERTS Radio France

JOURNEE FRANCE MUSIQUE

SALLE CHOPIN-PLEYEL Vendredi 26 novembre 20 h 30 — **Wolfgang SAWALLISCH**, piano; Augustin DUMAY, violon; Tasso ADAMOPOULOS, alto; Guy DANGAIN, clarinette; Martin EGEL, baryton. MOZART — STRAUSS. Lieder de WOLF et SCHUBERT

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 27 novembre 17 h et Dimanche 28 novembre 20 h 30 — JOURNÉE FRANCE MUSIQUE. dir. : **Wolfang SAWALLISCH**. **F.R. DUCHABLE**, piano. STRAUSS - CHOPIN BRAHMS

MUSIQUE DE CHAMBRE

SALLE CHOPIN-PLEYEL Lundi 29 novembre 21 h — M. LIPOVSEK - BEETHOVEN. BRONSART v. SCHELLENDORF. **TRIO GORJAN**

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mardi 30 novembre 20 heures — **OFFENBACH :** ORPHÉE AUX ENFERS. P. Delange, J. Berbié, T. Rafalli, T. Dran, J.-C. Benoît, Chœurs et maîtrise de Radio France. NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. dir. : **Maximialo VALDES**

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND ET PETIT. — Odéon (325-70-32), 19 h 30.
ALADIN-LA LAMPE MERVEILLEUSE. — Aulnay-sous-Bois (868-00-22), 20 h 30.
DANSES DE L'INDE. — Théâtre A. Dejazet (887-97-34), 18 h 30.
LE CHORAL DES PÊCHEURS D'ÉPONGES, par l'Attroupement de Lyon. Antony : Théâtre F. Gémier (666-02-74), 21 h.
REGARDE LES FEMMES PASSER. — Jardin d'hiver (255-74-40), 21 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 23 novembre

Les salles subventionnées et municipales

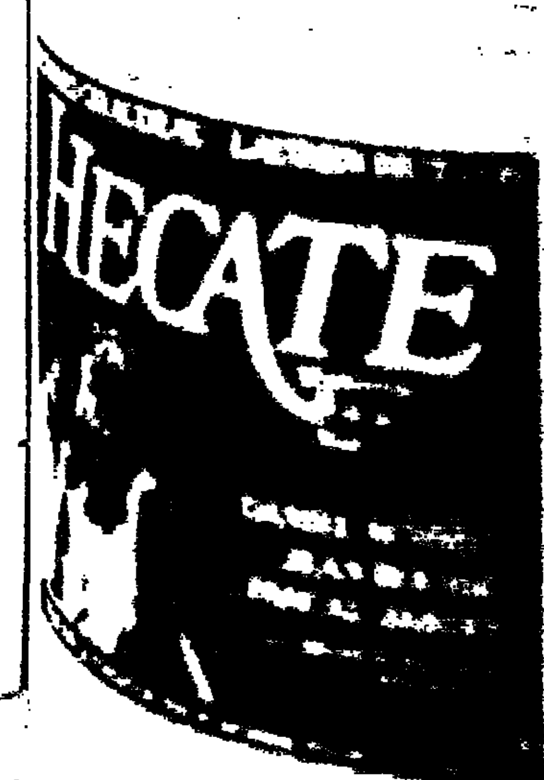
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT : (727-81-15) : Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Père.
ODÉON : (325-70-32) 19 h 30 : Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
TEP : (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP : (797-96-06), 20 h 30 : L'essuie-mains des pieds.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), 20 h 30 : la Fuite en Chine ; 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 19 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Coco Man.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 heures : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
ESSAION (278-46-42), I, 20 h 45 : les Palhasses ; II, 20 h 30 : Bethsabée, la Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve. — Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), 20 h 30 : les Rustres.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77) Grande Salle, 20 h 30, une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I, 20 h 30 : les Strauss ; II, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 14 (545-49-77), 15 h, 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) 20 h 30 : le Retour du héros.
THÉATRE DE L'UNION (246-65-50) 20 h 30 : Krapps last tape and not.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOUGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : R. Reinaud.
L'ENVOL (347-33-06), 20 h 45 : Vegetal Palace.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Un cœur de mère ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 20 h : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.



SPECTACLES

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ensemble instrumental D. Lacroix (Berio, Kremer).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : orchestre national de France, dir. W. Sawallisch (Hayden, Schumann).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : Nouveau Chœur et orchestre des solistes de Paris, dir. H. Reiner (Haendel, Mozart).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Trio Solemnis (Elmqvist, Tillard).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : Claude Vivier (compositeur).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : I. Kutine (Mozart, Schubert, Schumann).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : A. Jordan (Haydn, Mozart, Schubert).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Solistes et Chœurs J.-B. Corot, dir. : G. Boulanger (Fauré, Kodaly).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 20 h : S. Baretto.

BATHAM CLUB (354-30-05), à 23 h : Salsa Combinacion Latina.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Prix Nobel, rock.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Bess Babalu.

CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : S. Pérére.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Lindbergh Trio.

PALACE (246-10-87), 20 h : Steelpulse.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Tal Farlow quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Pifarely, O. Hutman, R. Del Fra, E. Dervieu.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

Le music-hall

ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), 20 h 45 : les Cosaques.

CASINO DE PARIS (285-00-39), 15 h : Tino Rossi.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : O. Forest ; 20 h 30 : Y. Levêque.

FORUM (297-53-39), 21 h : H. Christiani.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.

HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), 20 h : F. Lalanne.

NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L.), 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.

TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

UNESCO (577-16-10), 20 h : D. Soumaré, S. Alaoui, Pepe De Cordoba.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), grande salle, 20 h 30 : Les Bas-Fonds ; salle Serreau, 20 h 30 : Œil pour œil.

BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : Le Désert.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h : Nouvel Orchestre Philharmonique de R.-F., dir. : A. Myrat (Mendelssohn, Tedeschi, Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1915-1935) : Steamboat round the bend, de J. Ford ; 19 h, Anniversaire Dalio : la Maison du Maltais, de P. Chenal ; 21 h, le Chant de Bernadette, de H. King.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Images, 18e (522-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

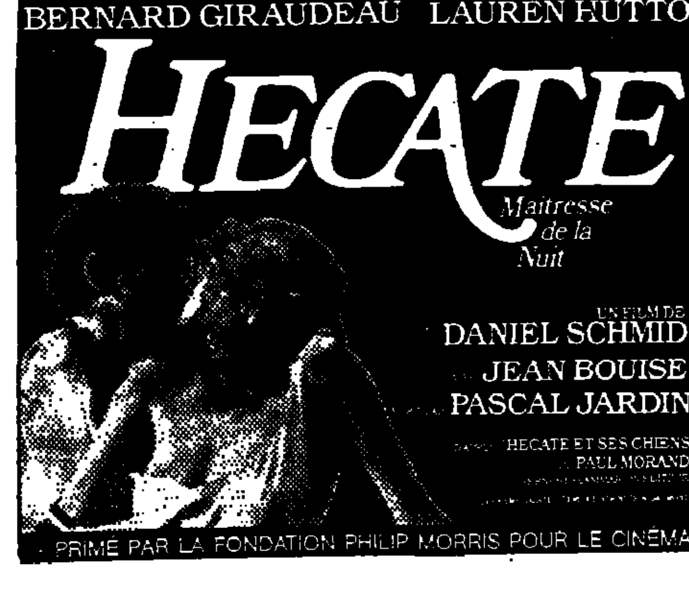
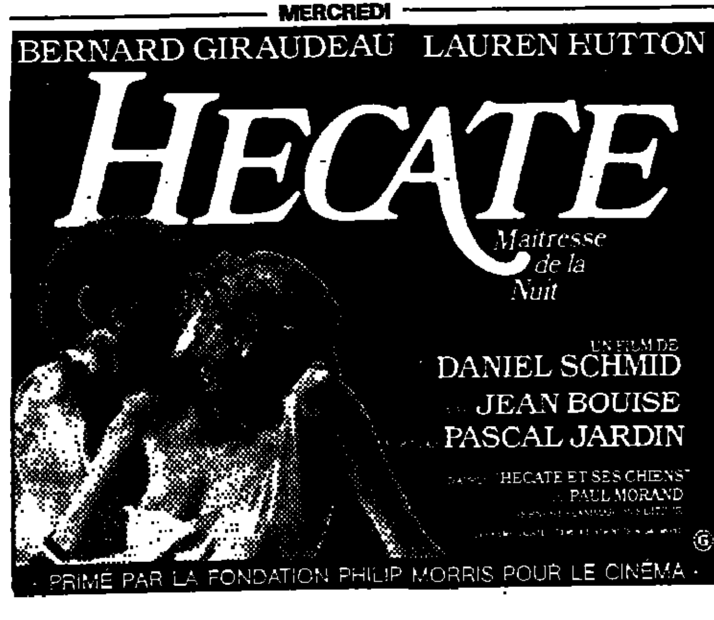
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA FEMME TATOUEE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GRAND FRERE (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Astros, 17e (627-60-20).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 8e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-63) H. Sp. ; Acacias, 17e (764-97-83) H. Sp.

LES FILMS NOUVEAUX

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME, film français d'Edgardo Cozarinsky, Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ;

LES GUERRIERS DU BRONX (*), film américain d'Enzo G. Castellari, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES, film américain, de Sidney Poitier, (v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HITLER, UNE CARRIÈRE, film allemand de Joachim C. Fest, Vendôme, 2e (742-97-52).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME, film italien de Michelangelo Antonioni (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'OMBRE DE LA TERRE, film franco-tunisien de Taïeb Louhichi, Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

NEW-YORK, 42e RUE, film américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-94) ; Saint-Germain studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PHILADELPHIA SECURITY (**), film américain de Lewis Teague (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e ((236-83-95) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-87) ; U.G.C. Boulevards, 4e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-68) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 8e (325-71-08) ; E. Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522.46.01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Fiancées en folie.

CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) : Hôtel Monterey, le 15-8.

FESTIVAL FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair, Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), : Cinq soirées (v.o.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50) : le Mystérieux Dr Clitterhouse.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (1960-1980) (v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33) : le Miroir.

LUIS BUNUEL/ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01) : Glissements progressifs du plaisir (**) ; le Charme discret de la bourgeoisie ; la Voie lactée ; l'Eden et après.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables ; les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Cape et poignard.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83) : Macao, le paradis des mauvais garçons.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : la Truite.

COMMUNICATION

VU

Un bébé pas comme les autres

Attendre un enfant, fût-il tendrement désiré, pour la plupart des femmes, c'est quand même un peu l'angoisse. Et s'il allait ne pas être normal, s'il lui manquait un doigt, une oreille, et s'il était mongolien ? On a entendu parler de certains tests, de certains examens. On s'en ouvre un peu, on n'ose pas trop, au médecin. Il écarte ces billevesées d'un geste paternel, indulgent : allons, allons, pas d'idées noires, tout va très bien, revenez me voir dans un mois. Un mois, deux mois, quatre mois... Arrive le jour de l'accouchement. Ça se passe bien. Pas aussi bien qu'à la télé, dans des transports de joie partagés avec l'heureux papa, mais enfin ça va.

Et puis voilà qu'on vient vous dire – d'habitude ce n'est plus le gynécologue, c'est le pédiatre – que ça ne va pas, justement. Le bébé est atteint de ci, de ça, de... comment dit-on déjà ?... de trisomie 21. A ce moment-là, toutes ces inquiétudes refoulées depuis le début de la grossesse vous submergent dans un grand mouvement de révolte et de refus. On en parlait lundi soir sur TF 1. Il faut l'avoir vécu pour le comprendre. Les femmes que nous avons rencontrées à l'écran ont toutes éprouvé ce terrible sentiment de honte – on aurait dû insister, ne pas se laisser snober par le toubib – et de culpabilité.

Maintenant, que faire ? Laisser vivre ce petit être qui ne serait pas là si l'amniosynthèse avait été pratiquée à temps ? Oui, forcément, on ne va pas l'étouffer sous son oreiller. Encore que la jeune mère d'un prématuré nous ait tranquillement avoué qu'elle y avait sérieusement pensé. Oui, à condition qu'il n'y ait pas d'autres complications nécessitant, ça arrive souvent, des soins intensifs, des interventions chirurgicales. A condition qu'on ne soit pas obligé d'arracher ce nouveau-né profondément handicapé à une mort naturelle pour le ramener à une vie dont la qualité, hélas...

Imaginons que vous vous opposiez à l'opération. Cela a été le cas de ce couple, elle est médecin, lui biologiste. La faculté n'en a tenu aucun compte. Elle a fait *appel au tribunal pour obtenir* l'autorisation d'intervenir contre le gré des parents. Si l'opération avait réussi, ils auraient été mis devant le fait accompli. Sans autre alternative que de garder le bébé contre leur gré ou de l'abandonner à un sort sinistre.

Il y avait là une jeune femme, juge pour enfants. Elle nous disait qu'en effet on tentait trop rarement d'obtenir l'adhésion des parents, pressé qu'on était, dans les hôpitaux, de résoudre, grâce aux progrès de la science, un problème non pas technique mais humain. Les professeurs Minkowski et Pellerin le déploraient aussi. Eux-mêmes n'ont jamais hésité à mettre fin à des souffrances inutiles et sans espoir de survie valable. Le respect de la vie, c'est bien. Le respect de la personne, c'est mieux.

CLAUDE SARRAUTE.

LA TAXE SUR LES MAGNÉTOSCOPES

Un même service payé deux fois ?

Un décret (paru au *Journal officiel* du 18 novembre) et un amendement à la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle – adopté vendredi dernier par le seul groupe socialiste de l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 21-22 novembre) – ont donc officiellement institué la taxe sur les appareils d'enregistrement et de reproduction des images et du son en télévision, c'est-à-dire les magnétoscopes. Le montant de cette redevance a été fixé, on le sait, à 471 F pour 1983.

Le texte paru au *Journal officiel* indique que les détenteurs d'appareils (récepteurs de télévision et magnétoscopes) sont tenus d'en faire la déclaration dans les trente jours après leur acquisition (1), et, en ce qui concerne les magnétoscopes achetés avant le 1er janvier 1983, dans les deux mois suivant cette dernière date.

Un million de magnétoscopes sont actuellement en service. Pourtant, le gouvernement n'attend de la perception de la taxe que la modeste somme de 175 millions de francs pour 1983, correspondant à la déclaration de moins de quatre cent mille appareils (2). Certes, des exonérations sont prévues : les personnes âgées de plus de soixante ans et non imposables, les mutilés et invalides non imposables, certains établissements, comme les hôpitaux, ou certains organismes, qui utilisent récepteurs de télévision et magnétoscopes « *en vue de la recherche, de la production et de la commercialisation* » sont exempts de toutes redevances. Mais, par exemple, combien de personnes âgées non soumises à l'impôt sur le revenu ont-elles les moyens de s'offrir un magnétoscope ?

Plus prosaïquement, les pouvoirs publics ont tablé sur un fort pourcentage d'« oublis » : la carte d'identité n'est évidemment pas exigée lors de l'achat d'un magnétoscope et le contrôle, matériellement possible lorsqu'il s'agit d'un poste de télévision (antenne, son), est ici irréalisable. Interpellé sur cette question, au Sénat, par M. Michel Caldaguès (R.P.R., Paris), M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, a qualifié de « *calomnieuse* » l'intention prêtée par certains à l'administration de procéder à des perquisitions à domicile...

Sans trop y croire lui-même, apparemment, le gouvernement ne peut donc sérieusement compter que sur l'esprit civique des possesseurs de magnétoscopes. Or, celui-ci risque de ne pas s'exercer pleinement, dans la mesure où l'institution de cette nouvelle taxe, que l'opposition parlementaire a jugée « *illégale, injuste et absurde* », est, aux yeux de beaucoup, en contradiction avec des engagements officiels antérieurs.

« *A service égal, contribution égale* », avait déclaré M. François Mitterrand, durant la campagne présidentielle. « *Pas d'augmentation des charges sans service nouveau* », avait confirmé le ministre de la communication, M. Georges Fillioud. Des considérations économiques et budgétaires sont ensuite intervenues. Mais, en achetant un magnétoscope, l'utilisateur a-t-il le sentiment de bénéficier d'un service public supplémentaire ? Il a, plutôt, l'impression de payer deux fois le même produit : la redevance, pour un récepteur couleur, est également de 471 F contre 311 F pour un poste en noir et blanc.

En s'abstenant de voter l'amendement présenté par la gouvernement, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a voulu aussi mettre l'accent sur le risque que faisait encourir le montant de cette taxe : freiner à la fois « *la demande des matériels concernés* » et « *l'accès des classes populaires à l'équipement en magnétoscopes* ». Il a, d'autre part, demandé que les associations et les établissements scolaires en soient exonérés.

Le produit de cette nouvelle redevance devait être initialement réservé à la création audiovisuelle. Du moins, beaucoup de professionnels le souhaitaient-ils. Finalement, il sera versé dans le tronc commun du service public de la radio-télévision. Noyé dans le budget global du ministère de la communication.

MICHEL CASTAING.

(1) Le décret précise : « *En cas de défaut de déclaration ou de déclaration inexacte ou incomplète, le montant des droits éludés est doublé. En cas de récidive, le montant est quadruplé.* »

(2) Le décret distingue, parmi les détenteurs, les débits de boissons, les salles d'audition ou de spectacles, dont l'entrée est payante, et tous les autres possesseurs, dont les particuliers. S'il s'agit d'établissements, ils paient autant de fois la redevance qu'ils détiennent d'appareils (un abattement est prévu au-delà de dix par type d'appareil). Pour les particuliers, la taxe n'est perçue qu'une fois pour un même logement, pour les récepteurs comme pour les magnétoscopes. La redevance est également due sur les appareils en location.

COMMUNICATION

FR 3 à l'heure de la décentralisation

L'année zéro de l'autonomie

FR 3, ce n'est pas seulement le programme national, celui qu'on voit *tous* les jours en ouvrant la troisième chaîne, et dont la physionomie a changé et s'est améliorée — quoiqu'on en dise — depuis le 10 mai. FR 3, c'est aussi, surtout, les régions. Onze régions, bientôt douze (avec la Corse) qui vont entrer en mutation profonde à partir du 1er janvier 1983.

En quatre ans, en effet, les stations sont appelées à devenir des sociétés « indépendantes » qui assureront en toute autonomie leur programmation. C'est la loi. Après dix-huit mois mouvementés, marqués par l'élaboration et le début d'application de la loi sur la communication audiovisuelle, le climat reste lourd dans la chaîne, le 17 septembre, M. André Holleaux a succédé à M. Guy Thomas à la présidence de la société. Où en est-on des changements, des conflits et des nouveaux projets, tandis que la décentralisation se poursuit ?

Rien de plus difficile que de dresser un tableau d'ensemble d'une situation aussi complexe et en mouvement, éclatée en onze et bientôt douze stations, toutes différentes en taille, en histoire, en production. Onze stations, vingt-quatre B.R.I. (bureaux régionaux d'information) (1) qui fabriquent chaque jour des « journaux régionaux » et plusieurs fois par semaine des « magazines ».

Créées par le général de Gaulle pour contrecarrer la presse écrite régionale, qu'il ne jugeait pas assez favorable à son endroit, les stations régionales ont très vite acquis la réputation d'être la « courroie de transmission » de l'ancienne majorité. Celle-ci a multiplié contrôles et pressions jusqu'à discréditer l'idée même d'une télévision régionale. FR 3, c'était à la fois *« le fief de la droite »*, le *« royaume du biniou et des sabots »*, une chaîne baillonnée, passéiste, médiocre.

Un des premiers objectifs de M. Guy Thomas a été de renverser cette image de marque. En même temps qu'il mettait en place un début de régionalisation, il a tenté de bousculer les habitudes, non sans maladresse parfois et même avec brutalité. Conflits, incidents, polémiques ont marqué son passage, mais on lui doit d'avoir réintégré les « exclus politiques » de 1968 et 1974 et commencé de régulariser la situation particulièrement scandaleuse, anarchique, des personnels de FR 3 (2).

« On a essayé de casser les cloisonnements, dit aujourd'hui M. Serge Moati, directeur général (directeur des programmes à l'époque) *d'ouvrir ces bastions trop soumis aux influences politiques locales et coupés de la vraie réalité des régions. Pour ce faire, on est passé par une série d'initiatives comme les comités consultatifs de programmes, comités composés de représentants du personnel, des directeurs régionaux, de personnalités extérieures à FR 3, qui lisaient les projets, en proposaient... On a multiplié aussi les rencontres, les échanges ».*

Pour M. Serge Moati, même si le résultat est insuffisant. Le processus est enclenché. *« Jamais, depuis un an, il n'y a eu autant de productions régionales qui soient arrivées sur l'antenne nationale ». « La difficulté est qu'elle se vivent comme prestataires de services aux ordres de Paris, plustôt que comme partenaires ; mais* ajoute-t-il, *il a fallu vingt-cinq ans pour faire la décentralisation théâtrale. »*

Des « purges » ?

L'information. On a assisté à deux reprises, d'abord en septembre 1981 puis cet été encore, à un vaste « mouvement » à l'intérieur des B.R.I. (mouvement qu'on ne retrouve pas, le détail est important à noter, à l'échelon juste au-dessus, celui des directions régionales, qui sont restées pratiquement intouchées). Nominations, mutations, départs... Cette « grosse valse » comme il a été écrit, a créé beaucoup de remous à l'intérieur comme à l'extérieur des stations. On a parlé de *« purges »*, de *« mises au placard »*. On a accusé M. Edouard Guibert, directeur de l'information (alors conseiller auprès du président), connu pour les responsabilités qu'il a exercées longtemps au Syndicat national des journalistes, d'avoir favorisé son organisation. Celle-ci aurait la *« mainmise »* aujourd'hui sur les B.R.I., et l'indépendance de la télévision serait, par un retour de balancier, à nouveau sérieusement menacée. Phénomène d'autant plus grave que, dans le même temps, M. Guy Thomas donnait aux mêmes B.R.I. une grande autonomie : les directeurs régionaux n'avaient plus droit de regard sur les journaux ni autorité sur les chefs de ces B.R.I.

M. Edouard Guibert ne nie pas les changements, au contraire : *« Il y avait besoin d'en faire, sur le plan professionnel d'abord. »* Il nie en revanche les accusations de « mainmise ».

Sur les vingt-quatre rédacteurs en chef que comptent les stations régionales, six n'ont pas été touchés depuis le 10 mai, explique M. Guibert. Sur les dix-huit qui restent, cinq postes étaient vacants (ils ont été pourvus), deux postes ont été créés (Grenoble et Ajaccio) : il y adonc eu onze renouvellements. *« Sur ces onze, plusieurs nominations ont été faites à la demande des intéressés, contrairement à ce qu'on a voulu faire croire ; sept sont de ma responsabilité entière. »* Sur les vingt-quatre chefs de B.R.I., neuf seulement sont affiliés au S.N.J. *« Cela change considérablement le visage de ce qu'on appelle la mainmise du S.N.J. sur l'information »*, conclut M. Guibert.

Qu'il y ait eu certains excès, on peut l'imaginer, à voir « Soir 3 » sur l'antenne nationale ! Qu'il y ait eu des départs brutaux et des nominations sans concertation, on le sait, d'après les protestations des rédactions et des syndicats. Mais ce qui est sûr également, c'est que le départ de certains rédacteurs en chef a débloqué des situations particulièrement conflictuelles (à Lyon, Marseille) et que l'arrivée des nouveaux a dynamisé des équipes un peu vieillies ou endormies dans leurs habitudes. On sait aussi que dans les stations régionales le corporatisme étroit s'allie parfois à une absence très personnelle de zèle. Il y a tout de même des stations — pas partout ! — où l'on a relégué aux oubliettes les déplacements du maire, les remises de médailles, les inaugurations de foires. Il y a des stations où l'on organise (chose impensable avant) des « face-à-face » politiques. Que cela ne fasse pas plaisir à tout le monde, on ne s'en étonnera pas. On se plaindra plutôt que l'on n'aille pas plus loin encore.

« Depuis sept ans, précise M. Edouard Guibert, *la télévision ne sortait pas de son rendez-vous du soir. On a conquis de nouveaux créneaux. Les moyens électroniques de reportage se sont développés (on aura la vidéo légère E.W.G., en 1983, on ne pourra pas tout faire, mais on a débloqué des verrous. »*

« Les directeurs aux ordres »

La régionalisation coûte cher, chacun le sait. Le budget qui vient d'être voté à l'Assemblée suffira-t-il pour renforcer les équipes que les syndicats jugent dérisoires, pour acheter le matériel nécessaire à une heure de production quotidienne ? Les grands espoirs de l'après-mai ont été en partie anéantis par la réalité du budget en 1982 (certains parlent même de *« dérives »*). Avec 35 millions de francs pour les régions, M. Guibert a pu, cependant, appuyer un certain nombre d'expériences. Deux journaux régionaux de midi ont été lancés : à Bordeaux (en février), à Toulouse (en septembre), selon des formules encore hésitantes, mais dont les B.R.I. semblent assez fiers ; un journal télévisé complet se fait depuis juin à Grenoble avec une équipe entièrement neuve ; la toute petite station de Reims réalise, depuis février, un magazine hebdomadaire, expérience assez poussée en vidéo que lui envient les autres régions ; une autre petite station, Le Mans, grâce à un personnel renforcé, a pu passer à un vrai journal de vingt minutes ; Strasbourg, Lille, Limoges, etc. ont créé de nouveaux magazines ; enfin, à la fin de l'année, un journal télévisé sera lancé à Ajaccio.

« Voilà un ensemble de mesures qui sont à mettre à l'actif de la régionalisaton », nous dit un directeur de station régionale. Ces objectifs seront reconduits et d'autres viendront s'y ajouter. Le budget pour 1983, prévoit 140 millions de francs pour les régions. C'est quatre fois plus que l'an dernier. Mais pour beaucoup ce n'est pas assez.

Si la nomination de M. André Holleaux, en septembre, a été plutôt bien accueillie dans l'ensemble (disons surtout qu'on ne regrette pas M. Guy Thomas), elle n'a pas apaisé les inquiétudes pour autant. Moyens insuffisants, pesanteurs administratives, vieux conflits non réglés, corporatismes, susceptibilités... Comment traduire ce climat mélangé d'espoirs déçus et encore vivaces, d'amertumes, de frustrations quasi historiques nées de l'habitude de promesses non tenues ? Les B.R.I. attendent avec d'autant plus de méfiance *« les nouvelles directives qu'on va leur balancer sur la tête »* qu'ils ont très mal vécu le *« recentrage »* des pouvoirs opéré par M. Holleaux. Virage à droite ? Début de la *« restauration »* comme *l'a écrit la C.F.D.T., qui accuse le* syndicat F.O. d'avoir fait pression auprès de la direction ?

En réaffirmant l'autorité des directeurs des stations régionales sur les chefs des B.R.I., M. Holleaux n'a certes pas cherché à favoriser telle ou telle « tendance politique », mais il a, de fait, modifié un rapport de force qui penchait en faveur des B.R.I., dont nul n'ignore qu'ils sont d'une sensibilité « plus à gauche » que celle des directions régionales (même si on peut trouver des exemples contraires). *« Qui reprend le pouvoir depuis un mois ?* interroge un journaliste très inquiet de ce soudain changement : *les directeurs régionaux, une hiérarchie qui n'a pratiquement pas été touchée, trop contente d'être restée en place et qui restera ce qu'elle a toujours été, aux ordres ! »*.

Pour M. Holleaux comme pour M. Moati, qui n'ignorent rien du rapport subtil et des tensions entre les deux directions, il s'agit de restituer les responsabilités qui sont *« complémentaires et non concurrentes »*, de veiller à l'*« équilibre »*, d'insuffler un autre esprit. *« On a remis le discours professionnel au centre du débat,* explique M. Moati. *Pendant un an, les directeurs régionaux ont été destabilisés, les B.R.I. vivaient presque en autarcie : le système n'était pas sain. L'information est une catégorie des programmes. Il faut que la télévision cesse d'être un enjeu politique constant ».*

« On n'intervient pas mais on ne meurt pas idiot »

Les deux grands axes annoncés par M. Holleaux pour 1983 — le passage à une heure de production par jour dans chaque région et la séparation de la télévision et de la radio, dont le personnel est repris, à partir du 1er janvier, par Radio-France — provoquent, eux aussi, des réactions différenciées.

Tandis que les directeurs régionaux s'enthousiasment et concoctent des projets (chiffrés), le personnel s'interroge : comment ? avec quels moyens ? Pour M. Bernard Griveau, directeur de la station de Marseille, *« Il y a une volonté évidente de jouer à fond le jeu de la différence. Le climat a cette fois changé. FR 3 n'est plus la chaîne du cinéma, c'est celle des régions. Il y a maintenant un espoir.. »*

Pour M. Jean-Pol Guguen, directeur de la station de Limoges, une station très agitée dans l'après-10 mai, l'évolution récente paraît bien augurer de l'avenir. Il est très satisfait du droit de regard qu'on lui a redonné sur son B.R.I. *(« on n'intervient pas , mais on ne meurt pas idiot »). « Les années 1982 et 1983 vont être les années de décollage de la régionalisation »*, dit-il. Sa station a signé un contrat avec le conseil régional du Limousin, qui a financé une partie de l'achat d'un car de production. Comme d'autres, notamment à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, à Reims, il ne se fait aucun souci pour remplir sa tranche horaire, il songe à plusieurs combinaisons possibles. Productions régionales ; coproductions avec d'autres régions (pour des feuilletons par exemple) ; ouverture de l'antenne aux expériences de vidéo qui fourmillent à l'extérieur (universités, maisons de jeunes, E.D.F., etc.). Lille et Nancy ont aussi des projets intéressants. Beaucoup réfléchissent sur la « télévision de communication », à ces expériences en vidéo réalisées en étroite collaboration avec des groupes ou des associations.

Face à cela, l'indétermination des personnels peut étonner. Ils ont toujours vécu les changements comme une sorte de douche écossaise. Ne va-t-on pas une fois de plus les abuser ? Leur faire prendre des vessies pour des lanternes et leur demander un nouvel effort alors que la question des salaires n'est toujours pas réglée ? L'appel à la grève lancé par l'intersyndicale de FR 3 pour le jeudi 25 novembre témoigne du malaise. Le retard de FR 3 sur les deux autres chaînes (qui peut aller jusqu'à 25 %) n'est pas rattrapé et les négociations pour la convention collective s'enlisent. On ne saurait non plus oublier la radio. A moins de deux mois du grand mariage avec Radio-France, la plus grande incertitude règne encore pour ceux qui ne désirent pas passer la « bague au doigt » ou qui ne sont pas d'accord avec la conception des radios décentralisées de Radio-France.

CATHERINE HUMBLOT.

Dans notre prochain numéro :
Un entretien avec
M. ANDRÉ HOLLEAUX.

(1) Chaque station est dirigée par un directeur qui a sous sa responsabilité un, deux ou même trois B.R.I. (bureaux régionaux d'information), qui fabriquent des journaux régionaux chaque jour et des magazines d'actualité sportive ou politique plusieurs fois par semaine, et des B.R.A. (bureaux régionaux artistiques) qui réalisent des magazines culturels, des fictions, etc. Ce sont ces deux secteurs très séparés qui sont appelés à fusionner en 1983.

(2) Fin janvier 1982, M. Guy Thomas avait intégré 351 personnes (232 administratifs et techniques, 119 journalistes dont 95 pigistes et 23 « exclus »). Grâce à des transferts de budget (l'enveloppe des pigistes notamment), le coût de ces intégrations ou régularisations a été compris entre 2 et 3 millions de francs.

(3) Cetteq dernière émission, jugée trop coûteuse et qui n'a pas obtenu assez d'écoute, sera supprimée le 19 décembre; elle devrait être remplacée par une émission pour les jeunes.

Mardi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : Le procès de Shamgorod.
D'E. Wiesel, mise en scène M. Grinewald; réal. Y.-A. Hubert, avec J. Davy, A. Mottet, G. Jabbour...
Shamgorod, village perdu d'Europe centrale, au tournant d'un siècle, dans un climat de violence, de force et de tuerie, illustrant la tragédie du destin juif.

22 h 40 Balle de match.
Magazine du tennis, de F. Janin.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Cher papa.
Film italien de D. Risi (1979), avec V. Gassman, J. Guiomar, A. Clément, A. Lachapelle, S. Madia, J. Cote, P. Del Papa.
Un riche industriel qui néglige sa famille découvre soudain que son fils aîné fréquente un groupe de terroristes et prépare un attentat contre un certain P....
Une mise en scène un peu trop manichéenne dans l'opposition de la bourgeoisie et des gauchistes. On sent pourtant les préoccupations personnelles du réalisateur dans le conflit des générations.

22 h 25 Mardi cinéma.
Avec B. Giraudeau et B. Fossey.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Parole donnée : Aimons-nous les uns les autres.
Une série de D. Karlin et C. Ouzenberger. Réal. M. Fresnel.
La vie, l'amour, la vieillesse, l'argent... Ils ont seize ou dix-sept ans ; ils sont dans un collège de jésuites, la plus considérée des institutions privées de Bordeaux ; ils disent ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas.
Un reportage parfois inquiétant, qui a été imaginé, écrit et réalisé par sept adolescents du groupe audovisuel de l'école Saint-Joseph-de-Tivoli à Bordeaux.

21 h 30 Débat.
Deux ou trois adolescents estimant que l'image qu'ils avaient donnée d'eux-même ne correspond plus exactement à ce qu'ils sont devenus, la direction de FR 3 a décidé d'organiser, exceptionnellement, un débat à la suite de « Parole donnée », afin que ceux-ci restent « propriétaire de leur parole ».

22 h Cinéma : Écoute voir.
Film français de Hugo Santiago (1978), avec C. Deneuve, S. Frey, F. Deley, A. Parillaud, D. Haudepin, A. Vitez.
Une femme détective, enquêtant pour un châtelain, inventeur mystérieux, découvre un complot auquel est mêlée une secte dont le chef drogue les adeptes.
Film d'inspiration littéraire et intellectuelle, où le quotidien devient fantastique. La mise en scène, d'un insolite très étudié, place le spectateur dans les labyrinthes de l'imaginaire. Travail original sur les manipulations des sons.

23 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Le statut de l'artiste aujourd'hui, avec L. Cremonini et J.-L. Duval.
21 h 15, 4 à 4, ou quatre questions sur le quatuor à cordes.
22 h, **Nuits magnétiques**

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Premières loges** : œuvres de Verdi, par C. Muzio, soprano ; F. Merli, ténor.
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris), « Symphonie n° 104 », de Haydn ; « Symphonie n° 2 », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit, œuvres de Schubert ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, variétés, feuilleton et atelier.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Le dossier Wallenberg.
Le fantôme du goulag, réal. J.-M. Meuric.
21 h 45 Concert.
(en liaison avec France-Musique)
Concerto pour piano et orchestre en la mineur, de Robert Schumann, par l'Orchestre national de France, sous la direction d'E. Jochum, sol. V. Jochum.
22 h 25 Documentaire : Elie Wiesel ou la ferveur hassidique.
Réal. M. Grinevald et M. Bertin, textes extraits de l'œuvre d'E. Wiesel, dits par Jean Topart.
22 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal.
12 h 15 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Jo Kennedy le méconnu.
Réal. R.T. Heffron.
22 h 15 Remue-Méninges.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier avec H. Bellon, J. Terry, E. Silage.
21 h 30 Espace francophone.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
23 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : En direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Instants de lumière : à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture de la vie** : « Les Affreux Jojos » et « Déménager, c'est terrible », de M. Bermond.
11 h 2, **La musique prend la parole** : l'ordre des intensités (« Symphonie de chambre », op. 9, de Schönberg).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Alkan, le Berlioz du piano**, par D. Caux (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons** : Foules en fête.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le Cavalier bleu », de H. Montaigu.
14 h 45, **L'école des parents et des éducateurs** : Adolescence, la difficulté d'être.
15 h, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier : à 15 h 30, Promenade avec Gallée ; à 17 h, Roue libre.
18 h, **Feuilleton** : Cerisette.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : le chien mordra-t-il ?
20 h, **La vie d'Alkan** : Alkan précurseur d'un post-modernisme musical ?
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : œuvres de Joplin, Cardoso, Steinberg.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Gouvy, Haydn, Kurpinski, Schubert.
8 h 7, **Quotidien Musique.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Beethoven, Schubert.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz** : Les Chicagoans.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Naderman, Parish, Alvars, Rota, Houdy, par A.-L. Sauvin, harpe.
14 h 4, **Microcosmos** : Le coin des enfants ; 14 h 10, Un quart d'heure avec la maîtrise ; 14 h 35, Discotine ; La musique en dehors des notes ; 15 h, La musique et son public ; 15 h 30, Faits divers ; A vos crayons ; le Jeu ; 16 h 30, Haute infidélité ; Filigrane.
17 h 2, **Repères contemporains.**
17 h 30, **Les intégrales** : des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, **Studio-concert** : œuvres de Schubert, J. Brahms, Mozart, par A.-V. Wijk, mezzo-soprano ; R. Jansen, piano.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 10 janvier 1981) : « Symphonie », de Bancquart, par l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro.
21 h 45, **Concert** (donné le 14 mai 1982 à la Salle Pleyel à Paris), en simultané avec TF 1, « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. E. Jochum, sol. V. Jochum, piano.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

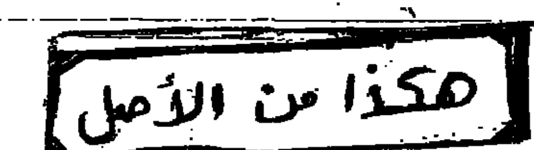
MARDI 23 NOVEMBRE

— *M. Arthur Dunkel*, directeur général du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), est invité à l'émission « Face à la rédaction » sur France-Inter à 19 h. 20.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

— *M. François David*, directeur-adjoint de la direction des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances, est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Autour des pistes

Si les champions font toujours recette quant au style des vêtements de sports d'hiver, la plus grande diversité règne quant au poids de vêtements et leurs couleurs.

Jean-Claude Killy fait évoluer les modèles réalisés par *Valeda*, près de Chaumont-en-Vexin, avec une collection destinée au marché international. Son succès tient à l'élégance fonctionnelle de sous-vêtements, à leur qualité, leur finition. On lui doit le lancement du « thinsulate », doublure thermique ultra-fine qui, à l'inverse des doudounes, n'engonce pas la silhouette. Les guêtres amovibles et les manches détachables apportent aussi leur élément de confort, sur les pistes et après l'effort. Quoique fidèle au tricolore, côté couleurs et production, il étend sa gamme aux tons sourds de cet hiver, avec des mélanges, à mi-corps, de rouge vineux et de gris, des bicolores classiques et une rayure gaufrée destinée au ski de printemps. Des bonnets à pompon doublés, une gamme de sacs, du fourre-tout au sac à dos portent sa signature, ainsi qu'une série de gants.

Comme lui, les fabricants français, italiens et japonais proposent des panoplies de descendeurs, des parkas et duvets pour alpinistes, des vestes de varappeurs, voire des combinaisons de pilotage, des coupe-vent marins, ainsi que des fourrures polaires.

Les matières ainsi mises au point peuvent être utilisées pour des usages plus courants. Les cotons et tissus légers peuvent, sans difficulté, être imperméabilisés. Les gabardines extensibles de laine et de lycra sont taillées en *salopettes, combinaisons* et pantalons, les popelines et les toiles de bâches se doublent d'ourson pour l'indispensable gilet, une fois les manches escamotées. Les cols gigognes, les *doublures amovibles, les poches* kangourou et les sacs à dos intégrés font partie de ce confort sportif qu'on recherchera ensuite pour le bateau ou les loisirs campagnards.

Les tons « drapeau » se verront au bas des télébennes, ainsi qu'une éclosion féminine de turqubise, de rose ou de jaune, aux côté de coloris plus neutres, à harmonies sombres ou chaudes, rejoignant alors ceux portés en ville.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(*Dessin de Valentin MARCQ.*)

KILLY : blouson bicolore à fines rayures, manches détachables et réversibles, dans un nylon enduit de Bianchini-Férier, ouatiné du « thinsulate » d'alu poids plume et doublé de nylon soyeux. Existe en marine et blanc, bleu paon et rouge, rouge et marine ou gris. Porté sur une salopette à guêtres réversibles dans les mêmes tons, avec sangle de serrage au niveau de la rotule, protégée par un renfort intérieur. Chaque pièce 940 francs environ. Existe pour enfants, femmes et hommes, dans les stands de la marque chez les spécialistes à travers la France.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 NOVEMBRE

« Exposition Oudry », 11 h 45, Grand Palais, Mme Hulot.

« La Sorbonne », 14 h 30, hall d'honneur, rue des Ecoles, Mme Vermeersch.

« Musée Guimet », 15 heures, 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, entrée de l'église, Mme Colin.

« Le musée de Notre-Dame », 15 heures, 10, rue du Cloître-Notre-Dame, Mme Duhesme (Caisse nationale des monuments historiques).

« Carthage », 15 heures, Petit Palais (Mme Angot).

« Trésors d'Irlande », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Ecole des beaux-arts et l'hôtel de Chimay », 15 heures, 13, quai Malaquais (Arts et Curiosités de Paris).

« Sociétés Rochas », 15 heures, 75, rue d'Aigremont à Poissy (l'Art pour tous).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (M. Czarny).

« Chez un grand restaurateur de vitraux », 15 heures, 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Art de la Contre-Réforme », 15 heures, Saint-Etienne-du-Mont (Histoire et Archéologie).

« La naissance d'une nation », 18 h 30, 25, rue Caumartin (Paris et son Histoire).

Conférences

17 heures, 109, rue de rivoli, M. P. Contamine : « Le château de France au Moyen Age ».

18 heures, 217, boulevard Saint-Germain, M. Saburo Okita : « Les relations euro-japonaises ».

18 heures, 12, rue Vivienne, M. J.-L. Bernard : « L'érotisme des troubadours, un tantrisme occidental » (Ergonia).

18 h 30, 21, rue d'Assas, docteur J. Penneau : « Propositions de loi et transexualisme » (Centre d'études juridiques, économiques et politiques).

19 h 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Illumination divine et prédispositions humaines » (L'homme et la connaissance).

19 heures, 62, rue Madame : « Athéna, conquérante de l'Attique » (Arcus).

20 h 30, centre Varenne, 18, rue de Varenne : « Démocratie municipale tous les six ans et tous les jours ».

18 h 30, 5, rue Las Cases, docteur P. Périer : « Médecins du monde » (Société française de graphologie).

17 h 30, 33, faubourg Saint-Honoré, M. I. Cloulas : « La montée au pouvoir des Médicis ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23.11.82 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24.11.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 novembre à 0 heure et le mercredi 24 novembre à minuit :

Les hautes pressions méditerranéennes centrées sur la Grèce dirigent un vent de sud à Sud-ouest chaud de l'Afrique du Nord à la France. Autour de la dépression de l'Atlantique nord s'enroulent des perturbations dont le froid pénétrera lentement en ondulant sur la France.

Mercredi, une bande de nuages et de pluies s'étirera le matin de la Vendée et des Charentes au Val-de-Loire, au Bassin parisien, à la Champagne, la Picardie et aux Ardennes. Au sud d'une ligne approximative La Rochelle-Nancy, matinée peu nuageuse avec températures très clémentes pour la saison : 11 à 13 degrés. En Bretagne et en Normandie, le ciel sera déjà plus variable.

Au cours de la journée, la pluie gagnera progressivement le Centre, le Sud-Ouest, le Massif Central, la vallée du Rhône et en soirée les Alpes. De fortes pluies tomberont sur le sud du Massif Central et dans la basse vallée du Rhône où le vent du sud soufflera fort. Le littoral de la Méditerranée et de la Corse seront encore provisoirement épargné. Sur la moitié nord, ciel changeant, éclaircies et nuages se succèdent, quelques ondées locales. En soirée, arrivée d'une nouvelle perturbation à la pointe de Bretagne. L'après-midi, 11 à 13 degrés sur la moitié Nord et 15 à 17 degrés sur la moitié Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 novembre 1982, à 7 heures, de 1 017,2 millibars, soit 763,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 novembre ; le second le minimum de la nuit du 22 au 23 novembre) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Bourges, 13 et 8 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 14 et 5 ; Grenoble, 18 et 5 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 14 et 12 ; Marseille-Marignane, 17 et 10 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 10 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 18 et 5 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 9 et 9 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 17 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 11 et 7 ; Bonn, 9 et 6 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 8 et 6 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 22 et 11 ; Genève, 14 et 3 ; Jérusalem, 15 et 6 ; Lisbonne, 12 et 12 ; Londres, 12 et 8 ; Luxembourg, 8 et 7 ; Madrid, 15 et 2 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 19 et 8 ; Rome, 19 et 9 ; Stockholm, 7 et 5 ; Tozeur, 20 et 10 ; Tunis, 20 et 8.

LES PRÉVISIONS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Un régime perturbé de secteur ouest persiste sur le proche océan et l'Europe occidentale.

Jeudi et vendredi, temps instable, souvent très nuageux ou couvert avec des pluies ou des averses passagères plus abondantes dans l'Ouest et sur les Pyrénées, vers le Sud-Est et la Méditerranée. Quelques orages sont probables sur le Su-Est. Vent fort en mer et près des côtes. Toutefois, un refroidissement débutera **vendredi** sur la Normandie, la Bretagne et la Vendée, puis sur le Centre-Ouest avec des éclaircies plus nombreuses. Les vents tourneront au nord-ouest. Les maxima ne dépasseront pas 10 à 13 degrés vendredi.

Samedi, temps plus froid que les jours précédents le matin. Quelques gelées et des brumes sont à attendre de l'intérieur mais très rapidement le ciel se couvrira de nouveau par l'Ouest avec des pluies et des vents qui deviendront assez forts.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 novembre :

DES DECRETS

● *Portant publication du code de* justice militaire, en application de la loi du 21 juillet 1982 relative à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et de sûreté de l'Etat et modifiant les codes de procédure pénale et de justice militaire ;

● Portant publication de la déclaration d'acceptation du droit de recours individuel prévue à l'article 14 de la convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 7 mars 1966, faite à Paris le 15 août 1982 ;

● Modifiant le décret du 12 mars 1973 relatif à l'application du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions ;

● Fixant, pour certains départements ou arrondissements, la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article L. 6 du livre des procédures fiscales du nouveau code des impôts relatif aux procédures applicables en matière d'imposition du chiffre d'affaires et du bénéfice ;

● Autorisant le rattachement par voie de fonds de concours du produit de diverses recettes de caractère non fiscal au budget du ministère de l'urbanisme et du logement.

DES ARRETES

● Fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4,5 % 1973 à capital garanti ;

● *Portant classement des sportifs de* haut niveau.

DES LISTES

● D'admissibilité au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Des concours sur *titres pour un poste de médecin* sont ouverts :

— *En Haute-Saône :* les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, place du *Onzième-Chasseurs, B.P. 412,* 70014 Vesoul.

— *Dans l'Aude :* les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, 14, rue du 4-Septembre, 11012 Carcassonne Cedex.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3326

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV						■			■
V			■						
VI				■	■			■	
VII								■	
VIII				■					
IX					■		■		■
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Elle vit souvent au-dessus de ses moyens. – II. Il n'est pas besoin de trop le pousser pour qu'il crée une bonne ambiance. – III. Essence. – IV. Dans l'Estrémadure. A pu changer de place. – V. Perçu comme un rôle qui peut être tenu par un jeune premier. – VI. En faïence. Fait partie d'un réseau d'évasion. – VII. En Algérie. – VIII. Compagnon de Fatima. Prénom. – IX. A changé d'optiques depuis Napoléon. – X. Son équilibre est toujours solidaire du nôtre. – XI. Leur durée est variable. Fait hausser le ton au fur et à mesure que le sien monte.

VERTICALEMENT

1. Est parfois courue pendant les « vacances ». – 2. Brouilleur d'ondes. – 3. Évite de trop parler. Est souvent faite dans le but de refaire. – 4. Se consume plus par plaisir que par amour. Lieu de cure célèbre. – 5. Capitale étrangère. S'accompagne souvent du doigt. – 6. Propice aux expositions. Ont besoin d'une bonne couverture pour leur éviter d'être gelés. – 7. Emploie plus la brosse en chiendent que la brosse à reluire. Figure mythologique. – 8. Peut être répété. On y passe obligatoirement pour faire les comptes. Se sert généralement bien. – 9. Lentille batarde. Permet d'éviter les abus. Drame qu'on ne peut toujours éviter.

Solution du problème n° 3325

Horizontalement

I. Etoupille. – II. Microbien. – III. Pécaris. – IV. Aran. Star. – V. Issue. Eve. – VI. Isba. Im. – VII. *Léo. Psi.* – VIII. *Ennéade.* – IX. Us. Amurie. – X. Rotules. – XI. Si. Elève.

Verticalement

1. Empailleurs. – 2. Tiers. En soi. – 3. Occasion. – 4. Uranus. Eau. – 5. Por. Ebranlé. – 6. Ibis. Duel. – 7. Liste. Perse. – 8. Le. Avis. – 9. Entremise.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

● **LA FIRME B.M.W. LANCE UNE PROCÉDURE DE RAPPEL EN ATELIER** des véhicules de série 5 et 6 fabriqués entre le 15 septembre et le 15 novembre 1982. Pour tous ces véhicules, il convient de faire vérifier le couple de serrage du flector qui sert à l'articulation entre la colonne de direction supérieure et inférieure. Cette action représente une quinzaine de minutes de travail environ. Les instructions ont été transmises à l'ensemble du réseau B.M.W. qui sera en mesure d'effectuer cette vérification dès le 23 novembre.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164 64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col *	Le mm col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36 45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

STORK PLASTIQUES

Filiale du Département Plastiques du plus grand groupe d'ingénierie des Pays-Bas (16000 personnes - 56 sociétés) commercialisant en France des PRESSES A INJECTER POUR MATIÈRES PLASTIQUES.

Dans le cadre de la promotion de l'actuel Directeur au sein du Groupe, recrute à VAUCRESSON

DIRECTEUR FILIALE COMMERCIALE

Il bénéficiera d'une large autonomie et du solide appui du Siège aux Pays-Bas. **Il sera responsable de la politique commerciale** (CA actuel 10 à 15 MF), ***des moyens à mettre en oeuvre et des*** **résultats ainsi que de la gestion complète de la filiale** (administration, Personnel, finance, etc.).

Il animera, coordonnera et contrôlera les activités de 7 personnes chargées notamment:
- des études de marché et des objectifs de vente;
- du développement des ventes et du suivi commercial et technique;
- de la négociation des contrats;
- de l'implantation des machines et du service après-vente.

Formation complémentaire aux méthodes et aux équipements à Hengelo (100 km d'Amsterdam).
Déplacements en France et aux Pays-Bas — Voiture fournie.
Perspectives certaines d'évolution dans le GROUPE.

Le candidat souhaité, 32 ans minimum, aura une formation d'Ingénieur en électromécanique (telle que HEI, IDN, ECAM, ICAM, etc.) et une expérience de ventes d'équipements (tels que injection, soufflage, extrusion ou fabrication de moules) ou de matières premières plastiques.
Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Veuillez téléphoner (233.86.30) ou écrire en précisant votre salaire actuel sous référence 68M. à notre conseil Richard BÉNATOUIL, **GROUPE BBC**, 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.
Discrétion totale et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une bonne PMI française (2 usines, 100 MF de CA par an);
nous produisons 25000 T/an de cartons ondulés pour l'emballage, la PLV et cherchons:

un directeur d'exploitation (réf. 4252 LM)
pour notre usine située à 300 km, Ouest de Paris.

De formation ingénieur (ECP, AM, EFP...) âgé d'au moins 35 ans, vous avez déjà dirigé une unité de production décentralisée, connaissez bien le carton ondulé et maîtrisez l'ensemble des fonctions commerciale, technique et de gestion. Vous dépendez de notre PDG.

un directeur technique (réf. 4253 LM)
pour notre usine située à 40 km, Sud de Paris.

Ingénieur diplômé (ECP, AM, EFP...) âgé d'au moins 31 ans, vous êtes un «homme du carton ondulé» bien au fait de nos techniques.

Nous vous confions notre production que vous organisez et planifiez en fonction des commandes; vous augmentez la fiabilité de notre outil, êtes le garant de la qualité, des délais et des coûts.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à «Carrières d'ingénieurs».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Pour la Division Agro-Industrielle (huileries, sucreries, brasseries) d'une société française leader à travers le monde, sur l'**export** de la **maintenance** et la **fourniture de pièces**

directeur commercial

Parfaitement bilingue anglais, vous avez une formation ou un diplôme d'études supérieures technique (ou du moins vous êtes très familiarisé avec l'Industrie) ; vous avez dix ans d'expérience de vente à l'Export d'équipements et de services industriels. Homme de terrain vous-même et commercial avisé, vous aurez à animer une équipe de Directeurs de Zones chargés de prospecter et de négocier les contrats. (Réf. 35 BP)

directeur des achats

Vous dirigez un service d'une quinzaine de personnes. Sans être forcément bien au fait des secteurs concernés vous êtes un expert en négociation et obtention de conditions exceptionnelles ; vous savez "vendre des besoins" aux fournisseurs et ainsi faire la différence. Familier de l'outil informatique (ici en temps réel) vous êtes présent au suivi des affaires et donc proche des clients. Pratique de l'anglais courant. (Réf. 35 CP)

Ces deux postes requièrent une personnalite d'entrepreneur et un sens aigu des affaires. La réussite peut vous ouvrir de réelles opportunités d'évolution. Salaire motivant supérieur à 200.000 F. Localisation PARIS SUD.

Adressez votre dossier (lettre man., C.V. dét., sal. act., tél. pers.) en précisant la référence, à :
Hervé Le Bout - Consultants
11, rue de la Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 265.38.39

CHAINE HOTELIERE INTERNATIONALE
réalisant et exploitant des hôtels neufs en France et à l'étranger

recherche

DIRECTEUR D'AFFAIRES

Le titulaire du poste, rattaché au Directeur Général, aura pour mission de participer au développement de la chaine en initiant et conduisant plusieurs projets à l'étranger.

Dans son secteur de promotion, il aura la responsabilité, en liaison avec les services fonctionnels du Groupe, de l'ensemble des opérations depuis la recherche des terrains jusqu'à l'ouverture de l'hôtel.

Nous recherchons un candidat, capable de négocier avec des interlocuteurs très variés, financiers, architectes, juristes, autorités locales..., et suffisamment méthodique et organisé pour assurer la coordination des divers intervenants.

Ce poste implique une formation supérieure, une expérience réussie dans un poste de même nature, d'excellentes aptitudes au dialogue et à la négociation, des qualités d'imagination et de tenacité.

L'anglais est indispensable, une autre langue appréciée.

Le poste est à pourvoir à Paris, mais nécessite de fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, Curriculum-vitae, photo et prétention salariale sous référence 249.397 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

DIRECTEUR FINANCIER

NOUS SOMMES UN GROUPE DE SOCIÉTÉS, SPÉCIALISÉES DANS LE BOIS, DÉCENTRALISÉES SUR PLUSIEURS PAYS (EUROPE, AFRIQUE)
à forte croissance (CA 1,6 milliard de francs)
nous recherchons pour 2 filiales importantes
(200 à 300 KF chacune)

DEUX DIRECTEURS FINANCIERS
un pour la **province**, l'autre pour **l'Afrique.**

VOTRE MISSION sera de:
- mettre en oeuvre l'organisation administrative, comptable et informatique de la filiale;
- optimiser la gestion financière;
- établir et exploiter les documents du suivi de gestion;
- assister le Directeur Général pour tous les problèmes financiers et de gestion.

NOUS DEMANDONS:
- une formation supérieure (de préférence grande école commerciale);
- 5 ans d'expérience réussie d'entreprise;
- un fort potentiel d'initiative.

NOUS RETIENDRONS LES CANDIDATS CAPABLES D'ÉVOLUER VERS DES POSTES OPÉRATIONNELS DE DIRECTION DE FILIALE.

Écrivez-nous (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération) sous n° 52806 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Notre Société : • Filiale d'un Grand Groupe Industriel • de taille moyenne (100 intervenants) • spécialisée dans le TRANSFERT DE SAVOIR FAIRE dans le domaine des courants faibles (Electronique, Informatique, Télécommunications, Télématique) tant vers les clients français qu'étrangers, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Celui-ci aura pour mission de :
- piloter, former, dynamiser nos moyens commerciaux France et étranger (une zone Afrique, une zone Moyen-Orient),
- mener personnellement des actions commerciales,
- suivre les affaires qu'il aura commercialisées,
- contribuer à l'élaboration de la politique de notre Société.

En conséquence nous demandons au candidat d'apporter la preuve de *réussites commerciales dans la vente de services.*
Naturellement la pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre CV sous No 52968 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui nous transmettra
Discrétion totale assurée

GROUPE INTERNATIONAL.
NOTRE MARQUE EST LEADER SUR SON MARCHÉ
Nous recherchons
le Directeur Général de notre filiale française.
C.A. : 20 millions de francs - 10 personnes.

LE POSTE :
- Définition de la stratégie marketing et mise en œuvre.
- Direction de l'équipe commerciale et vente aux clients clés.
- Administration et gestion très autonome de la filiale.
- Le poste est à pourvoir dans la banlieue sud de Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC PARIS

240.000 F + voiture de fonction.

LE PROFIL :
- Bilingue anglais et expérience souhaitée des sociétés anglo-saxonnes.
- Age : 30 ans environ.
- Expérience prouvée du marketing et de la vente.
- Connaissance de la distribution moderne, ainsi que des réseaux traditionnels et grossistes.
- Goût pour le travail avec une supervision minimum.

Possibilités d'évolution sur le plan international au sein du groupe pour un candidat de valeur.

Env. lettre de motivation et un curriculum vitae s/nº T 036.775 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Fabricant français performant et fortement exportateur sur le marché de la « **Machine-outil** » recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
300.000 F. +

Il contrôle le Bureau d'études à Paris et la Production de deux usines en France, il propose les orientations techniques, fait le choix des investissements, stimule la recherche et le développement de nouveaux produits (robotique).

Directement rattaché au P.D.G., ce poste conviendrait à un ingénieur grandes écoles mécanique et/ou électronique (A & M, Centrale, INSA, ENSE...) ayant eu déjà des responsabilités très complètes dans l'étude et la fabrication de biens d'équipements évolués.

Lieu de travail : Paris avec des déplacements de courte durée en Province.

Ecrire, avec C.V. détaillé sous réf. 271 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail 75002 - PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
leader sur son marché
3,5 milliards de CA renforce ses structures et recherche son

DIRECTEUR DES SERVICES JURIDIQUES

Directement rattaché au Directeur Général, il aura pour mission de le seconder pour la préparation et l'élaboration de tous les actes de la vie juridique de la société.

Il sera notamment responsable :
— du secrétariat juridique de la société et de ses filiales
— de la gestion des contrats
— de l'ensemble des dossiers contentieux
— de la gestion juridique du patrimoine immobilier.

Le candidat agé d'au moins 32 ans, devra avoir une bonne formation juridique confirmée par une expérience pratique acquise dans une société commerciale.

Adresser CV manuscrit + photo + prétentions sous No 52.156 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

La Mairie de Yerres 91330 recrute un

DIRECTEUR (TRICE)

pour l'ouverture de sa résidence pour personnes âgées, s'intégrant dans l'action sociale municipale, expérience gestion. Administration - Animation.

Adr. candidatures et C.V. à *Monsieur le Maire.*

Urgent clinique 130 lits M.C.O. grande ville Sud-ouest recherche

1 DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jeune, dynamique, compétent en gestion comptable, administratif et du personnel.

Ecrire sous le nº T 036.967 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Foyer de Jeunes Travailleurs 130 lits Banlieue proche Paris recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif. Expér. et formation exigées. Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V. C.L.J.T. 1, rue Royer-Collard, Paris-5e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DIRECTEUR TECHNIQUE D'UNE P.M.I. DANS DEUX ANS...

(Société leader dans sa branche, 200 personnes, 25 Km Saint-Etienne Loire).

Ingénieur Mécanicien d'environ 35 ans, vous possédez une réelle expérience de la fabrication de pièces mécaniques en grande série et vous êtes un homme de terrain capable de devenir à court terme le Chef de Fabrication de l'Entreprise.

Mais vous souhaitez aussi évoluer et vous vous sentez en mesure de prendre sous deux ans la succession de l'actuel Directeur Technique.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :
SERVICE DE PSYCHOLOGIE D'ENTREPRISES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(sous référence L. 982),
58, rue Vaillant-Couturier
42000 SAINT-ETIENNE.
Discrétion assurée.

J.R.P.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SEES

DIRECTIONS

...ur d'exploitation
...sine située à 300 km, Ouest de Paris.

...ur technique
...sine située à 40 km. Sud de Paris.

DIRECTEUR D'AFFAIRES

...ERCIAL

DIRECTEUR GENERAL
ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC
PARIS

296-15-01

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

DE JEUNES MANAGERS POUR L'INTERNATIONAL...

Après vos études supérieures, vous avez évolué dans des sociétés très décentralisées, impliquant de votre part la gestion d'un centre de profit autonome. Vous savez donc allier les préoccupations de rentabilité du court terme avec les impératifs du développement à moyen terme.

Limité à l'hexagone ou à une activité sporadique sur l'étranger, vous souhaitez élargir votre champ d'action et profiter de votre maîtrise de l'anglais pour orienter résolument votre carrière vers l'international, lieu privilégié de notre développement.

SODEXHO (C.A. 2,5 Milliards, croissance 30 % l'an), **groupe international de restauration et de gestion hôtelière de Bases-Vie, au service des « Bâtisseurs du futur »** présent dans 35 pays, ouvre les frontières à votre ambition et vous offre après l'indispensable apprentissage de notre « technologie » sur le terrain (au Moyen-Orient, mais aussi en Afrique), la possibilité d'accéder à terme, à une direction de filiale existante... ou à créer.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 52008 Service Central du Recrutement, Boîte Postale 36 - 78391 BOIS-D'ARCY Cedex.

Nous dressons la carte du mieux vivre en commun



---

dumez

Nous construisons actuellement une cimenterie en Tunisie...

Vous êtes **Ingénieur travaux**

De formation Centrale, ESTP ou équivalent, votre expérience réussie d'environ 5 ans dans ce domaine fait de vous un **spécialiste en Génie Civil.**

Dans un premier temps, nous vous proposons de seconder notre Directeur de chantier en vous chargeant plus particulièrement de toute la partie Méthodes. Après une formation terrain, de quelques mois, vous pourrez ensuite prendre la direction de ce chantier jusqu'à la fin des travaux.

Ce poste d'envergure constitue une véritable opportunité pour un candidat de valeur souhaitant élargir ses responsabilités.
Le séjour en famille peut-être envisagé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions, sous réf. LM 2221, à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

média-system

Mettez votre avenir en chantier

CAMPENON BERNARD

INGENIEUR MATERIEL

Ingénieur, vous avez quelques années d'expérience de la maintenance du matériel de T.P. à l'ETRANGER. Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'une partie du parc d'un chantier important (1 Milliard de Francs) très mécanisé. Vous dirigerez une équipe d'une dizaine d'expatriés ainsi que du personnel local. Le chantier : **AMERIQUE DU SUD** - Durée 6 ans environ. Logement, écoles prévus. La connaissance de l'espagnol serait un avantage.

Envoyez C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 711 M à Gérard *RENOTTE, CAMPENON BERNARD,* 92/98, bd Victor Hugo 95115 CLICHY.

Good people make us grow

Excellence in cigarettes first made our name. Today we also make famous beer, *soft drinks and other quality products.* The third quarter of 1982 was the 73rd consecutive quarter in which we have posted year to year increases in earnings.

In Lausanne since 1964, we have recently established two regional headquarters *for business activities covering Europe, the Middle East and Africa.*

Our EFTA, EASTERN EUROPE, THE MIDDLE EAST AND AFRICA Regional *Headquarters Marketing Department now has a new opening for a*

SALES DEVELOPMENT EXECUTIVE

In this new position, reporting to the Sales Development Manager, you will:

- provide advice and guidance on all sales-related matters to our Field Management and sales forces serving the wide-ranging markets of our regions;
- assist Field Management in developing and training local sales teams through needs assessment, internal consulting, training seminars and workshops;
- participate in the evaluation and formulation of sales strategies, plans, tools and reporting systems to support the achievement of our growth objectives;
- give assistance in carrying out specific sales development projects.

To succeed in this challenge, you will need:

- a good commercial diploma — university education would be an *asset.*
- direct sales experience in consumer goods of at least 4 years with a *proven record of success recognized by promotion to supervisory responsibilities* (e.g. a supervisory position at area or regional level within a *major sales organization*).
- effective communication skills and the ability to train and motivate people *to achieve superior results — experience in negotiations, presentations or* training activities would be a plus,
- flexibility *and a high level of diagnostic skills as well as the availability to* travel extensively throughout our region,
- *the potential to expand upon your fundamental selling and people man*agement skills to assume greater responsibilities in a international FMCG *marketing environment,*
- fluency in English and French — knowledge of other principal languages *relevant to our market areas would be helpul.*

Our company has been growing with 25 consecutive years of record earnings: come and grow with us, personally *and professionally. If you are interested in career possibilities* with a dynamic team of professionals and if you are Swiss or holder of a valid work permit, please send your resumé to C.E. Dufault, Personnel Department — EFTA, Eastern Europe, The Middle East and Africa Region.

PHILIP MORRIS EUROPE SA
Place Chauderon 4, CH-1000 Lausanne 9



L'OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS DU GABON

recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Il aura la charge d'animer une équipe de 5 Analystes programmeurs, qui *développent des logiciels de* gestion sur 2 MINI 6.

Il sera responsable de la maintenance et de l'évolution des chaînes opérationnelles :
- Gestion commerciale des abonnés, facturation, recouvrement.
- Gestion du personnel.
- Paye.

et dirigera la réalisation de prochaines applications :
- Comptabilité de l'office.
- Services postaux.

La connaissance du MINI 6 au niveau système sera un atout, ainsi qu'une expérience de missions à l'étranger.

Avantages liés à l'expatriation. Lieu de séjour : LIBREVILLE. Contrat de 2 ans renouvelable.

Envoyer C.V. + photo *en précisant salaire actuel* à l'attention de

Madame de Clercq
à SOFRECOM
8, rue de Berri
75008 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

Chef de produit grand public performant

Tezier

430 personnes, Siège à Valence, est une filiale de **UMAGRAIN, un groupe** *à dimension internationale et premier* **semencier européen.**

TEZIER intensifie le développement de sa recherche, de la production et de la commercialisation des graines potagères et florales.

Sa Direction Commerciale et Marketing dynamique et performante crée le poste de Chef de Produit grand public.

Actif, rigoureux et créatif, il aura pour mission :

- *la définition et la gestion de la gamme* grand public (France et développement Europe),
- la responsabilité du budget publicité et les relations agence et sociétés spécialisées,
- les liaisons avec la force de vente et l'animation sur le terrain des actions promotionnelles.

Poste intéressant et évolutif pour jeune ingénieur agro horticole (formation complémentaire type IAE appréciée ou formation école supérieure de commerce) disposant d'une expérience de 2 ans minimum comme assistant de Chef de Produit et connaissant les circuits de la grande distribution. *Connaissance de l'anglais indispensable.*

Ecrire sous réf. HR 259 AM

4, rue Massenet 75016 Paris

etap

MERLIN GERIN

14000 personnes, 35 filiales en France et dans le Monde, un chiffre d'affaires en progression de + 30% en 1982 réalisé pour près de 50% à l'exportation — chiffre d'affaires 81 : 4 milliards — Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements électriques et électroniques pour le transport et la *distribution d'énergie électrique continue sa* progression et recherche des ingénieurs de fort *potentiel pour participer à son développement.* La politique de promotion et de mobilité interne permet des carrières très évolutives.

Recherche pour sa filiale

Merlin-Gérin PROVENCE à Lamanon (proximité Salon-de-Provence) des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS-INFORMATICIENS

Pour prendre en charge le développement de nouveaux produits.

Les candidats recherchés ont acquis une première *expérience ou sont confirmés en :*

- systèmes programmés temps réel;
- techniques numériques;
- industrialisation de produits;
- postes évolutifs.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. MTM 199 à:
MERLIN-GÉRIN - Service GCE
38050 GRENOBLE Cedex.

MG

THOMSON-CSF
DIVISION ACTIVITÉS SOUS-MARINES

... à BREST

1) - **Pour son laboratoire de recherche appliquée** spécialisé dans l'acoustique sous-marine (Sonars d'Imagerie, systèmes de navigation, *transmission acoustique*).

INGÉNIEURS

Grande Ecole

Débutants à quelques années d'expérience pour études théoriques ou/et expérimentales dans les domaines suivants : traitement du signal, *traitement d'images,* étude des propriétés acoustiques du milieu marin.

2) - ***Pour son laboratoire d'études et développement de matériels Sonar***

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Grande Ecole

- 3 à 4 années d'expérience industrielle
- connaissance techniques analogiques B.F. et numériques.
- connaissance langue anglaise souhaitée.

3) - ***Pour son service Formation-Clients*** (*sur site* ou en usine)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Expérience étude et réalisation de systèmes informatiques temps réel (Hard/Soft).
- Connaissance langage évolué - microprocesseurs.
- Connaissance électronique analogique et digitale.
- Anglais indispensable.

Envoyer CV, photo et prétent. à **THOMSON-CSF**
Division des Activités Sous-Marines,
route du Conquet, **29283 BREST CEDEX**

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes l'un des premiers groupes français de retraite et de prévoyance (2400 personnes).
Nos domaines sont largement diversifiés :-
• **de l'ASSURANCE COLLECTIVE au TOURISME SOCIAL.**
Grâce à des techniques avancées de traitement de l'information, nous avons acquis une position prééminente en matière de résultats de gestion et de qualité de services.
Pour conforter cette position et développer notre activité, nous recherchons :
pour notre Centre Technique National à **CAGNES-SUR-MER.**

DIX CADRES

Direction Générale.

JEUNE CADRE D'ETAT MAJOR.

Expérience en matière de programme à long terme, de contrôle de gestion et de prévisions Financières.
Motivation principale pour le travail de réflexion et de synthèse.
Grandes Ecoles d'ingénieurs.

Administration Générale. Effectif 50 personnes.

SPECIALISTE DROIT DU TRAVAIL APPLIQUE.

Expérience en législation sociale, droit du travail et réglementation de l'emploi.
Motivation pour un poste de responsabilité ayant des implications humaines.
Docteur en droit.

CADRE COMPTABLE.

Expérience d'encadrement et d'Etudes comptables dans le secteur tertiaire. Pratique de la comptabilité informatisée et de plan comptables de l'assurance, de caisse de retraite et de prévoyance et du secteur hospitalier.
Motivation pour participer à la conception d'un système comptable dynamique où l'approche économique et financière est dominante.
Diplôme d'Etudes Supérieures de comptabilité exigé.

Communication. Effectif 45 personnes.

CADRE DE PUBLICITE.

Expérience de chef de publicité chez un annonceur du secteur tertiaire (administration, tourisme, banque, assurance...).
Motivation certaine pour la promotion de services.
Etudes supérieures.

CADRE DE COMMUNICATION.

Expérience de définition d'objectifs de communication rédactionnelle et audiovisuelle et de préparation de plan de publication.
Motivation pour la communication rédactionnelle et audiovisuelle d'une entreprise de service.
Etudes supérieures.

Organisation, Méthodes, Contrôle. Effectif 60 personnes.

REVISEUR ADMINISTRATIF.

Expérience de l'organisation et de l'audit dans le secteur tertiaire (banque et assurance notamment).
Motivation pour la formation et le contrôle.
Ingénieur en organisation - Ecole supérieure de Commerce - Institut d'Etudes Politiques.

DEUX CADRES - CONCEPTION SYSTEME DE GESTION.

Expérience de la conception de méthodes et circuits dans un secteur faisant largement appel aux techniques informatiques et bureautiques.
Motivation pour le travail d'analyse intégrant de multiples contraintes tant humaines et techniques qu'économiques.
Grandes Ecoles d'ingénieurs.

Traitement de l'Information. Effectif 100 personnes.

DEUX INGENIEURS INFORMATICIENS.

Expérience approfondie dans une entreprise utilisant une configuration faisant appel aux banques de données et réseaux de télétraitement (matériel IBM).
Motivation pour le développement par des systèmes télématiques et bureautiques.
Grandes Ecoles d'Ingénieurs.

L'ensemble de ces postes comporte de réelles possibilités de carrière.
Le niveau de rémunération souhaité ne constituera en aucun cas un obstacle pour les candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite précisant l'emploi, C.V., photo et prétentions à
VALENS CONSEIL s/réf. 9791 - BP 359 - 75064 Paris Cédex 02.
Toutes les candidatures, même celles des débutants, seront étudiées et recevront une réponse.
Entretien d'embauche prévu en fonction du domicile des candidats à PARIS ou à NICE.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON CENTRE DE RECHERCHES DE SOLAIZE (69)

UN INGENIEUR D'ENTRETIEN

PROFIL :
De formation Arts et Métiers ou équivalent il aura déjà une expérience de 3 à 5 ans en thermique, mécanique et électricité.

MISSION :
Cet ingénieur sera chargé de l'Entretien du Centre de Recherche : Bâtiments - Génie Civil - Electricité - Tuyauteries - Chaudronnerie.
Il aura directement en charge le Bureau d'Etudes et supervisera le Service Approvisionnements.
Pour les projets nouveaux de construction il assistera le Chef de Service.

INTERET :
Possibilité ultérieure d'évolution, dans les activités techniques du Groupe en France ou à l'Etranger.

Adresser lettre, C.V., photo au Service du Personnel - Centre de Recherches
ELF SOLAIZE, Boîte Postale no 22 - 69369 ST SYMPHORIEN D'OZON.
sous référence 46361

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Aux confins de l'Anjou et de la Vendée, nos Laboratoires créent les équipements communications de l'avenir.

Dans ce cadre nous recherchons des Ingénieurs de formation grandes écoles électroniques (ESE - ENST - ENSERG...), qui concevront, étudieront, et développeront les matériels et systèmes de radiocommunications.

Intéressés par l'analogique, ils utiliseront les techniques de pointe liées au traitement du signal (mini et micro informatique).

Si ces postes vous intéressent, adressez C.V. photo et prétentions à Monsieur ANTOINE 110, avenue du Général Leclerc - B.P. 89 49309 CHOLET

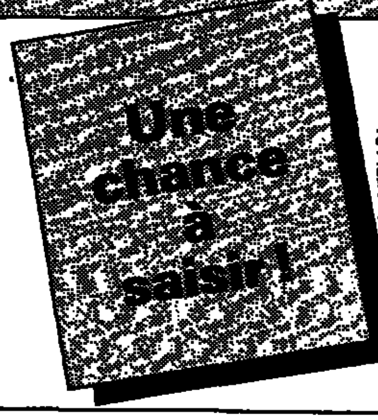
Relations humaines

POMPES GUINARD, 1er constructeur français de pompes, cherche pour son unité de 200 personnes située à **Neuvy-St-Sépulchre (Indre)** son **RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES.**

Cette usine à la campagne a fait l'objet de nombreux articles dans la presse spécialisée pour ses réalisations sociales, ses groupes autonomes et ses équipes d'atelier.

Nous cherchons un jeune professionnel qui, après une **expérience dans la fonction,** souhaite assumer l'intégralité des responsabilités de gestion et d'administration du personnel, dans le cadre d'une usine où la qualité des rapports humains est prioritaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à la Direction Générale des **POMPES GUINARD** - 179, bd Saint-Denis - 92402 COURBEVOIE CEDEX, à l'attention de Monsieur NASKIDACHVILI.



POMPES GUINARD

Marseille

CONTROLE DE GESTION

Pour un Groupe qui connaît un fort développement dans le domaine des travaux maritimes. Ses filiales exercent en France et à l'étranger dans un cadre peu formalisé et le contrôle de gestion n'est encore qu'un principe récemment énoncé.
Adjoint du Contrôleur du Groupe, la personne que nous recherchons pourra satisfaire son besoin de diversité dans l'action et son goût des contacts : la définition et la mise en place de procédures de groupe, la centralisation des résultats et leur consolidation, des missions d'organisation comptable et d'audit interne, l'établissement du Management Information System sont... une partie du poste.
Nous lui demandons un diplôme d'une grande école de commerce, l'anglais courant et une première expérience (2 à 4 ans) soit d'audit soit d'analyse financière, soit de reporting d'une filiale U.S.
Son avenir dans la finance est assuré au niveau du Groupe.

Adresser C.V., lettre manuscrite,
sous référence 2949/A à :
ORES MEDIA
4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

ORES MEDIA

Responsable audit
+ larges perspectives poste opérationnel

PUISSANT GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE, plusieurs filiales France et étranger offre poste d'Audit Responsable d'un groupe de filiales.

Dans un premier temps en tant qu'audit, il sera responsable vis-à-vis de la Direction Générale *et contribuera par ses interventions à établir et* harmoniser les procédures internes du groupe.
Sa carrière pourra évoluer dans un deuxième temps vers des fonctions opérationnelles au sein de la société-Mère ou dans une filiale.
Ces fonctions conviendraient à un jeune cadre HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent (DECS apprécié) disposant d'une expérience de 3 à 5 ans de préférence en cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein groupe important.
Lieu de travail : ville centre France.
Écrire sous référ. SO 282 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris



Organisation et Publicité

SAFT — Groupe C.G.E.

RESPONSABLE ADMINISTRATION du PERSONNEL

de l'usine de NERSAC (près d'ANGOULEME - 16)

Sous l'autorité du Chef du Personnel, il aura à assurer la gestion administrative de 600 personnes - CONTRATS DE TRAVAIL - PAIE - TABLEAUX DE BORD - BILAN SOCIAL - et à faire évoluer les systèmes administratifs en recherchant - simplicité - transparence - économie.

L'autonomie dont jouit ce poste nécessite qu'il soit tenu par un cadre DE FORMATION SUPERIEURE, ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire.

La réussite dans cette fonction ouvrira au titulaire des possibilités d'évolution intéressantes dans les fonctions Personnel ou Gestion.

Adressez votre candidature sous référence A 3758
à SAFT, Direction des Ressources Humaines,
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CROUZET recrute

deux ingénieurs électroniciens " composants "

Notre division " Aérospatial " souhaite compléter son équipe de spécialistes des composants en intégrant deux ingénieurs débutants ou disposant de quelques années d'expérience.

Nous leur proposerons d'intervenir sur tous les aspects de l'utilisation des composants (prospective, technologie, évaluation, standardisation, aide au choix).

Les trois axes d'activité de cette équipe de spécialistes sont :
- *les composants destinés aux activités de télécommunication et aux applications industrielles*
- les composants spéciaux (circuits intégrés à la demande et semi à la demande)
- les composants destinés aux activités aéronautiques et spatiales.

Postes à pourvoir à VALENCE

secteurs de pointe... haute technologie... qualité... fiabilité... 6 000 personnes...

Crouzet

Merci d'envoyer votre lettre de candidature, C.V., photo, sous référence 3417 à Crouzet S.A. Direction du personnel 26027 Valence Cédex.

---

responsable du personnel et des relations sociales usine

Vous avez une formation supérieure et possédez une expérience minimum de 5 ans dans la fonction Personnel au sein d'une usine. Vous souhaitez élargir vos responsabilités dans une société pratiquant une politique sociale avancée.

GERVAIS DANONE FRANCE — 2,5 Md de F de CA, 4300 personnes, 7 unités de production — vous propose le poste de Responsable du Personnel et des Relations Sociales de son usine de Ferrières-en Bray en Haute Normandie.
C'est une usine qui accroît sa production de 20% par an et pour laquelle est défini un plan important d'extension.

Responsable du Service Relations Sociales de cet Établissement qui emploie 470 personnes, vous ferez partie du Comité de Direction.
Vous aurez à gérer avec rigueur le quotidien: paye, recrutement, tableaux de bord sociaux... et mettrez l'accent sur la communication dans l'entreprise, le dialogue avec les partenaires sociaux. Vous assurerez notamment la mise en oeuvre du récent accord prévoyant les 35 heures en 1984.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 11M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

---

ingénieur mécanicien débutant
méthodes industrielles

Jeune ingénieur mécanicien, vous êtes fortement motivé par l'industrie et envisagez à terme une évolution en production.
LES BRASSERIES KRONENBOURG — 2,2 Md de F de CA, 2600 personnes, 2 usines — vous proposent de vous y préparer au sein du Service Conditionnement de leur usine de Strasbourg.
Cette usine produit 2 millions d'hectolitres de bière par an, ce qui en fait la troisième unité de production française. Elle est équipée de 6 lignes de conditionnement. La capacité moyenne de chacune est de 40 000 bouteilles à l'heure.

Le conditionnement est une opération très importante du cycle de production. Il a un impact notable sur la qualité du produit fini et sur les coûts de production. Aussi des études sont en cours dans ce secteur.

Vous serez donc chargé d'étudier et de mettre en place des méthodes et des outils de contrôle. Ceux-ci permettront d'améliorer la maîtrise technique et qualitative des lignes d'embouteillage.C'est-à-dire réduction des temps de panne, d'arrêt, de changement d'outillage; accroissement du niveau de qualité des produits. Vous travaillerez en étroite collaboration avec le personnel de production et le formerez à l'utilisation de ces moyens de contrôle.
Vous participerez également à des études d'investissements, ce qui favorisera vos contacts avec les fabricants de matériel.
En développant à la fois votre compétence technique et vos capacités d'animation, vous préparerez votre évolution vers des responsabilités opérationnelles.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 20 M à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

PAPETERIE
PERIGORD

Filiale d'un important groupe français. Production haut de gamme, cherche

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN MECANIQUE

Ce poste conviendrait à un Ingénieur AM ou équivalent, ayant une première expérience en service Entretien (industrie lourde) à feu continu si possible. Il aura autorité sur 130 personnes. Intégré à l'équipe d'encadrement il *participera à la gestion de l'unité de production.*
La dimension du groupe permet d'envisager une évolution de carrière intéressante.
Ecrire avec C.V. détaillé s/réf. P/EM à CETAGEP 30, av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

Ponts, Centrale, AM, ESTP :

De jeunes entrepreneurs

(débutants ou première expérience)

Filiale d'un des «Grands» du BTP, nous sommes implantés en Normandie. 1100 personnes, des chantiers sur tout l'Ouest : bâtiments individuels et collectifs, réhabilitation, génie civil et nucléaire, ouvrages d'art. Nos structures décentralisées mettent en œuvre les dernières applications technologiques (informatique, études techniques et de prix, gestion de chantiers...).

Vos anciens sont déjà là, prêts à vous vous donner la maîtrise de leur métier, quelle que soit la filière que vous choisirez :

Etudes

Travaux

Etudes de prix

... Et vous n'êtes pas destiné à en rester là. D'autres débutants viendront à leur tour et vous évoluerez. En France, à l'étranger, dans la société, dans le groupe, vers une direction de chantier ou plus spécifiquement technique, commerciale, travaux. L'option étant affaire de goût et... de compétences.

Si vous souhaitez nous rencontrer, adressez votre candidature sous réf. 4281 M à DESSEIN, 69 rue de Provence 75009 PARIS. Dites-nous quels sont vos projets. A notre tour, nous vous parlerons de nous lors d'un entretien.

Dessein

MATRA TOULOUSE

Recherche pour son Centre Spatial orienté sur la maîtrise d'oeuvre de projets de satellites :

Ingénieur Electronicien

responsable de l'assurance qualité sur des programmes spatiaux.

Directement rattaché au Chef de Projet, il a pour mission de définir la politique qualité du projet, de la négocier avec les industriels et d'en suivre la mise en application.

A ce titre, il coordonne l'activité d'une équipe de spécialistes (fiabilité, composants, technologie...).

Ce poste implique environ 6 ans d'expérience du développement de systèmes complexes.

Outre les compétences techniques, il mettra en valeur le sens de la négociation et de l'organisation.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous No NK 993 au Chef du Personnel - Rue des Cosmonautes Z.I. du Palays — 31400 TOULOUSE

CONSULTANT
en
INNOVATION INDUSTRIELLE

- un métier vivant -
pour un homme complet, diplômé

GRANDE ECOLE

avec quelques années d'expérience industrielle.

Aider les entreprises importantes à concevoir leurs produits, à en améliorer le rapport performance/coût, par la mise en oeuvre d'idées créatrices : exercez ce métier passionnant, dans le cadre d'un Cabinet solide (PARIS-LYON). Salaire intéressant.

Prenez contact par lettre sous référence 1092 adressée à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris. Réponse rapide. Discrétion assurée.

Notre groupe international constructeur et distributeur de biens d'équipement vous propose d'être le

Chef des Services Administratifs de l'unité régionale de Bordeaux

- Vous aurez, au sein de l'équipe dirigeante, la responsabilité du crédit commercial et de la comptabilité jusqu'à l'établissement du compte-rendu mensuel d'exploitation.
- Vous aurez aussi le rôle de conseil de gestion veillant à l'efficacité du tableau de bord de la région et apporterez assistance aux succursales rattachées.
- Vous assurerez l'administration du personnel de l'ensemble de la région (150 personnes environ)

Pour un jeune diplômé nanti d'une première expérience réussie de 3 à 5 ans il s'agit là d'un poste tremplin qui peut déboucher sur une carrière nationale ou internationale au sein du Groupe.

Les candidatures reçues seront traitées avec toute la discrétion voulue.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous No 52918 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

TEMAT GROUPE MATRA

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES

recherche pour sa **DIRECTION DU PERSONNEL**

Responsable Formation

Il aura deux missions principales :

— **Gérer la formation.**
En collaboration avec les Responsables Hiérarchiques, il devra déterminer les besoins de formation, définir le plan, les moyens à mettre en oeuvre et le suivi de sa réalisation.

— **Elaborer et animer des actions de formation.**
Il sera chargé d'organiser et d'animer des stages internes plus particulièrement axés dans le domaine électronique.

Ce poste peut intéresser un **jeune INGENIEUR ELECTRONICIEN** ayant soit l'expérience d'une fonction similaire soit une expérience industrielle de 2 à 3 ans qu'il souhaite élargir dans un domaine où les relations humaines demeurent prépondérantes.

Lieu de travail : QUIMPER.

Adresser CV, lettre *manuscrite*, photo et rémunération *souhaitée* en indiquant la référence JD 153 à TEMAT Direction du Personnel 10, rue Jean-Jaurès — 29000 QUIMPER

Organisation informatique

- Vous serez chargé de formuler des diagnostics, puis d'agir en maître d'œuvre afin de valoriser la production et la gestion commerciale.
- Nous sommes filiale d'un grand groupe privé français, disposant d'un leadership mondial sur son marché de produits grand public. Nous décentralisons notre siège à Nancy.

Si vous désirez participer à ce recrutement envoyez votre C.V. sous la référence 532-02 à :

ONOMA 26 rue de Berri 75008 Paris (Confidentialité, réponse assurée)

Papeterie de Villognon

Entreprise industrielle 200 personnes proche d'**Angoulême**, filiale de **La Rochette Cenpa**, 2e groupe papetier français.

En collaboration étroite avec le Directeur Général, votre mission est large: comptabilité jusqu'au *bilan, déclarations sociales et fiscales, relations* avec les banques, budgets, trésorerie... avec le soutien d'une informatique interne à développer.

gestion - comptabilité finances

Angoulême **180 000 F +**

Nous cherchons un candidat jeune, de formation supérieure (DECS, Sciences Eco...), avec une expérience similaire, capable à la fois d'appréhender les pro- problèmes financiers concernant l'ensemble de l'unité et de mettre en place des outils de fonctionnement et de contrôle dans l'une des filiales d'un groupe qui lui offrira des perspectives d'élargissement et d'évolution de fonction.

Nous vous demandons d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous la référence 644 M à Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout, 75009 Paris, qui nous assiste dans cette recherche.

Résonance

Chef d'exploitation Messageries

Bretagne

Développant ses structures et ayant promu son actuel titulaire, une importante Société de Transports Messageries recherche le responsable du Service « Exploitation » de son agence d'**Ille-et-Vilaine.**

Avec rigueur et méthode, il devra :
- animer et gérer un effectif de 70 personnes : chauffeurs livreurs, routiers, manutentionnaires ;
- organiser l'ensemble des mouvements de transports : enlèvements, groupages, éclatements ;
- assurer la qualité des prestations clientèle ;
- contrôler le bon entretien du parc : 30 véhicules.

En tant que second du Chef d'Agence, il veille au respect des objectifs et maîtrise ses prix de revient.

Fortement imprégné de l'activité des transports, de **formation du type B.T.S., D.U.T.** ou autodidacte confirmé, **28 ans minimum**, ce **CADRE** doit justifier d'une expérience réussie dans l'animation de structures polyvalentes et d'organisation.

Rémunération de l'ordre de **120 000 F** à débattre.

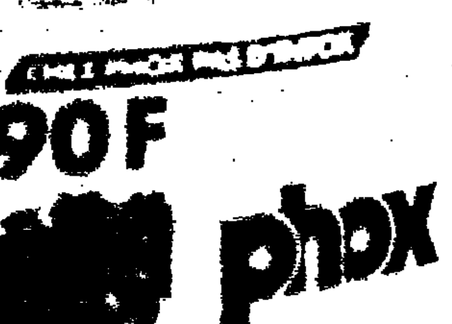
Merci d'adresser lettre de candidature avec C.V. + photo à **CAPFOR BRETAGNE** - 13, boulevard Kerguelen - 29000 QUIMPER - Tél. : (98) 95.14.30, sous référence CE 4512. Toute discrétion assurée.



CAPFOR

PARIS - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER - LORIENT

MEDIA PA



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

Quimperlé... St Etienne... chef du personnel en province, une fonction neuve pour 2 personnalités jeunes

QUAKER FRANCE *est la filiale Française d'un important groupe agro-alimentaire américain.*
Nous fabriquons et commercialisons les céréales **QUAKER** et les aliments pour chiens et chats **FIDO** et **FIDELE**.
Notre C.A. est supérieur à 500 MF et notre croissance de 30 % par an.

Notre unité de Veauche, à proximité de St Etienne, vient de démarrer sa production et emploie 100 personnes. Celle de Quimperlé, dans le Finistère Sud, emploie quant à elle 350 personnes.

La gestion du personnel de ces 2 usines est assurée actuellement à partir de notre siège de Marseille.
Nous décentralisons, et la fonction de chef du personnel pour chacune de ces unités de production est à créer.
Nous souhaitons confier ces 2 postes à des hommes ou femmes, de 30 ans environ, de formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Gestion).

Vous avez en plus une première expérience de 3 à 4 ans de l'encadrement des hommes.
Vous avez mis à profit cette période pour donner leur pleine mesure à votre **sens du contact et des relations humaines.**
En bref, vous êtes aujourd'hui de **véritables professionnels de l'animation et de la communication** et vous voulez évoluer vers plus de responsabilités.

Sous l'autorité des directeurs de ces usines, et en liaison fonctionnelle avec la direction du personnel à Marseille, vous créerez et assumerez l'ensemble des aspects (administratif, social, légal) de la fonction.
Vous serez responsable des services généraux et de la coordination des actions d'embauche, de formation, de paie et de sécurité. Vous participerez aux relations avec les partenaires sociaux et les divers organismes officiels.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. CP/MO à

QUAKER FRANCE
Direction du personnel
40 Bld de Dunkerque
13002 MARSEILLE



LYON : méthodes et génie logiciel

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie de systèmes d'information et notre progression est l'une des plus fortes de la profession.
Pour renforcer notre structure promotion et développement méthodes et contrôle qualité, nous recherchons des :

Ingénieurs
experts en méthodes et outils de génie logiciel

Ils auront pour mission :
- l'enrichissement de **MEDIA** (*méthode d'études et de développement des systèmes d'information à automatiser*),
- la conception de nos nouveaux outils de génie logiciel,
- la promotion interne et externe de **MEDIA** et de nos outils de génie logiciel.

Ils devront connaître les principaux outils et méthodes existants sur le marché et avoir une grande aptitude aux contacts humains et à la négociation.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 2311 M à SOPRA recrutement : 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

média-system

SOCIÉTÉ NATIONALE

recherche pour un de ses établissements situé dans l'EST de la France

UN INGÉNIEUR

pour son Service INVESTISSEMENT-TRAVAUX
chargé d'établir les projets d'investissement et de suivre la réalisation des travaux.

UN INGÉNIEUR

responsable des MÉTHODES et FABRICATIONS

Ces postes conviennent à des ingénieurs diplômés d'écoles de mécanique ou similaires, ayant de préférence quelques années d'expérience. Possibilité de logement.

Écrire avec curriculum vitae, photo et prétentions ss nº 52113 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

traitant de nombreuses affaires au niveau national et international recherche pour son Siège situé dans une grande ville de l'EST de la France

UN JEUNE JURISTE
à fort potentiel.

Le candidat devra justifier d'une très solide formation juridique et d'une première expérience de l'ordre de 2 années dans une Entreprise ou Cabinet d'Avocat.
Spécialisé en droit des affaires (droit de la concurrence, réglementation *des restructurations etc.) ce juriste aura à s'intégrer dans une petite* équipe chargée notamment de conseiller ponctuellement les directions opérationnelles et de les assister pour la conception, la négociation et la rédaction de contrats avec des partenaires français ou étrangers.
Ce poste nécessite des qualités de rigueur, de contact et d'adaptation à des interlocuteurs très variés.
De bonnes connaissances de base de la langue anglaise sont indispensables.
La rémunération sera fonction de l'âge (27 ans minimum) et de l'expérience.

Adresser lettre de candidature manuscrite C.V., photo à Nº 52950 CONTESSE Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
de réputation internationale recherche

CHEF DU PERSONNEL

pour son siège social situé dans une ville importante de l'Est de la France.
Le profil recherché est celui d'un (e) candidat (e) de formation adaptée, âgé (e) de 35 ans minimum et possédant une expérience de la fonction Chef du Personnel dans un environnement société de services ou industriel exerçant une partie de ses activités à l'étranger avec du personnel détaché.

Ses missions importantes sont axées sur :
- L'administration et la gestion du personnel (50 % cadres) y compris des expatriés.
- La responsabilité des relations sociales.
- La dynamisation des relations humaines : analyse de postes, recrutement, évaluation, plan de carrière, formation.

La connaissance de l'anglais est un atout.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence JMV (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle) à SPACE-PUBLICITÉ, 108, bd Sébastopol, 75003 PARIS qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION SECTEUR SOCIAL
Ecrire sous le nº recherche

FORMATEUR A PLEIN TEMPS

Ecrire sous le nº possédant :
- une solide formation comptable,
- des capacités affirmées d'organisateur,
- une connaissance des institutions sociales et sanitaires, des législations s'y rapportant, avec la volonté d'actualiser sa formation,
- une aptitude aux contacts humains, dynamisme et pédagogie, en vue de l'animation de stages de formation.

L'activité s'exerce :
1) en *différentes régions* de France : 20 stages d'une semaine par an,
2) au Siège Social (Auvergne) : *préparation des stages,* documentation, mise à jour, liaison avec le Secrétariat, vérification du matériel pédagogique, etc, etc.

L'installation dans la région de CLERMONT-FERRAND est donc nécessaire.
Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans.
Ecr. s/nº 7302 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE NATIONAL DU SECTEUR TERTIAIRE PARAPUBLIC
recherche pour les Ardennes

un chargé de mission économique

Mis à la disposition d'une ville du département des Ardennes, le candidat sera chargé de créer un observatoire économique sur l'agglomération et devra, de plus, assurer deux missions complémentaires liées au secteur agro-alimentaire.
Formation supérieure en économie. Expérience de plusieurs années.

Les candidatures, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sont reçues, sous réf. 8665 mentionnée sur l'envoi, par Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Jeunes ingénieurs
filiale de groupe U.S.

Orléans

Produisant des biens d'équipement mécanique de précision en grande série, nous sommes leader sur notre marché et exportons un tiers de nos fabrications.
Nous souhaitons étoffer le service ingénierie en intégrant **2 jeunes ingénieurs de formation Arts & Métiers ou équivalent.**
Responsable de projets d'amélioration de productivité, ils seront amenés à développer des technologies nouvelles (*automatismes, C.A.O. robotisation...*)
Les contacts fréquents avec notre Groupe nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.
Notre conseil vous remercie de lui adresser vos candidatures sous la référence CM/92.
Les entretiens pourront avoir lieu à Orléans ou à Paris.
KEY MEN - *29 Bd Jean Jaurès 45000 Orléans.*
Tél. (38) 68.07.61.

média-system



Important Groupe de Distribution
environ 9000 personnes
recherche pour son Siège Social
situé dans ville universitaire du Centre-Est

JURISTE
TRES EXPERIMENTE

Sous l'autorité de sa hiérarchie :
- il (elle) assurera *la conduite et la gestion* du Service Juridique
- agira en tant que conseil auprès de la Direction Générale et des différentes Directions dans les domaines : immobilier, droit des Sociétés, législation fiscale, règlementation des prix, contrats divers...
- gèrera *les contrats d'assurances du Groupe.*

Pour assurer au mieux cette mission, il est demandé :
- une formation *minimum* maîtrise droit privé si possible D.E.A.
- une expérience de 10 années dans un poste équivalent.

Si vous pensez répondre à ce profil, merci d'adresser CV, photo et prétentions sous No 52942 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Un très important Groupe Européen
Division « GÉNIE CLIMATIQUE » recherche pour Strasbourg un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ENSI, INSA ou similaire (ou Autodidacte de valeur)

5 à 10 ans d'expérience de domaines tels que : chauffage, climatisation pompes à chaleur, installations thermiques importantes.

Mission : contacts de vente technique à niveau élevé conception et devis d'importantes installations, négociations supervision d'une équipe de projet.

Poste d'avenir stable. Rémunération conçue pour récompenser l'efficacité.

Adr. C.V. dét. ss réf. 1.023 à
SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX.

PME spécialisée dans le matériel scientifique pour l'enseignement et les laboratoires, recherche pour animer une équipe de 30 personnes son

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

responsable de la création et du montage d'une gamme diversifiée d'appareils.

PROFIL :
- ingénieur diplômé
- expérience indispensable Bureau d'Etudes ou atelier de montage ;
- connaissances en micro électronique
- goût prononcé pour l'organisation.

Le candidat devra habiter Evreux.

Envoyez lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à Sté JEULIN - Mme HEE
BP 3110 - 27031 EVREUX CEDEX

SONY

pour le Service Formation de sa Division Technique, crée un poste d'

ingénieur-formateur
ENSI - ESIEE - ISEP - TOULOUSE...

Passionné par la HI-FI et la VIDEO et très attiré par la pédagogie, ce cadre débutant ou possédant 1 à 2 ans d'expérience prendra partiellement en charge la préparation, l'animation et le suivi des stages organisés pour la formation ou le recyclage des techniciens de nos points de vente.
Disponibilité nécessaire pour déplacements en province.
Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions au :
Directeur Technique - **SONY FRANCE**
19, rue Madame de Sanzillon - 92110 CLICHY

Organisation et Publicité

SOCIETE FINANCIERE – Nantes – offre poste de

chargé de mission analyste financier

à jeune diplômé dynamique ayant le goût des contacts, du dialogue avec les chefs d'entreprises régionaux.

Le poste convient à un homme de 25 ans minimum, diplômé d'une grande école commerciale, ou ingénieur intéressé par les problèmes de gestion, qui joint à son goût de l'analyse celui de la responsabilité de son volume d'affaires.

Situation évolutive pour candidat de classe intellectuelle et personnelle.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions s/réf. 1897 à Mme A. GARRET 11, rue Mauvoisins, 44200 NANTES.

Conception Etude Réalisation
système automatisé : CERSA, chemin de la Belle-Peire, 13170 Les Pennes-Mirabeau cherche

INGÉNIEUR ET TECHNICIEN

Quelques années expér. souh. formation électronique, informatique, physique automatique, Anglais.

Important Etablissement Industriel de l'Etat Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR

diplômé Informaticien, libéré obligations militaires
- Pour fonctions adjoint, Chef de projet automatisation gestion de production (planification, approvisionnement).
- Expérience souhaitée (organisation, informatique, techniques réseaux et conversationnelle).

Ecrire avec C.V. détaillé et photo s/nº 7.287 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Un animateur équipement, quartier Valence, réf. DEFA ou équiv. réponse à FOL (S.G.) B. P. 133, 26001 VALENCE C.V. lettre man., photo av. 1/12.

L.A.M. centre ouest, cherche
DIRECTEUR ADJOINT
4 CES
Ecr. s/nº 3.902 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Ingénieur Qualité logiciel

Radio-communication

Le Groupe **MATRA** recherche pour son activité Radio-communication un **INGENIEUR QUALITE LOGICIEL.**

Il sera chargé de définir un plan qualité logiciel en relation avec le service développement et de vérifier l'adéquation du logiciel aux besoins exprimés dans les spécifications.

Poste impliquant 3 à 5 ans d'expérience dans une activité de développement logiciel.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la *rémunération souhaitée sous référence* IL à Elisabeth LESBATS - **Sté PERITEL** - Immeuble international - 2, rue Stephenson - 78181 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

MEDIA BA

Péritel



APPLICATIONS TECHNIQUES DE SYSTEMES

La Force A.T.S.: un réseau commercial et technique sur toute la France (10 agences, 11 services après-vente, 80 techniciens en clientèle) recherche pour ses 2 divisions **(Paris + 7 centres):**

- **Contrôle de temps, gestion des horaires;**
- **Détection incendie, centrales de contrôle.**

• *INGÉNIEURS COMMERCIAUX*

Formation supérieure ou expérience réussie en vente électronique, installations industrielles, biens d'équipement, etc...

• TECHNICIENS de service après-vente

Jeunes, formation B.T.S. Electronique ou Electro*mécanique, attirés par le S.A.V.*

La Société offre la possibilité d'évoluer vers le poste de **CHEF D'AGENCE.**

En plus de la rémunération très attractive, la Société propose une voiture, carte essence et frais remboursés.

Simplex

Merci d'adresser votre c.v., photo et rémunération souhaitée sous la référence MA1, à Patrick BOMSTEIN:

JOB CONSEIL
JOB CONSEIL
30, rue d'Astorg
75008 PARIS

ARTHUR ANDERSEN & CIE
CONSEILS EN ORGANISATION

RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION

Temps partiel (3 jours/semaine).

Profil recherché:

- diplômé(ée) d'études supérieures,
- expérience en organisation d'entreprise ou en informatique,
- 40 ans environ,
- anglais courant,
- initiative, sens de l'organisation *et des contacts humains.*

Envoyer lettre de candidature, CV, photo, sous référence 1030 à:

ARTHUR ANDERSEN & C[IE]
Tour Gan – Cedex 13
92082 La Défense.

FIRME DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

à clientèle internationale

recherche

FISCALISTE EXPERIMENTE

Ayant au moins cinq ans d'expérience.
Connaissance de l'anglais.

A.J.F. & Associés, Membre de
PEAT MARWICK INTERNATIONAL
Tour Fiat, Cedex 16, 92084 PARIS-LA DEFENSE
M. G. de BRONDEAU - Tél. : 796-20-79

PARIS
importante entreprise française
du secteur aéronautique, recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

débutant, diplômé grande école
Sup. Elec., ISEN, ISEP, etc.
et formé à l'ELECTRONIQUE NUMERIQUE.

Il prendra une part majeure aux études-définitions-mises en place de nouveaux moyens d'essais, en liaison avec les fournisseurs spécialisés et les services de l'entreprise concernés.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 2311 à

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS.

Emplois et Entreprises



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue.

Directeur usine

référence PF 280 AM

L'ORFÈVRERIE ERCUIS recherche le Directeur de son usine **(200 personnes).**

Directement rattaché au PDG, le titulaire du poste aura la responsabilité et l'animation d'une unité autonome : développement technique, production, gestion et relation sociales.

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou diplômé école équivalente, disposant d'une solide expérience de direction d'usine ou de production d'un important département (la connaissance de la fabrication de série de produits de haute finition est souhaitée mais non indispensable).

Situation intéressante et motivante pour candidat de valeur dans firme "en bonne santé".

Lieu de travail : proche Chantilly (50 km nord Paris).

Ingénieur diplômé Chef du service devis

référence TJ 283 AM

PCM POMPE MOINEAU
Cette entreprise française de 200 personnes, très réputée dans le domaine des pompes spéciales pour les industries chimiques, alimentaires, traitement des eaux... recherche son **Chef de Service Devis.**

Interface entre la vente et les services techniques de la société, il anime une équipe chargée du choix des équipements adaptés, du chiffrage des propositions, du suivi des délais et participe au développement technique des équipements.

Cette fonction conviendrait à un ingénieur diplômé (ENSI, génie chimique ou mécanicien) ayant assuré pendant au moins 3 à 5 ans des fonctions similaires.

La connaissance du domaine pompes serait un atout mais n'est pas indispensable.

Lieu de travail proche région parisienne.

Responsable comptable *DECS ou équivalent*

référence UE 217 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES D'ASSURANCE recherche pour l'intégrer au sein d'une de ses filiales en forte croissance un **Responsable Comptable DECS ou équivalent.**

Ce cadre participera à la mise en place du plan comptable et à son informatisation. Chargé de fonctions variées impliquant des relations constantes avec le service gestion et le service financier du groupe, le titulaire du poste devra avoir acquis de bonnes connaissances en comptabilité générale et analytique.

Il devra disposer d'une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur tertiaire de préférence banque, assurance ou cabinet spécialisé.

Poste à Paris.

Chef de production

référence DM 203 AM

GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS RENOMMÉ, réalisation de biens d'équipement en inox et métaux spéciaux, destinés à industries diversifiées : chimie, nucléaire, agro-alimentaire... recherche pour son usine principale (900 personnes) un **Cadre de Production** qui dirigera et animera une unité intégrée de 120 personnes comprenant : méthodes, ordonnancement, fabrication, progrès technique.

Homme d'expérience, il est rompu aux problèmes de gestion d'atelier en chaudronnerie ou en fabrications mécano-soudées.

Homme de progrès, il participera à la mise en œuvre d'une gestion de production informatisée et au développement de méthodes nouvelles de fabrication.

Poste : ville 100 km est de Paris. **Rémunération : 180 000 F +**

Chef des services techniques

référence RH 281 AM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (1200 personnes) rattachée à un grand groupe leader dans un domaine en constant développement, recherche le **Chef de ses Services Techniques.**

Il s'agit d'assurer la maintenance d'un très important parc d'autobus, la gestion des budgets, la direction d'un effectif de 130 personnes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou équivalent, ayant minimum 5 ans d'expérience professionnelle lui ayant donné l'habitude de la direction du personnel d'atelier et ayant pour objectif permanent la productivité et la qualité du service.

Poste : Lille.

Chef du service équipements industriels

référence LB 277 CM

BSL **Leader européen en chaudronnerie inox et métaux nobles,** recherche pour ses 3 usines, le **Chef du Service Équipements Industriels.**

Il sera chargé d'évaluer les besoins en équipements, d'étudier la rentabilité des investissements, d'acheter et d'installer les matériels, d'optimiser les installations.

Fonction importante qui conviendrait à un homme de progrès, diplômé d'une école d'ingénieurs, ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle en travaux neufs, méthodes ou entretien, disposant de solides connaissances en mécanique et en automatismes et capable d'encadrer une équipe de 10 personnes chargées de la conception.

Poste à Soissons - possibilités de logement.
Rémunération : 180 000 F +

Cadre fort potentiel chef du service gestion du personnel

référence ZJ 275 AM

Jeune ingénieur pour carrière de production

référence KH 276 AM

MCA Construction Automobile **MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE 3000 personnes - Filiale RENAULT** recherche

• Au sein de la Direction du Personnel, le **Responsable d'un important service** regroupant les fonctions : réglementation, paie, administration, rémunération, qualification, statistiques et études.

Il participera à la définition de la politique sociale de la société et assistera le Directeur du Personnel dans les négociations avec les organisations syndicales.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction Personnel, acquise dans entreprise pratiquant des méthodes modernes de gestion. Il aura, en particulier, de bonnes connaissances en législation sociale, gestion prévisionnelle.

Son potentiel devra lui permettre d'assumer, à terme, une responsabilité globale de personnel.

• **Un jeune Ingénieur AM, INSA, ICAM** ou école équivalente, attiré par la production, débutant ou ayant une première expérience. Il recevra une très bonne formation "sur le terrain" en ayant des missions ponctuelles variées, lui permettant d'acquérir de solides compétences et le préparant à assumer d'importantes responsabilités d'encadrement.

La réussite dans ce poste nécessite des qualités d'homme d'action, organisateur et animateur.

Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

GROUPE INDUSTRIEL
2 milliards F - 9000 pers.

recherche pour sa Division
ARMEMENT
(PARIS-8e)

2 AREA MANAGERS
• Amériques du Sud & Centrale
• Asie

Responsables du DEVELOPPEMENT DES VENTES DANS LEUR ZONE : ANIMATION DES AGENTS Locaux · ANALYSE DU MARCHE et identification des besoins de chaque pays *NEGOCIATION DES CONTRATS DE VENTE.* Ils recevront tout l'appui technique nécessaire.

INDISPENSABLE

- Plus de 35 ans, formation supérieure
- ANGLAIS et ESPAGNOL courants pour le 1er BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS pour le 2e
- EXPERIENCE
  - de l'EXPORTATION lointaine (de préf. dans la même zone)
  - de la NEGOCIATION AVEC DES ACHETEURS GOUVERNEMENTAUX (absolument impératif)

SC garantit une DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé,
rémunération et photo sous réf. 4942 à





recherche

RESPONSABLE contrôle et qualité

chargé d'organiser et d'animer le service « contrôle et qualité », notamment dans l'étude et l'application de procédures de contrôle et d'essais de micro et petits mécanismes électrotechniques.

Nous lui demandons soit :
- une formation d'ingénieur CESTI, Arts et Métiers ou équivalent
- une formation de technicien supérieur BTS - DUT avec 5 ans d'expérience - spécialité électrotechnique.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest (RER)



Adresser C.V. + prétentions à N.2534 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

FLOPETROL
Schlumberger

Leader mondial des essais de puits pétroliers, *recherche dans le cadre de son expansion*

INGENIEUR DEBUTANT

Dans un premier temps, il participera au développement d'applications en gestion de production sur IBM 4331-2, en tant qu'analyste-programmeur, puis il évoluera à court terme vers des responsabilités élargies au sein du groupe.

Il devra avoir :
- *Maîtrise d'informatique,* MIAGE *ou Ecole* d'Ingénieur.
- Connaissances COBOL, DOS-VSE, CICS.
- Expérience temps réel et gestion de production appréciée.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable

Adresser CV et lettre manuscrite au Service du Personnel, FLOPETROL, BP 592, 77005 Melun Cédex.

média-system

auditeur informatique

Proche Paris 200 000 F.

A la demande de la Direction Générale, vous effectuerez des missions de contrôle en France dans tous les domaines de l'activité informatique de notre entreprise multinationale.

Vous ferez donc l'audit d'application (justification économique, cahier des charges, analyse fonctionnelle et organique, programmation et tests, implantation, démarrage), l'audit sur le fonctionnement du mode de traitement et plus généralement l'audit de la fonction informatique surtout dans son aspect financier.

De formation Ingénieur ou ESC (HEC, ESSEC, ...), vous utilisez couramment l'anglais et avez une première expérience d'environ 3 à 5 ans de chef de projet informatique de gestion acquise de préférence au sein d'une SSCI;

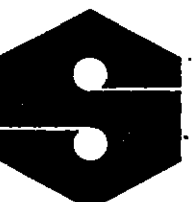
Le poste est évolutif.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae, sous la référence 5494 à P. SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SODETEG T.A.I.

L'autre informatique!

En tête sur son marché à l'exportation. Une des expansions les plus fortes de son secteur.

COMMERCIAUX INFORMATIQUE

Notre performante équipe commerciale se renforce par deux ingénieurs commerciaux ayant une expérience réussie dans notre secteur d'activite et ambitieux d'apporter leur contribution à notre développement, en particulier pour nos activités:

TÉLÉCOMMUNICATIONS
SYSTÈMES TRANSACTIONNELS

Connaissance des Grands Groupes Industriels, des administrations françaises et étrangères appréciée.
Anglais indispensable.

Réf. DP 22

Maître d'Oeuvre d'importants projets de pointe en FRANCE et à l'étranger

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

pour nos activités: Réseaux de commutation Transport d'électricité.

Ces ingénieurs au tempérament d'entrepreneur sont capables d'assurer une responsabilté déléguée et complete de réalisation d'une ou plusieurs affaires de 2 à 100 MF.
Informaticiens confirmes, ils seront des gestionnaires accomplis et auront à animer des équipes de très haute technicité.
Ils utiliseront des méthodes élaborées propres à l'Entreprise.
L'Anglais est indispensable.

Réf. DP 23

Concepteur de Logiciels avancés pour la plupart des applications industrielles utilisant l'informatique temps réel

CHEFS de PROJETS TEMPS RÉEL CONFIRMÉS

Nos projets sont toujours une réponse spécifique et innovatrice aux besoins de nos Clients.
Nous recherchons des ingénieurs spécialisés en informatique industrielle, en logiciels temps réel et télécommunications et capables d'assurer la conduite complète d'un ou plusieurs de ces projets dans tous nos domaines d'activité.
La connaissance des **calculateurs 16 et 32 bits** est indispensable.
Possibilités d'évolution rapide

Réf. DP 24

Spécialiste de l'ingénierie de systèmes informatiques complets (matériels et logiciels)

INGÉNIEURS LOGICIELS

Dans le cadre de petites équipes de conception, de developpement et de mise en service des logiciels de systémes utilisant toutes les ressources de l'informatique en temps réel, ces ingenieurs diplômés (écoles, universités) utiliseront la plupart des mini **(SOLAR, MITRA, SEL, VAX...)** et micro. **(INTEL, ZILOG, MOTOROLA,...)** mis en oeuvre sur nos projets.
Une formation complémentaire à nos techniques de pointe est assurée

Réf. DP 25

Société d'ingénierie informatique et de réalisation clés en main de systèmes de contrôle de procédés industriels nous sommes une filiale de SODETEG (Société d'Études Techniques et d'Entreprises Générales) du Groupe THOMSON.
Grâce à un potentiel technique de haut niveau (plus de 450 personnes dont 50% d'Ingénieurs) nous concevons et mettons au point entièrement à BUC (près de VERSAILLES) des systèmes installés à l'étranger où sont réalisés les 3/4 de notre chiffre d'affaires.
Notre important développement en 1983 offre de nombreuses possibilités de situations de premier rang pour tous ces niveaux de compétences.

Nos domaines d'activité variés concernant le transport et la distribution d'énergie électrique, la fabrication assistée par ordinateur, les grands réseaux de télétransmission, de commutation de messages, les systèmes transactionnels, les transports sur rail, l'ingénierie des courants faibles et des bancs de test automatisés... Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs ou de l'université et l'un de ces postes de haut niveau vous concerne.
Adresser votre dossier de candidature (C.V. détaillé, photo, prétentions) sous la référence correspondante à SODETEG — T.A.I. — DIRECTION du PERSONNEL, 283, rue de la Minière — B.P. 11 — 78530 BUC — Tél. 956.80.60.

L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE: UN MÉTIER, DES HOMMES.

Professionnel de la vente de systèmes informatiques : un autre niveau de responsabilités !


Sine 21

MDS se situe au 14e rang mondial des constructeurs de mini-informatique. Avec 320 collaborateurs répartis dans 11 agences régionales et 40 centres techniques MDS France poursuit une expansion constante. Croissance confortée par une adaptation permanente de ses produits au marché ainsi que par la qualité de ses équipes.
Nous vous proposons de prendre une part active à notre développement en devenant

DIRECTEUR DES VENTES

De formation supérieure, votre solide expérience de la négociation commerciale et de l'animation des hommes, dans le domaine informatique vous permet, aujourd'hui, d'aborder des affaires de premier plan avec les plus grandes entreprises de la région parisienne.
En relation étroite avec notre Directeur du Marketing vous animerez une équipe de jeunes ingénieurs commerciaux motivés qui nous permettra d'atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.
Homme de terrain, votre implication alliée à votre dynamisme seront les garants de votre réussite à ce poste clé de l'évolution de notre entreprise.
Votre rémunération sera à la mesure de ce poste de très haut niveau.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Marketing, MDS France SA Tour Gamma B - 197, rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.

MDS
MDS FRANCE S.A.

média-system

Ingénieur grande école

Etudes financières

Nous sommes une société d'assurances en forte expansion, filiale d'un important groupe financier.

Le jeune cadre que nous recherchons participera, comme adjoint au responsable des produits retraite et prévoyance, aux ETUDES ACTUARIELLES, ECONOMIQUES ET FISCALES débouchant sur des projets de contrats retraite et prévoyance proposés à une clientèle d'entreprises et de collectivités.

Il sera associé progressivement aux négociations à niveaux élevés et participera au suivi des contrats.

Ce poste peut intéresser un jeune diplômé de formation supérieure scientifique (grande école d'ingénieurs ou université) qui souhaite mettre ses goûts et aptitudes pour les études et analyses statistiques au service d'une approche concrète des problèmes financiers et fiscaux des entreprises.

Le titulaire intégré à une équipe polyvalente de haute technicité aura à sa disposition des outils informatiques à caractère scientifique dont il assurera lui-même la mise en oeuvre.

La rémunération proposée est attractive, et de réelles chances d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1410M à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

IMPORTANT GROUPE NATIONAL DU SECTEUR TERTIAIRE PARAPUBLIC recherche pour la **Région Parisienne**

un chargé de mission économique

ayant acquis une expérience de plusieurs années en tant que Secrétaire Général de PMI.
Il aura pour mission auprès d'un département :
- d'analyser son tissu économique,
- de proposer une politique de développement et de mettre en oeuvre les moyens de cette politique.

Il devra entretenir d'étroites relations avec les Elus et les Administrations locales et assurer la liaison avec ceux-ci et les Chefs d'entreprises.
Formation exigée : Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en mentionnant sur l'envoi la réf. 8664, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

RESPONSABLE

structures & organisation

180000F+

Un GROUPE EUROPÉEN DE PLUS DE 20000 personnes, possédant de multiples implantations industrielles et se caractérisant notamment par des structures complexes tant sur le plan juridique que géographique crée à l'intérieur de sa «DIRECTION PLANIFICATION & CONTRÔLE» un poste de RESPONSABLE STRUCTURES & ORGANISATION.

Participant, avec la Direction Générale, à l'élaboration des Structures du Groupe, il conduira des équipes d'organisation sur le terrain (task-force) et pilotera des opérations de réduction de coûts. Son action le conduira à être le Conseil des Responsables opérationnels dans le choix des hommes.

Ce poste — qui implique la responsabilité de l'efficacité de la mise en oeuvre des recommandations proposées — s'adresse à un candidat MINES, ECP, HEC, IEP ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, et possédant une première expérience l'ayant confronté à des problèmes d'organisation (mettant notamment en oeuvre des moyens informatiques), soit au sein d'un grand groupe industriel soit dans le cadre d'une Société de Conseil.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2548 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

Une très importante société de services (5000 salariés) crée, dans le cadre de son expansion, au sein de sa Direction du Personnel à Paris, le poste: ***«INFORMATION, COMMUNICATION ET ÉTUDES».***

Sa mission sera la suivante:
- analyser les circuits d'information, notamment concernant la fonction personnel et proposer toute solution susceptible de les améliorer;
- recueillir et analyser toute la documentation et la législation sociale nécessaires à l'exercice de la fonction personnel et en assurer la diffusion;
- établir les bilans sociaux, tableaux de bord, statistiques et indicateurs sociaux divers;
- réaliser toute étude générale concernant la fonction personnel.

Les candidats seront diplômés de l'enseignement supérieur, juridique de préférence et auront acquis une première expérience réussie de la fonction personnel de 4 ans minimum.

Développement de carrière possible pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et dernier salaire sous réf. 52828 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE (filiale d'un Groupe Financier)

recherche

RESPONSABLE D'OPERATIONS

Sous l'autorité du directeur, il prendra la responsabilite de plusieurs operations depuis le permis de construire jusqu'à l'achèvement.

Il en assurera avec l'assistance de services fonctionnels, la gestion financière, juridique, fiscale et technique.

Il s'agit d'un poste opérationnel.

Une experience en logement social (PAP + PLA) constituerait un avantage important.

Le candidat devra avoir 28 à 30 ans, 4 à 5 années d'expérience dans une fonction analogue et une formation superieure completée si possible par I.C.H.

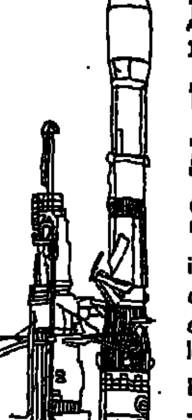
Le poste est basé à Paris et implique des déplacements en Province.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à No 52.846, Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Consultant et négociateur

La trentaine environ, si tel est votre profil, c'est volontiers que nous vous accueillerons au sein de notre cabinet, spécialisé dans la recherche et la selection de cadres commerciaux, industriels, de gestion, multisecteurs.
NEGOCIATEUR ET COMMERCIAL, pour développer, en toute autonomie, une nouvelle clientele.
CONSULTANT ET PSYCHOLOGUE, pour prendre en charge les missions de recrutement ainsi générées.
Pour réussir ce challenge à nos côtés, une premiere experience similaire en cabinet (recrutement ou formation) constituera un atout de tout premier ordre.
Mais nous sommes également prêts à étudier la candidature d'un vrai commercial (première expérience de vente reussie) desireux de s'orienter dans la voie du conseil, et bénéficiant d'une parfaite connaissance de l'Entreprise, de formation supérieure (Sup de Co, Sciences Po, ingénieur généraliste,...).
Une formation complète à nos méthodes est prévue. La rémunération proposée est assortie d'un intéressement sur le new-business.
Nicole BENOIT étudiera avec intérêt et discrétion votre candidature.
Adressez-lui rapidement votre dossier, en précisant vos motivations et vos prétentions, sous réf. 82243

Selecom 225, rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.



La SEP Établissement de VERNON recherche

UN DIPLÔMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

issu d'une École d'Ingénieurs ou d'une École Supérieure de Commerce, ce responsable aura en charge la gestion *des programmes de développement et de production du* lanceur ARIANE.

En liaison avec les Chefs de Programmes, il devra :
- préparer et administrer les contrats,
- établir les rapports d'engagements financiers et les nouvelles prévisions à achèvement,
- *présenter le bilan financier global* (C.A. *environ* 400 M.F.).

Placé sous la responsabilité du Chef de Service, il aura la direction et l'animation d'une équipe de 6 personnes.

Une expérience en matière de gestion financière ou gestion de projet exercée au sein d'une Direction *Technique sera un atout supplémentaire.*

Merci de bien vouloir adresser votre CV, photo, prétentions sous réf. 726 M, à SEP, Service du Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT



auditeurs internes

CREUSOT-LOIRE, un des premiers Groupes industriels français privés, étoffe son état-major Groupe et recherche plusieurs auditeurs internes confirmés. Les missions de contrôle de procédure et de vérification des comptes qui leur seront confiées ont pour objectif d'assurer la Direction Générale, *qui apporte tout son appui au Service AUDIT, du bon fonctionnement des* systèmes de gestion ainsi que de leur cohérence, indispensable dans un Groupe décentralisé.

Ces postes, basés à PARIS, s'adressent à de jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESC, IEP ayant acquis une première expérience de la fonction pendant une durée de trois années environ, soit dans un Cabinet d'Audit anglo-saxon, soit dans les services similaires d'une grande entreprise, et désireux d'élargir leur horizon professionnel aux dimensions d'un Groupe aux activités diversifiées.

Après quelques années dans le service AUDIT, une évolution de carrière est réalisable dans des postes à responsabilités dans les différents secteurs de gestion de l'entreprise. L'Anglais est indispensable ainsi qu'une disponibilité pour des déplacements à 50% du temps, en France et à l'étranger.

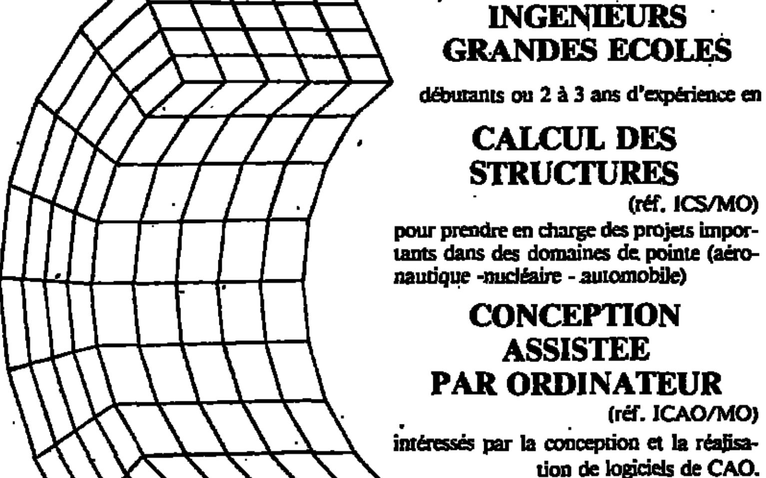
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur lettre de candidature avec Curriculum Vitae et indication du salaire actuel ou souhaité à M. IGOZLAN, Direction Financière, CREUSOT-LOIRE, 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

as&i sélection

Spécialiste du recrutement de personnel en informatique scientifique recherche pour la région parisienne



INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants ou 2 à 3 ans d'expérience en

CALCUL DES STRUCTURES
(réf. ICS/MO)

pour prendre en charge des projets importants dans des domaines de pointe (aéronautique -nucléaire - automobile)

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR
(réf. ICAO/MO)

intéressés par la conception et la réalisation de logiciels de CAO.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à A.S. & I - SELECTION - 44, rue Roger Salengro Peripôle 132 94126 FONTENAY SOUS BOIS Cédex, qui étudiera votre candidature en toute discrétion.

SFENA

3000 personnes, grand équipementier aéronautique français et constructeur de systèmes de contrôle automatisés de matériels électroniques, faisant appel aux techniques de pointe en électronique et informatique recherche pour son service Applications.

1 Ingénieur électronicien réf TA 3

Il animera une équipe de techniciens chargée du développement d'un ensemble de programmes de test automatique destiné au soutien d'un système complexe.

Veuillez adresser votre dossier de candidature complet SFENA, Gestion des cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system

IBM

Laboratoire d'évaluation de composants,
USINE DE CORBEIL-ESSONNES RECHERCHE
pour assurer l'évaluation de circuits intégrés haute densité,

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

• Électroniciens/Logiciens • Statisticiens

Cette annonce s'adresse à de jeunes diplômés actuellement sans emploi et dégagés du Service National – Anglais souhaité.

Ces postes de début de carrière peuvent évoluer ultérieurement selon les aptitudes et les goûts vers des activités industrielles différentes, et permettre un intéressant développement de carrière.

Adresser candidature et CV détaillé à IBM France, Service Recrutement des Cadres, 224, boulevard John-Kennedy, 91102 Corbeil-Essonnes Cedex.

MASH

elf aquitaine

Aujourd'hui Elf Aquitaine est le premier prospecteur de l'industrie pétrolière française. La recherche, l'extraction, le RAFFINAGE ET LA DISTRIBUTION des hydrocarbures constituent l'activité de base du Groupe. La pétrochimie, la gestion de l'énergie, la chimie et l'industrie pharmaceutique représentent les nouveaux volets de son développement.

INGÉNIEUR THERMICIEN

Ce cadre est un technicien à qui le sens commercial ne devra pas faire défaut. Il est chargé, au sein d'une division Régionale, de promouvoir des systèmes de chauffage et d'énergie mettant en oeuvre du matériel, des combustibles et le financement correspondant.

Il appréciera la variété de ses contacts: filiales du Groupe, administrations, industries mais aussi installateurs et revendeurs locaux qui, avec les bureaux d'études, lui permettront d'obtenir la meilleure synergie de vente possible. Il est de formation Ingénieur ou équivalent, débutant ou disponible rapidement.

Il aura la volonté de se maintenir au courant des techniques nouvelles, le sens de l'ordre et de l'organisation, un réel esprit d'initiative, une aptitude au travail en équipe.



INGÉNIEUR D'APPLICATION

Dans le cadre d'une direction régionale, il est concerné par les applications de tous les produits de la distribution Elf France (lubrification, combustion, carburation...).

Cet Ingénieur connaît les produits pétroliers. Sous l'autorité du chef Régional des ventes:
— il assiste les Inspecteurs Commerciaux lors des entretiens techniques de haut niveau;
— il stocke les dossiers techniques utiles à la région, réalise et met en place des études et organisations de graissage;
— il participe à la formation des vendeurs (argumentaires techniques) et met en route les services techniques d'après-vente.

L'esprit d'entreprise, le goût des entretiens techniques avec la clientèle doivent s'allier à un vrai sens de l'organisation.

Ces postes sont à pourvoir dans plusieurs régions de France particulièrement dans le NORD, L'EST, et la NORMANDIE.

Adresser lettre, CV et photo sous référence 52578 à ELF FRANCE Service recrutement - 137, rue de l'Université - 75340 PARIS Cedex 07.

L'ESPRIT D'ENTREPRISE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET (Essonne), un

INGENIEUR CHIMISTE

Pour l'animation d'un laboratoire d'analyses chimiques et électrochimiques (équipe de 7 personnes).

Une expérience industrielle similaire sera appréciée.

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer CV, photo, prétentions à SNPE Centre de Recherches du Bouchet BP 2 91710 VERT LE PETIT
Référ. à rappeler I.LB.50

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
recherche

CADRES CONFIRMES DE HAUT NIVEAU

INGENIEURS COMMERCIAUX

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

diplômés de l'enseignement supérieur, dynamiques, autonomes avec expérience réussie dans le domaine de l'informatique.

Nous offrons :
- une gamme de produits hautement compétitive,
- la dynamique d'un taux de progression rapide,
- un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions,
- des possibilités réelles de développement de carrière associées à une rémunération stimulante.

Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer à : C.C.D.H. 11, rue Antoine Bourdelle - 75015 PARIS qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

informatique!

INGENIEURS LOGICIELS

MÉTIER, DES HOMMES

es informatiques: responsabilités!

MDS

structures organisation

Consultant et négociateur



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col. *	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14 10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

«le chemin de toute performance passe par l'homme»

Cette démarche a toujours guidé EUREQUIP dans ses missions d'assistance et de conseil aux entreprises et administrations de nombreux pays. Vingt années d'expérience, de multiples projets menés à bien dans des secteurs tels que les industries pétrolières et gazières, le nucléaire, les mines, l'agro-alimentaire, les télécommunications, l'informatique, l'électronique, les transports..., c'est tout un capital que nous souhaitons mettre à la disposition de

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

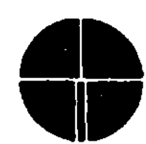
afin qu'ils puissent développer une carrière à la mesure de leurs aspirations.

Les candidats retenus possèdent nécessairement une première expérience de l'entreprise. Après une période de formation, ils intégreront rapidement des équipes d'un haut niveau professionnel et interviendront, suivant leurs compétences et affinités, sur les projets les plus divers en France et/ou à l'étranger.

La dimension de notre groupe, 190 ingénieurs consultants, nous permet d'attacher beaucoup d'importance à l'homme...

Le dynamisme de nos équipes et les perspectives de développement permettent des évolutions très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP, sous la référence 8245 M qui examineront votre dossier avec la plus grande discrétion.



EUREQUIP

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél: 553.84.73

PARIS - LONDRES - HOUSTON

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

BANQUE DE DEPOTS PARIS 8e
recherche

EXPLOITANT

Cadre - Classe V ou VI - 30 ans environ - Etudes Supérieures ou CESB

- Pour gérer et principalement développer une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.
  Expérience 3 ans minimum.

EXPLOITANT

Cadre - Classe V - 30 ans environ

- Pour gérer et principalement développer une clientèle de professionnels de l'immobilier.
  Expérience 3 ans minimum.

CADRE

Classe V ou VI - 30 ans minimum - ayant une connaissance approfondie des techniques de crédits bancaires.

- Susceptible de prendre rapidement la responsabilité du service Engagements et Crédits.
- Capable d'assurer les contacts de la Banque avec les intervenants extérieurs.
  Expérience 6 ans minimum.

Adresser C.V., prétentions et photo à No 23855 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

Un des plus importants cabinets d'audit anglo-saxon recherche rapidement pour ses centres de Paris et Lyon

AUDITEURS CONFIRMES

Ils travailleront sur des missions variées auprès de sociétés de dimension nationale et internationale.

Ils recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit de notre cabinet.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'audit français ou international et au moins le DECS complet.

Merci d'adresser CV avec photo en précisant la rémunération actuelle sous référence M 223 à Rudolph von Raesfeldt
TEG, 18 place Henri Bergson
75008 PARIS.

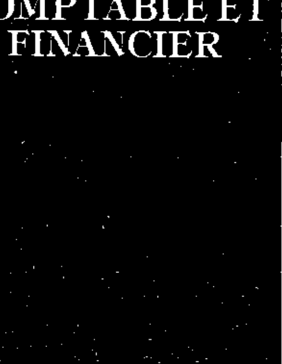


The Executive Group

Une division de SYSTEMA

Desseln





FABRICANT SIÈGE HAUT DE GAMME LEADER SUR SON MARCHÉ

recherche son

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

De formation supérieure DECS complet - Sup. de Co. le candidat aura acquis plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.
Agé de 30 ans minimum, il encadrera une petite équipe. Il devra prendre en charge la responsabilité de son fonctionnement en portant une attention particulière à la gestion de la trésorerie; et devra continuer à améliorer le système de contrôle de gestion actuellement en place (tableaux de bord etc.).
Homme de contact avec un esprit d'analyse et de synthèse, ce poste offre à un candidat de valeur de larges responsabilités et un salaire très motivant.
Il sera membre du comité de direction et la connaissance des langues allemande et anglaise n'est pas indispensable mais serait un atout supplémentaire.
Le poste se situe en Bretagne à 50 km d'une ville universitaire.
Merci d'adresser votre lettre de motivation avec C.V. complet et photo sous réf. 82/1101 M à notre Conseil: ASSE - 59, avenue Marceau - 75116 PARIS.

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie, 1 000 personnes dont 500 ingénieurs et cadres, exportant la technique française à l'étranger.
Notre direction générale, confrontée à des problèmes de plannification, d'organisation et de développement pense que les compétences de management de

Jeunes HEC, ESSEC, écoles supérieures de commerce

(Paris - Lyon)

connaissant déjà l'entreprise (2 à 3 ans d'expérience) peuvent compléter efficacement les compétences scientifiques et techniques qu'elle possède déjà.
Si vous voulez participer à nos projets et à notre développement, adressez votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 1409M à :

SOURCES 16, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

THOMSON-CSF

INGENIEUR ORGANISATION

En expansion forte et continue, en proche banlieue Sud (très bonne desserte transports en commun), *notre Département RCM conçoit et réalise* des RADARS et équipements CONTREMESURES aéroportés

Nous souhaitons renforcer une équipe d'organisation industrielle récemment créée et recherchons un Ingénieur Grandes Ecoles ou Universitaire Supérieur.

Après une période initiale de formation, il prendra en charge un projet

ATELIER FLEXIBLE

automatisé comportant les phases :
— d'étude de conception et modélisation de l'atelier
— de simulation du fonctionnement
— de rédaction du cahier des charges informatique
— de suivi de mise en place.

Parallèlement, il participera à des travaux de coordination inter-projets.

Le candidat retenu devra témoigner d'un esprit critique et rigoureux et avoir le goût des contacts humains.

Une expérience professionnelle constituerait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer lettre, C.V., photo et rémunération actuelle à

THOMSON-CSF DEPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, av. Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF Cedex.

---

*annonce parlée**

Organisateur et spécialiste des techniques de documentation

Pour enrichir, rationaliser et moderniser nos outils d'informations.

Nous sommes un groupe de première dimension, à vocation nationale et internationale, spécialisé dans l'information économique, financière, juridique, sociale et culturelle. Le cadre de haut niveau auquel nous confierons cette mission sera directement rattaché à la direction générale. De formation supérieure et âgé de plus de trente ans, il aura plusieurs années de pratique de la conception et de la mise en œuvre de systèmes de documentation intégrant l'utilisation de base de données. Il aura également le sens du dialogue, un vif réalisme pratique et le souci de la rentabilité.

Poste basé à Paris. Rémunération ouverte.

* Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15. réf. 1278.

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.

Jeune ingénieur

Beauchamp (Val-d'Oise)

Pour s'intégrer dans l'équipe de gestion de la qualité d'une unité de production de 350 personnes, nous recherchons un **ingénieur débutant.**

Formation souhaitée : **ENSI, INSA, UTC...**

Il aura la responsabilité de **créer et optimiser :**
- l'ensemble des méthodes de contrôle et de métrologie.
- les techniques d'analyse de données,
- le système d'information et de gestion des coûts de qualité.

De plus, il participera à l'élaboration du système de qualité de nouveaux produits.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à

3M FRANCE
Service Recrutement
Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP

3M

MEDIA BA

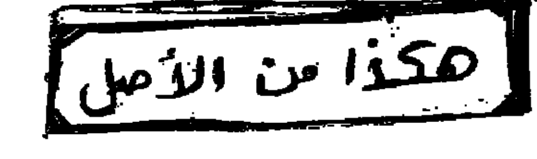
Jeune auditeur interne

Groupe d'importance nationale (CA 1 milliard, effectif 2.500 personnes), nous recherchons un jeune auditeur interne.
Une première expérience en cabinet ou en entreprise dans un poste similaire serait appréciée.
Au sein d'une équipe formée aux méthodes anglo-saxonnes d'audit interne, il accomplira des missions variées dans l'ensemble des directions d'exploitation.
Possibilités d'évolution vers des postes de responsabilités opérationnelles.
Lieu de travail : proximité du Pont-de-Sevres.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous référence 3499 a :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



هكذا من الأصل

DE L'INFORMATIQUE A L'INGENIERIE "CLE EN MAIN"

CAP SOGETI LOGICIEL occupe une position prépondérante dans le domaine des grands projets d'ingénierie informatique.

L'évolution rapide de ses interventions dans les plus importantes réalisations technologiques actuelles l'amène à renforcer ses équipes d'ingénieurs d'étude et d'encadrement.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
– Débutants et expérimentés –

• Vous recherchez un groupe de grande dimension, présent dans tous les domaines informatiques.

• Vous souhaitez apporter votre contribution aux progrès des techniques en informatique industrielle, grands réseaux de télécommunication, recherche appliquée...

Votre carrière au sein de CAP SOGETI LOGICIEL ou du Groupe CAP GEMINI SOGETI vous permettra d'aborder des domaines informatiques variés et de développer en même temps votre technicité et vos responsabilités.



CAP SOGETI LOGICIEL

Un dossier de candidature est à adresser à Robert NOELL
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune 92128 Montrouge Cedex.

HAVAS CONTACT

SEP VERNON Maître-d'Œuvre de la propulsion du lanceur ARIANE recherche pour son Département "ESSAIS" des

INGÉNIEURS

– MÉTHODES DE MESURES (Réf. 595 M)

de formation E.S.E. ou équivalent, avec une expérience dans le domaine de l'instrumentation spatiale et dans les techniques de mesures modernes si possible.
Cet Ingénieur sera chargé de l'étude et du développement des méthodes de mesures en matière de capteur de mesures, de systèmes d'acquisition et de traitement d'informations.

– MAINTENANCE-INGÉNIERIE MESURES (Réf. 647 M)

Ingénieur-Electronicien diplômé d'une grande école avec connaissance des circuits analogiques, numériques ainsi que des systèmes informatiques organisés autour de mini-ordinateur spécialisé dans l'acquisition et le traitement temps réel (HP 1000-SOLAR).

Ce responsable, sera chargé, avec une équipe d'agents techniques de préparer et d'exécuter des opérations de maintenance sur les systèmes de mesures et de contrôle des installations d'essais.

Il aura la gestion des pièces ou composants électroniques et aura la préparation et la réalisation des circuits ou systèmes assurant des fonctions mesures ou commandes sur les installations d'essais.

– RESPONSABLE MESURES/COMMANDES (Réf. 672 M)

Ingénieur diplômé grande école avec experience dans le domaine des essais moteurs.

Responsable d'une zone d'essais d'ensembles propulsifs, il participe à :
- la définition des moyens (mesures/commandes),
- la préparation et l'exécution des essais,
- la restitution des données de mesures et à l'édition des résultats.

Responsable d'un groupe de 10 à 15 personnes, il assurera la gestion technique, financière correspondante.

Merci de bien vouloir nous adresser votre CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste souhaité à SEP, Service du Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

La Direction du Personnel d'une des premières banques nationales françaises recherche, pour participer au développement et à la mise en œuvre de ses moyens bureautiques un

Organisateur en Bureautique

Le candidat souhaité possède des compétences en Organisation, en Bureautique et en Informatique de Gestion, ainsi qu'une expérience de quelques années dans la réalisation de projets bureautiques.

Il disposera au sein de l'entreprise de possibilités de développement de carrière.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75204/LM à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais Royal 75001 PARIS qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

---

*annonce parlée**



SVP *Premier groupe Français d'information par téléphone*

Juristes

de haut niveau de formation, nécessairement valorisée par une réelle expérience professionnelle acquise en entreprise ou cabinet, dans l'un des domaines suivants :

• **droit immobilier**
baux et copropriété
• **droit des affaires/droit privé**
• **droit social**

Disposant d'une très large autonomie au sein d'équipes de juristes spécialisés, ils auront pour mission de conseiller et d'informer en permanence nos clients : entreprises, professions libérales... qui ont recours à nous pour "vite et mieux décider".

** Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15. réf. 1284.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.

Ingénieur en organisation

Nous recherchons pour une de nos unités de production situées à Beauchamp (Val-d'Oise) un **ingénieur en organisation.**

Débutant, sa formation générale sera de type **ENSI, INSA...**

Une spécialisation complémentaire en organisation industrielle sera appréciée.

Il aura essentiellement pour fonction l'étude et la mise en place de méthodes améliorant la productivité dans une usine de fabrication de produits parachimiques (ateliers et magasins).

Les principaux domaines d'intervention sont :
- analyse et amélioration des modes opératoires,
- analyse du temps et systèmes de motivation,
- étude des flots et des moyens logistiques,
- programmes de rentabilité.

La pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à

3M FRANCE
Service Recrutement
Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP

3M

MEDIA BA

Dans le cadre de son plan de formation de 5 ans, **LE FOND SOCIAL JUIF UNIFIE** en coopération avec L'AMERICAN JOINT DISTRIBUTION COMITEE, ET L'APPEL UNIFIÉ JUIF DE FRANCE poursuit le programme entrepris depuis novembre 1980, en vue de former des

CADRES ET ANIMATEURS COMMUNAUTAIRES

Pour la 3ème promotion, il recherche des candidats, hommes et femmes qui après une formation de 9 mois - sessions théoriques et pratiques - en FRANCE et en ISRAËL, se verront confier des

postes de responsabilités dans la collecte de fonds

à Paris, Région Parisienne et Province

Conditions :
- âge minimum 25 ans.
- *expérience professionnelle dans les domaines de la* vente ou de la relation humaine.
- expérience militante dans la communauté juive appréciée.

Modalité :
- formation gratuite.
- *rémunération par l'Etat au titre de stage de qualification* professionnelle ou dans le cadre d'un contrat emploi-formation.

Les demandes d'admission devront être adressées à **U.C.J.F.P.**, 19 rue de Téhéran 75008 Paris, et devront comporter un C.V. détaillé précisant la situation actuelle, une photo, une lettre manuscrite et tout document pouvant mieux faire apprécier la présentation du candidat.
Le recrutement se déroulera au mois de décembre 1982.
La formation, d'une durée de 9 mois, sera assurée par l'Union des Centres Juifs de Formation Permanente, à partir de janvier 1983.

FSJU

PHILIPS
Data Systems

recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE ET INDUSTRIEL
de FONTENAY AUX ROSES (92)

ingénieurs concepteurs de systèmes microélectroniques

– LSI/VLSI en technologies NMOS, CMOS, bipolaires..

Les candidats débutants ou expérimentés devront avoir :
– une formation de haut niveau
– la pratique de l'anglais.

PHILIPS

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à
PHILIPS CTI
Service du Personnel
4 à 16, av. du Général Leclerc
92260 FONTENAY aux ROSES

Une grande Société développant sa MICRO-INFORMATIQUE recherche un

CHEF DE VENTE

Capable :
– d'assister ses vendeurs sur le terrain ;
– de les perfectionner ;
– de gérer avec vigueur son budget (il participera à son *élaboration*) et les moyens mis à disposition ;
– rémunération annuelle 190 000 et + comprenant : fixe, commissions, primes, non compris concours ;
– avantages sociaux et plan de perfectionnement personnel.

Envoyer CV détaillé et photo à No52618
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Sita

Les 6000 personnes de notre Groupe connaissent et aiment leur métier.

Chaque jour, et partout dans le monde elles enlèvent les déchets solides de la petite ville à la capitale, et contribuent à la protection de l'environnement.

Si nous sommes actuellement le No 3 mondial de la profession, nous le devons à une gestion financière saine, mais aussi, et surtout, aux hommes qui donnent le meilleur d'eux mêmes.

Notre développement nous conduit à recruter des

INGENIEURS et COMMERÇANTS

diplômés de grandes écoles, même débutants, ayant le goût du travail en équipe et des contacts humains.

Nous assurons la période de formation dans nos centres de province, avant affectation en France ou à l'étranger.

Envoyer CV, photo d'identité
Direction du Personnel
7, rue Logelbach 75017 PARIS

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NOTRE SOCIÉTÉ MET EN PLACE
un service d'**AIDE A LA DECISION**
pour les
CONTRATS DE DEVISES ET LES TAUX D'INTÉRÊT
destiné aux **ENTREPRISES**
ayant des activités commerciales avec l'étranger.

Nous recherchons des

CONSULTANTS

bien introduits dans les milieux financiers pouvant se charger de la promotion de ce service (rémunération à la commission).

Ecrire avec références et C.V. détaillé sous nº 7.311 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

EXPLOITANT

EXPLOITANT

CADRE

INGENIEUR ORGANISATION

ATELIER FLEXIBLE

...une auditeur interne

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un groupe français fabriquant et commercialisant des biens d'équipement liés à l'industrie pétrolière. Avec nos filiales françaises et étrangères, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans notre spécialité. Dans le cadre de l'évolution de nos structures, nous recherchons pour notre principale société (350 personnes) située en proche banlieue nord notre

RESPONSABLE TECHNIQUE
mécanique - électronique

Vous êtes ingénieur diplômé et compte tenu de l'importance croissante de l'électronique intégrée, une spécialisation dans ce domaine serait appréciée. Vous avez acquis dans un contexte industriel associant électronique, mécanique et hydraulique une expérience diversifiée d'une dizaine d'années qui vous permet de maîtriser un produit, des études à la maintenance en clientèle. Sous l'autorité du directeur de la société et en étroite relation avec les services commerciaux et la fabrication, vous aurez pour mission d'assurer avec votre service (environ 20 personnes) les études mécaniques et électroniques, la mise au point et l'amélioration des produits ainsi que la coordination de la sous-traitance, conformément aux programmes et objectifs établis. Une personnalité dynamique, imaginative mais pragmatique se réalisera à ce poste.

Écrire sous réf. 6645 M

Notre société, filiale d'un important groupe français, fabrique et commercialise des biens d'équipement. Nous recherchons pour notre principale établissement (plus de 300 personnes) situé en proche banlieue nord, notre

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Vous êtes si possible de formation supérieure juridique ou sciences humaines et votre expérience acquise dans un contexte de production fait de vous un véritable professionnel de la fonction personnel. Sous l'autorité du directeur de l'établissement, vous participerez à l'élaboration de notre politique du personnel et vous serez chargé de son application : administration courante, paye, recrutement, formation, négociations avec les partenaires sociaux... Votre capacité d'être immédiatement opérationnel dans la fonction est garante de votre réussite. Un délai de disponibilité rapide serait apprécié.

Écrire sous réf. 6646 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon en précisant la référence : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET—75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

cimatel

FILIALE DE MHS ET INTEL
SOCIETE DE CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES VLSI
renforce son équipe et recherche

Techniciens Implantation Circuits

Ils seront chargés de la réalisation des dessins d'implantation des masques de fabrication des circuits à l'aide des outils informatiques les plus avancés sur consoles graphiques de CAO.

De formation BAC F1 - F2 - F3 ou BEP Electronique + expérience du dessin industriel, les collaborateurs retenus seront soit :

DEBUTANTS. Ils justifieront de leur intérêt pour le dessin technique et de leur motivation pour l'électronique et l'utilisation de l'outil informatique.

Formation assurée.

CONFIRMES. Ils feront valoir une expérience dans ce domaine.

Les postes à pourvoir sont classés en niveaux IV/V de la convention de la métallurgie.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous référence TIC/C/LM à CIMATEL, Les Cadrans, 3, Avenue du Centre 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES Cedex.

Prenez la tête avec l'informatique NCR

NCR

Nous sommes le troisième constructeur mondial de systèmes informatiques, avec un C.A. de $ 3,5 milliards et entendons le rester en consacrant plus de $ 200 millions au budget recherche. Notre développement nous conduit à offrir des opportunités de carrière à plusieurs

ingénieurs commerciaux

Secteur distribution spécialisée non alimentaire

Paris - Lille - Nantes - Strasbourg

à qui nous confierons, après une formation technique appropriée la vente de systèmes informatiques NCR destinés à la profession.

Vous avez : • une formation commerciale ou technique
• une expérience professionnelle réussie de plusieurs années, commerciale ou informatique.

Valorisez cet acquis en saisissant cette opportunité de carrière chez un grand constructeur.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération en précisant la région choisie, sous référence M 642 NCR France Service Recrutement, Tour Neptune 92086 Paris la Défense Cedex 20, qui vous garantit discrétion de rigueur et réponse rapide.



Paris **Ingénieur**
Etudes et Développement Instrumentation

Filiale de 400 personnes d'un groupe américain, leader mondial dans son domaine de l'instrumentation médicale, nous concevons, développons et produisons notamment une gamme d'automates d'analyses. Nous créons un nouveau poste pour un ingénieur diplômé dans le service études et développement qui comprend 15 personnes.

L'ingénieur que nous recherchons, après la phase nécessaire d'acquisition du savoir technique et de nos spécificités, adaptera, développera, concevra de nouveaux systèmes faisant appel à des connaissances en mécanique des fluides, à l'électronique et à la mécanique fine.

Agé de 35 ans environ, ingénieur diplômé, avec une spécialisation en instrumentation, automatisme ou électronique, vous avez développé ces connaissances au sein de PMI performantes en technique de pointe en assurant des responsabilités d'encadrement. Ayant un très bon niveau d'anglais, vous souhaitez mettre à profit vos acquis et apporter des idées neuves au sein d'une équipe dynamique. Votre personnalité et vos capacités vous permettront de saisir les opportunités qu'offre une entreprise internationale à régime de croissance soutenu dans un marché porteur.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82725 M à notre Conseil Michel BARBEY qui l'examinera avec attention en vous garantissant la confidentialité voulue

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
Quartier Défense

recherche

UN CHEF
DU SERVICE ASSURANCES

Rattaché au département Juridique, il aura à assumer :

- L'encadrement d'un service de 10 personnes.
- Les études des nouvelles polices d'assurances.
- L'organisation et le suivi des dossiers sinistres.
- L'exercice des recours en liaison avec les différentes directions et succursales.

Une formation juridique, niveau Maîtrise de droit, doublée d'une expérience, est exigée. Expérience Transports souhaitée.

Écrire avec curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous référence 330 à TRENDANCES, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS qui transmettra.

Au cœur de la Branche Grand Public THOMSON BRANDT notre unité d'Angers (2000 personnes) occupe une place bien à part : elle est le creuset des technologies les plus sophistiquées en matière de TV couleur, Vidéo.
Nous vous proposons aujourd'hui un poste d'

INGENIEUR ELECTRONICIEN
RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE-FABRICATION

Patron de 5 techniciens «pointus», l'Ingénieur Electronicien à qui sera confié ce poste est directement rattaché au Directeur Fabrication de l'Usine. Responsable des tests de contrôle en cours d'opération du matériel TV, il œuvre en relation constante avec le laboratoire de Recherche, le B.E., le dépt. Qualité, les unités de production et appréhende la technologie des composants traditionnels, des mini-processeurs et des mini-composants MELF et CHIP. Une expérience de 2 à 5 ans sur des produits grande ou moyenne série (secteur électroménager, radio-vidéo ou électronique professionnelle de préférence) nous paraît indispensable pour maîtriser une fonction impliquant autonomie, adaptabilité, esprit de «rentabilité industrielle».

Cette situation vous est proposée à Angers, ville universitaire, à 2 heures de Paris ou de la Baule. Votre évolution *est garantie par l'importance et le développement du Groupe THOMSON BRANDT.*

Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 82246 à SELECOM.

THOMSON-BRANDT
Branche Grand Public

Selecom 225, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.

ORGANISME
SITUÉ DANS LA BANLIEUE SUD DE PARIS
RECHERCHE

JEUNES INGÉNIEURS (GRANDES ÉCOLES)
ou
DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ

(Maîtrise ou diplôme de 3e cycle, en Mathématiques appliquées, en Informatique ou en Physique).

Connaissant le calcul des probabilités, au moins un langage scientifique de programmation. Intéressés par les techniques d'analyse de système, de simulation et de Recherche opérationnelle. Des connaissances en Traitement du signal ou Aérodynamique seraient appréciées.

Adresser candidature ss *réf. 4686* à
PIERRE LICHAU S.A.
Boîte postale 220,
75063 Paris, cedex 02 *qui transm.*



7200 personnes — 20 Usines
C.A. 1,3 milliard de Francs
recherche pour
participer au sein du Service Informatique (actuellement 46 personnes) **A LA MISE EN PLACE D'UN PLAN INFORMATIQUE IMPORTANT**

INGÉNIEUR SYSTÈME

Réf. 10073/M

— 30 ans environ ;
— formation Ingénieur ou MIAGE ;
— 5 ans de pratique dans une fonction identique ;
— Solide expérience en MVS.

Rattaché au Chef des Moyens Techniques, *il devra animer le groupe* Système et aura dans un premier temps à assurer la migration prévue du système vers MVS.

CHEF DE PROJET

Réf. 10074/M

— 28/30 ans ;
— formation ingénieur ou MIAGE ;
— *bonne expérience dans des fonctions de Chef de Projet.*

Rattaché au Chef des Études Informatiques, il disposera d'une grande autonomie d'action pour animer, dans le cadre de différents projets, une équipe d'analystes-programmeurs et assurer les relations avec les utilisateurs.

Équipement du Centre Informatique : IBM 4341 — 100 terminaux — CICS — DL/1 — COBOL — important réseau de télétraitement en développement — ordinateurs décentralisés.

Lieu de travail proche banlieue Ouest.

Adresser C.V. en précisant la référence du poste sous n° 53034
CONTESSE PUBLICITÉ - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX, qui transmettra.



ÉTABLISSEMENT FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN
TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

ATTACHÉS (ÉES) DE CLIENTÈLE

(Diplôme d'enseignement supérieur ou Ecole de commerce complété par une solide formation comptable.)

CAPABLES :

- de gérer les contrats conclus avec une clientèle de P.M.E. tous secteurs d'activité ;
- de proposer à cet effet toutes initiatives de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle.

Ces postes seront en conséquence confiés à des candidats (es) maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées plusieurs années en entreprise, en cabinet ou au sein d'une banque.

Les candidats (es) retenus (es) devront avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Ecrire avec C.V. + prétentions + photo à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse.
75734 PARIS CEDEX 15.



recrute pour

ASTRA-CALVE

(Production et commercialisation de corps gras Fruit d'Or, Epi d'Or, Astra, Planta, Planta fin)

un INGENIEUR de

DEVELOPPEMENT AGRO ALIMENTAIRE

Au sein du département développement d'une usine de 1 000 salariés il travaillera sur des projets appliqués aux produits existants ou en développement ainsi qu'aux process de fabrication.

Ses interlocuteurs professionnels seront à l'extérieur de son département à la fois les Services Marketing du siège, les laboratoires internationaux, du groupe et les Services Techniques de l'usine.

Ce poste peut être ouvert à de jeunes ingénieurs de formation spécifiquement agro alimentaire, mais aussi des biologistes, chimistes ou des ingénieurs généralistes type CENTRALE, IDN, ESPCI..., génie agro alimentaire ou chimique.

Prêt à s'investir dans la recherche et le génie agro alimentaire il se révèlera capable d'évoluer ensuite de manière ouverte dans un groupe industriel international.

Le poste est basé à Asnières (92).

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. XXXIII au :



Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé - 75384 PARIS CEDEX 08

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un Groupement d'envergure nationale réalisant un chiffre d'affaires de 14 milliards de Francs en 1982.

Nous recherchons

un Adjoint Chef de Projets Etudes Logistiques

De formation supérieure, ayant acquis une expérience de la vie de l'entreprise et une connaissance de l'outil informatique, vous serez chargé de :
- réaliser toutes les études dans les domaines du transport et de l'exploitation des entrepôts
- définir et concevoir la logistique future du groupement
- développer de nouveaux systèmes en relation avec l'informatique.

Votre grande capacité d'initiative et d'organisation, votre esprit de synthèse ainsi que votre sens imaginatif seront vivement appréciés.

Ce poste est à pourvoir à **Paris.** Réf. 8690

Plusieurs Responsables d'Exploitation des Service Transport Routier

pouvant se prévaloir du profil suivant :
- âgé d'environ 35 ans
- naturellement dynamique et entreprenant
- niveau fin d'études secondaires minimum
- capable de pratiquer efficacement la gestion prévisionnelle et le contrôle de gestion.
- ayant une bonne expérience de l'outil informatique
- pouvant justifier d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un service exploitation de transport routier
- capable par son autorité, par ses qualités de meneur d'hommes et par sa connaissance de la législation du travail, d'être le patron d'une entreprise employant 60 personnes environ et 40 véhicules maxi code
- très mobile géographiquement.

Nous vous apprendrons nos techniques d'exploitation et vous devrez prendre, très rapidement, la direction d'un de nos services transport régionaux (Paris et Province). Réf. 8691

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à

L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

HÄGGLUNDS

Leader mondial sur le marché des gros moteurs hydrauliques et filiale du groupe suédois ASEA (52000 personnes, 20 milliards de CA), nous connaissons une progression rapide (30%) de nos ventes sur le marché français. Pour lancer fin 83 un nouveau moteur extrêmement performant destiné à l'industrie, nous recherchons dès maintenant un

JEUNE INGÉNIEUR
RESPONSABLE DE MARCHE NOUVEAU PRODUIT

Pour valoriser:
- Une formation d'ingénieur validée par une première expérience industrielle ou commerciale.
- Un véritable flair technique dans différents domaines: mécanique, hydraulique, électrotechnique, etc. (Une connaissance des transmissions, réducteurs, moto-réducteurs serait un atout).
- De sérieuses bases en anglais.
- Une personnalité affirmée: autonomie, combativité, intelligence des situations et organisation et pourquoi pas des ambitions.

Nous vous proposons:
- Les moyens de réussir car votre échec nous coûterait cher:
  - près d'un an de formation technique et commerciale à notre siège au Nord de Paris et en Suède (déplacements à prévoir);
  - la liberté et l'autonomie d'un vrai responsable;
  - la stimulation liée à la création d'une nouvelle activité;
  - une réputation de qualité/performances et un support technique sans lesquels nous ne serions pas leaders;
  - une équipe jeune et un climat de travail à la fois tonique, sérieux et peu formel.

A réception de votre dossier (CV, photo et rémunération actuelle), une information sur notre groupe vous sera adressée et votre demande sera traitée avec rapidité et discrétion par MERCURI URVAL 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS, sous la réf. 42199 LM.

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

Bon rédacteur :
Notices grand public, publicité, articles rédact., livres. Anglais courant, plein temps :
Châtelet-les Halles.

Adr. C.V. (et nº tél.) à :
79, r. du Temple, 75003 Paris.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

2) INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Le service soutien logistique de la Division **ÉQUIPEMENT AVIONIQUE DE THOMSON-CSF** assure la gestion des grands contrats export et le service commercial correspondant.

Dans ce cadre, nous recherchons des **INGÉNIEURS COMMERCIAUX.**

Le gestionnaire de contrats est un homme clef :
- En relation constante avec les services commerciaux, techniques, financiers, de production, il assure la gestion complète de ces contrats,
- Interlocuteur direct du client, il le tient informé du déroulement de l'affaire, et assure le suivi commercial tout au long de la vie de l'équipement,
- Bon négociateur, il alliera à sa fonction première, celle de la vente de toutes fournitures ou prestations destinées à la maintenance des équipements par le client lui-même.

Pour mener à bien cette tâche, il nous paraît indispensable d'avoir :
- Soit une formation technique, jointe à un esprit de négociation,
- Soit une formation commerciale liée à une ouverture à la technique.

Vous possédez un de ces profils, vous avez le goût des contacts à tous niveaux et de la responsabilité dans une large autonomie de décision, *vous parlez et écrivez l'anglais.* Alors, rapidement, vous animerez une petite équipe de commerciaux et vos résultats détermineront votre évolution au sein du groupe.

Basé à Rungis, vous assurerez de courts déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite ainsi qu'une photo, au Service du Personnel du Centre Delta de THOMSON-CSF, à l'attention de C. BENASSAYAG, 13-15 rue du Pont-des-Halles 94526 Rungis Cedex.

---

*annonce parlée**

Premier Groupe Français d'informations par téléphone recherche pour sa Direction de PARIS son

responsable comptable

30 ans mini. DECS ou équivalent

Supervisant le service comptable du groupe et rapportant au Directeur Financier, il participera à la mise en place de la comptabilité sur informatique, d'après le nouveau plan comptable.
Ce poste implique impérativement une première expérience de 3 à 5 ans en PME.

** Pour plus d'informations et l'organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15 ou adresser votre dossier référence 1276.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

TEK DIVISION MESURE — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX-FRANCE filiale d'un groupe international, leader mondial en électronique et en informatique

recherche pour sa Division Mesure

INGENIEURS COMMERCIAUX débutants/expérimentés

Pour la vente de ses instruments et systèmes de mesure analogiques/logiques et programmables.
Vous avez acquis une bonne expérience de la vente à l'industrie
ou ingénieur électronicien, **vous** êtes attiré par la diffusion de produits de haute technologie,
joignez une équipe dynamique où d'importantes possibilités d'évolution existent pour les candidats de valeur.

ADRESSER : CV, photo, prétentions
à TEKTRONIX Direction du Personnel
BP 13
91941 LES ULIS CEDEX

Tektronix

TEC — TECHNIQUES EUROPEENNES DE COMMUTATION

Nous sommes un des deux premiers fabricants français de relais, électro-aimants, automatismes, et le premier exportateur dans notre spécialité (40% de notre production). En France, nous sommes 300, mais nous nous appuyons sur un Groupe comptant 2.500 personnes.

Pour assurer la promotion de nos ventes en **ALLEMAGNE, SUISSE et AUTRICHE** nous recherchons un

chef de vente export

d'origine allemande, de niveau BTS ou ingénieur, il aura une expérience réussie de la vente en milieu industriel. Il déterminera et fera appliquer notre politique commerciale dans ces pays, avec une grande autonomie.
Le poste est basé en Région Parisienne et est à pourvoir pour le 1er Février 1983, avec en moyenne 3 jours de présence par semaine en Allemagne.

Pour un premier contact envoyer C.V., photo et prétentions, TEC, 31, rue du Général Leclerc - 60250 MOUY.

Ingénieur d'affaires

Importante société industrielle recherche pour son Siège Social a PARIS *un Ingénieur d'affaires. Formation ENSI ou équivalent, âge minimum 33 ans.*
Une expérience de la fonction commerciale dans le secteur MINES est souhaitée.
Possibilité d'évolution. ANGLAIS indispensable, autre langue souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 3467 à :

Organisation et Publicité

Z, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

UNILOG

UNILOG - 14 ans d'expérience, *400 professionnels intervenant dans* tous les domaines de l'ingénierie informatique - renforce les équipes de **plusieurs de ses filiales** et recrute des

ingénieurs débutants

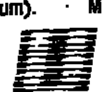
ou des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau troisième cycle ou minimum).

Leur intégration à des équipes *travaillant en relation étroite* avec nos clients sera précédée d'une **session de formation,** rémunérée, commençant **le 17 janvier 1983.**

Leur évolution ultérieure au sein d'**UNILOG** leur permettra d'aborder, des domaines très diversifiés et d'actualiser en permanence leurs connaissances.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 457 à **UNILOG ENTREPRISES** - 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris -

Membre de Syntec Informatique.



HAVAS CONTACT

A.T.E.I.

PETITE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE
FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS
recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDE ÉLECTRONIQUE

AYANT :
- Quelques années d'expérience en étude électronique de puissance ;
- Des connaissances microprocesseurs appréciées ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, sachant travailler en équipe ;
- Capable d'assurer la responsabilité d'une nouvelle gamme de produits.

ANGLAIS LU, PARLÉ APPRÉCIÉ.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 7.949 à :
PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles,
75003 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-CSF

En expansion forte et continue, en proche banlieue sud très bonne desserte transports en commun)

notre département RCM conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTRE-MESURES aéroportés.

Dans le cadre de la mise en place d'outils de conception et de fabrication assistées par ordinateur, nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS
FORT POTENTIEL

Pour développer et mettre en œuvre des systèmes qui assurent :
- l'ordonnancement en temps réel et le pilotage des ateliers
- l'intégration avec le système de gestion de production type M.R.P.
- le chainage des systèmes C.A.O. existants et le transfert direct de données aux ateliers.

Merci d'envoyer lettre CV et photo en précisant les centres d'intérêt à

THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM
Service du Personnel, 68, avenue P.-Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS

cimatel

Techniciens
Implantation Circuits

Ingénieur

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ASTRA CALVE

DEVELOPPEMENT AGRO ALIMENTAIRE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	35.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS.

La Division **ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES DE THOMSON-CSF** assure la réalisation complète de matériels électroniques depuis leur conception jusqu'à leur mise en service.

Dans le cadre de son service soutien logistique, elle recherche : **INGÉNIEURS ET TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS**, chargés pendant un an, de la mise au point des équipements, ils devront ensuite, en toute connaissance, assurer la formation théorique et pratique des clients étrangers.

Après 2 à 3 ans de cette riche expérience pédagogique, ils pourront :
- soit partir faire de l'assistance technique à l'étranger ;
- soit reprendre en charge la mise au point d'un nouvel équipement.

La formation technique des utilisateurs est un besoin permanent, de nombreuses possibilités seront offertes à des candidats à l'esprit ouvert et pédagogique. Anglais parlé souhaité.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et photo à C. BENASSAYAG, Service du Personnel 13-15 rue du Pont-des-Halles 94526 Rungis Cedex

MARKETING INDUSTRIEL

FLONIC. Société du Groupe international SCHLUMBERGER, conçoit, réalise et commercialise une gamme complète de matériel de comptage et de mesure industriels, de systèmes de paiements électroniques. Vous êtes un

JEUNE INGENIEUR

débutant ou presque

Votre mission France et Etranger :
- Etudes de marchés, concurrence.
- Analyse des informations en vue de l'évolution technique de nos produits.

Vous maîtrisez l'Anglais, si possible une autre langue (Espagnol ou Italien). Vous êtes ambitieux, de bon contact.

Ce poste constitue un excellent tremplin vers des responsabilités accrues au sein d'un Groupe de tout 1er plan.

Adresser dossier de candidature complet, sous la référence S 195. à Thierry RAJCA - FLONIC SCHLUMBERGER - 12 place des Etats-Unis - 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC
Schlumberger

Contrôleur de gestion

La holding d'un groupe privé spécialisé en gestion de l'énergie cherche un jeune cadre.

Placé directement sous l'autorité de la Direction Générale, il définit des procédures de gestion propres à chacune des filiales, élabore les budgets et les mesures nécessaires à leur suivi, met en place des méthodes de contrôle et veille à leur application, analyse les coûts et les écarts.

Ce poste d'organisation et de contact convient à un jeune diplômé Ecole Supérieure de commerce ou de gestion, maîtrise, ayant obligatoirement acquis en entreprise ou en cabinet 3 ans d'expérience professionnelle similaire avec utilisation de l'informatique.

Il trouvera dans ce poste l'opportunité de créer sa fonction et de se confronter à des responsabilités opérationnelles.

Adresser votre candidature, sous référence 3404 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

TRAVAUX PUBLICS — PARIS

Responsable Administratif, Comptable, Personnel

Ce poste très complet recouvre tous les aspects de la gestion d'une filiale (C.A. 500 MF). Le responsable, rattaché au Directeur, anime une équipe d'une quinzaine de personnes.

Nous souhaitons rencontrer un cadre d'environ 35 ans, de formation supérieure, ayant une bonne expérience du secteur bâtiment-travaux publics.

Pour un proche rendez-vous, merci d'écrire rapidement, sous réf. 2006 à **COFAP** *- 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui trans.*

LA FILIALE D'UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS, recherche

INGENIEUR

pour son département approvisionnement.

Ce poste conviendrait à un candidat maîtrisant parfaitement l'anglais, de formation supérieure Génie Mécanique (Arts et Métiers, ESME, ou équivalent).

Le candidat doit être âgé de 35 ans environ et avoir une expér. du Commerce International.

Lieu de travail : **ETOILE - PARIS.**

Envoyer lettre manuscrite et C.V. en anglais avec photo et prétentions à N. 2538 **PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.**

COFRAMI

Société de Services spécialisée dans l'étude et la réalisation de logiciels sur mini-ordinateurs et microprocesseurs, recherche

2 ingénieurs informaticiens

ayant acquis une expérience de 1 à 3 ans dans les domaines suivants :
- logiciels d'application pour des systèmes temps réel
  - automatismes, contrôle de processus
  - télécommunications et télématique
  - applications spécialisées
- logiciels de base.

Adresser lettre manuscrite et CV à COFRAMI, 5, *rue* Vernet - 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

SOCIÉTÉ NÉGOCE INDUSTRIEL EST PARIS - 10 min. Gare de l'Est recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Poste convenant à homme dynamique, 35 ans environ. Niveau D.E.S.C. ou équivalent. Expérience dans P.M.E. souhaitée.

1 TECHNICO CCIAL

RÉGION PARISIENNE

ET

1 TECHNICO CCIAL

RÉGION ALPES-MARITIMES

Poste convenant à personne dynamique et ambitieuse

Écrire sous nº T 037003 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SAINT-UPÉRY MARKETING & STRATÉGIES
société de marketing industriel en forte expansion
recherche

CONSULTANTS CHARGÉ D'ÉTUDES

- Formation grande école ;
- 2 à 4 ans d'expérience.

Envoyer curriculum vitae à SUMS, B.P. 2, 94230 CACHAN.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recrute pour ses bureaux de

PARIS et PROVINCE

REVISEURS CONFIRMES

Ecrire avec CV sous No 52975 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Société de distribution en expansion, filiale d'un groupe international, recherche pour son siège Paris 16°

CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur financier, il sera chargé de la comptabilité générale, bilan, E.G.,... sur IBM 34, de la trésorerie et des problèmes fiscaux. Ce poste requiert 30 ans min., DECS ou, équivalent, une autorité naturelle, des qualités de rigueur et une grande ouverture d'esprit. Le candidat devra posséder une expérience de gestion comptable, financière, informatique de plusieurs années dans une P.M.E. Anglais souhaité.

Salaire annuel 150.000 F/ +

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo s/réf. 2184 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220 — 75063 Paris Cédex 02 *qui transmettra.*

LE 4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, LEADER DE L'INFOGRAPHIE, CROISSANCE + 78 % EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRES DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION EN FRANCE ET EN CALIFORNIE), CHERCHE LES HOMMES QUI CONTINUERONT CETTE RÉUSSITE.

concevoir et développer notre nouvelle génération de systèmes graphiques

ingénieurs mécaniciens, électromécaniciens,
ingénieurs électroniciens
ingénieurs logiciel

Au sein de la Direction Technique, dans des équipes rodées, ou à leur tête, vous participerez à toutes les phases du développement des produits, *intégrant des technologies de pointe* qui ont fait notre avance.

C'est pour vous l'opportunité d'une synthèse de vos expériences en informatique ou en péri-informatique et d'un enrichissement évolutif dans une unité à dimension humaine, en proche banlieue parisienne.

Écrivez sous réf. 43355 HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal 75001 Paris qui transmettra confidentiellement votre dossier.

HAVAS CONTACT

benson
la réussite par les hommes.

La Caisse d'Epargne de Paris

recrute DES EMPLOYES H. et F. à TEMPS PLEIN pour *les services de son Siège Social à Paris et ses Agences de la* proche banlieue

Ce recrutement s'effectue dans le cadre des « contrats de solidarité ».

Le dossier à transmettre pour le 1er Décembre 82 au plus tard à Mr le Directeur du Personnel de la Caisse d'Epargne de Paris - Service Recrutement 19, rue du Louvre 75001 PARIS, devra comporter :
- 1 curriculum vitae détaillé
- 2 photos
- photocopie des diplômes
- No de dossier ANPE.

Les candidats retenus seront convoqués à partir du 6 Déc. 1982 pour une épreuve de capacité du niveau BEPC.

La rémunération brute annuelle est de l'ordre de 70000F

Diplômé HEC, ESSEC

Marketing direct de produits financiers

Notre société en forte expansion, jeune et de taille humaine, filiale d'un important groupe financier, souhaite développer auprès du grand public la promotion de ses produits d'épargne et d'assurances originaux et performants.

Pour réussir dans la fonction, l'homme d'action et de synthèse que nous recherchons, diplômé HEC, ESSEC, devra faire preuve d'imagination et d'organisation et posséder une expérience réussie (2 à 3 ans) dans la communication directe ou le marketing financier.

De réelles perspectives d'évolution existent pour le jeune cadre que nous recherchons.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1408M à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

Cie DE NAVIGATION MARITIME

QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

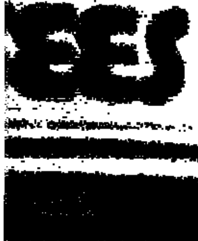
JEUNE COLLABORATEUR

2/3 ans expérience transport international ou activité transit

BILINGUE ANGLAIS

DISPONIBLE RAPIDEMENT

TELÉPHONE : 285-19-00, poste 320.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

MSL international
3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.

Journaliste
Revues technico-économiques — *Paris*

Pour une société française éditant plusieurs revues intéressant les industries suivantes: chimie, parachimie, plastiques, caoutchouc. Vous avez au moins 30 ans, une formation scientifique (chimie) au minimum universitaire, une tournure d'esprit vous permettant d'appréhender les problèmes liant technologie et marché et bien sûr un style aisé et concis. Votre pratique de l'allemand (parlé, compris, traduit) est très bonne; idéalement, vous y ajoutez l'anglais. Il vous sera confié une tâche à double aspect : une part, de loin la plus importante, de secrétariat de rédaction (préparation d'articles intéressant la profession, relecture, BAT, respect du planning de fabrication, documentation); une part de journalisme technico-économique (reportages, interviews, enquêtes). Vous travaillerez à Paris et aurez quelques déplacements à effectuer, parfois à l'étranger. Ecrire à Antoinette Leclercq - Réf. M 8171.

Discrétion totale assurée.

Bien communiquer pour mieux recruter

Société de conseil, nous aidons les entreprises à communiquer avec les cadres qu'elles recherchent. Activité en plein développement, au carrefour de la presse, de la publicité et de la vie économique.
Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole, mais plus qu'une formation spécifique, ce sont vos capacités, vos qualités et votre experience qui importent. Quelques années d'activité professionnelle dans le domaine commercial, une grande aptitude à la redaction, une bonne connaissance de la vie des entreprises, un intérêt certain pour la communication et ses outils vous permettront de réussir. Surtout si vous avez aussi de l'imagination et des idées. Nous demandons beaucoup, car nous devons anticiper les besoins du marché et y répondre.
En contrepartie, vous aurez une activité autonome, avec beaucoup de contacts et d'expériences enrichissantes, ainsi que de bonnes conditions de travail.

Régis Humbert vous remercie de lui adresser votre candidature avec photo et prétentions, sous référence 3475 MD à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS

Collaborateur Export

Une importante Société branche pièces détachées auto leader sur son marché recherche un

COLLABORATEUR EXPORT.
parfaitement trilingue Français/Anglais/Allemand

Ayant quelques années d'expérience de la vente (entre autre première monte) pour prospection commerciale.

Ce poste basé en proche Banlieue Nord-Ouest nécessitera de fréquents déplacements en Europe.

Envoyer C.V. photo, salaire actuel et prétentions sous réf. 50221 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX (qui transmettra)

TITN
Société d'engineering et de systèmes informatiques, filiale **THOMSON-CSF Informatique** plus de 500 personnes dont 300 Ingénieurs

recherche pour plusieurs projets de télécommunications réseaux locaux et système de messagerie sur mini-calculateurs et micro-processeurs.

Ingénieurs logiciels confirmés

- spécialiste **télécommunications,**
- minimum 4 ans d'expérience,
- bonne connaissance des modèles d'architecture de réseaux et des normes **C.C.I.T.T.,**
- connaissances systèmes bureautiques ou commutation de messages appréciées.

Adressez sous référence PiD, C.V. et prétentions à **T.I.T.N.** - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA PA

RESPONSABLE TRESORERIE

Filiale d'un grand groupe du secteur Matériaux de Construction, C.A. 800 millions de Frs recherche son RESPONSABLE DE TRESORERIE.

Rattaché au Directeur Administratif et Comptable, il planifiera et gèrera la trésorerie en coordination avec les différents services de cette Direction et en relation avec les interlocuteurs bancaires.

Ce cadre, de formation comptable, devra justifier d'une expérience et d'une responsabilité de 5 à 7 ans dans une fonction similaire dans le domaine privé ou bancaire. Une pratique de l'informatique serait très appréciée.

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo récente et prétentions sous référence 1141 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Importante Maison d'Édition cherche

JEUNE AGRÉGÉ (E)

OU CERTIFIÉ (E)

de Sciences Physiques. Enseignant (e) si possible en classe de terminale, pour conception, rédaction, d'un groupe d'ouvrages du niveau de la terminale. Eventuel travail d'équipe. Honoraires, droits d'auteurs importants possibles.
Ecrire M. J.-P. DELARUE 91, boulevard Saint-Germain 75006 PARIS, qui transmettra.

TRANSITAIRE GARONOR recherche

1 AGENT CCIAL

(parlant italien) pour trafic international terrestre.

Ecrire avec C.V. et prét. sous le nº T 036954 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ETS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL recherche

PROF. D'ANGLAIS

Obligatoirement 2 langues maternelles, diplômé en T.E.F.L. expérience en E.S.P.

Ecrire à M. PALMER E.D.C., 70, galerie des Damiers La Défense 1, 92400 Courbevoie.

PIGIER LANGUES recherche

ASSISTANTE

à temps plein, hor. 12 h-20 h ayant excellent sens des contacts. Formation : niveau licence d'angl. + dactylo. Adr. candidature à PIGIER LANGUES, 29, quai St-Michel, 75005 PARIS.

Association loi 1901 recherche

JURISTES

A mi-temps pour : Yvelines, Essonne Seine-et-Marne, Val-d'Oise.

Adresser C.V. détaillé à : Madame GRANIER CRIFF. B.P. 38708 75365 PARIS 08.

SALARIÉS en congé-formation, formateurs en activité, demandeurs d'emploi.

ORGANISME DE FORMATIONS

vous propose un stage de :

FORMATION DE FORMATEUR

pour 16/18 ans

sur une période de 6 mois en alternance

Objectifs du stage :
- Développer ses capacités de formateur.
- Approfondir des domaines spécifiques d'intervention auprès des jeunes de 16/18 ans.

Début du stage : 13 décembre 1982.
Recrutement immédiat.
Adresser lettre et C.V. à : ADIP, 25, rue François-1er, 75008 PARIS.

formation professionnelle

Ingénieur ou Cadre de production

Vous voulez être capable de mener (ou de participer à) des projets d'Automatisation de processus Industriels.

Le C.E.S.I. vous propose une formation aux

AUTOMATISMES DE PRODUCTION
(Informatique Industrielle appliquée à la Robotique)

Cycle de 26 semaines dont 6 en entreprise. ce stage donne droit à rémunération par l'Etat. Ouverture le 13 DÉCEMBRE 1982. Inscription au C.E.S.I., EVRY Tél. (6) 078-12-67.

CESI — Centre d'Etudes Supér. Industrielles 6, bd de l'Europe, 91033 Evry Cedex.

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Cours spéc. de Noël

★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le *logement en famille* également possible.

★ Pas de limite d'âge (jnes de 16 à 18 ans). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).

Piscine couv., sauna, discothèque, etc., à 100 km de Londres.
Agréé par le British Council and Arels.
Pr broch. en couleur et formul. d'inscript.,

écr. à REGENCY SCHOOL OF ENGLISH ROYAL CRESCENT RAMSGATE KENT, G.-B. Téléphone : 843512 12 ou Mme Bouillon, 4, r. de la Persévérance, 95600 Eaubonne, France. Tél. (3) 959-26-33 soir.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
CONSULTANTS EN INNOVATION
TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES

Une formation-action rémunérée d'une durée de 5 mois est proposée du : 3 JANVIER AU 20 MAI 83 à 15 INGÉNIEURS DEMANDEURS D'EMPLOI compétents dans les domaines suivants :
- mécanique ;
- électro-mécanique ;
- chimie (matériaux composites) ;
- textile ;
- papeterie ;
- revêtement des métaux ;

Cette action se déroulera en alternance au : CENTRE DE FORMATION CONTINUE de la C.C.I. de Chambéry (Cours : 1/3 du temps) et dans des P.M.I. de Savoie et Haute-Savoie (2/3. du temps pour les applications pratiques).

Renseignements et dossiers de candidatures au (79) 69-52-36.

JEAN GOBET



LES TESTS DÉMYSTIFIÉS

comprendre, analyser, utiliser les tests

" Ce manuel devrait rendre à tous les " testables " de bien grands services. " *LE MONDE*

" A lire absolument avant d'affronter votre nouvel emploi. " *COSMOPOLITAN*

AUBIER

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE?

Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous nº 52423 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

secrétaires

Importante Société d'Ingénierie filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour sa Direction Générale

Secretaire Direction

- Expérience requise de la vie d'entreprise.
Anglais indispensable. Espagnol apprécié.
Lieu de travail : proche banlieue St - Lazare.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence **6017** à **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

COFRAMI
Société de Services informatiques (Paris 8e) recherche

secrétaire commerciale
de très bon niveau.

Le sens de l'organisation, un esprit d'initiative et une expérience de quelques années sont indispensables.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Société COFRAMI - Madame LEGARDA 5, rue Vernet - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

ASSOCIATION DE FORMATION D'IMMIGRÉS recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Français, Arabe, 20 h par mois jusqu'au 30 juin.

Env. C.V. avant le 3/12 au CLAP ILE-DE-FRANCE 8, av. de Choisy, 75013 Paris.

Recherchons

STÉNOS DACTYLOS

- intéressées par le secteur vacances — enfants
- ou ayant connaissance secteur bâtiment, travaux matériel.
- ou qualifiées pour travaux divers et classement.

Env. lettre manuscrite et C.V. au Comité Centrale d'Entreprise P.C.U.K. — Tour Manhattan Cedex 21 92087 Paris la Défense.

SECRETAIRE DIRECTION

Sténodactylo, excellente professionnelle, pour seconder Directeur Édition. 6e arrondissement Paris Qualités d'adaptation. Ouverture d'esprit indispensable.

Envoyer C.V. et photo, sous le nº T 037001 M

capitaux propositions commerciales

Cède participation ou totalité d'un Cabinet de recrutement de personnel informatique à Paris. 200.000 F. 776-32-00

représentation offres

Recherchons 1 représentant, libre de suite, avec voiture pour poste technico-commercial en climatisation, chauff. et PAC. Tr. bonne présent. exigée. Fixe + commission. 371-54-10.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 402-09 PARIS.

travail à domicile

Secrétaire TAPE sur IBM 82C tous manuscrits, tarif très bas. Tél. 840-42-41.

Secrétaire de direct. frappe ts textes et manusc. s/IBM 82C. Trav. soigné. Tél. 061-44-49

Cherche TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au 306-08-88.

traduction demande

J. F., traductrice cherche tous travaux esp.-franc. ou franc.-esp Tél. 828-64-17 de 8 h à 9 h 45.

GROUPE JEUNES EXPERTS COMPTABLES PARIS ÉTOILE recherche

ASSISTANT

niveau certificat supérieur dipl. enseignement sup. apprécié, 2 ans exp. cabinet. Sous *responsabilité dir. d'un expert* comptable. Mission de révision et d'assistance, conseils P.M.E. Adr. C.V. à C.E.A. 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

DOO

116, Champs-Elysées propose plusieurs postes d'

INGÉNIEURS LOGICIEL

ayant une expérience MICRO ou MINI sur des applications TEMPS RÉEL en langage évolué.
Contacter Mlle BLIN au 563-17-27, poste 256.

TAILLEUR-CHEMISIER

rech. VENDEUR, env. 40 ans, hautement qualifié, excel. présentation. Sér. réf. exigée. TÉL. 500-50-34.

RECRUTONS

NÉGOCIATRICES

Courageuses, gros pourcentage, secteur : MONCEAU. Tél. : 294-13-38.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Importante revue professionnelle de classe internationale, éditant aussi des ouvrages, souhaite intégrer dans une structure très légère un(une) Secrétaire de Rédaction à temps partiel (activités complémentaires possibles), capable d'assurer :
- la préparation des textes (550 pages dactylographiées par mois en moyenne) ;
- les relations avec les imprimeurs ;
- le suivi et la coordination de la fabrication.

Expérience de ce métier nécessaire.

Adr. C.V., photo, prétentions sous réf. 2.874 à D. DANGER, CORT, 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vend R4 GTL 1978 60.000 km. Bon état. Prix Argus. Tél. : 586-53-84 après 18 h.

2 CV SPÉCIAL 1979 Très bon état, 85.000 km. Moteur, embrayage refaits. 12.500 F. Tél. : M. Ménard, heure bureau 642-06-70.

de 5 à 7 C.V.

Vends R5 Automatic, déc. 81, mod. 82 ttes options GTL, gris bleu, métallisée. 30.000 km. Excellent état. Régulièrement *entretenue. Prix 36.000 F.* M. DARTHENAY. T 632-18-72 apr. 19 h. 554-58-50 bureau.

de 8 à 11 C.V.

Urgent. A vendre CX 2000 Pallas, année 1979. 70.000 km. Gris foncé, int. beige. Radio-cassettes. Prix 26 000 F. T. 248-72-23, P. 2492. Bur. 045-49-29 après 18 h.

A VENDRE
LANCIA 1800
CABRIOLET 1976
Très bon état. Prix 22.000 F. Tél. : 236-80-21.

A VENDRE
FORD TAUNUS 9 CV 1600S
Toit vinyl. Jantes alu. TRÈS BON ÉTAT. 82.000 KM. Tél. : 797-73-13 après 18 h. Prix sous Argus.

TAGORA DIESEL TURBO
1982. 1.200 km. Possible crédit total. - 374-97-95.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE
Coupé Alfa Romeo sprint véloce bleu marine, année 1980. 50.000 km. Freins, échappement neufs. Pneus Dunlop SP sport 10.000 km. Autoradio F.M.-ondes courtes, 2 haut-parleurs Voxon. Antenne électronique toit. Housses sièges avant. Etat impeccable. Prix 36.000 F. T. (ap. 18 h 30) : 209-28-78.

VDS JAG. 3,4 S 1967
B. coulée. 3.000 F. Téléphone : 266-08-58.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)

Créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de francs (100.000 dossiers).

Expérimenté en :

- GESTION : concepts, direct par objectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation de travail, recrutement, formation et gestion du personnelle, conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité dynamique et volontariste. sens de l'analyse et de la synthèse, recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité, Michel Bouteloup, 77630 Arbonne-la-Forêt.

J.H., 23 ans, dégagé O.M. Maîtrise Sc. éco. (avec mention), option Econométrie, ch. 1er emploi Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6406 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 30 ans, M.I.A.G.E débutant, expérience 4 mois Cobol-Basic assembleur. Anglais parlé et lu cherche emploi Analyste programmeur Paris ou Alpes-Maritimes. Ecr. s/nº 6391 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 22 ans, dégagé O.M. Analyste-program. début. COBOL batch interactif Stage entrep. sur IBM 4341 Bases données. Ch. emploi fixe. Paris, région paris. Ecr. s/nº 6401 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 26 ans. Parfait. bil. fr.-anglais. Expér.secrétariat, ch. emploi à Paris. Libre de suite. Tél. : 238-10-09.

F., Vve, 52 ans, cherche emploi : bureaux, ventes ou éventuellement gérance commerce. Tél. ap. 18 h au 354-74-45 ou écrire Ecr. s/nº 6405 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Franco-américaine, 28 ans, B.A. Etats-Unis, Sc. Po, tril. angl., fr., esp. Solide expérience presse, édition, relat. et org. internationales ch. situat. Ecr. s/nº 3860 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Multinationale Scandinave
38 ANS
ECCIP – CESDIP – ICG, bilingue, anglais

- Résultats très positifs, les pieds sur terre.
- Bon gestionnaire, vrai professionnel.
- Créatif et motivé, recherche :

DIRECTION GÉNÉRALE

Dans entreprise désirant dynamisme, relance activités et/ou restructuration. Ecr. s/nº3.908 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. A. & M. + I.A.E.

48 ans

- Expér. direct. P.M.E. et établissement + 200 p., secteur mécanique.
- Gestionnaire rigoureux, sens contacts, entraîneur, créateur d'équipes.
- Cherche poste :

DIRECTION GÉNÉRALE

ou direct. P.M.E. ou Adj. P.-D.G. même si entreprise en difficulté. Ecrire sous nº 3.880 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTION P.M.E.

- H., 38 a. droit + Sc.Po
- Expérience. Direction P.M.E. + 50 pers., secteur transports.
- Expérience management, marketing pub., commerce international.
- Con. marchés espagnol, Am. latine.
- Anglais, espagnol.

Recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D. G. ou D. G. Ecr. s/nº 6407 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Mathématicien diplômé-nat. All. exp. en informatique cherche offres d'analyse de problèmes et de programmations en Algol-Fortran — Basic — Pascal — Gasp — Simula. Ecr. s/nº 3885 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANTIQUAIRE, vous avez besoin d'aide, J.F. 23 ans lic. Angl. + All. et It. exp. vte pub. compt. aim. antiquités souhaite travail pour vous. Tél. 622-15-11.

Directeur s'occupant de réinsertion sociale grande expérience gestion et innovation sociale recherche poste dans organisme ou association, s'intéressant au tiers monde. Ecr. s/nº 3895 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 25 ans. B. présentation. 6 ans exp. + réf. cherche emploi d'adjoint direction achats ou empl. de bureau. T. 257-11-28, poste 446.

J.F. française, lic. all., lic. suédoise. Bon anglais. Exp. enseignement à l'étranger cherche empl. ensei. traduct. tourisme. Tél. 372-17-18 av. 8 h et ap. 16 h 30

J. F., 34 ans, DUT tech. de comm., 9 ans S.A.V. informatique const. rech. emploi libre. Ecr. s/nº 3913 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROF D'ANGLAIS (maîtrise + exp.) ch. poste de école privée sous contrat. Tél. 278-35-67.

J.F., 35 ans, secrétaire de direction, 18 ans d'expér., bonnes notion anglais rech. place à responsabilités, préférence direction commerciale. Libre rapidement. Ecrire sous le nº T036962 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., quarant., tril. angl., esp., exp. télévision, presse, enseign., enquête, doc. rech. similaire et étudierait ttes propos. Tél. : 354-66-22.

JURISTE 33 ANS

FEMME, maîtrise droit des affaires, 7 ans d'exp., rédaction d'actes, études, consultation, secrétariat de société, chez conseil. jurid. et expert. compt., étudie ttes propos. à temps complet ou partiel. Ecrire sous le nº T036.947 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sénégalais, 35 ans. DESS contrôle de gestion Dauphine DECS 10 ans. Exp. gestion financière et budgétaire, étudie ttes proposit. même à l'étranger, en particulier Afrique. Tél. : 584-97-07 à partir de 18 h 30.

J.F., 25 ans, Lic. Sc. Po, expér. 2 ans Bruxelles, ch. empl. en rapport avec sa formation. B. connaiss. ital., Angl., Néerl. Rép. Rossel R.P. nº 522.342, rue Royale, 112, 1000 Bruxelles.

Adjointe de direct. Expérience secrétariat pse direct. gle et pub. Dynamique, aimant contacts humains et commercx. Sens responsab. et initiatives. Excellente réf. rech. poste stable. Libre de suite. Mme Edouard, 40 av. de St-Mandé, 75012 Paris.

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE

J.F. 30 ans, lic. sc. écon. et lettres, anglais, allemand. 8 ans exp. presse économique industrielle. Organisation, esprit d'analyse et de synthèse. Étudierais ttes propositions. Place stable. Ecr. s/nº 3.875 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H 12 ans exp. au siège grande banque Paris, exploit. gerant. Diplôm. Études comm. sup., dipl. Instit. Droit aff. Paris ch. pte resp. de entrep. dynam. Ecr. s/nº 3922 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URBANISTE TRANSPORT

J.F. 27 ans, maîtrise sc.-éco., dipl. de l'Institut d'Urbanisme de Paris, DEA urbanisme, 3 ans expérience bureau d'études dans le domaine des transports urbains et régionaux, responsable de projets en France et à l'étranger. Recherche emploi à temps complet, de préférence région Ile-de-France. Etudie ttes propositions. Tél. (1) 361-83-20.

J.H. 28 ans recherche direction permanent village vacances expérience et formation DEFA, tourisme soc. Etudie toute propositions. Téléph. 383-26-69.

H. 41 ans, ancien clerc d'avoué, ancien secrétaire d'agréé. Actuellement cadre sup. ds un service juridique de banque ch. poste de responsabilité au sein d'un service juridique d'entreprise de banque ou d'établissement financier. Ecrire sous le nº T 036921 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE TECHNICO COMMERCIAL Bât. T.C.E., second œuvre, offre de marchés, coordination, suivre le chantier, sens de commandement, de la création, de l'organisat., contact humain développé, 25 années d'exp. de Direction Technique et Cciale en France et à l'Étranger. Dans les bureaux d'études : projection, estimation, débits, ou sur le terrain. Homme de poigne, sens des responsabilités, dynamique, déplacements possibles. M. MARKOVIC 15 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier, 94700 MAISONS-ALFORT.

PSYCHO — SOCIOLOGUE H. 35 ans, exp. secteur public et associatif Études et conseil lancement de projets formation permanente. cherche poste Ecrire sous le nº T 036907 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Je parle Allemand, Espagnol, Portugais, Russe, Néerlandais couramment et j'ai de bonnes notions d'Arabe. Pourrions-nous nous rencontrer ? MEDIA SYSTEM référence 5897. 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

J.H. 20 ans, dégagé O.M., sérieuses références morales. Études dessin, arts graphiques, photo, publicité, recherche emploi dans ces spécialités. Accepterait stage Paris ou province. Disponible rapidement. Tél. 026-32-27 après 17 h. M. ROMAIN.

Cadre supérieur 45 ans formation et expérience gestion PME-PMI et distribution commerciale circuit traditionnel Anglais courant actuellement directeur commercial. Société Internationale région parisienne et domicilié à Toulouse ferait concessions pour voir sa famille chaque week-end. RECHERCHE TOUT TYPE DE POSTE A RESPONSABILITÉS. Ecrire : LAZER S.A., 60, rue Vieille-du-Temple, 75003 PARIS référence 237, qui transmettra.

Esc 34 a., expert comptable mémorialiste exp. liquidations cherche sit. resp. pres. syndics, cab. sociétés, lib. rapid. Ecr. s/nº 3 926 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE BANQUE

33 a. angl., esp. nat. ital. 12 a. expér. Parf. au cour. caisse, administr., opérations bancaires (escompte, prêts, emp. etc.) Assumant actuellement superv. service informatique, communications. Goût des contacts, désir. s'orient. vers CARRIÈRE COMMERCIALE rech. situat. ds établiss. bancaire pouv. offrir perspec. d'avenir. Ecr. nº 52 947, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, q. tr.

J.F. 33 a. sgt de maîtrise 11 a. expérience, dont 7 a. service du personnel sect. bancaire) not. anglais, dactylo non sténo, libre 1/3/83, ch. poste à respons. ADMINISTRATION COMPT. PAYE, TRAVAUX VARIÉS. de préf. Paris ou banl. ouest. Ecr. nº 52 938 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. Femme 32 a. cadre, 10 a. d'expérience dont 6 a. de serv. du personnel section bancaire. Biling. anglais (sténo 2 langues) libre le 1er/3/83. Cher. pte ASSISTANTE DIR. de PERSONNEL de préf. sect, tert. Paris ou banlieue sud. Ecr. nº 52 936 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

Urgent JF dynamique moderne journaliste rel. publiques excel. vendeuse ch. emploi. Étudierait ttes propositions. Ecr. 142742 Havas Bayonne.

J.F. 33 ans, attachée de direction, niveau licence, organisée, dynamique, autonome connaissances informatiques, Allemand, Anglais, aimant les contacts, rech. poste stable et évolutif, à responsabilité et initiative — Tél. : 236-36-41.

J.H. 30 ans, D.E.S. Sc. Po. maîtr. philo. rech. empl. cact.. sociale cultur. rel. publ. Tél. 606-82-86.

Chef de fabrication édition (pouvant prendre en charge de la préparation copie à la reliure) cherche poste fixe ou coll. ponctuelle. Ecr. s/nº 3903 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Direct. admin. et financière, études supér., 32 ans, parfait bilingue, exp. soc. anglo-saxonnes désire poste dans société internationale Ecr. s/nº 3914 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. gé. rech. poste enseign. math.-élect. Région Paris. Ecr. s/nº 3.891 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPÉCIALISTE MULTIMÉDIA (ciné 16, vidéo, photo, son) conception, réalisation, technique, étudie toutes propositions Téléphone : 373-03-71.

Cadre administ. et financier 35 a. diplômé sc. po. + sc. éco résident depuis 4 a. Bogota, étudiera ttes propos. EMPLOI OU REPRÉSENTAT. EN COLOMBIE. Écrire à J. MARTIN, 12, rue Xaintrailles 75013 Paris qui transmettra.

OUVRIER JOAILLIER

21 ans, apprentissage 3 ans chez grand patron. Sérieux, attentif et travailleur cherche poste stable. Ecr. s/nº 6.393 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TOGOLAIS, 32 ans. Analyste-programmeur débutant, COBOL, I.B.M. 370, DOS/VS, Basique, analyse, connaissance en télécommunication, technique de commercialisation. Anglais et allemand. Adaptation rapide. Etudie toutes propositions. Ecrire M. TRETOU, 16, allée Soufflot, 92600 Asnières.

ASSISTANTE HAUT NIVEAU

Fiable, intelligente, disponible. RÉFÉRENCES INTERNATIONALES recherche poste Paris, province, étranger. Ecr. s/nº 6.396 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hme 39 ans, ch. emploi stable chauffeur de maître ou direction ; libre immédiatement. Ecrire sous le nº T 036964 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL

Tril. axé sur Proche-orient cherche poste dans imp. sté. Étudie ttes propositions. Écr. BP 200 75564 Paris Cedex 12.

représentation demandes

Représentant expérimenté cherche stés à représenter. Écrire Nº 55017 AMEP P.A. 37, rue Gai-Foy 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

ILE-ST-LOUIS

dans bel imm., 2 P., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chf. gaz, 45 m². 500-54-00.

5e arrdt

NEUF 1 ET 3, R. POLIVEAU

CONSTRUCTION GD LUXE, 3-4-5 pces et DUPLEX. Vis. témoin ts les jours de 14 h à 19 h, sauf dimanche.

JARDIN DES PLANTES (près) imm. réc., beau 2 P. DUPLEX 55 m² environ. Vue. 525 000 F. Tél. 337-88-14.

6e arrdt

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Gd Liv. + TERRASSE VITRÉE + Chbre, cuis. équip. Bains, 80 m². Cave, parking. BEL IMM. RÉCENT. 544-50-20.

7e arrdt

ST-GUILLAUME. 354-95-10

80 m² VUE JARDIN.

DUROC 125 m², magnifique séj., avec cheminée, 2 chbres imm. Pierre de T., ascenseur GARBI - 567-22-88

PLACE BRETEUIL (près) superbe studio refait neuf 33 m², immeuble rénové. Prix 450.000 F. GARBI - 567-22-88

INVALIDES

Neuf. Jamais habité, 6e ét., hall, séj., 2 chbres, 2 bains marbre, cuis. équipée, balc., loggia. CIME 538-45-45.

SOFERINO – Ravalé, duplex. 80 m², confort, 4e sans asc., calme, av. cheminée, service, avec fenêtre. 577-96-85.

9e arrdt

Près Pl. ST-GEORGES 4/5 P. Cuis. Bains.750.000 F. 286-00-10.

11e arrdt

VOLTAIRE Imm. récent stand

GRAND STUDIO

Cuis., s. de bains, w-c, chauff. cent. Asc., soleil. 310.000 F. Crédit vendeur possible 345-55-10

12e arrdt

DIDEROT Immeuble pierre de taille et brique

2 PIÈCES TT CFT

refait nf s/rue soleil. Parc de Verdure 272.000 F. créd. vend. poss. 346-56-10

NATION Surfaces à aménager dont DUPLEX, 154 m². Avec jardin privatif. 272-40-19.

NATION LOFT

205 m². 770.000 F. Téléphone : 272-40-19.

13e arrdt

CHOISY RENAISSANCE 5 p. 112 m², balc., park. stand. 1.050.000 F. 535-56-92.

GOBELINS, calme, 3 p., cuis., salle d'eau, w.-c., bon imm. 440.000 F. 535-56-92.

TOLBIAC : Prop., 22e ét., 103 m², S.E., dble living, 3 chbres, 2 s. de bns, 2 w.-c., tt équipé, 2 park. Prix à débattre. 336-14-50/583-85-94.

IVRY limitrophe 13e, prop. vd studios, 2 P./3 P. Etat impeccable, px intéressants. Crédit possible T.672-04-48, 17/21h+matin

15e arrdt

CONVENTION Appt libérable octobre 1983, loyer mensuel 3.176 F. 2e ét., sur rue, asc., séjour double + 2 ch., cuis., w.-c., bns, chf., centre, 100 m². Imm. p. de taille, stand., 1930. Ach., park. poss. Px : 780.000 F. Pptaire mercredi 14 h 30 - 16 h 30, 366 bis rue de VAUGIRARD.

VILLAGE SUISSE

3 P., 70 m². calme - 354-42-70

PONT MIRABEAU SUD 4 pces, cft, 90 m² asc. 799.000 F + serv. 6e ét., asc. 577-96-85.

VILLAGE SUISSE

Récent 8e, double séj. 3 chbres. Balc. 1.075.000 F. 734-36-17.

BIR-AKEIM, Bd de Grenelle (même) bel imm. p. de t. 1er étage, 2/3 p., 68 m². 600.000 F. 783-89-86 - 548-27-13.

16e arrdt

PTE PASSY — 435 m²

3 chambres serv. + box. A.V.L. — 281-07-94.

JASMIN

Imm. récent, grd stand., ét. élevé, 3 chbres, liv., park., parf. état. SANTANDREA 260-67-36/66.

Urgent AUTEUIL 95 m²

impec. 820.000 F. 545-34-28.

Beau 2 P. 95 m² env. 950.000 F. Beau 2/3. 100 m² env. 1.100.000 F. 783-89-86 - 548-27-13.

MUETTE ÉTAGE ÉLEVÉ IMM. RÉCENT, 108 m² JOLIE RÉCEPT + 2 chbres. 364-29-83.

17e arrdt

NIEL ATELIER 2 niveaux, stand. Imm. pierre de taille. 870.000 F. 553-91-45.

18e arrdt

RUE CUSTINE

Immeuble pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPÉS

2 P., rez-de-ch.	88.000 F
3 P., 6e ét.	106.000 F
3 P., 1er ét.	181.000 F

TÉL. 227-74-80

Me ANVERS, Montmartre près jardin 2 pièces, entrée, cuisine équip., w-c. bains. Px et placement exceptionnel. 878-41-65.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT

MAISON 5/6 PIÈCES

tout confort, avec beau jardin. Prix 950.000 F. - 297-52-73.

78-Yvelines

RARE VERSAILLES S/CARRÉS SAINT-LOUIS 3 P. ref. neuf. 400.000 F. MAT. IMMOBILIER. 953-22-27.

VERSAILLES Près gare rive droite Immeuble ancien Réception dble + 2 chbres. chbre sce. Px intéressant. CHESNEAU 950-14-07

92 Hauts-de-Seine

BAGNEUX NORD. Part. vd bel appt 7 p., 152 m². Plein ciel. Prox. RER, CES, Lycée, 2 entrées, 3 park. 665-17-54.

CLICHY ÉGLISE

PRÈS Mº ET COMMERCES Bel imm. réc., beau et agréable 100 m² gd séjour + salon + 2 ch. tt cft, balcon + park. VUE SACRÉ-CŒUR PARIS. Prix 850.000 F — 766-21-40.

BOURG-LA-REINE rue Albert-Camus, imm. récent, 3 p., asc. 390.000 F. FAC. 337-69-59.

Part. vd part. Appt 124 m² + 18 m² bal., central, pr. gare, bus devant porte, 5 mn commerces, établissements scolaires, calme, E.-O., séjour 32 m², 3-4 chambres. 2 bains, 2 w.-c. 2 park, Possib. diviser en 2 Appts. Excellent état, standing. 645-27-82.

ST-GEORGES - 2-3 P.

cuis. aménagée, confort 460.000 F. Vernet. 526-01-50

CHAVILLE résid. 7 p. stand. Jard. PRIVATIF. 1.270.000 F. MAT IMM. 953-22-27.

NEUILLY-BORGHESE

Rez-de-jardin, ds imm. gd stand., 170 m², liv., 4 chbres, 3 s. de bns. Park., jard. 120 m². SANTANDREA 260-67-36/66.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e., avec ou ss trav. Paie comptant chez notaire 873-20-67, même le soir.

immeubles

Vends LIBRE CENTRE LILLE

Immeuble Ccial 500 m² développés. Superbe Logement. Ecr. s/nº 7316 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BATIMO, 553-91-45

Ach. imm. Paris Périphérie.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT

Tél : 359 64 00

Mº BOÉTIE-COURCELLES 4 P., 118 m², tt confort + service, 6.000 F. 523-22-00.

locations meublées offres

Région parisienne

MEUDON

Réservé à couple marié de fonctionnaire, beau logt. meublé. 1.800 TTC. S'adresser 6, rue de Rushmoor à Meudon.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris. rech. du STUDIO au 5 pces LOYERS GARANTIS par Sociétés ou Ambassades — 281-10-20.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES

Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphonez au : 296-58-10.

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS, HOTELS, PARTIC. et BUREAUX. LOCATION ou ACHAT 562-78-99

J.F. fonctionnaire cherche à louer studio à Paris ou proche banlieue Est. Tél. : 020-07-43, après 18 heures.

Région parisienne

Pour Stés Européennes, cherche villas, pavil. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

pavillons

CHAMPIGNY - Mairie - RER 5'. Pav. 72, façades pierre de taille. S/sol, slle de jeux, cav., buand. R.-d.-Ch. : hall, séj., sal., chem., terr., cuis. amén., chbre, slle de bs. 1er étage, 3 chbres, mezz., slle d'eau, w.-c. chauf. central, garages, terr. 650 m². Prix 1 200 000 F. Agence des Cités. 95 bis, av. de la République 94500 Champigny. Tél. 706-27-42.

A vendre maison à Menucourt. Prix intéressant. salon séjour, cuisine, 2 chambres, garage. S'adresser à Maître Lambert à Saint-Ouen-l'Aumône. Tél. : 464-18-92.

villas

NEVERS vds ctre ville BELLE VILLA de carac. dans gd parc. AFFAIRE RARE 1.300.000 F. Ecrire HAVAS Nº 940, B. P. 28, 58002 Nevers Cedex.

A VENDRE de préf. Part. à part. 1 km de la mer. 10 km de LA BAULE. Maison rénovée, 5 pces, 130 m² (séj. 50 m²) poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 568-37-38 après 18 h.

VERSAILLES Quartier Résidentiel, belle villa 7/8 P. s/jardin 730 m² 1.800.000 F (à débattre) CHESNEAU 950-14-07.

maisons de campagne

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES Mais. 2 ét., cave voûtée, 4 p., s. de bs, cuis., loggia, tt cft. Tél. (90) 92-14-84. 500.000 F.

propriétés

SOLOGNE A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible, possibilités étangs. Ecrire HAVAS ORLÉANS, nº 200.506.

SAINT-MAUR

5' RER, 20' ETOILE s/1.359 m², terr., belle ppté. 300 m² habitable. 283-31-99.

LOT — MANOIR XIIIe

restauré 10 pces + dépend. falaise et grottes, 6 ha. PX INTÉRES. VU URGENCE. A.V.L. — 874-82-22.

SAONE-ET-LOIRE

16 pièces, écuries, 7 ha. A.V.L. — 281-07-94.

11 ha. Prés et bois

90 km Ouest Verneuil-sur-Avre BELLE PROPRIÉTÉ Réceptions, 4 chbres, tt cft. maison gardien, nombreuses dépendances. Px demandé : 1.060.000 F. (32) 32-54-18.

terrains

A VENDRE Vallée-de-Chevreuse, à Forges-les-Bains en bordure de forêt dans bourg. classé zone verte. 1 300 m², perm. de const. viab., accès et s/sol const. Prix terrain : 350 000 F. Prix sous-sol à débattre. Tél. : 458-05-58.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

IDÉAL PLACEMENT, bel appart. 3 pces tt cft, 5e ét. asc., occupé 1 tête 71 ans 17.000 F + rente 2.250 F. LODEL — 355-00-44.

16e, Michel-Ange Auteuil 3/4 p., tt cft, bel imm. pierre. 320.000 + 2.000 F. Occupé couple 77-78 ans. 266-19-00.

Libre Verneuil-sur-Seine, gd Pav. s/500 m², 4 p. pp., ss-sol, cpt 300.000 + 4.800/mois. Viagers F. Cruz, 266-19-00.

16e Occupé, stand., 250.000 F. 4.800/m **113 m²** 268-05-43.

immobilier information

L'ÉTUDE SAINCLAIR

M. Patrick SICARD 150, r. de Vaugirard, Paris-15e. Gère du studio à l'immeuble. EN ASSURANT VOS LOYERS Pour 10 % hors taxes. Expertises gratuites. Renseig. : 566-02-48 +.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE

AVEC L' ASPAC LE 1ER RESEAU FRANCAIS

- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois).
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist. commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion : CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8ème - 9ème - 15ème)

Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Ventes

16e EXELMANS 5 bureaux libres standing très bon placement CAB. J.C.K. 561-10-10.

WEATHERALLS

SEVRES 367 m². Immeuble neuf à aménager **563-05-50**

Locations

DOMICILIATION-8e

R.M., R.C. 200/300 F mois avec services complets TELEX, SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES **AGECO - 294-95-28.** STATIONNEMENT AISÉ.

Votre secrétariat permanent VOTRE ANTENNE A PARIS **VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e COLISÉE ÉLYSÉES** DOMICILIATIONS TELEX et TOUS SERVICES CRÉATION DE SOCIÉTÉS **A.F.C. 359-20-20.**

Mº SABLONS, A LOUER **500 m² DE BUREAUX** divisibles. Immmeuble récent de bon standing. **HAMPTON. 225-50-35.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services Permanence téléphonique **355-17-50.**

16e Art AV. MALAKOFF

800 m² de bureaux, standing, rez-de-chaussée, + 1er étage **SCITI 742-44-08.**

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES

UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX

Votre adresse, votre bureau, votre secrétariat, votre salle de réunion. POUR UN JOUR OU PLUS

LE SATELLITE

8, rue Copernic, 75116 PARIS Tél. : (1) 727-15-59.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES **BUREAUX MEUBLÉS** SALLES de RÉUNIONS et CONFÉRENCES PRESTATIONS COMPLÈTES DOMICILIATIONS - TELEX B.E.B. - Tél. 723-50-50

PORTE DE BAGNOLET

A louer direct Immeuble grand standing BUREAUX TOUT ÉQUIPÉS divisibles à partir de 100 m² Conditions intéressantes. Tél. : 360-37-67, 14 h à 18 h.

CHAMPS-ÉLYSÉES

BON STANDING BUREAUX 2 LOTS DE 510 m²

SAGGEL VENDOME **522-38-00**

RUE SAINT-LAZARE

115 m², 6e ÉTAGE 187 m², 3e ÉTAGE BUREAUX RÉNOVÉS BON STANDING

SAGGEL VENDOME **522-38-00**

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIAT. + SERVICES SARL Artisans - 296-36-74.

PROX. DÉFENSE

270 m², BURX ENTIÈREMENT ÉQUIPÉS. DISPONIBLE IMM. **DE MONCAN** 563-17-63.

AUTEUIL

160 m², R.d.C. + ss-sol imm. récent très bon stand. **GEFIC CTI 720-50-80**

Rech. bureaux 100 m² environ Quartier Montparnasse ou Saint-Germain de préférence. Achat location ou viager. Tél. hres bur. au 359-01-72.

UFFI

CHAMPS-ÉLYSÉES, 120 à 450 m². TOCQUEVILLE, 456 m² divisible. MONCEAU, 1000 m². NEUILLY, 443 m². PUTEAUX, 301 à 650 m². LEVALLOIS, 200 à 2300 m².

Tél. : 522-12-00.

HAUSSMANN Square LOUIS-XVI

2 étages, 373 m² chacun Ensemble ou séparément **DÉFENSE ZONE A** Petit et luxueux immeuble bureaux. 1.700 m² location

16e VICTOR-HUGO

prox. rue de Longchamp 800 m², 25 bureaux, 3 park. Location.

D. FEAU, 294-20-00

WEATHERALLS

ST-LAZARE, 400 - 1400 m². LEVALLOIS, 250 - 1000 m². MILAN, 680 m², vente ou loc. CONCORDE, 170 m² luxueux. **563-05-50**

boutiques

Achats

J'ACHÈTE COMPTANT

MURS VIDES ou LOUÉS 563-63-55 LE MATIN.

locaux commerciaux

Ventes

Emplacement à concéder, de 36,30 m², dans la gare souterraine de PARIS-AUSTERLITZ. Rens. : S.N.C.F., Service du Domaine, Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Tél. 285-63-54.

Locations

TRAPPES ZA

entrepôts raccordés fer, 10.000 m² à louer (lots à part. 2.400 m²) réf. 115.078 **AUGUSTE THOUARD 265-54-07.**

LE PERREUX

A 5', entrée autoroute A 4 et station RER A VENDRE 2.400 m², atelier + 1.000 m² de burx convenant à siège social. Réf. 115.098 **AUGUSTE THOUARD 265-54-07.**

AUBERVILLIERS

2.000 m² entrepôts à quais, raccordés fer. A louer, réf. 114765 **AUGUSTE THOUARD 265-54-07.**

GONESSE en ZA

Bâtiment de qualité, indépendant 1.500 m² avec hall d'activités, 300 m² de bureaux à louer. Réf. 115.049. **AUGUSTE THOUARD 265-54-07.**

ANTONY en ZA

Bâtiment d'activités avec bureaux de 500 à 4.000 m², référence J. VILLEROY **AUGUSTE THOUARD 265-54-07.**

93 ROMAINVILLE

Atel. 2e cat., 420 m². R.-de-ch. sS/520 m² terr. + 3 bur. Force, téléphone, chauffage. MARC SOLAL, 562-63-28.

locaux industriels

Locations

WEATHERALLS

AULNAY S/BOIS, 2900 m². WISSOUS, 350 à 1200 m². GENNEVILLIERS, à partir de 450 m². BAGNOLET, 1600 m². **563-05-50**

fonds de commerce

Ventes

A vendre cause départ sud Sarthe Val du Loir, murs et fonds Hôtel Restaurant très grandes possibilités développement. Tél. 16 (43) 44-74-01.

Côtes-du-Nord, près de Saint-Brieuc, bar-restaurant, bord de mer, logement F4, confort, agencement, parfait état. Prix : 550.000 F. Téléphone : (96) 33-27-38.

Locations

BAIL A CÉDER, loyer annuel 12.000 F, 50 m. fac. Tolbiac, excellente situation. 40 m² + petit logement. 672-04-48, 17 h. à 21 h. + matin.

FAITS DIVERS

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— *L'ambassadeur du Liban* et Mme Boutros Dib ont donné une réception, lundi, à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— Danielle et Marc DARMON ainsi que Sarah ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Ouriel,

le 3 novembre 1982.
92260 Fontenay-aux-Roses.

Décès

— M. et Mme Hubert Lepicard,
Mlle Marie-Ange d'Adler,
M. et Mme Didier Maupas,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Matton,
Marguerite Lepicard,
Guillaume et Jean Lepicard,
Cécile et Virginie Maupas,
François et Denis Maupas,
ses petits-enfants,
Mme Tony Ricou,
M. et Mme Jacques Bouchayer,
Mme Maïmé Arnodin,
ses sœurs, beau-frère et belle-sœur,
Et les familles Arnodin, Chegaray, Chenot, Jouët, Ferry-Wilczek, Rebuffé, Berthon, Clauser et Jampolsky,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rodolphe d'ADLER,
née Jacqueline Arnodin,

survenu, le 21 novembre 1982 à son *domicile, dans sa quatre-vingt-deuxième* année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 novembre, à 8 h 30, en la chapelle Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Martin à Étampes (Essonne), dans la sépulture de famille.

80, rue Spontini,
75116 Paris.

— Mlle Léone Batard,
M. et Mme Gabriel Simonot
et leurs *enfants*,
M. et Mme Yves Simonot
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Simonot,
M. et Mme Jean-Noël Simonot
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Simonot
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Yvonne BATARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des palmes académiques,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
à l'université de Haute-Bretagne,

leur sœur, tante, grand-tante et parente, survenu, le 21 novembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Paris-14e.

La cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse à Paris-6e, où l'on se réunira, sera célébrée le mercredi 24 novembre, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Pont-du-Cens à Nantes (Loire-Atlantique), aura lieu le même jour à 17 h 15.

3, rue du Montparnasse,
75006 Paris.

— Mme veuve Maurice Gauduchon,
Le docteur Roger Brandeis,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger BRANDEIS,
née Marie-Françoise Gauduchon,

survenu, le 15 novembre 1982 à Paris, à l'âge de quarante ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 18 novembre 1982 en l'église Saint-Étienne de Chilly-Mazarin suivie de l'inhumation, au cimetière de Bagneux parisien, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Robert BREUIL,
née Marie-Thérèse Juglar,

décédée le 20 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 novembre 1982, à 9 heures, en l'église Sainte-Croix de Fourqueux (Yvelines).

De la part de :
Mlle Monique Breuil,
M. et Mme Camille Juglar, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Geneviève Breuil,
M. et Mme Jean-Claude Breuil.

— Les familles Crapart et Riff
font part du décès de

M. Pierre CRAPART,

survenu, le 18 novembre 1982, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 22 novembre 1982, à 15 h 45, en l'église de 78620 l'Etang-la-Ville.

— M. et Mme Pierre Deguéret
et leur fils,
M. et Mme Maurice Berson,
Sa famille et ses amis,
nous prient d'annoncer le décès de

Mme veuve André DEGUÉRET,
née Berthe Berson,

survenu le 18 novembre 1982.

Le service religieux et l'inhumation au cimetière de Saint-Maur-Condé (Val-de-Marne) ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean-Louis et Denyse Gardies,
leurs enfants et petit-enfant,
Marc et Marie-France Gardies et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel GARDIES,
née Mathilde Sicard,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, le 16 novembre 1982.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le 19 novembre 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *M. et Mme Charles Champelauvier,*
M. et Mme Bernard Quilichini,
M. et Mme Mike Abèle,
M. et Mme Robert Joret,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert GENVRAIN,
née Marthe Deblock,

le 18 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année,
mère, belle-mère, grand-mère et belle-sœur.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, *rue de Castellane,*
75008 Paris.

— M. et Mme Jean-Claude Kintzele,
ses parents,
Mlle Gaelle Kintzele, sa fille,
Mme Leni Chevasson-Kintzele,
M. et Mme Jean-Luc Destreme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Bernard KINTZELE,

survenu le 12 novembre 1982.

Les obsèques auront lieu le samedi 27 novembre 1982, à 15 heures, en l'église d'Hauteville-Gondon (Savoie).

— La station des Arcs a la douleur d'annoncer à tous ses amis que les obsèques de

Bernard KINTZELE,
guide de haute montagne,
directeur de l'école de ski des Arcs,

décédé accidentellement le 12 novembre 1982, auront lieu le samedi 27 novembre 1982, à 15 heures, en l'église d'Hauteville-Gondon (Savoie).

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Charles LE CERF,
administrateur général
des affaires maritimes (C.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime,

rappelé à Dieu à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 12 novembre 1982.

De la part de :

Mme Charles Le Cerf,
M. et Mme André Bécane
et leurs enfants,
Lieutenant-colonel et Mme Jacques Keller et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Le Cerf,
Mlle Michèle Le Cerf,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Le Cerf,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Mathély,
Mme Raymond Mathély,
ses enfants et petits-enfants,
ses frères, beau-frère, belles-sœurs et neveux,

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

— Mme Paul Lecouvette, son épouse,
M. et Mme Yves Lecouvette,
M. et Mme Christian Fuchs,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Le R.P. Don Léon, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul LECOUVETTE,

survenu pieusement à Paris, le 21 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, Paris-16e, sa paroisse, le mercredi 24 novembre, à 13 h 45.

47, rue Erlanger,
75016 Paris.

— Vitry-le-François,
Agnès et Vincent Levy,
ses petits-enfants,
Les familles Job, Levy, Bloc,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gaston LEVY,
née Mathilde Job,

survenu, à Nancy le 21 novembre 1982, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques auront lieu ce mardi 23 novembre, à 14 h 30, au cimetière israélite de Vitry-le-François (Marne).

Ni fleurs ni couronnes.
35, *boulevard François-Ier,*
51300 Vitry-le-François.

— Mme Pierre Montus,
M. et Mme Hubert Montus et leurs *enfants*,
M. et Mme Paul-Edmond Montus et leur fille,
Mme Gérard Montus,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MONTUS,

leur époux, père, beau-père, grand-père et beau-frère,
survenu à Genève le 7 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, survenu le 21 novembre, du

professeur
André-Romain PRÉVOT.

[Né le 22 juillet 1894 à Douai (Nord), le professeur André-Romain Prévot était docteur en médecine et docteur ès sciences naturelles. Il a effectué la presque totalité de sa carrière scientifique à l'Institut Pasteur de Paris, dont il avait été boursier (1922) et où il fut successivement chef de laboratoire (1929), chef de service et professeur (1939). En 1966, il avait été nommé chef de service honoraire.

Le professeur Prévot avait été élu à l'Académie des sciences en 1963 et à l'Académie de *médecine* en 1966. Membre et président de nombreuses sociétés savantes, ses travaux avaient principalement porté sur la pathologie infectieuse, les bactéries et les germes anaérobies.]

— L'ingénieur général et Mme Jean Roure,
M. et Mme Bernard Guignot,
M. et Mme Louis Aptel,
M. et Mme Guy Roure,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, le 15 novembre, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Une messe sera célébrée pour elle à Saint-Louis en l'Isle le samedi 27 novembre, à 10 h 30.

— Mme Paul Stasi, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Stasi,
M. et Mme Jean-Pierre Stasi,
M. et Mme Jean-François Richard,
ses enfants,
Hélène, Laurence, Fabienne, Bertrand, Paul et Nicolas, ses petits-enfants,
Mme Alexandre Rambaud,
M. et Mme Pierre Richard,
ses belles-sœurs et beau-frère,
M. et Mme Jacques Trioux,
M. et Mme Paul Glaux,
M. et Mme Michel Stasi,
Mme Nicole Stasi,
M. et Mme François Richard,
M. et Mme Guy Richard,
ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul STASI,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 novembre 1982. Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 novembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Georges, 112, avenue Simon-Bolivar, Paris (19e).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de l'Atlas,
75019 Paris.
2, allée des Jardins,
78430 Louveciennes.
111, rue de Général-de-Gaulle,
77430 Champagne-sur-Seine.

— Saint-Mathieu, Metz, Marseille.
Les familles Claude Moudy,
Annie Gioani,
Jacques Parthonnaud,
très touchés par les marques de sympathie reçues lors des obsèques de

Mme Lucie VALADE,

remercient tous ses amis, ses voisins, ses proches, de leur gentillesse, leur soutien, leur présence.

Remerciements

— Mme Roger Hadancourt
et son fils,
Parents et alliés,
profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur très regretté

Roger HADANCOURT,

et dans l'impossibilité de remercier individuellement, prient toutes les personnes de trouver ici l'expression de leur très sincères remerciements.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Charles SAMARAN,
membre de l'Institut,
grand officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
des Archives de France,

la famille prie de trouver ici ses remerciements émus.

Une messe sera célébrée par le Révérend-Père Daniel Milon, supérieur général de l'Oratoire, à la mémoire de

M. et Mme Charles SAMARAN,

le samedi 4 décembre, à 18 heures, en la chapelle des Franciscaines réparatrices de Jésus-Hostie, 127, avenue de Villiers, 75017 Paris (porte Champerret).

— M. Abel Zaigle,
Mlle Yvonne Zaigle,
M. et Mme Charly Ruspini-Beaurain,
M. et Mme Georges Beaurain,
très touchés des marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner lors du décès de

Mme Abel ZAIGLE,
née Germaine Gabriel

vous remercient bien sincèrement.

Anniversaires

— Jean-François, Elisabeth et Emmanuel rappellent au souvenir de ceux qui l'ont connue

Geneviève MICHON,
née Marguerie,

décédée le 23 novembre 1973 à Chamonix.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mercredi 24 novembre, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Norbert Beyrard : « Information et technologie ; contribution à une étude épistémologique de la technologie. »

Entraide

— Un concert de solidarité pour l'Estonie aura lieu le mardi 23 novembre, à 20 h 30, à la maison Heinrich-Heine, 27 C, boulevard Jourdan, 75014 Paris (Cité universitaire). Récital de Mme Anne Langston, soprano : chansons populaires, classiques et contemporaines estoniennes).

FAITS DIVERS

DEUX MEURTRES EN QUARANTE-HUIT HEURES

Les effectifs de la police dans le métro parisien vont être augmentés

Un retraité, M. Victor Bordrez, soixante-treize ans, a été victime d'une agression mortelle, lundi 22 novembre, à 20 h 15, dans le métro parisien à la station Saint-Germain-des-Prés. M. Bordrez, poussé sous une rame par un inconnu, a été tué sur le coup.

Selon le témoignage d'un ami de la victime, M. Lucien Chamin, qui se trouvait en compagnie de M. Bordrez au moment du drame, les faits se sont déroulés de la manière suivante ; « *Nous revenions tous deux de la maison d'édition Grasset. Mon ami Victor Bordrez y avait fait toute sa carrière, et moi j'y travaille toujours. (...) Nous attendions le métro debout au milieu du quai lorsque, soudain, un homme d'une trentaine d'années, de type asiatique, de petite taille entre 1,50 mètre et 1,60 mètre, à la forte carrure, et vêtu d'un blouson sombre, a précipité mon ami sur le rail d'un coup de pied dans le dos. A ce moment-là, la rame entrait dans la station et Victor a été happé par le premier wagon.* »

Plusieurs autres témoins se sont fait connaître à la police pour indiquer que l'agresseur, après son geste, est demeuré sur place un instant, puis s'est éloigné tranquillement vers la sortie, « *très décontracté* », alors que des gens couraient en tous sens sur le quai. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle et les policiers estiment, comme la plus plausible, l'hypothèse d'un crime de dément.

Ce meurtre, venant après celui d'un jeune homme, Pascal Lacour, dix-neuf ans, tué d'un coup de couteau par un inconnu samedi soir 20 novembre à la station Latour-Maubourg (Paris-7e), après, semble-t-il, une altercation (*le Monde* du 23 novembre), va probablement relancer la polémique sur la sécurité des voyageurs dans le métro de Paris. Les agressions graves officiellement comptabilisées dans les bilans de la R.A.T.P. sont en nette progression depuis quelques années. De huit cents en 1980, puis mille en 1981, elles sont passées à plus de mille trois cents à la fin du mois d'octobre 1982. Pour faire face à cette montée de la violence, qui n'est d'ailleurs pas spécifique au métropolitain parisien, le secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, a décidé d'accroître notablement les effectifs de police dans le métro.

Cette décision, qui deviendra effective dans le courant du mois de décembre, aboutira à une multiplication des contrôles préventifs, une présence accrue des forces de l'ordre dans les trois cent cinquante stations du métro et du R.E.R. et, parallèlement, à une campagne de sensibilisation de l'opinion publique semblable à celles qui avaient été menées, il y a quelques années, contre le fraude et le vandalisme.

Actuellement, les forces de police « présentes » dans le métro sont constituées, d'une part, des deux cent quatre-vingt-six hommes de la Compagnie centrale de sécurité, dirigée depuis le mois d'octobre 1981 par le commissaire Nadine Joly, et, d'autre part, de deux escadrons de gendarmes mobiles, soit environ cent cinquante personnes.

VOILE

ROUTE DU RHUM : MARC PAJOT RISQUE DE COULER

« *J'ai cru que tout allait casser sur mon catamaran. La fissure perpendiculaire au mât sur la poutre centrale de liaison des flotteurs s'est étendue sur une dizaine de centimètres. Un jeu de 2,5 centimètres m'a invité à ralentir la nuit dernière sous les grains tropicaux. Avec des câbles, j'ai fait une ligature, mais, par mesure de sécurité, j'ai sorti le canot de survie. Si ça casse, je coule.* » Ce message de Marc Pajot (*Elf-Aquitaine*) au centre de télécommunications de la Route du rhum relançait le suspense dans la soirée du lundi 22 novembre. En plus des vents calmes que traversait le recordman de l'Atlantique, cela expliquait pourquoi le leader de la course avait ralenti sa progression.

« *Je n'abandonnerai que lorsque mon catamaran sera entre deux eaux. Mais je voudrais le ramener à bon port* », a encore dit Pajot, qui avait néanmoins repris de la vitesse d'après le dernier pointage par satellite : lundi, à 23 heures, il filait à 10,8 nœuds de moyenne et maintenait son avance à une centaine de milles sur son suivant immédiat. S'il parvient à conserver cet écart, le skipper d'*Elf-Aquitaine* envisage de s'arrêter à la Martinique pour réparer.

Il devrait cependant avoir du mal à préserver cet avantage sur Mike Birch (*Vital*), vainqueur de la première édition de cette course en 1978, qui a choisi la route la plus au sud, profitait au maximum des alizés et n'était plus au dernier pointage qu'à 678 milles du but. Son petit catamaran aura un avantage certain dans la dernière partie de la course. La lutte apparaît cependant serrée avec Bruno Peyron (*Jaz*), Eric Loiseau (*Gauloises-N*) et Alain Gabbay (*Charles-Heidsieck*), qui sont les poursuivants immédiats des deux voiliers de tête, mais qui n'ont pas les meilleurs vents possibles.

Le Monde

régions

Décentralisation : les « comités » nouvelle manière

Les services du premier ministre, en liaison avec le cabinet de M. Gaston Defferre, mettent la dernière main à la liste des « personnalités qualifiées » qui siégeront dans les nouveaux comités économiques et sociaux (C.E.S.) dont le statut a été fixé par le décret du 11 octobre 1982. Ces « personnalités qualifiées », qui n'occuperont que 5 %, au plus, du total des sièges, seront choisies en fonction des activités qu'elles exercent et qui « concourent au développement de la région ». Les candidats sont très nombreux, confie-t-on à Matignon, mais les places disponibles beaucoup moins...

L'aspect essentiel de la réforme des comités tient au fait que, désormais, les représentants des organisations syndicales occuperont, dans chaque région, autant de sièges que les représentants des entreprises. Si le patronat, en général, redoute un amoindrissement des pouvoirs des C.E.S., les grandes confédérations syndicales, pour leur part, se disent globalement satisfaites de la philosophie de la réforme.

Dans le dossier que nous présentons ci-dessous, à la veille de l'installation des C.E.S., Georges Sueur analyse l'état d'esprit des partenaires sociaux qui auront à travailler ensemble au sein du C.E.S. du Nord-Pas-de-Calais, et M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C. — qui a une expérience de l'action régionale, y compris au sein des organismes européens, — nous explique ce qu'un responsable syndical attend de la décentralisation.

F. GR.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN BORNARD, PRÉSIDENT DE LA C.F.T.C.

Nous avons les pouvoirs, nous n'avons pas encore les moyens

« Est-ce que, globalement, les différentes lois proposées — et pour certaines déjà votées — par le gouvernement de M. Pierre Mauroy depuis un an et demi sur la décentralisation vous donnent satisfaction ?

— La C.F.T.C. a toujours souhaité un effort important de décentralisation de ce pays qui, incontestablement, est presque congestionné et en tout cas beaucoup trop centralisé. Que des décisions sur des problèmes mineurs doivent remonter à Paris, cela nous paraît absolument anormal. Nous nous félicitons de l'effort de décentralisation ainsi engagé mais avons beaucoup de difficultés à porter des jugements définitifs aujourd'hui, car les textes qui ont été publiés (des textes très volumineux sur lesquels il a fallu se prononcer dans des délais très courts) sont incomplets.

» Ainsi, on prévoit de renforcer les pouvoirs des communes, dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment, sans que, parallèlement, on ait la moindre idée des moyens qui seront donnés aux maires pour assumer ces nouveaux pouvoirs ; je veux surtout parler des moyens financiers. Autant nous appuyons l'effort de décentralisation, autant, pour l'apprécier dans sa réalité, il nous manque encore les éléments financiers de la réforme.

Risque de politisation

— Sur le terrain, dans les régions, les militants et responsables de la C.F.T.C. apprécient-ils déjà les effets de la décentralisation ?

— Ils les apprécient, oui, notamment à travers la réforme des comités économiques et sociaux, mais ils ont un peu de mal à appréhender concrètement la décentralisation. Un exemple : la politique de l'emploi et de la formation. La C.F.T.C., lors de son dernier congrès à Lyon, s'est préoccupée de cette question et a demandé une meilleure coordination de toutes les actions de formation et de création d'emplois au niveau régional, et cela autour des comités régionaux de la formation et de l'emploi. Nous pensions que la personne la plus indiquée pour présider ces organismes était le préfet de région, commissaire de la République. Or, aujourd'hui, on crée de nouvelles institutions en ignorant parfois celles qui existent, et l'on éprouve un sentiment de confusion dans la mise en place de ces organismes.

» De plus — et c'est un risque de politisation, — on va assister à un glissement de la présidence de ces organismes vers les présidents des conseils régionaux à la place des préfets. Nous craignons, à la C.F.T.C. de voir se multiplier de ce fait les bagarres politiques, alors que l'essentiel c'est de traiter les questions de fond.

— Venons-en au point de la réforme de décentralisation qui vous intéresse plus particulièrement : la modification de la composition et des pouvoirs des C.E.S. qui vont se réunir dans quelques jours. Principal aspect de cette réforme : la parité, en nombre de sièges, entre les représentants des syndicats de salariés et ceux du patronat. C'est une victoire pour les syndicats ?

— Depuis des années, la C.F.T.C réclame une réforme de la composition des C.E.S. visant, notamment, à aligner leur composition sur celle du Comité économique et social de la C.E.E. à Bruxelles, qui comprend un tiers de salariés, un tiers de représentants patronaux et un tiers de membres représentant d'autres catégories socio-professionnelles. La réforme va dans ce sens, à quelques nuances près, et cela nous paraît bon.

— Est-ce que la C.F.T.C., au vu des textes qui sont parus, occupe une place à la mesure de son influence dans le pays ?

— La C.F.T.C. est mieux représentée que dans la situation antérieure, mais ce n'est pas tout à fait ce que nous aurions souhaité. Notre proposition était la suivante : pour les sièges réservés aux syndicats, la moitié des sièges auraient été répartis à égalité entre les cinq confédérations nationales représentatives, compte tenu du travail qui est le même pour toutes les organisations, et les autres auraient été répartis de façon modulée entre les organisations en fonction de leur importance respective. Le gouvernement est allé un peu dans ce sens, mais pas assez à notre avis. Cela dit, on constate globalement une représentation renforcée de la C.F.T.C., et nos organisations régionales sont décidées à travailler très activement et très concrètement dans ce cadre juridique et institutionnel.

La difficile préparation du Plan

— Le patronat semble sceptique quant aux pouvoirs et à l'influence réelle qu'auront les C.E.S. dans le cadre de la nouvelle législation. Ne craignez-vous pas que, à côté des conseils régionaux, ils ne tiennent en fait qu'un rôle de chambre d'enregistrement ?

— Nous avons ete un peu surpris en lisant les textes de voir que l'avis des C.E.S. ne serait obligatoire que pour les travaux du Plan. Le Plan est très important, certes, mais il ne faudrait pas qu'on aboutisse à un amoindrissement du rôle des C.E.S. Notre crainte, la voilà, mais nous avons l'intention de nous engager à fond — comme nous l'avons fait ces derniers mois pour la phase préparatoire — dans le travail d'élaboration du Plan.

» Au moins deux fois par an, nous réunissons tous nos représentants des C.E.S. régionaux. Lors de la dernière réunion, il y a moins d'un mois, nous avons eu la surprise de constater que la coopération entre les C.E.S. et les conseils régionaux était très différente selon les régions. Ainsi, dans la phase de définition des options du IX[e] Plan, des documents ont été transmis par les conseils régionaux au commissariat au Plan et on s'est aperçu, deux ou trois mois après, qu'un certain nombre des C.E.S. n'avaient même pas été informés du texte définitif envoyé par les conseils régionaux au gouvernement.

» D'autre part, nous nous heurtons à des difficultés importantes. Les C.E.S. n'ont, pour l'instant, pas beaucoup de moyens. Les fonctionnaires de l'ancienne mission régionale du préfet auraient dû, en partie du moins, être transférés auprès des C.E.S. régionaux. Or les situations sont très inégales d'une région à l'autre. Il est question de saisir le Conseil économique et social de cette question des moyens qui sont indispensables aux C.E.S. si l'on veut qu'ils fonctionnent correctement.

Deuxième difficulté, le problème des délais. Les C.E.S. ont été mis en place avec plusieurs mois de retard. Or le calendrier du Plan est extrêmement serré, puisque l'on doit terminer les travaux préparatoires avant la fin de 1983. Comme il y aura des navettes entre les régions et le gouvernement, au niveau central, nous craignons que le travail ne puisse être aussi approfondi qu'il serait souhaitable.

— Avez-vous un exemple en tête ?

— Prenons le programme sidérurgique. Une fois défini le projet national et fixé un certain niveau de production, il va falloir évaluer l'impact régional du maintien ou de la suppression de telle ou telle capacité de production. Il faudrait ensuite prendre en compte les exigences de création d'emplois qui se révéleront certainement nécessaires dans telle ou telle région. Les travaux risquent donc d'être bousculés et ne pas pouvoir se réaliser dans des conditions satisfaisantes. C'est regrettable.

» *Troisième difficulté* : la connaissance des différents moyens de financement qui interviennent dans une région. Je constate — mais c'est invraisemblable ! — que, dans les régions, on connaît très mal les interventions de la Communauté économique européennes qui sont réalisées pour telle ou telle entreprise ou dans tel ou tel secteur.

» Il faudrait pourtant que tout dossier de demande de prime ou d'aide communautaire soit assorti de l'avis des autorités régionales. Il serait normal que les autorités régionales, y compris bien sûr les C.E.S., puissent suivre l'effet et l'impact sur l'économie des interventions de la C.E.E. J'ai été moi-même chargé d'un rapport sur les interventions communautaires en Lorraine et j'ai eu beaucoup de mal à cette occasion à faire un recensement exhaustif de ce que fait l'Europe dans cette région. On y est arrivé au prix de mille difficultés.

— Dans quelles régions la C.F.T.C. est-elle la mieux représentée ? Eventuellement, votre confédération accepterait-elle qu'un de ses membres soit porté à la présidence d'un C.E.S. ?

— Nous avons déjà occupé une présidence de C.E.S. régional. C'était à la Réunion. Sur le plan des principes, nous n'avons pas d'objection à ce que certains de nos collègues puissent assumer de telles présidences. Mais les casquettes nous intéressent moins que le travail aux postes de rapporteurs que notamment nos représentants de la C.F.T.C. ont à l'occasion occupés. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

L'EXEMPLE DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Les notables arbitres ?

De notre correspondant

Lille. — Ce comité économique et social régional (C.E.S.R.), dont on sous-estime souvent les travaux, est *tout de même très couru. Qu'on en* juge : pour les quatre-vingt-dix-sept sièges du Nord-Pas-de-Calais, il y a quelque quatre cents candidatures. Et des plus diverses. Il est vrai que la vie associative est florissante ici. Il est vrai aussi que siéger dans cette assemblée consacre en quelque sorte une « notabilité » régionale. Sans doute est-ce là la note anecdotique de l'affaire, mais que de transactions *pendant des semaines pour établir* la liste des quatre-vingt-treize noms que compléteront les quatre personnalités qualifiées désignées par *le gouvernement ! Et encore cette* liste est-elle incomplète puisque les sièges réservés aux secteurs du tourisme et de la consommation ne seront pas occupés, comme dans la précédente assemblée, faute d'accord entre les intéressés.

La troisième catégorie (vie collective) a donc suscité bien des convoitises. Beaucoup qui, par le truchement d'une association ou d'un *modeste groupement, participent à* cette vie régionale estiment que la loi les a injustement oubliés. Cette catégorie forte de vingt-cinq membres d'origines les plus diverses (de M. Jean-Claude Casadesus, chef de l'Orchestre national de Lille, au président de l'université Lille-I, M. J. Cortois, à MM. Verhaeghe, président de la jeune chambre économique, en passant par les délégués des familles, de la coopération, de Nord-Nature, des retraités, etc) est l'inconnue du C.E.S.R. nouvelle manière. En effet, on se demande quelle *tendance se dégagera de ce kaléidoscope* quand il faudra porter une personnalité à la présidence. Or les deux autres représentations qui sont à la *base de l'assemblée — celles des* entreprises et des salariés — se trouvent par le nouveau décret quasiment sur pied d'égalité. On s'attend donc à un scrutin difficile au début de décembre.

Les syndicats et le rééquilibrage

Dans les milieux du patronat et des chambres de commerce et d'industrie, on déplore évidemment la nouvelle répartition des sièges, *« qui tend à limiter l'expression des forces économiques les plus importantes de la région »*. Dans les syndicats de salariés on se félicite au contraire du rééquilibrage réclamé depuis 1974 par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui, pour ce motif, avaient « boudé » le comité pendant plusieurs années. La C.G.T. juge d'ailleurs *anormal* que les syndicats ne soient pas représentés en fonction de leur poids réel. Mais on s'apprête à jouer le jeu à fond. C'est *si vrai que la C.G.T. a déjà annoncé* la candidature à la présidence de M. Marcel Barrois, secrétaire général de la Fédération du sous-sol, et *la C.F.D.T. celle de M. Gérard* Demeulenaere, de la S.N.C.F. A Force ouvrière, on mise sur le premier vice-président de l'ancienne assemblée, *M. Henri Gottrez*.

Pour la C.F.D.T., *« chaque groupe syndical devrait disposer d'un attaché à temps plein au C.E.S.R., désigné par l'organisation elle-même et financé sur le budget régional »*. A la C.G.T., qui, avec ses douze membres, sera pratiquement dans toutes les commissions, on demande aussi des moyens de travail substantiels en évitant toutefois *« l'hégémonie du bureau »*. Si on redoute *« de retrouver du côté des entreprises nationalisées les mêmes représentants que naguère »*, il est évident que l'on tentera dès les premières séances *« de donner un souffle nouveau au C.E.S.R. »*.

Du côté patronal, où les deux leaders, MM. Maurice Hannart, président du Groupement régional des industries textiles, et Robert Delesalle, président de la chambre régionale de commerce, font figure de doyens, on hésite à s'engager d'emblée dans une bataille pour la présidence. M. Hannart, dont la personnalité et la compétence *ne sont* contestées par personne, a été trop longtemps perçu par les syndicats comme *« le patron des patrons »* pour qu'on lui laisse, sans coup férir, le fauteuil présidentiel.

En tout cas, les représentants des entreprises souhaitent *« que le plus large dialogue puisse s'instaurer pour une action constructive »*, mais surtout écarter toute querelle idéologique ou d'école pour étudier les dossiers concrets.

On se félicite que la loi recentre *l'action* des comités sur la préparation du Plan et du budget. Que le conseil régional saisisse le C.E.S.R. de nombreuses questions, *soit*, mais on ne voudrait pas être consulté *« à propos de tout et de rien »*.

Le C.E.S.R. du Nord-Pas-de-Calais n'a connu, depuis 1974, qu'un seul président (il était largement élu sans opposant), M. Pierre Delmon, *président des Houillères du Nord-Pas-de-*Calais, avant d'être président des Charbonnages de France. Il a su mener la barque avec autant d'habileté que d'efficacité et a pu partir en disant : *« Les dossiers sont en ordre... »* On se prend à chercher une autre personnalité d'un profil comparable, sinon semblable, qui pourrait jouer les arbitres. Quelqu'un issu du secteur public serait encore *à même de jouer ce rôle. Plusieurs* noms étaient avancés avant que ne soient connues les quatre personnalités qualifiées désignées par le *gouvernement*.

M. Michel Leblanc, directeur régional de la S.N.C.F., qui vient de prendre sa retraite et qui siège au C.E.S.R. au titre du port autonome de Dunkerque (où il représente la S.N.C.F.), aurait pu avoir ses chances, mais, dit-on, il n'occupera son poste qu'à titre provisoire... On avance alors les noms de M. René Staquet, président de l'Union régionale des *œuvres privées sanitaires et sociales* et président de la caisse d'allocations familiales de Lille, ou de M. Henri Convain, président de l'As*sociation d'aide aux travailleurs* migrants à Lille et directeur général de la T.R.U. (Traitement des résidus urbains)...

Avant l'élection du président, toutefois, la première séance sera importante à cause du vote du règlement intérieur et de la composition du bureau. Alors, on y verra plus clair dans les grandes tendances de l'assemblée. Le bureau, qui comptait vingt-trois membres sur quatre-vingt-cinq personnes dans la précédente assemblée, en compterait cette fois vingt-sept sur quatre-vingt-dix-sept. *Beaucoup de membres* du C.E.S.R. ne seront pas pris au dépourvu : en effet, on constate que plus de la moitié des « anciens » *siégeront dans le comité nouvelle* manière...

GEORGES SUEUR.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

SELON LE C.N.P.F.

Les frais financiers des entreprises s'élèvent en 1982 à 135 milliards de francs

Fort des prévisions pessimistes passées, qui, selon lui, se sont souvent vérifiées, le C.N.P.F. entendait le 22 novembre démontrer *« la véritable situation de l'entreprise »*. Mais M. Guy Brana, vice-président de l'organisation patronale chargée des questions économiques, voulait aussi justifier l'attitude du C.N.P.F. dans les négociations récentes avec les pouvoirs publics comme avec les syndicats.

Dans une conjoncture nationale et internationale sombre, les comptes des entreprises, affirme M. Brana, connaissent une dégradation continue. Si les faillites ont baissé au premier trimestre 1982, elles ont repris un rythme croissant depuis. Aussi, le patronat n'hésite pas à prévoir *« une nouvelle augmentation des faillites »* comme conséquence du blocage des prix.

Mais surtout l'endettement – donc les frais financiers qui en découlent – s'accroît. Les 1 300 milliards de francs d'endettement bancaire et obligataire des entreprises obligent celles-ci à payer 135 milliards de francs de frais financiers quand leur épargne brute n'est plus que de 115 milliards de francs. *« Cela signifie*, précise M. Brana, *que les entreprises travaillent plus pour payer les charges de leur endettement que pour assurer leur développement. »*

Cette épargne brute, du fait du blocage des prix qui a réduit les marges, après un redressement au deuxième trimestre (+ 26 %), devrait d'ailleurs marquer une nette dégradation sur l'année.

Enfin, le patronat a actualisé son analyse des charges et des allégements. Le C.N.P.F. estimait, en avril, à 93,3 milliards de francs – en année pleine – les charges supplémentaires supportées par les entreprises du fait des décisions gouvernementales, quand certains ministères ne parlaient que de 12,6 milliards de francs (*le Monde* du 22 avril). Si les charges au titre du budget de l'Etat avec 13 milliards de francs ont été réduites de 2 milliards, le relèvement du plafond de sécurité sociale en juillet, les conséquences de la réforme Auroux (estimées à 1,5 % de la masse salariale), et la majoration des cotisations de l'UNEDIC augmentent ces charges qui atteignent 109 milliards de francs, dont il faut déduire 8,2 milliards (déductabilité de la T.V.A. sur le gazole, allégement de la taxe professionnelle). M. Brana s'est refusé, en revanche, à prendre en compte les décisions annoncées par M. Mauroy, le 4 novembre, parce que leurs *« modalités sont imprécises »* et leur application *« incertaine et lointaine »*. Même si le vice-président du C.N.P.F. reconnaît que le transfert de la charge des allocations familiales est *« une réforme saine dans son principe »*.

La sortie du blocage des prix doit se faire au profit de l'industrie

déclare M. Charzat, secrétaire national du P.S.

« *Nationalisations : la voie française.* » Sur ce thème, le parti socialiste organise, les 11 et 12 décembre, à Paris, un colloque avec la participation de MM. Jacques Delors et Chevènement. Diverses manifestations destinées à préparer ce colloque et à mettre l'accent sur des aspects régionaux plus spécifiques auront lieu en province dans les prochains jours.

« La politique industrielle de la France est en train de prendre forme, et le P.S. et le gouvernement sont en parfaite harmonie de vues sur ce terrain décisif de la reconquête industrielle », a déclaré M. Charzat, secrétaire national du P.S. chargé du secteur public et des nationalisations, en présentant à la presse le programme du colloque sur les nationalisations.

« Il nous faut surmonter les simplismes, les sectarismes » que la gauche a trop souvent nourris à l'égard de l'industrie, a reconnu M. Charzat, qui a insisté sur les moyens, notamment financiers, à mettre en œuvre pour *« doper l'industrie »*. La sortie du blocage des prix et des salaires doit *« s'opérer avec un rééquilibrage au profit de l'industrie »*. Il faut, également, des mesures fiscales d'accompagnement : *« rééchelonnement des dettes, des charges financières des entreprises ; redéploiement du système des prêts bonifiés, dont 7,6 % seulement des 800 milliards annuels vont vers l'industrie, contre 48 % vers l'immobilier ; révision des aides à l'exportation, etc. »*.

Le secrétaire national du P.S. souhaite que l'on s'attelle rapidement à la réforme bancaire qui pourrait déboucher sur la création d'une Banque nationale d'investissement coordonnant l'action de grands établissements comme le Crédit national ou la nouvelle Société financière d'investissement. Enfin, M. Charzat estime qu'« il faudra bien s'interroger sur le coût pour la collectivité du maintien de certains emplois » (notamment dans l'industrie charbonnière) en comparaison de l'investissement pour la création d'emplois dans d'autres secteurs industriels d'avenir.





INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Le gouvernement veut favoriser l'émergence d'entreprises de taille européenne voire mondiale

Le conseil des ministres du 23 novembre devait entendre une communication de Mme Cresson, sur la politique industrielle agro-alimentaire. L'examen par le gouvernement aurait dû intervenir la semaine passée, en liaison au moins symbolique avec le Salon international de l'alimentation qu'a inauguré le chef de l'Etat le lundi 15 novembre. Un supplément d'harmonisation était nécessaire, ce secteur, second par le chiffre d'affaires dans l'ensemble des industries, second également pour les exportations, suscitant bien des convoitises.

Le ministère de l'agriculture devait défendre, par exemple, trois thèmes : celui d'une politique industrielle différente selon le degré de dépendance de l'industrie considérée vis-à-vis de la production agricole; celu de la recherche d'une taille « mondiale » pour certaines entreprises; celui, enfin, du maintien de la prime d'orientation agricole comme outil priviligié du ministère de l'agriculture pour « orienter » précisément. A ces trois thèmes correspondent trois réticences.

On reprochera aux responsables de la rue de Varenne une vision trop agricole de l'industrie alimentaire. C'est un péché mignon, déjà ancien, mais comment s'en défaire ? Les ambitions mondialistes, la recherche d'une taille « multinationale », bref, la course derrière un Nestlé français est un rêve déjà ancien. La nouveauté réside dans le fait que Matignon semble émettre des doutes sur les vertus du gigantisme. Enfin, au ministère des finances cette fois, c'est la gestion de la prime d'orientation agricole qui pose problème. Chez M. Delors, on serait plutôt favorable à une banalisation des aides de l'Etat, banalisation accompagnée d'un plus grand contrôle par les finances elles-mêmes. Bref la définition de cette politique industrielle n'échappe pas aux appétits de pouvoirs des différentes institutions gouvernementales, appétits qui sont, naturellement, tous justifiés par le même sens de l'Etat.

On peut prévoir cependant ce que seront les grands axes de cette politique. Sur le plan structurel, le but est de donner à certaines P.M.E. une taille européenne. On cherchera également, quoi qu'on en pense à Matignon, à « pousser » quelques entreprises pour qu'elles embrassent, elles, le marché mondial des pays solvables. L'engagement de l'Etat serait cependant soumis à une analyse ponctuelle en fonction des retombées de telle opération sur l'emploi et la balance commerciale.

Le gouvernement devrait également retenir des objectifs sectoriels : ce sont les industries des viandes, du lait, des fruits et légumes, des produits de la mer, la filière des protéo-oléagineux et celle du vin.

La politique industrielle proprement dite, initiée par l'Etat, porterait alors sur l'accroissement en 1984 et 1985 des aides publiques dans le secteur recherche-développement, sur la pénétration commerciale des marchés étrangers, par le rachat de réseaux de distribution, et par un renforcement de l'appareil français de négoce international des produits de première transformation, thème sur lequel Mme Cresson investit beaucoup. Un comité de développement extérieur agro-alimentaire coordonnerait l'ensemble de ces actions. Il s'agira aussi de dynamiser les institutions bancaires et de coordonner leurs actions afin d'accélérer le mouvement de renforcement des fonds propres des P.M.E. Sur ce plan du financement, les restructurations nécessaires pour atteindre la taille européenne seraient favorisées. Enfin l'attribution de la prime d'orientation agricole devrait être aussi plus sélective : elle ne sera accordée aux grandes entreprises, qui n'ont pas les besoins financiers des P.M.E., que dans la mesure où les investissements correspondent à des projets volontaristes déterminés en commun entre l'entreprise et l'Etat.

JACQUES GRALL.

AVEC LA REPRISE DE LENZBOURG

Le groupe Bongrain devient le second groupe confiturier de France

La Soparind, société de portefeuille de la famille Bongrain, vient de reprendre au groupe suisse Hero, la société de confiture lyonnaise Lenzbourg. Le groupe Fromages Bongrain (3,3 milliards de chiffres d'affaires) était déjà propriétaire depuis 1975 de Lerebourg, autre grand de la confiture, établi à Nancy. Les deux entreprises conserveront leur identité propre, mais constitueront un G.I.E. (Groupement d'intérêt économique) de commercialisation, sous la dénomination de Fruibourg.

Avec cette opération, Bongrain devient de fait le numéro deux de l'industrie de la confiture en France, avec près de 14 % du marché (20 % des marques industrielles). Cette opération de rapprochement a été menée avec la bienveillance des pouvoirs publics, soucieux de créer un contrepoids au numéro un de cette branche, le groupe Andros (Bonne Maman), qui détient environ le quart du marché des confitures. En troisième position, on trouve Materne, aujourd'hui filiale de B.S.N. par l'intermédiaire de Liebig.

Lensbourg emploie cent soixante-cinq salariés, réalisant un chiffre d'affaires de 115 millions en 1982, et produit, outre des confitures de haut de gamme, des conserves de fruits traditionnelles et des concentrés de boissons aux fruits. Lerebourg, avec un chiffre d'affaires de 95 millions de francs, est spécialisée dans les confitures de qualité courante (mirabelle surtout). Les deux sociétés sont donc complémentaires. Leur rapprochement entraînera une restructuration des unités de production, qui seront conservées, tandis que l'activité commerciale sera concentrée sur Lyon.

La nouvelle société Isoroy va devenir le premier groupe de l'industrie française du bois

Trois sociétés, Leroy, Isorel et Baradel et une quinzaine d'institutions financières ont établi un protocole qui permettra la création effective en janvier d'une nouvelle entreprise, Isoroy. Avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs, elle deviendra la première entreprise de l'industrie du bois en France, à égalité avec les grands européens du secteur, allemands surtout.

Les établissements Leroy, spécialisés dans le panneau à particule, Isorel, spécialisé dans le panneau de fibre, et Baradel éprouvaient des difficultés. A l'initiative des pouvoirs publics, un rapprochement a été envisagé. Il se traduit par un plan financier : 540 millions ont été débloqués, dont une partie sur fonds publics, pour renflouer les entreprises et investir, à hauteur de 300 millions de francs.

Le plan industriel repose sur une réduction de la production de panneaux à particule (sur sept usines, quatre seront conservées et rénovées) et sur le développement d'une gamme de produits pour lesquels les trois partenaires se sont retrouvés complémentaires (ils n'étaient pas concurrents pour 75 % de leurs fabrications). Ce sont les panneaux de fibres, les panneaux mélaminés (c'est-à-dire les panneaux de particule recouverts, dont Isorel détenait la moitié du marché), les emballages fromagers, et les isolants thermiques. Enfin, les investissements porteront sur des activités nouvelles telles que la fabrication de composants pour bâtiments préfabriqués. La société Leroy, qui avait été sélectionnée pour participer à la reconstruction d'El Asnam, en Algérie, avait une expérience dans ce domaine. La synergie se retrouve au plan commercial, puisque l'un était en prise directe avec l'industrie, l'autre bien placé chez les négociants en matériaux de construction.

Le capital de la nouvelle société sera détenu pour 55 % par Leroy, 40 % par Isorel et 5 % par Baradel. Son siège sera celui de Leroy à Lisieux (Calvados).

Le plan social prévoit une réduction des effectifs : le nouveau groupe repartira avec environ 1 000 salariés en moins. Les trois entreprises emploient aujourd'hui 5 800 personnes.

Cet accord s'inscrit dans la politique de restructuration de la filière bois. Il avait été précédé, fin 1981, d'un autre rapprochement d'entreprises qui avait donné naissance au groupe Rougier-Océan Landex SA, dont le chiffre d'affaires s'élève à 1 milliard et demi de francs, avec 4 000 salariés.

Saint-Gobain : un faux-pas qui coûte cher

La publication par Saint-Gobain de ses comptes semestriels a mis en lumière le coût pour le groupe nationalisé de son *faux-pas* dans l'électronique.

Désireux de trouver des relais à ses activités traditionnelles (fonte, papier, isolants, verre) dont la croissance avait tendance à s'essouffler, le groupe avait amorcé en 1978 une vaste diversification vers l'électronique. Ce furent tout à tour la création d'une société de composants, Eurotechnique en association avec la société américaine National Semi Conductor ; la prise de contrôle (à 51 %) de la Compagnie des Machines Bull (tuteur de CII-Honeywell Bull) ; une prise de participation de plus de 30 % dans la société italienne Olivetti.

Cette stratégie a été brusquement remise en cause au début de 1982 par les pouvoirs publics. Nouvel actionnaire, l'Etat a estimé que Saint-Gobain devait se concentrer d'abord sur ses métiers traditionnels et que la remise en ordre de l'industrie électronique française, désormais nationalisée pour près de la moitié, s'opérait sans la compagnie.

Cette sortie brusquée de Saint-Gobain de l'électronique, si elle est acquise, n'a pas encore été taduite sur le plan des structures financières. La compagnie reste toujours actionnaire – sans pouvoirs – des Machines Bull (qui détiennent plus de 26 % d'Olivetti et 80,1 % de CII-HB). Quant à Eurotechnique, les négociations sont en cours pour son rattachemment à Thomson.

Lorsque ces cessions interviendront effectivement, Saint-Gobain enregistrera des moins-value, importantes. Ainsi les titres Machines Bull ont été acquis à plus de cinquante-cinq fancs l'action. Ils ne valent aujourd'hui que vingt-cinq francs. Le même scénario se répétera aec Eurotechnique .Sans attendre ces échéances Saint-Gobain a donc décidé de *«déconsolider»*, de ses comptes les activités liées à l'électronique et de provisionner les moins-values potentielles dans son semestriel.

Avev ces provisions, celui-ci fait donc resortir une perte nette de 699 millions de francs. Sans elles, le solde net d'exploitaton aurait été positif de 112 millions de franc. Au total, 811 millions de francs de provisions exceptionnelles ont ainsi été passées. La majeure partie vient de la dépréciation sur les actions Machines Bull et de *« créances douteuses »* sur cette société. Saint-Gobain avait notamment avancé 500 millions de francs en juin dernier à la société pour le rachat des 27 % que le groupe américain Honeywell détenait dans CII-HB.

D'autres provisions moins importantes ont été passées pour Eurotechnique ainsi que pour la moins-value réalisée par la cession des titres Rhône-Poulenc. Acquis voilà des années à un prix de cent soixante-cinq francs l'action, ces titres ont été présentés à l' échange après la nationalisation pour une valeur de cent vingt francs !

Si les comptes semestriels de Saint-Gobain, hors éléments execptionnels,sont encore positifs, il reste que le résultat d'exploitation connaît une baisse substantielle revenant de 913 millions de francs pour le premier semestre 1981 à 365 millions de francs. La crise du bâtiment avec ses conséquences sur les vitrages et les matériaux isolants (Isover perdrait près de 400 millions de francs cette année), la détoriation du marché allemand, les problèmes de Rougier-Océan inquiètent les dirigeants du groupe nationalisé qui estiment plus que jamais nécessaire une stratégie de diversification.

La voie de l'électronique étant barrée, il leur faut trouver de nouveaux créneaux porteur d'avenir. Il faut aussi que ces orientatons ne soient pas susceptibles, cette fois, d'être remises en cause par l'Etat-actionnaire. La compagnie de Saint-Gobain a pu absorber un aller-retour sur l'électronique. Elle ne peut s'en permettre aujourd'hui un second. – J.-M.Q.

ÉTRANGER

Aux Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT RENONCE AU BLOCAGE DES SALAIRES MOYENNANT UN ACCORD SUR LA REPARTITION DU TRAVAIL

La Haye *(A.F.P.)*. — Le gouvernement néerlandais a annoncé, le 22 novembre, qu'il renonçait à son intention de bloquer les salaires et les prix pour trois mois en 1983, à la suite de la conclusion, vendredi soir 19 novembre, par les partenaires sociaux d'un accord sur la réduction de la durée du travail.

Le premier ministre, M Lubbers, a donc modifié à la dernière minute la déclaration d'investiture lue lundi après-midi devant la Chambre des députés. Le gouvernement prêtera, a-t-il dit, son concours à l'exécution de l'accord de vendredi qui rejoint ses propres objectifs : redistribuer le travail disponible, sans augmenter les charges des entreprises.

Aux termes de cet accord de principe, les syndicats renoncent partiellement à l'indexation des salaires sur le coût de la vie, en échange de mesures visant à la redistribution du travail disponible : réduction d'horaires, travail à temps partiel, aide à l'emploi des jeunes. Les deux tiers environ des conventions collectives déjà conclues pour 1983 devront donc être renégociées et le gouvernement a annoncé qu'il suspendrait par voie réglementaire leur application, en attendant le résultat des renégociations.

LA GRANDE-BRETAGNE A EXPORTÉ POUR PLUS D'UN MILLIARD DE LIVRES DE PÉTROLE EN OCTOBRE.

Londres *(A.F.P.)*. — Grâce à des exportations records de pétrole, la Grande-Bretagne a enregistré en octobre un surplus de 459 millions de livres de sa balance des paiements courants. Ce résultat, le meilleur depuis février, fait suite à des excédents de 439 millions en septembre et de 163 millions en août. Il porte à 3 034 millions le solde pos pour les dix premiers mois de 1982, contre 5 252 millions pendant la période correspondante de 1981.

Les ventes de pétrole ont, pour la première fois en octobre, dépassé le milliard de livres, soit 1 015 millions de livres contre 919 millions en septembre. La Grande-Bretagne important un peu de pétrole lourd, sa balance pétrolière fait apparaître pour octobre un solde positif record de 496 millions de livres contre 373 millions en septembre.

Les exportations de l'ensemble des marchandises (y compris le pétrole) sont revenues en octobre à 4 703 millions de livres contre 4 761 millions en septembre, mais les importations ont diminué encore un peu plus, s'établissant à 4 444 millions contre 4 522. L'excédent « visible » ressort ainsi à 259 millions contre 239 millions. L'excédent du commerce « invisible » est estimé à 200 millions de livres pour chacun de ces deux mois.

LA COOPÉRATION ENTRE PARIS ET TUNIS

• L'accord de création d'une banque avec Qatar serait signé en décembre
• L'aide française sera mieux adaptée aux besoins de l'économie locale

De notre correspondant

Tunis. — Après la récente visite de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, le dernier obstacle qui freinait encore la création de la Banque d'investissement tuniso-qataro-française semble avoir été levé. Les Tunisiens envisageaient que cette banque constitue un véritable fonds de développement dont le capital en dinars inconvertibles serait exclusivement consacré au financement de projets locaux ; selon la formule retenue, elle serait, comme les partenaires français le souhaitaient, une institution internationale bénéficiant de la garantie d'une convertibilité externe de ses capitaux. Les derniers détails techniques devraient être mis au point lors d'une réunion prévue pour le 15 décembre, à Qatar, et l'accord définitif pourrait être aussitôt signé.

Ce projet, associant les capitaux d'un pays industriel, d'un pays arabe exportateur de pétrole et d'un pays en voie de développement, était envisagé depuis deux ans. Mais, devant les hésitations de Paris — dont les déclarations d'intention sont longtemps demeurées sans suite, — la Tunisie et Qatar avaient procédé, en octobre, à la création de cette institution, dont le siège est à Tunis. En attendant l'adhésion des partenaires français, qui seront, en principe, le Crédit agricole, le Crédit commercial de France et la B.N.P., avec un apport de 300 millions de francs, soit 30 % du capital, Qatar participant dans la même proportion, et la Tunisie pour 40 %.

En matière de coopération, plus qu'une augmentation de l'aide française, ce sont les possibilités d'une diversification qui ont retenu l'attention de M. Delors et de ses interlocuteurs. L'enveloppe financière allouée à la Tunisie au titre de 1982 a largement dépassé les 500 millions de francs : 260 millions de crédits publics (à 3 % sur vingt-cinq ans avec un différé de dix ans) destinés à des achats d'équipements français, et plus de 300 millions de crédits privés garantis (à 10 % sur une dizaine d'années) également prévus pour des achats d'équipements, mais aussi au profit des petites et moyennes entreprises et sous forme d'une aide alimentaire de 20 000 tonnes de blé.

Le problème des biens immobiliers

Si les difficultés de la France semblent exclure pour 1983 toute augmentation de ces crédits, dont le montant sera arrêté en janvier, leur meilleure adaptation aux priorités du VIe plan tunisien a été largement examinée. D'après M. Delors, qui a salué la « bonne réputation » de la Tunisie pour la gestion de son économie et la rectitude de ses engagements, la coopération devrait être davantage élargie aux industries nouvelles et au développement de l'agriculture, pour assurer non seulement l'autosuffisance alimentaire, mais aussi l'équilibre entre le monde urbain et le monde rural.

Enfin a été abordé le contentieux franco-tunisien, portant plus particulièrement sur les biens immobiliers appartenant aux ressortissants français ayant quitté le pays et dont ils n'ont pas la possibilité de procéder directement à la vente. On croit savoir qu'un accord est intervenu sur le principe de l'allocation d'un crédit spécial français annuel qui permettra à la Tunisie d'acquérir progressivement les quelque six mille logements laissés, qui seront par la suite revendus à leurs occupants actuels, pour la plupart intéressés. L'opération concernerait d'abord — sur trois ans — la région de Bizerte, qui compte à elle seule près de trois mille logements, de catégorie le plus souvent modeste.

Cette « question irritante », ainsi que l'a qualifiée M. Delors, doit encore faire l'objet de négociations entre les deux gouvernements. Les pourparlers doivent aussi se poursuivre sur le déblocage des comptes bancaires français, qui s'est effectué normalement en 1981 et en 1982 au rythme annuel de 30 millions de francs. Il reste encore environ 250 millions de francs retenus dans les banques tunisiennes, et, semble-t-il, le problème est de savoir si, en 1983, l'état de la balance des paiements tunisienne permettra de soutenir la cadence.

MICHEL DEURE.

C.E.E.

La conférence du GATT

(Suite de la première page.)

En inversant ainsi les facteurs, la C.E.E. faisait comprendre que, à son avis, le moment n'était pas opportun de prendre de nouveaux engagements en matière commerciale. A propos de l'agriculture — cible préférée des Etats-Unis, — la Communauté indiquait en quelques lignes sèches qu'il n'était pas question de remettre en cause le système des subventions à l'exportation qu'implique la mise en œuvre de la politique agricole commune.

Les délégués de la Commission ont, ce texte en poche, continué à participer aux travaux préparatoires de Genève. Les Américains et ceux qui les appuient ont manœuvré de telle façon que, le 16 novembre, le GATT publiait un projet de déclaration faisant la part très belle à leur point de vue. Les délégués de la Commission s'étaient-ils fait circonvenir ? Vint alors le rappel à l'ordre de M. Jobert : si la Commission s'écartait de la position définie à Dix, la France reprendrait sa liberté et continuerait à défendre, seule s'il le fallait, cette position commune. En fait, le représentant de la Commission à Genève, prenant connaissance du projet, avait clairement relevé que plusieurs passages n'étaient pas acceptables pour la Communauté.

La réunion de Bruxelles a donc permis de clarifier les choses. Au lieu de commencer la session du GATT avec un projet très proche des thèses américaines, même assorti d'un second document (ignoré de tous) faisant état des réserves communautaires, la position de la C.E.E. est réaffirmée dans la plus grande clarté. *« Ce qui importe à la France, c'est bien plus la solidarité communautaire que le sort de cette réunion du GATT »*, a commenté M. Jobert, répétant ainsi son scepticisme à l'égard d'une conférence à laquelle les Américains, et en particulier leur président, affirment attacher une grande importance.

Pour sa part, M. Haferkamp, vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures, qui dirigera la délégation de la Commission à Genève, a estimé que les difficultés les plus vives surgiraient à propos de l'agriculture. *« Aller dans le sens souhaité par certains partenaires et, notamment, par les Etats-Unis reviendrait*, a-t-il déclaré, *à remettre en cause les résultats du « Tokyo round ». Ces résultats forment un tout, la Communauté a fait alors des concessions. Elle ne peut admettre que ce qui a été acquis voici deux ans en matière agricole soit à nouveau contesté. »*

La réunion de Bruxelles a, d'autre part, permis d'enregistrer des progrès sur trois dossiers.

● TEXTILES : des accords d'autolimitation des exportations de produits textiles et d'habillement ont été conclus, au cours des mois passés, avec un nombre important de fournisseurs, a « bas coût » de risque, de la C.E.E. D'autres accords sont paraphés ou sur le point de l'être avec les pays de l'ASEAN avec lesquels la C.E.E. n'avait pas encore signé : les Philippines, la Malaisie, Singapour et l'Indonésie. Avec les trois fournisseurs dominants — Hongkong, Corée du Sud, Macao — un compromis semble en vue : ces trois partenaires acceptent, s'agissant des produits les plus sensibles, que leurs quotas d'importation dans la Communauté, en 1983, soient inférieurs à ceux de 1982, mais dans des proportions moindres que ce que demandait initialement la C.E.E. Ainsi, la Communauté va être en mesure de confirmer sa participation au troisième accord multifibres (A.M.F.).

● SIDÉRURGIE : des accords d'autolimitation avec quatorze fournisseurs de produits sidérurgiques de la C.E.E. (1) doivent être renouvelés. Compte tenu de l'évolution de la consommation d'acier, les quantités autorisées à entrer dans la C.E.E. seront inférieures de 12,5 % à celles importées en 1980, année de référence, ce qui signifie une légère réduction des importations par rapport à 1982. La Commission continue à étudier l'opportunité d'allonger à certains pays d'Amérique latine la liste des pays avec lesquels de tels accords d'autolimitation sont conlus.

● AMÉRIQUE CENTRALE : le conseil européen avait retenu l'idée d'accorder une aide spéciale au développement agricole des pays d'Amérique centrale. Quatre pays répondant aux critères arrêtés par le conseil avaient été sélectionnés par la Commission : le Honduras, le Costa-Rica, la République Dominicaine et le Nicaragua. Les Allemands et les Britanniques s'opposaient jusqu'à présent, pour des raisons politiques, à ce que le Nicaragua figure parmi les bénéficiaires. Un compromis a été trouvé : un crédit exceptionnel de 30 millions d'ECU sera ouvert au profit des trois premiers pays. Toutefois, le Nicaragua fera également l'objet d'un programme d'aide à son agriculture : les fonds nécessaires seront puisés sur le budget qu'affecte normalement la C.E.E. aux « P.V.D. non associés ».

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Espagne, Autriche, Suède, Finlande, Norvège, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Roumanie, Japon, Australie, Corée du Sud, Brésil.

ÉNERGIE

LES RABAIS SUR L'ESSENCE

Une lettre du président d'Esso

Après la publication dans le Monde *daté 14-15 novembre d'un article intitulé « Le pétrole et le dollar », nous avons reçu de M. Kopff, président d'Esso, la lettre suivante :*

Il y a peut-être un paradoxe mais nullement une « aberration » à baisser les prix dans un certain nombre de stations en cette période de difficultés financières graves pour ma société, comme pour l'industrie pétrolière française.

L'explication est simple. Esso, comme les autres compagnies, doit faire face à deux problèmes :

— rémunérer ses activités industrielles ;

— assurer le fonctionnement de son réseau commercial dans un climat de concurrence.

Au stade industriel, les coûts dépendent principalement de données internationales, et en particulier du prix du pétrole brut et de la valeur du dollar. Les prix ex-raffinerie des produits contrôlés, reconnus comme nettement insuffisants depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, ont amené ceux-ci à la mise au point d'une formule qui, après une période transitoire d'augmentations mensuelles, doit permettre d'arriver au niveau des prix européens. Il est vital que cet objectif soit atteint le plus rapidement possible.

En ce qui concerne la commercialisation des produits, les stations-service portant notre marque sont de plus en plus soumises à la concurrence des prix des stations approvisionnées par des distributeurs indépendants.. Ces stations modulent leurs prix de vente en fonction des services rendus et de leurs objectifs concurrentiels. C'est le cas en particulier — mais pas uniquement — des grandes surfaces, qui ont, de cette façon, considérablement développé leurs ventes depuis quelques années. Nous devons répondre à cette concurrence sous peine de voir les ventes de nos stations-service continuer à reculer.

Il faut aussi considérer le point de vue du consommateur ; celui-ci attend légitimement une contrepartie au service réduit qu'il reçoit dans les stations self-service. Jusqu'ici, cette contrepartie a consisté en une remise de cadeaux. Les pouvoirs publics ont décidé la suppression de ces cadeaux à compter du 1er novembre 1982. Nous avons alors estimé qu'il nous fallait continuer à répondre à l'attente du consommateur en baissant le prix à la pompe du supercarburant et de l'essence ordinaire, et nous l'avons fait dans les stations où nous avons la maîtrise des prix, cette baisse représentant pour l'automobiliste une valeur équivalant à celle des cadeaux que nous lui faisions.

Cette mesure ne peut être que positive dans une période de lutte contre la hausse des prix, et s'il y a eu un « effet psychologique » sur le public, les premières observations que nous avons effectuées nous montrent qu'il est bien loin d'être « déplorable ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,2105	7,2145	+ 210	+ 250	+ 385	+ 435	+1050	+1170
$ can.	5,8800	5,8845	+ 80	+ 130	+ 175	+ 230	+ 520	+ 640
Yen (100) ...	2,8100	2,8135	+ 150	+ 175	+ 270	+ 310	+ 830	+ 905
DM	2,8270	2,8295	+ 145	+ 165	+ 265	+ 295	+ 820	+ 890
Florin	2,5830	2,5850	+ 140	+ 160	+ 270	+ 295	+ 785	+ 840
F.B. (100) ...	14,5200	14,5345	+ 15	+ 145		+ 170	− 60	+ 310
F.S.	3,2800	3,2835	+ 275	+ 305	+ 495	+ 530	+1420	+1500
L (1 000) ...	4,9060	4,9105	− 635	− 520	−1175	−1040	−2430	−2230
£	11,4820	11,4930	+ 335	+ 440	+ 675	+ 800	+2075	+2325

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 1/16	9 7/16	9 3/8	9 3/4	9 11/16	10 1/16
DM	6 5/16	6 11/16	6 1/2	6 7/8	7	7 3/8	6 3/4	7 1/4
Florin	5 7/8	6 5/8	6	6 5/8	6 1/16	6 13/16	6 5/16	7 1/16
F.B. (100) ..	11 1/2	12 1/2	12	12 7/8	12 1/4	13 1/4	12 5/8	13 1/4
F.S.	1/2	1 1/2	2 1/2	3 1/8	3 1/2	4 1/8	3 3/4	4 3/8
L (1 000) ...	19 3/4	24 1/4	27	29	27 1/4	29 1/4	23 1/2	24 1/2
£	8 3/4	9 1/4	8 7/8	9 3/8	8 15/16	9 9/16	8 15/16	9 9/16
F. français ..	13 1/2	14	15 1/8	16 1/8	16 5/8	17 5/8	18 3/4	19 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

C.E.E.

La conférence du GATT

ÉNERGIE

Une lettre du président d'Esso

LE PROJET DE DÉCRET SUR L'UNEDIC

Les taux des préretraites passeraient de 70 % à 65 % ou même 50 % du salaire de référence

Le projet de décret permettant de réaliser des économies pour le régime de l'assurance-chômage a été présenté par M. Brunhes, conseiller social du premier ministre, dans une lettre aux syndicats en date du 20 novembre. Le projet prévoit notamment une modification des taux des préretraites (versées dans le cadre de la garantie de ressources, de conventions avec le Fonds national de l'emploi et de contrats de solidarité), qui passeraient de 70 % du salaire de référence (brut antérieur) à 65 % pour la partie inférieure au *plafond de Sécurité sociale (7 080 F* mensuels) (1) et à 50 % pour la partie supérieure. Ces nouveaux taux devraient entrer en vigueur au 1er janvier 1983, étant entendu que les actuels préretraités continueront à bénéficier de l'intégralité de leurs allocations.

A l'issue de la réunion du 22 novembre entre M. Bérégovoy et les syndicats, M. Faesch (F.O.) a annoncé que ces nouveaux taux ne s'appliqueraient pas *(« sous réserve d'une approbation du premier ministre »)* à un certain nombre de catégories :

● Les bénéficiaires actuels de la garantie de ressources ou du Fonds national de l'emploi ;

● Les allocataires de la convention sociale de la sidérurgie ;

● Les salariés ayant reçu une notification de licenciement avant le 1er janvier 1983 ;

● Les salariés ayant notifié leur démission avant le 1er décembre 1982 ;

● Les salariés ayant donné leur démission avant le 1er avril 1983 dans le cadre d'un contrat de solidarité ;

● Les salariés licenciés dans le cadre d'une convention du Fonds national de l'emploi avant le 31 décembre 1982.

Le projet de décret reprend des mesures proches ou identiques à celles proposées par les cinq confédérations :



(Dessin de PLANTU.)

● L'arrêt à soixante-cinq ans de toute indemnisation ;

● L'arrêt à soixante ans, à compter du 1er avril 1983, de l'indemnisation pour les allocataires qui justifient de cent cinquante trimestres validés au titre de l'assurance vieillesse ;

● L'allongement de six semaines à trois mois du délai de carence en cas de démission pour motif non légitime ;

● La mise en application d'un délai de carence égal au nombre de jours correspondant à la moitié des indemnités conventionnelles de licenciement ;

● La limitation à six mois, au lieu d'un an, de la durée de perception de l'allocation spéciale versée en cas de licenciement économique ;

● La suppression du plancher de l'allocation spéciale par rapport au salaire de référence ;

● La modification du calcul du *salaire de référence (sur les six* derniers mois, au lieu de trois, pour l'ensemble des allocations et sur les douze derniers mois pour la préretraite) ;

● La modification du mode de revalorisation des préretraites qui évolueront comme la retraite de régime général.

En revanche, et en plus des taux des préretraites, le projet de décret se distingue du plan syndical sur plusieurs points :

● La mise en application d'un délai de carence égal au nombre de jours correspondant aux indemnités compensatrices de congés payés *réellement dues* avec un minimum de sept jours ;

● Modification des durées d'indemnisation en fonction des durées d'affiliation avec l'introduction d'un minimum d'affiliation, de trois à six mois pour les allocataires nouveaux ;

● Abaissement à 80 % du salaire brut antérieur du maximum d'allocation perçu (au lieu de 90 % actuellement et des 85 % proposés par les syndicat).

Le gouvernement a également retenu le principe d'une modification de l'allocation forfaitaire pour les jeunes et les femmes à la recherche d'un premier emploi : 40 % du SMIC dans le cas général, 30 % pour les jeunes de moins de vingt et un ans, 60 % pour les femmes seules avec un enfant. Un autre décret modifiera les indemnités de formation versées par les ASSEDIC, tandis que le projet actuel prévoit aussi des mesures en faveur des chômeurs de longue durée : prolongation des droits des chômeurs qui ont dépassé cinquante-sept ans et demi, doublement des allocations de fin de droits (de 1 000 à 2 000 F environ), sous *conditions de ressources, pour les* chômeurs de plus de cinquante-cinq ans.

(1) Le plafond à prendre en compte est, en fait, celui du 1er janvier 1983 tel qu'il sera revalorisé en fonction de l'évolution des salaires du deuxième semestre 1982.

(2) Par ailleurs, la durée maximale d'indemnisation sera réduite de trois à deux ans pour les personnes ayant travaillé de six mois à un an ; de cinq à quatre ans et trois mois pour les chômeurs de cinquante ans ayant travaillé entre un et deux ans. La durée maximale d'indemnisation annuelle (trois ans pour les moins de cinquante ans, cinq ans au-delà) sera maintenue pour les autres chômeurs.

Chances et limites du dialogue

« La politique contractuelle non seulement demeure, mais elle s'approfondit », a souligné M. Mauroy, le 22 novembre, en inaugurant l'Institut de recherches économiques et sociales (1). La rupture des discussions entre le patronat et les syndicats sur l'équilibre de l'assurance-chômage et l'état des négociations salariales, tant dans le secteur public que privé, conduisent à un constat moins flatteur. La difficile négociation qui s'est déroulée lundi pendant plus de quatre heures entre M. Bérégovoy et les syndicats, est une illustration de la *difficulté croissante* du dialogue social quand il s'agit – rigueur oblige – de remettre en cause un certain nombre de droits acquis.

C'est dans un très mauvais climat que s'est ouverte cette réunion. Les déclarations de M. Le Garrec sur la modification des taux des préretraites et l'annonce que le projet de décret soumis aux syndicats était déjà examiné par le Conseil d'État, ont fait douter de l'utilité d'une telle concertation. Les dés n'étaient-ils pas pipés, alors que le gouvernement avait sorti son projet de décret dès le lendemain de l'échec de la réunion entre les confédérations et le patronat ? La C.F.D.T. a protesté contre cette procédure et la C.G.C. a claqué la porte, trois quarts d'heure après le début de la réunion, M. Marchelli estimant qu'il ne s'agissait que d'une *« parodie pour amuser la galerie »*.

Sur le fond, le projet de décret, dont *le Monde* daté 21-22 novembre, avait évoqué les grandes lignes, présenté par M. Brunhes dans une lettre aux syndicats, le 20 novembre, en prévoyant entre 12 et 13 milliards d'économies, au lieu de 10 milliards dans le plan syndical, a heurté les confédérations sur deux points essentielles. Il s'agit, en premier lieu, de la révision à la baisse des taux des préretraites pour ceux qui demanderont à bénéficier de cette formule à partir du 1er janvier prochain. Cette idée était dans l'air depuis quelque temps déjà, répon dant au souci du gouvernement de réduire le coût, jugé trop élevé, de la garantie de ressosurces – système qui arrivant à expiration le 31 mars prochain, ne doit pas être renouvelé en raison de l'abaissement de l'âge de la retraite –, qui représente près du tiers du budget de l'Unedic (environ 30 milliards). Tous les syndicats ont dénoncé ce projet, la C.F.T.C. y voyant une remise en cause d'une promesse du premier ministre de préserver les droits acquis des préretraités. Au terme des discussions avec M. Bérégovoy, les syndicats ont obtenu quelques assouplissements – notamment pour ceux qui partiront en préretraite dans le cadre d'un contrat de solidarité avant le 1er avril prochain – mais la préretraite risque de n'être plus guère attrayante à partir du 1er janvier, tandis que les actuels bénéficiaires soivent désormais supporter des cotisations sociales de 5,5 % au lieu de 2 %...

Un certain courage

Avec un certain courage, le gouvernement a pris le risque de l'impopularité en taillant dans les prestations plus vivement que ne l'avaient fait les syndicats eux-mêmes. C'est ce qui a fait dire à la C.G.T. qu' *« il y a des limites que nous n'avons pas acceptées dans la discussion avec les patrons que nous n'accepterons pas aujourd'hui de la part du gouvernement »*. C'est ce qui fait craindre à M. Bergeron que *« le gouvernement ne profite du désarroi actuel pour aller plus loin que ce qu'aurait pu être un accord raisonnable »*. A cet égard, les syndicats redoutent à juste titre que le fait de porter de trois mois à six mois d'activité la durée de trois mois nécessaire pour être indemnisé, ne conduise à ce que la C.F.D.T. a appelé une *« marginalisation »* des jeunes chômeurs.

Cependant, le projet de décret est aussi la sanction de la carence des partenaires sociaux à équilibrer eux-mêmes le régime de l'assurance-chômage. Rien d'étonnant dans ce contexte à ce que le gouvernement, plus que jamais soucieux del'équilibre des comptes sociaux, ait la main plus lourde. Mais a-t-il bien évalué tous les risques sociaux qu'il encoure ? Il n'en demeure pas moins que en vertu de l'article L.351-2 du code du travail les mesures prises par décret n'ont qu'un caractère exceptionnel et provisoire. Si en rebatissant un nouveau régime de l'UNEDIC les partenaires sociaux en assuraient l'équilibre par d'autres mesures le décret deveindrait quasi-automatiquement caduc.

La journée de lundi a, à d'autres égards, montré les chances et les limites du dialogue social. Dans la fonction publique, M. Le Pors s'est félicité de l'accord intervenu le plus large depuis dix ans, les quatre singataires du relevé de conclusions salariales – qui, comme l'a dit le ministre, assure *« une clause de sauvegarde en masse ayant des implications en niveau – représentant 71,8 % des voix aux dernières élections professionnelles »*.M. Le Pors a cependant *« regretté profondément que cette ratification exceptionnelle n'ait pas été totale »*. Sans être nommée la C.G.T., finalement non signataire alors que la direction du P.C. était favorable à une signature, était visée. Le syndicat avait pourtant indiqué qu'il appréciait *« pjositivement les avancées intervenues »*,mais la position très hostile qu'il avait adopté dès le départ rendait fort difficile une ratification...

Au moment où la politique contractuelle enregistrait ce succè – à un prix élevé, – M. Mauroy achevait ses consultations à Matignon en recevant la C.G.C. MM. Menu et Marchelli ont dénoncé à cette occasion *« la politique anti-encadrement »* du gouvernement et *« le flou de sa politique industrielle »*. Lors de l'inauguration de l'IRES, le premier ministre a cependant fait part de son sentiment selon lequel les syndicats *« ont conscience que plus de justice sociale, plus de citoyenneté, une vie quotidienne meilleure, dépendant aussi de notre capacité collective à gérer rigoureusement une économie qui souffre de la crise internationale »*. Mais il a fait aussi une ouverture aux partenaires sociaux sur la réduction de la durée du travail. Affirmant que *« le chômage est stabilisé en France »*, il a indiqué que le partage du travail était, avec *« la volonté d'investissement des entreprises »*, un des éléménts permettant d'obtenir des meilleurs résultats. Il a ainsi proposé aux syndicats une concertation en 1983 sur *« les moyens de réalisation, en 1984, des réductions de la durée du travail qui soient effectivement créatrices d'emplois »*. Sans toutefois faire référence à l'objectif – ancien ? – des trente-cinq heures en 1985...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Créé le 30 juin 1982, présidé par M. Louis Astre (FEN), ayant comme directeur M. Edgar Andréani, professeur d'économie sociale à l'université Paris-X-Nanterre, l'IRES est suivant ses statuts *« au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs »* (le Monde *du 17 août 1982). Son conseil d'administration comprend neuf syndicalistes, neuf personnalités scientifiques et trois représentans du premier ministre. Son fonctionnement est assuré grâce à une dotation de l'Etat (9 millions de francs pour 1982 et 13 millions pour 1983»*.

ÉQUIPEMENT

AU CONSEIL DE PARIS

La majorité et l'opposition s'affrontent en termes très vifs à propos du logement social et du blocage des salaires

Est-ce la perspective des élections municipales qui rend les conseillers de Paris si nerveux ? A deux reprises, au cours de la séance du conseil de Paris du lundi 22 novembre, les porte-parole de la majorité et de l'opposition se sont affrontés en termes fort vifs, une première fois dans la matinée à propos du logement social, puis dans l'après-midi sur le blocage des salaires du personnel municipal.

Dressant le bilan de la politique menée par la Ville de Paris dans le secteur du logement social, M. Jean Tiberi, R.P.R., adjoint au maire et député de Paris, a rappelé que les dotations budgétaires avaient été multipliées par 3,5 et que, cette année, l'effort financier de la Ville et de ses organisme de construction, s'élevait à environ 1 milliard de francs. En cinq ans, a-t-il précisé, ce sont 21 945 logements sociaux (6 700 en 1977, 3 288 en 1978, 3 400 en 1979, 3 780 en 1980, et 4 777 en 1981) qui ont été financés. La Ville a également mené une politique de préemption, qui lui a permis d'acheter 187 immeubles et terrains, ce qui, selon M. Tiberi, a eu pour effet de décourager la spéculation. Mais, comme M. Chirac l'avait fait précédemment (*le Monde* du 11 novembre), il a noté la demande croissante de logements locatifs : 70 000 demandes sont inscrites sur les fichiers des mairies d'arrondissement, dont 25 000 classées comme prioritaires.

Rappelant que le logement est, et demeurera le secteur réservé de l'Etat, M. Tiberi a déploré la diminution des crédits accordés par le gouvernement et les « effets pervers » de la loi Quilliot qui, selon lui, décourage les propriétaires. Confirmant et complétant ces propos, M. Jacques Chirac a fait part aux conseillers de son *« angoisse »* devant la situation ainsi créée, qui accroît la crise du logement à Paris.

« Votre politique du logement social est un échec cinglant, a rétorqué M. Georges Sarre, au nom du groupe socialiste. *Vous aviez promis de construire annuellement 5 000 logements neufs, mais en moyenne vous n'en avez mis en chantier que 2 165 par an. Vous aviez annoncé 6 000 opérations de réhabilitation de logements anciens en trois ans. Vous en avez réalisé moins de 300. Les crédits de l'Etat ? En 1981, la Ville a été incapable de présenter ses dossiers à temps. Vous demandez la suppression de la loi de 1948, ce qui entraînerait la hausse des loyers. Vous tentez de rendre la loi Quilliot responsable de la baisse de la construction privée, alors que celle-ci a commencé dès 1977. Vous imputez vos six ans d'incurie aux dix-huit mois de gouvernement de la gauche, vous êtes un menteur et un imposteur. »*

« Comme à l'habitude, vous n'avez rien compris, riposta du tac au tac M. Chirac. *Je n'ai pas l'intention de supprimer la loi de 1948, ce qui serait techniquement et politiquement absurde, mais de l'aménager pour éviter qu'elle ne soit un élément de blocage. Quant à nos efforts en faveur du logement social, je vous défie de trouver une ville de France qui en ait accompli autant. Si nous ne pouvons pas atteindre les 30 000 logements sociaux promis, c'est que le gouvernement ne nous donne pas les crédits nécessaires. »*

Après diverses escarmouches, à travers lesquelles les conseillers se sont accusés mutuellement d'envenimer le débat, un second incident a éclaté à propos du budget. M. Christian de La Malène, R.P.R., premier adjoint chargé des questions financières, a informé le conseil qu'en raison du blocage des salaires décidé par le gouvernement, les personnels de la Ville seraient privés des augmentations prévues cette année, soit 40 millions de francs. *« Puisque vous paraissez déplorer cette situation,* déclara alors Mme Christiane Schwartzbard, au nom des élus communistes, *je vous propose d'accorder une prime de 1 500 F à tousles agents de catégorie modeste, et je demande que nous votions sur cette proposition ». « Vous ne pouvez pas prôner ici une politique exactement contraire à celle que vous défendez au gouvernement,* répondit M. Chirac, *votre manœuvre est indigne d'un élu responsable. »* Les propos qui s'échangèrent alors furent si vifs et si confus que le maire dut suspendre la séance...

Réouverture du Théâtre de la Ville le 11 janvier

Plusieurs autres questions ont ensuite été débattues :

● TRANSPORTS. — A la reprise des travaux du conseil, faisant une communication sur la voirie, M. Edouard Frédéric-Dupont, adjoint au maire chargé des questions relatives à la circulation, a annoncé que le système de régulation automatique du trafic, expérimenté depuis deux ans, s'étendrait prochainement à 106 carrefours dans une zone allant des Halles à l'Observatoire et du Palais-Royal à la Bastille. Le coût de ces opérations, dont on attend une amélioration de la fluidité du trafic de 10 % et qui ne couvre que 11 % des 1 300 carrefours de la capitale, est évalué à près de 200 millions de francs. Il faudra encore dix ans pour régler tous les feux tricolores.

A propos de la circulation fluviale, le canal Saint-Denis et le canal de l'Ourcq, — soit 26 kilomètres d'itinéraire, — seront désormais ouverts aux bateaux de plaisance. Cette mesure complète l'ouverture, en 1983, du port de plaisance de Paris situé sur le canal Saint-Martin, entre la Bastille et la Seine. Les bateaux paieront une redevance de passage et, pour emprunter le canal de l'Ourcq, ils devront obtenir une autorisation.

● ENSEIGNEMENT. — Refusant, comme le proposaient les élus socialistes et communistes, de remettre sa décision à une séance ultérieure pour examen plus approfondi, le Conseil a adopté de nouveaux statuts pour deux catégories de personnels municipaux : les 600 animateurs d'activités périscolaires et les 800 maîtres délégués. Ces derniers, qui sont des instituteurs spécialisés dans l'enseignement de la gymnastique, du dessin et de la musique, verront leur niveau de recrutement et leurs rémunérations relevés. Ils auront droit désormais au titre de professeur.

● ANIMATION ET CULTURE. — Dans le domaine des équipements culturels, deux nouveaux « ateliers d'expression culturelle et de voisinage » seront ouverts prochainement, l'un dans le neuvième arrondissement pour les arts du spectacle, l'autre dans le quatrième pour les arts plastiques. Il a été annoncé que les « ateliers-jeunesse », qui permettent aux adolescents de treize à vingt ans de s'initier à des techniques modernes, vont être multipliés, notamment dans le domaine informatique. Enfin, côté spectacles, la réouverture du Théâtre de la Ville, qui avait brûlé il y a un an, est annoncée pour le 11 janvier 1983. La réfection et la modernisation de cette salle a coûté près de 30 millions de francs.

● VIE DES QUARTIERS. — En séance de nuit, les conseillers ont approuvé le plan d'occupation des sols du treizième arrondissement. D'une manière générale, les tours et barres qui ont bouleversé le paysage de cette partie de la capitale sont abandonnées pour des constructions de taille plus modeste. En outre, de nombreux équipements collectifs sont programmés. Au total, sept écoles, deux crèches, une garderie, un gymnase, deux terrains de sport et un bureau de poste sont réalisés ou en chantier. Des emplacements seront, en outre, réservés pour quatre autres écoles, une demi-douzaine de jardins, trois crèches et une bibliothèque. Ont été également annoncées la mise en service de deux caravanes aménagées en haltes-garderies, qui stationneront dans le parc de Choisy et au Champ-de-Mars, ainsi que la construction de deux crèches dans le quinzième et le vingtième arrondissement. Enfin, d'ici au 15 janvier 1983, soixante journaux lumineux commenceront à fonctionner dans Paris ; les associations y auront largement accès, a-t-il été précisé.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *La protection des bébés phoques.* — L'Assemblée européenne a approuvé le 19 novembre le règlement de la Commission qui interdit l'importation dans la Communauté de peaux de bébés phoques et de « produits dérivés ». Ce texte devrait entrer en vigueur avant le 1er mars 1983.

Les parlementaires ont aussi invité la Commission à donner suite aux résolutions de l'Assemblée qui demandent l'inclusion des phoques dans la convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, ainsi que la protection du phoque-moine de la Méditerranée et d'autres espèces de phoques menacées.

● *Les régions et la mer.* — M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, réunira le 30 novembre les quatorze présidents des conseils régionaux — de métropole et d'outre-mer — qui ont une façade maritime. Il s'agit d'ouvrir une négociation entre les pouvoirs publics et les élus pour *« définir une politique globale et cohérente de la mer »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE NAVALE WORMS

Assemblée générale ordinaire du 16 novembre 1982

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie Navale Worms s'est réunie le 16 novembre 1982, sous la présidence de M. Jean Barnaud.

Grâce à la diversification de ses participations, réalisées principalement dans le domaine de la recherche pétrolière en mer, la société n'a pas eu à souffrir, au cours de l'exercice ouvert le 1er juillet 1981, et clos le 30 juin 1982, des conséquences de la nouvelle et profonde phase de dépression qui atteint le transport maritime mondial.

Le bénéfice de l'année 1981-1982, s'établit à 20 millions de francs à comparer à 14,1 millions de francs pour l'exercice précédent ; le résultat est acquis grâce à un dividende exceptionnel de 14,6 millions de francs et 3,6 millions de francs de plus-values à long terme sur cession de titres. Il tient compte également de 6 millions de francs d'impôt sur les sociétés et d'une provision d'un peu moins d'un million sur les titres de la filiale opérant dans le transport de produits chimiques.

Sur proposition du conseil, l'assemblée a décidé de distribuer un dividende de 10,25 francs, en augmentation de 8 % sur celui de l'an dernier, et de reporter à nouveau 19,1 millions de francs, compte tenu du report bénéficiaire antérieur qui était de 10,7 millions de francs.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1981, totalise 2 241 millions de francs. En raison de la conjoncture a été pratiqué pour la première fois un amortissement de 55 millions de francs de sa survaleur.

La cession de certaines participations dont la plus grande partie à l'étranger, a permis à la Compagnie de participer pour 22,5 millions de francs à l'augmentation du capital de sa filiale, la Société Française de Transports Maritimes et pour 16 millions de francs à l'augmentation du capital de son autre filiale française Feronia International Shipping (FISH) qui exploite une flotte de navires auxiliaires de la recherche pétrolière en mer.

Elle a par ailleurs acquis une participation de 10 % dans la Société Héli-Union qui exploite une flotte de plus de 100 hélicoptères.

L'assemblée a renouvelé, pour la durée statutaire de trois ans, les mandats de trois administrateurs : Messieurs Jean Barnaud, Claude Lebel et Raymond Meynial.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a renouvelé les mandats du président-directeur général, Jean Barnaud, du directeur général, M. François Rozan et du directeur général adjoint, M. Gilles Bouthillier.

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT – SOFAL

Les produits et agios encaissés par le groupe au cours des neuf premiers mois de l'année ont atteint 786 000 000 F contre 740 000 000 F pour la même période de 1981.

CESSATION DE GARANTIE

La Société lyonnaise de banque, agence Paris-Bourse, 24, rue de la Banque, 75002 Paris, fait savoir qu'à la demande de la S.A.R.L. Fast-Voyages, 42, avenue d'Iéna, 75016 Paris, titulaire de la licence d'État nº A 1 345, la garantie de 350 000 F, dont celle-ci bénéficiait depuis le 23 avril 1980, cessera à l'expiration d'un délai de trois jours de la date de la présente publication conformément aux dispositions de l'article 20 du décret nº 77 363 du 28 mars 1977 (loi nº 75 627 du 11 juillet 1975).

Les créances éventuelles, nées antérieurement à la cessation de garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par la Société lyonnaise de banque, à condition d'être produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication (article 20 du décret précité).

La présente publication n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la société Fast-Voyages qui bénéficie désormais de la garantie foncière de l'Association professionnelle de solidarité des agences de voyages, 4, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 novembre

Effritement

« Tout le monde attend de connaître le sort que l'Assemblée nationale réservera au compte d'épargne en actions », *expliquait-on, vendredi dernier, pour justifier l'attentisme des investisseurs qui avait prévalu tout au long de la semaine.*

Depuis, le C.E.A. a été amendé par les députés dans un sens favorable à l'épargnant (voir par ailleurs), alors que l'avoir fiscal était maintenu et que l'aide fiscale à l'investissement était également modifiée afin de permettre un amortissement exceptionnel dès la première année.

Paradoxalement, la Bourse de Paris n'a pas bronché et les cours se sont même effrités lundi, si l'on en croit l'indicateur instantané, en baisse de 0,15 % à l'approche du son de cloche final.

« Certes, ces mesures sont intéressantes pour le marché, mais il s'agit maintenant de savoir comment va réagir le petit porteur tiraillé entre l'ancien dispositif Monory et le C.E.A. », *fait-on valoir autour de la corbeille.*

L'heure est encore aux interrogations et les écarts de cours s'en ressentent pour cette séance de liquidation mensuelle.

Alsacienne de supermarchés s'adjuge tout de même 6 %, tandis que les valeurs pétrolières (Sogerap, Pétroles B.P. et Elf-Aquitaine) gagnent 3 % à 4 %.

A l'inverse, Crouzet et Comptoir Modernes perdent aux environs de 6 % tandis que Générale Entreprise, Galeries Lafayette, Saulnes Gorcy et Penarroya accusent des replis de 4 % à 5 %.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est négocié à 413,40 dollars l'once (contre 417 dollars le vendredi précédent). Le lingot perd 1 050 F, à 95 050 F, tandis que le napoléon est inchangé à 651 F.

L'emprunt 7 % est coté à 8 105 F (– 180 F).

NEW-YORK

Vif repli

Les cours ont fortement baissé lundi 22 novembre à Wall Street, l'indice Dow Jones perdant 21,25 points pour revenir à 1000. Se produisant au lendemain d'un abaissement d'un demi-point du taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis, ce vif repli peut surprendre. Mais, une fois de plus, le « fait accompli » a joué dans le sens défavorable : le marché attendait depuis trop longtemps la baisse du taux d'escompte et, surtout, il tablait sur une réduction d'un point entier.

Déception donc, mais aussi inquiétude sur l'état de l'économie américaine, après les propos du chef des économistes de la Maison Blanche qui prédit un déficit budgétaire de 150 à 200 milliards de dollars et un chômage accru l'an prochain... si le Congrès et l'administration ne prennent pas les mesures adéquates.

Dans ces conditions, les opérateurs ont jugé bon d'accentuer leurs ventes bénéficiaires, notamment sur I.B.M., A.T.T., Eastman Kodak, General Electric, Sears Roebuck, bref, la plupart des vedettes de ces deux derniers mois.

VALEURS	Cours du 19 nov.	Cours du 22 nov.
Alcoa	26 7/8	27
A.T.T.	60 1/2	60
Boeing	28 1/8	28 1/4
Chase Manhattan Bank	52	50 3/4
Du Pont de Nemours	38 1/4	36 7/8
Eastman Kodak	91 1/2	89 1/4
Exxon	28 1/2	28 3/4
Ford	31 7/8	31 1/4
General Electric	90 1/8	87 5/8
General Foods	43 3/4	43 1/2
General Motors	56 7/8	55 1/4
Goodyear	32 1/4	31 3/4
I.B.M.	83	80 1/2
I.T.T.	31 5/8	30 1/2
Mobil Oil	24 3/8	24
Pfizer	70 3/8	69 3/4
Schlumberger	38	38 1/4
Texaco	30 1/2	30
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 1/4
Union Carbide	55	54
U.S. Steel	20	19 7/8
Westinghouse	38	37 1/8
Xerox Corp.	37 3/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MACHINES BULL. — La compagnie a subi une perte de 105,5 millions de francs au cours de l'exercice s'achevant le 30 juin dernier, alors qu'elle était bénéficiaire à hauteur de 77,7 millions de francs l'année précédente.

La société, qui contrôle à présent la C.I.I.-Honeywell Bull (C.I.I.-H.B.) à 80,1 %, explique cette perte, la première enregistrée depuis dix ans, par les déficits accumulés au niveau de C.I.I.-H.B., laquelle s'est inscrite « dans le rouge » à hauteur de 449 millions de francs en 1981 et de 501 millions de francs pour le seul premier semestre 1982.

La Compagnie des machines Bull précise qu'elle a constitué une provision pour pertes de 60 millions de francs et qu'elle ne distribuera pas de dividende cette année, alors qu'elle avait versé à ses actionnaires 1,70 F par action de dividende net au titre de l'exercice 1980.

EMPAIN-SCHNEIDER. — Le groupe annonce les résultats suivants au titre des neuf premiers mois de l'exercice en cours :

● Creusot-Loire : chiffre d'affaires de 4,13 milliards de francs (contre 4,05 milliards l'année dernière à la même époque), dont 1,66 (contre 1,82) milliard à l'exportation. Pour le premier semestre 1982, la situation financière est déficitaire de 70,54 millions de francs (contre 76,78 millions).

Merlin-Gérin : chiffre d'affaires consolidé de 3,41 milliards de francs, en hausse de 26 % à structure comparable, le chiffre d'affaires de la seule société mère s'établissant à 2,76 milliards de francs (+ 30,7 %).

Spie-Batignolles : chiffre d'affaires de 9,95 milliards de francs, soit 8,97 milliards (+ 27 %), en excluant la société Trindel, dans laquelle le groupe a pris une participation de 80 % au début de l'année. La seule société Spie-Batignolles a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs (+ 33 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	19 nov.	22 nov.
Valeurs françaises	103 7	103 7
Valeurs étrangères	131 6	132 8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 nov.	22 nov.
Indice général	100	99,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 nov.	23 nov.
1 dollar (en yens)	257,20	Clos

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 NOVEMBRE

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS-COTE

[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1780	1784	1780	1780
3145	C.N.E. 3 %	3151	3105	3100	3096
330	Agence Havas	390	400	404	400
620	Facom	601	595	595	590
750	Fichet-bauche	750	740	740	726
168	Financtel	152 50	152	152	152
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Exxon Corp.	257	252	252	251 60
270	Ford Motors	286	287	287	287
340	Free State	314	321	321 60	315
153	Gencor	168 80	157	157	155
215	Gén. Belgique	212	215	215 50	219 10
725	Gén. Electr.	792	792	789	785
485	Gen. Motors	512	512	505	513
66	Goldfields	58 40	59	59 70	58
134	Harmony	123	125	123	123 40
22	Hitachi	25 45	26 40	26 60	26 40
350	Hoechst Akt.	383	377	377	372
810	Siemens A.G.	859	864	864	855
120	Sony	148	147 20	147	147 20
147	T.D.K.	181	182 50	181 60	182 50
585	Unilever	639	639	645	....
480	Unit. Techn.	498	488	489	486
670	Vaal Reefs	668	671	671	661
335	West Deep	338	347 50	344	340 60
375	West Hold.	344	345 50	345	340
330	Xerox Corp.	334 50	335	334 90	329
2 18	Zambia Corp.	2 02	2 01	2 01	2 02

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 203	7 162	6 950	7 300
Allemagne (100 DM)	282 890	282 700	274	288
Belgique (100 F)	14 657	14 536	13 800	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 300	258 010	253	265
Danemark (100 krd)	80 750	80 840	76	82
Norvège (100 k)	99 590	99 420	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 659	11 418	11	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 936	9 926	8	10
Italie (1 000 lires)	4 906	4 902	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	329 250	328 700	321	338
Suède (100 krs)	96 760	95 460	92	98
Autriche (100 sch)	40 285	40 220	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 049	6 026	5 800	6 050
Portugal (100 esc.)	7 800	7 840	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 898	5 879	5 710	5 970
Japon (100 yens)	2 763	2 811	2 680	2 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/11
Or fin (kilo en barre)	96700	94300
Or fin (en lingot)	96100	95050
Pièce française (20 fr)	651	651
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	618
Pièce latine (20 fr)	615	622
Souverain	721	723
Pièce de 20 dollars	3340	3280
Pièce de 10 dollars	1610	1580
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3830
Pièce de 10 florins	621	633

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1982 a été tiré à 550 822 exemplaires.

En Pologne

Les « groupes opérationnels » de l'armée sont chargés d'une nouvelle mission dans les campagnes

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'agence officielle PAP a annoncé, lundi 22 novembre, le redéploiement dans les campagnes polonaises, à compter de ce mardi, et pour « *une période transitoire* », des « *groupes opérationnels* » de l'armée. Ces groupes avaient été mis en place pour la première fois le 23 octobre 1981, soit cinq jours après l'accession du général Jaruzelski au poste de premier secrétaire du parti et un *peu moins de deux mois* avant l'instauration de l'état de guerre.

A l'époque, leur mission — qui avait pris fin le 19 novembre suivant — avait été officiellement d'établir des rapports sur les mauvais fonctionnements de l'administration locale, de tenter d'y remédier et de recueillir les « *plaintes et doléances des citoyens* ». On sait maintenant que ces groupes opérationnels avaient été en réalité chargés d'une mission d'évaluation préparatoire à la mise en place de la loi martiale. *Leur retour sur le devant de la scène* semble marquer, avant la levée, prochaine, de l'état de guerre, que l'armée gardera après cette date un rôle politique de premier plan et continuera d'agir parallèlement à l'administration d'État sous la direction non pas de l'appareil du parti, mais du gouvernement, qui devrait se faire doter par le Parlement des pleins pouvoirs. Selon l'agence PAP, toutefois, la tâche des groupes opérationnels serait maintenant de contrôler la réalisation des recommandations qu'ils avaient formulées au terme de leur première mission.

D'autre part, quelque mille cinq cents personnes ont assisté lundi, dans une paroisse de la banlieue varsovienne, aux obsèques d'un père de famille de trente-neuf ans, Stanislaw Krolik, qui aurait succombé aux blessures qu'il avait reçues le 10 novembre lors des manifestations organisées à l'appel de la direction clandestine de Solidarité. Le ministère de l'intérieur a démenti ces affirmations, contenues dans des tracts collés dimanche sur les murs de plusieurs églises de Varsovie, mais le primat, Mgr Glemp, avait tenu à assister aux funérailles, au cours desquelles il a dénoncé « *la violence qui engendre la violence* ». (Lire page 5 l'article de notre correspondant à Varsovie.)

● *La police de Berlin-Ouest* a indiqué, lundi après-midi, que l'auteur du détournement de l'Antonov-24 des lignes intérieures polonaises qui s'était posé dans la matinée sur l'aérodrome militaire américain de Tempelhof était l'un des trois miliciens présents à bord et chargés de... s'opposer à d'éventuels pirates de l'air.

Menacé de retourner en prison

GUY MAUVILLAIN DEMANDE LA GRACE PRÉSIDENTIELLE

Guy Mauvillain, dont la requête en révision de procès a été rejetée jeudi 18 novembre *(le Monde* daté 21-22 novembre), risque de retourner en prison. Comme l'explique son avocat, Me Jean-Yves Dupeux, qui a déposé, lundi 22 novembre, un recours en grâce auprès du président de la République, après l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 18 novembre, « *la suspension de peine ordonnée par le garde des sceaux le 17 juillet 1981 est sans effet* ». Me Dupeux, indique que Guy Mauvillain « *continuera à œuvrer à la révision de son procès* » et « *se réserve de déposer entre les mains du garde des sceaux une nouvelle requête en révision* », mais « *sollicite dès à présent la grâce présidentielle* ».

Alors qu'à Paris Me Dupeux déposait ce recours en grâce, à La Rochelle, deux policiers se présentaient au domicile de Guy Mauvillain, lui enjoignant de se rendre mercredi matin 24 novembre à la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte (Vendée).

Guy Mauvillain a été bouleversé par cette décision, au point que, selon les membres de son comité de soutien, on a envisagé de l'hospitaliser.

Après le comité central du R.P.R.

ACTIONNARIAT POPULAIRE ET NATIONALISATION

« Seul un développement de l'actionnariat populaire, dont la première manifestation sera la participation des Français au capital des entreprises récemment étatisées, permettra de les intéresser concrètement aux progrès de l'économie et de la société », peut-on lire dans la motion adoptée par le dernier comité central du R.P.R.

Les épargnants français, déjà échaudés par les tribulations boursières de ces *« poids lourds de la cote »* qu'étaient les groupes nationalisables, risquent fort, le moment venu, de faire la moue devant une telle perspective.

Investir dans les Usinor, Sacilor, P.U.K., C.I.I.-Honeywell-Bull, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt et autres Saint-Gobain relèverait, pour un particulier, de l'apostolat. Si ces groupes avaient présenté de réelles possibilités de gains en capital, les épargnants, petits et grands, n'auraient-ils pas contribué à un meilleur financement de leurs investissements toutes ces dernières années ?

A moins que M. Chirac et le R.P.R. ne misent sur la gestion socialiste... pour remettre à flot ces groupes industriels d'ici aux prochaines échéances électorales...

J.-M. Q.

La sortie du blocage des prix

GAZ ET ÉLECTRICITÉ : + 3,5 % LE 1er DÉCEMBRE

« PETIT NOIR » ET DEMI DE BIÈRE : + 10 CENTIMES

Le comité national des prix, consulté le 22 novembre, a entériné une hausse de 3,5 % en moyenne des tarifs du gaz et de l'électricité à compter du 1er décembre. Compte tenu du fait que depuis la précédente hausse, le 5 mars, les sociétés ont dû prendre à leur charge l'augmentation d'un point de T.V.A. le 1er juillet, ce mouvement correspond, en fait, à 2,6 %. Gaz de France avait estimé à 25 % l'augmentation nécessaire, au 1er octobre, pour équilibrer ses comptes. Cette faible hausse n'aura d'effet que pour 1983 (un point de hausse équivaut à peu près à une recette supplémentaire de 1 milliard de francs). Elle ne pèsera pas trop sur l'indice des prix. Mais le déficit d'E.D.F. dépassera donc, en 1982, 8 milliards de francs et celui de Gaz de France, 3 milliards. E.D.F. profitera de cette augmentation pour proposer, à cette même date, un tarif vert moyenne tension simplifié qui pourrait profiter aux exploitations agricoles, aux artisans et aux immeubles chauffés à l'électricité.

Pour l'hôtellerie, les prix ne pourront augmenter de plus de 7 % en 1983. Dans les cafés, l'augmentation de la marge de trois produits de grande consommation (café, bière, eau minérale) est fixée en valeur absolue sur trois étapes de 1982 à fin 1983, soit des augmentations moyennes de 8,5 à 11 % selon les produits. En clair, cela signifie une hausse de 10 centimes immédiatement, des relèvements de 5 centimes pour le café et de 10 centimes pour la bière et l'eau minérale entre le 1er février et le 1er juillet.

Les piscines (pas plus de 9 % entre l'été 1982 et la fin de 1983), les services de réparation et d'entretien des appareils électroménagers (+ 7 % en 1983) font aussi l'objet d'arrêtés de régulation.

NETTE REMONTÉE DU DOLLAR 7,21 F

Après le net fléchissement observé en début de semaine au lendemain de l'abaissement du taux d'escompte américain, le dollar s'est raffermi, mardi 23 novembre, passant de 7,16 F à 7,21 F environ, sur la place de Paris, et de 2,53 DM à 2,55 DM sur celle de Francfort. Les milieux financiers internationaux ont été déçus par la décision de la Réserve fédérale des Etats-Unis : ils atteindraient 1 % de baisse du taux, au lieu du demi-point annoncé.

La livre sterling s'est également raffermie après sa chute de la veille, remontant, à Paris, de 11,40 à 11,50 F environ, la Banque d'Angleterre ayant, semble-t-il, agi pour freiner la baisse de sa monnaie.

A TALBOT-POISSY (Yvelines)

Deux militants de la C.S.L. sont écroués pour violences contre un membre de la C.G.T.

MM. Daniel et Michel Cavro, salariés de Talbot-Poissy (Yvelines) et militants connus de la C.S.L., le syndicat majoritaire de Talbot, ont été écroués, le 20 novembre, pour coups et blessures avec violences à la prison de Bois-d'Arcy. Deux de leurs collègues, également membres de la C.S.L., MM. Pierre Thévenard et Samuel Lecoq, ont été placés sous contrôle judiciaire.

Les faits se sont produits le 19 novembre, vers 15 heures. Lors d'une distribution de tracts, un militant cégétiste nord-africain, M. Abderaïm Moudhi, a été frappé par plusieurs militants C.S.L., dont les frères Cavro. M. Moudhi est en incapacité de travail pour dix jours. Venu peu après au commissariat de police de Poissy pour déposer plainte, en compagnie de responsables cégétistes, il est à nouveau molesté par ses agresseurs. Une troisième fois, ces derniers reviennent et stationnent devant le commissariat. C'est là que, finalement, les quatre membres de la C.S.L. seront interpellés, puis gardés à vue et enfin présentés, le 20, au parquet de Versailles en flagrant délit.

Les deux frères Cavro sont connus dans l'usine pour être des « *gros bras* » de la C.S.L. et des colleurs d'affiches pour le R.P.R. Leur arrestation semble avoir satisfait une majorité du personnel, indique-*t-on de diverses sources syndicales.*

L'épisode illustre le climat tendu — débrayages localisés, altercations — qui persiste à l'usine Talbot depuis le rentrée. La Direction du personnel et des relations sociales (D.P.R.S.) n'a fait aucun commentaire sur cette affaire. Mais elle a été mise en cause, le 18 novembre, devant la presse par le syndicat C.G.T. de Talbot.

Ce dernier a rendu public le texte confidentiel d'une conférence de réflexion faite début septembre pour des cadres et distribué à huit cents exemplaires il y a deux semaines. Sur le thème « La violence et la terreur », M. Fauvet, de l'Institut Bossard, analyse le conflit de l'été dernier chez Talbot, où... « *le gouvernement, le ministère de l'intérieur, celui du travail, la télévision officielle, ont joué un jeu nouveau. Au lieu de réprimer la violence... ils ont soutenu directement ou indirectement l'agresseur* », à savoir les grévistes. Le conférencier analyse les effets de ce conflit — le glissement de la violence vers la terreur — sur les individus ; « *Effondrement physique, agitation de compensation, panique muette, voire renoncement.* » Il appelle donc les cadres à réfléchir pour agir.

« *Comment opérer ? Redonner confiance... c'est devenir soi-même capable de terroriser les terroristes, et par conséquent de rétablir la réciprocité tonique de la violence* » pour rallier la masse des « *tremblotants* ».

Comment y parvenir ? « *D'abord, et hélas ! par la violence elle-même. N'ayons pas peur des mots. Mais évidemment par une violence contrôlée, adaptée à notre dignité de responsables d'entreprise. Le jour où un inspecteur du travail indigne de sa fonction de magistrat social sera séquestré par trois cents ouvriers en colère, l'opinion publique comprendra que la violence a changé de camp. Mais tel n'est pas évidemment le type d'action à privilégier.* »

Le second procédé consiste « *à faire un long travail d'information et de formation* », pour expliquer le phénomène et les buts de la terreur : Livre blanc, exposition avec l'U.I.M.M., etc. « *Le troisième procédé consiste à riposter par des actions de masse. Ce qui a déjà été entrepris à Poissy avec l'occupation de la mairie, campagne de signatures, création d'une association contre la violence dans l'entreprise, organisation de manifestations, de délégations comme on l'a vu à Talbot. Le quatrième procédé, c'est celui auquel on répugne le plus dans les entreprises françaises, un peu parce que nous sommes probablement partiellement terrorisés, qui consiste à mieux cibler l'adversaire : la C.G.T., prête-nom du parti communiste, lequel guide avec génie la violence sociale.* » La C.G.T. « *apparaîtra alors comme une organisation terroriste d'obédience étrangère ayant pour but de déstabiliser la France* ». Enfin, « *toutes ces actions musclées n'ont aucun sens, sont inutiles, voire nuisibles, si elles sont uniquement posées dans un esprit de représailles* »... Il faut que cela soit « *accompagné d'actions positives reliées à un grand projet d'entreprise* ».

La C.G.T. a violemment dénoncé ces méthodes de recours à la violence héritées du passé.

La D.P.R.S. de Talbot a fait savoir qu'il s'agissait-là « *d'un texte de réflexion et non d'un plan d'action* ». « *Le gouvernement parle du terrorisme, expose la panoplie de ses propres moyens de lutte. Nous ne faisons rien d'autre que cela. Nous revendiquons le droit à la liberté d'expression et de réflexion* », a précisé M. Daniel Emery, directeur de la D.P.R.S., en ajoutant que d'autres sujets sont soumis régulièrement à la réflexion des cadres — cerles de qualité, groupes de productivité, etc.

DANIELLE ROUARD.

A B C D F G H

هكذا من الأصل

